

Le Conservatoire face à la crise

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**

Lorsqu'il m'a été proposé par l'État, à l'été 2020, de devenir présidente du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris, je me suis tout d'abord sentie honorée. En effet, quelle plus grande fierté que de pouvoir être un des acteurs du développement d'une grande institution d'enseignement artistique française de réputation internationale qui œuvre en faveur de l'émergence de nouveaux talents et de leur rayonnement à travers le monde. Ce fut aussi pour moi une joie en raison de l'intérêt profond que je voue à la musique et la danse, qui m'accompagnent tout au long de la vie et qui nous donnent à toutes et tous l'occasion, si nécessaire aujourd'hui, de nous émerveiller.

Je me suis bien sûr interrogée sur ce que je pouvais apporter au Conservatoire aujourd'hui. Et il m'est apparu que l'expérience acquise tout au long de mon parcours dans l'administration et dans l'entreprise, en matière de gestion, de transformation, de gouvernance et de stratégie notamment serait utile et en phase avec la vision qu'Émilie Delorme défend pour le Conservatoire, vision qui place cette institution au plus haut degré d'excellence et de responsabilité.

La période dans laquelle nous nous trouvons est riche de nombreux défis, dont le plus déterminant pour les institutions séculaires comme le Conservatoire, est celui de rester fidèle à son histoire et à ses valeurs, tout en s'adaptant au monde d'aujourd'hui et de demain. Transformer continûment une institution tout en préservant son exigence et sa singularité, voilà un bel enjeu. À cet égard, nul doute que le Conservatoire dispose des ressources nécessaires, lui qui a fait preuve d'une détermination sans égale à préserver le plus haut degré de qualité et de solidarité, en cette période de crise sanitaire. Malgré les difficultés, le

cap de l'excellence a été maintenu et a même permis d'inventer de nouvelles modalités de collaboration et d'action au sein de l'organisation, y compris en y repensant la manière d'enseigner, de sélectionner et de transmettre par le bon usage de l'innovation digitale, et ce appuyé sur la mobilisation remarquable de l'ensemble des personnels de l'établissement.

Au-delà de ses murs, le Conservatoire a continué à développer des relations fécondes tant avec l'écosystème français, comme en atteste la convention historique avec le CNSMDL signée en mars dernier, qu'à l'international à la faveur de partenariats ambitieux, notamment l'académie européenne de musique de chambre, ou dans un registre plus solidaire, le soutien au Conservatoire libanais national supérieur de musique.

S'adapter au monde dans lequel nous vivons, c'est aussi repenser le rôle d'un établissement d'enseignement artistique de Musique et de Danse à l'aune des évolutions sociétales que sont l'égalité hommes-femmes et la recherche de diversité accrue dans les talents, pour faire du Conservatoire non seulement un lieu d'apprentissage mais aussi un vecteur d'inclusion à travers son ouverture et les valeurs exemplaires qui l'animent.

Depuis que j'ai été nommée à cette fonction en septembre 2020 et que j'ai pu rencontrer, même trop brièvement, les équipes du Conservatoire, j'ai été frappée par cette énergie si particulière, cette capacité à transformer les obstacles en projets collectifs. Dans ce lieu emblématique, l'esprit est bien présent, de l'engagement pour l'excellence, du débat toujours fructueux, et d'un irréductible optimisme de l'action.



Stéphane Pallez,
Présidente

Édito – Une facette de l’histoire



Entrer dans la vie du Conservatoire, c’est découvrir, à la faveur de chaque rencontre, de chaque nouveau projet, en chaque espace de ce lieu unique, une facette de son histoire. Au fil de cette histoire particulièrement dense, le Conservatoire a su se réinventer pour hisser les artistes au sommet de leur art, et en faire des contemporains de leur temps. Le Conservatoire est au plein cœur du monde. Au titre d’établissement d’enseignement supérieur de musique et de danse de renommée mondiale, il est doublement touché par la crise, qui empêche déplacements et spectacles. Et pourtant. Nous pouvons nous réjouir que face à l’urgence, l’Institution ait poursuivi sa mission, et au-delà : non seulement les étudiant-es, enseignant-es, agent-es, artistes, technicien-nes et prestataires ont effectué cette année un travail remarquable

dans des conditions inédites, mais ils et elles ont, pour ce faire, déployé des trésors d’ingéniosité et donné forme à un collectif solidaire, qui a permis de trouver des solutions et d’écrire ensemble le projet d’établissement 2020–2025.

De nouvelles facettes de la vie du Conservatoire ont vu le jour, encore inimaginables il y a quelques mois. La période qui s’ouvre est riche de nombreux défis de court et de long terme. Il s’agira non seulement de cultiver l’excellence artistique, mais aussi de l’inscrire en résonance avec le monde. Un monde qui change et ouvre de nouveaux horizons, en matière artistique, pédagogique, mais aussi technologique, qui vont de pair avec des responsabilités nouvelles, notamment en matière sociétale et environnementale.

La qualité du dialogue, ainsi que notre capacité à toutes et tous à nourrir une vision partagée seront deux conditions essentielles pour répondre à ces défis. Cela, avec le concours de toute la communauté qui constitue le Conservatoire, ainsi que des partenaires qui ont, en cette période une fois encore, témoigné d’une générosité et d’un soutien sans faille. Le dialogue avec le ministère de la Culture, qui a été très présent tout au long de ces mois, se noue également dans un esprit de transparence et de partage de sens. Le renouvellement des accréditations, de même que les nouvelles accréditations obtenues, témoignent de cette confiance, et de la reconnaissance de la qualité des formations, en perpétuelle réinvention.

Comme ce fut le cas ces derniers mois, le binôme que nous formons se veut allier vision de long terme et réalité des

moyens et ressources au quotidien pour répondre à cette ambition dans des conditions de travail sereines pour chacun et chacune. Car la question qui nous anime, au lendemain de cette année de célébration des 30 ans de l’installation du Conservatoire à la Villette est bien comment faire du Conservatoire un tremplin vers le monde de demain, apte à former des artistes épanouies, confiant-es en leur talent et en leur avenir ? À l’heure où les publics retrouvent les chemins des salles, les questionnements sont encore nombreux pour les générations d’artistes en devenir. Nous avons aujourd’hui plus encore la conviction que le Conservatoire saura y répondre par le talent, l’énergie, le courage, 225 ans d’histoire et au moins autant de perspectives.

Émilie Delorme & Marine Thyss

Dans le contexte de pandémie mondiale particulièrement violent pour les jeunes générations d'artistes, l'année 2019–2020 marque un profond bouleversement dans la vie du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, et de toute la communauté qui le constitue. Comment rendre compte des effets de la crise sanitaire, sociale et de sens sur la vie du Conservatoire ? Un travail de collecte de témoignages et récits a été initié auprès de la pluralité des personnes qui, chacune à leur endroit, contribuent chaque jour à l'excellence de l'établissement. Cette tentative d'inventaire se donne pour intention de restituer la teneur de cette année charnière, selon la multiplicité des facettes de la vie de l'établissement. Plus de soixante personnes ont livré leur regard sur ces mois durant lesquels le Conservatoire, dans toutes ses composantes, a redoublé d'énergie et d'ambition. Récit.

La période concernée en vue de l'établissement du rapport d'activité 2020 est :
- l'année scolaire 2019–2020 pour les départements pédagogiques et les centres de ressources,
- l'année civile 2020 pour les questions budgétaires, administratives ou techniques.

« Paris se rafraîchit et le ciel devient bleu.
L'univers purifié par les silencieux mondes
Dévore les humains, dans un tout autre feu
Que celui de jadis qui nous vrillait les ondes. »

Solène Laurent – *Et le soleil se lève*
Dans le cadre du cours de travail de la scène
d'Agnès Terrier, département des Disciplines vocales

9	Le Conservatoire face à la pandémie
49	Ce que la crise transforme dans la réalité du Conservatoire
87	Envisager l'avenir avec ambition
119	Chiffres clés 2020
126	Fiches départements
136	Fiches focus
170	Charte déontologique
172	Remerciements à nos mécènes
174	L'organisation au Conservatoire
180	Les professionnels à nos côtés
181	Projet d'établissement



01

Le Conservatoire face à la pandémie

Le Conservatoire à la veille de la crise sanitaire

Si la crise sanitaire a frappé les esprits, elle intervient relativement tardivement à l'échelle de l'année scolaire 2019-2020. Pour mieux mettre en perspective les effets de la crise sur la vie de l'établissement, il s'agit dans un premier temps de cerner le contexte de cette année scolaire particulièrement dense, dans lequel la crise fait irruption. Quel Conservatoire la crise sanitaire vient-elle heurter ? En quoi cette année comportait déjà tous les ingrédients d'une année charnière ?

« Je nous entends encore dire, collés les uns aux autres : “ Ce que c'est génial de travailler tous ensemble ! ”, c'était le point de départ d'une année qui s'est avérée différente de ce que l'on imaginait alors. »

Denis Vautrin

Une année riche de projets

Dès la rentrée 2019, l'année s'annonce particulièrement ambitieuse, tant du point de vue artistique que de la vie de la maison de manière plus générale. La dynamique à l'œuvre à la veille de la crise est nourrie d'enjeux de taille, dans un contexte de changement de direction.

UNE AMBITION ARTISTIQUE CONSTANTE

L'année 2019-2020 s'ouvre dans le contexte habituel et néanmoins spectaculaire d'une année scolaire au Conservatoire de Paris. Le service production et apprentissage de la scène prévoit 358 représentations publiques (271 productions) soit près d'une par jour entre septembre et juin, dont une large part à l'extérieur du Conservatoire, en partenariat avec des structures nationales ou internationales (musées, salles de spectacles, festivals,...). Sur l'ensemble de la saison artistique, 71% des représentations ont pu être maintenues, ayant eu lieu avant la crise. Claude Delangle, professeur de saxophone, raconte : « *En ce qui me concerne, la rentrée était assez chargée, avec un projet d'enregistrement auquel j'ai associé les étudiants, que j'aime impliquer dans la création sous toutes ses formes. Nous vivions, comme chaque année de ce que l'on appellerait aujourd'hui “ le temps d'avant ”, dans une certaine inconscience du caractère extraordinaire de ce cadre merveilleux que constitue le Conservatoire, dans lequel il est possible d'explorer les possibles avec gourmandise* ».

Cette année marque aussi la venue d'invités exceptionnels, comme ce fut par exemple le cas au sein du département de musique ancienne avec Hervé Niquet (musique de chambre, chant), Jean-Luc Ho (clavicorde), William Christie (musique de chambre, chant) ou encore Enrico

Gatti (violon baroque), et en point d'orgue le *Requiem* d'André Campra au Collège des Bernardins qui a pu être donné *in extremis* en partenariat avec la Maîtrise de notre Dame et dirigé par Sébastien Daucé, directeur de l'ensemble Correspondances. Au sein du département de pédagogie, plusieurs intervenants remarquables ont été invités ponctuellement dans le cadre des formations au CA et au DE de professeur, parmi lesquels Laurent Cugny, Daniel Humair, François Jeanneau pour la formation au CA de Jazz.

En 2019-2020 en effet, la direction des études musicales et de la recherche a dans son ensemble organisé 41 classes de maîtres à destination de plus de 450 étudiant·es de l'établissement (programme en encadré). Comme chaque année, l'activité des départements est très dense par ailleurs, qui allie académies d'orchestre, médiation, formation d'artistes intervenant en milieu scolaire (AIMS), actions en direction des publics scolaires, en direction de publics spécifiques, et recherche, dans le cadre de partenariats nourris avec le monde universitaire (Sorbonne-Université, ou Paris-Sciences et Lettres par exemple), d'enseignement supérieur (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les

métiers de l'image et du son-Femis) ou artistique (Philharmonie de Paris, l'Association Françaises des Orchestres, l'Ensemble intercontemporain, le Festival Baroque de Pontoise, le Festival d'Automne à Paris, le Festival Jazz à la Villette, l'IR-CAM – Centre Pompidou, la Maison de la Radio, etc.). Riccardo Del Fra, Responsable du département de jazz et musiques improvisées, raconte : « Les mois qui ont précédé la crise ont compté des moments merveilleux. Début novembre, le concert avec Aaron Parks et le travail qui a pré-

cédé sont des moments marquants et très fédérateurs. Un mois après, 3 et 4 décembre 2019, nous invitions Kurt Rosenwinkel, guitariste et compositeur. En février, on commençait à sentir les prémices de la crise, j'avais voyagé à l'étranger, j'avais vu des gens masqués. Le 6 février, Chris Thomas, bassiste et contrebassiste nous a offert de jouer des musiques de l'ensemble Fellowship Band, ce fut un moment assez joyeux et cela reste un souvenir fort, car malheureusement, les choses ont changé assez rapidement par la suite. »

Classes de maîtres 2019–2020

DIRECTION DES ÉTUDES MUSICALES ET DE LA RECHERCHE

Henrik Wiese, flûte	Gary Hoffman, violoncelle	Slawomir Grenda, contrebasse (traits d'orchestre)
Zsolt Szabo, trombone	Mark Braafhart, percussion	
Aaron Parks, piano jazz	Harmut Höll, accompagnement vocal	Sébastien Stein, euphonium
Quatuor Ebène, musique de chambre	Francis Touchard, percussion/gestion du stress	Quatuor Modigliani, musique de chambre
Guy Reibel, improvisation générative	Florian Wielgosik, tuba	Quatuor Ebène, musique de chambre (annulée cause Covid-19)
Hervé Niquet, musique de chambre chant	Michael Mulcahy, trombone (Orchestre de Chicago)	Anaïs Benoît, flûte piccolo (annulée cause Covid-19)
Jean-Denis Michat, saxophone (Journée du saxophone)	Stefan Hoskuldsson, flûte (Orchestre de Chicago)	Ab Koster, cor (annulée cause Covid-19)
Nicolas Prost, saxophone (Journée du saxophone)	Esteban Batallan, trompette (Orchestre de Chicago)	Robert Van Dicc, percussion (annulée cause Covid-19)
Vincent David, saxophone (Journée du saxophone)	Robert Chen, violon (Orchestre de Chicago)	Gary Hoffman, violoncelle (annulée cause Covid-19)
Jérôme Laran, saxophone (Journée du saxophone)	Cynthia Yeh, percussion (Orchestre de Chicago)	Michael Collins, clarinette (annulée cause Covid-19)
Marcos Machado, contrebasse	Andrea Bandini, trombone	Park Stickney, harpe (annulée cause Covid-19)
Simone Fermani, chant	Ben Van Oosten, orgue	Ricardo Capellino, saxophone (annulée cause Covid-19)
Jana Bouskova, harpe	Brigitte de Leersnyder, conférence	
Kurt Rosenwinkel, guitare jazz	Jean-Marc Blanc, conférence	
Quatuor Modigliani, musique de chambre	Bart Jansen, percussion	
	Christopher Thomas, contrebasse jazz	

Coté études chorégraphiques, les projets sont nombreux en cette rentrée : de la mise en place des cours d'approches méthodologiques de la recherche pour les étudiant-es en première année de deuxième cycle en danse, et tutorat personnalisé pour l'accompagnement et la rédaction d'un mémoire pour les étudiant-es en deuxième année de deuxième cycle en danse, à la mise en place du tutorat par une artiste pour le projet personnel de fin de diplôme de deuxième cycle, en passant par la refonte complète de la convention de partenariat avec l'Université Paris 8. Un séminaire de ren-

trée a également été mis en place pour l'équipe pédagogique, avec pour cette première année la thématique de la psychologie de l'étudiant-e, faisant intervenir un psychiatre spécialisé dans le public adolescent et une préparatrice mentale. Cela, sans oublier les premières tournées de l'Ensemble chorégraphique, à Saint-Maur et à Chail-lot-Théâtre National de la danse, de même que les soirées Projets danse, lors desquelles carte blanche est donnée à tous-tes les étudiant-es en danse, et dont la qualité a été saluée par le chef de l'inspection en danse.

DIRECTION DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

Charlie Hodges, répétition de l'Ensemble chorégraphique	Asha Thomas, classe de maître autour du répertoire d'Alvin Ailey pour les étudiant-es en notation Laban
Iris Florentiny et Deborah Shannon, Cours de Graham	Kathryn Fisher, classe de maître autour du répertoire de Trisha Brown pour les étudiant-es en notation Benesh
Hugo Marchand (danseur étoile de l'Opéra de Paris), classes de maître (sur zoom)	Boris Charmatz, répétition avec son équipe artistique pour les DNSP2, 3 et M1
Dorothée Gilbert (danseuse étoile de l'Opéra de Paris), classes de maître (sur zoom)	<u>Rémontage et répétition des étudiant-es en master :</u>
Julian Nicosia, classes de maître (sur zoom)	Charlie Hodges, <i>Hearts & Arrows</i> de Benjamin Millepied
Karyn Benquet, classes de maître (sur zoom)	Kathryn Fisher, <i>Set and reset</i> de Trisha Brown
Thibault Desaulles, classes de maître (sur zoom)	Emanuel Gat, <i>Works</i> d'Emanuel Gat
Adi Zlatin, classes de maître (sur zoom)	Cathy Beziex, <i>Fan Dance</i> d'Andy DeGroat
Ander Zaballa, classes de maître (sur zoom)	Davide Di Pretoro, <i>Entity</i> de Wayne McGregor
Ander Zaballa, intensive de deux semaines Forsythe (sur zoom)	Maud Le Pladec et Simon Feltz, <i>Twenty Seven Perspectives</i> de Maud Le Pladec
Kathryn Fisher, intensive de deux semaines Trisha Brown	

ACCRÉDITATIONS

Au cours de l'année 2019-2020, le Conservatoire œuvre activement pour que les ministères de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et de la Culture, renouvellent l'accréditation de son offre de formation en musique et en danse pour les cinq années à venir.

D'une part, l'enjeu est le renouvellement des accréditations : DNSP de musicien, pour les spécialités Instrumentiste-chanteurs, chef d'ensembles instrumentaux ou vocaux et Métiers de la création musicale ; DNSP de danseur pour les spécialités de danse classique et contemporaine ; le conférant grade de master pour les diplômes du 2^e cycle : Interprète de la musique, Ecriture et composition, Musicologie, Musicien-Ingénieur du son et Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique ; DE de professeur de musique, dans les disciplines Enseignement instrumental ou vocal, Direction d'ensembles et Accompagnement ; et CA de professeur de musique dans les disciplines Enseignement instrumental ou vocal et Formation musical.

D'autre part, le Conservatoire relève un nouveau défi en mettant en place d'un 2^e cycle en danse validé par trois diplômes « *Danseur-Interprète : répertoire et création* », « *Diplôme d'analyse et écriture du mouvement - Cinétopographie Laban* » et « *Diplôme notation du mouvement - Choréologue Benesh* », pour lesquels le conférant grade de master vient d'être attribué. Deux nouvelles accréditations concernent également la pédagogie : le CA de directeur d'établissement artistique, selon un dispositif actualisé au regard des fonctions visées, et le CA de professeur pour la discipline accompagnement. Si l'accréditation fait l'objet d'arrêtés en date du 18/09, l'année scolaire 2019-2020 donne lieu aux nombreuses démarches nécessaires pour leur obtention, et concerne plusieurs départements dans l'établissement. Cédric Andrieux, directeur des études chorégraphiques, qui a beaucoup œuvré en ce sens, raconte « *On est le seul établissement à avoir un valant grade de master, il s'agissait pour nous de créer une nouvelle offre, qui conforte la notion d'insertion professionnelle sans dévaloriser l'existant. On est allé défendre tout ça au CNESER, ça a été un gros gros boulot qui a mobilisé un grand nombre de personnes, et notamment Émilie Delorme dès son arrivée.* »

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT

La rentrée 2019 s'inscrit dans la poursuite de l'opération de réhabilitation des façades de pierre dont les travaux se termineront fin 2020. Une importante campagne d'aménagements, de réhabilitations d'équipements et de rénovations de locaux est prévue : outre les façades en pierre, les vestiaires de la direction des études chorégraphiques doivent être rénovés, des humidificateurs doivent être installés dans les salles pour instruments anciens, les réseaux de distribution d'eau chaude sanitaire d'évacuation des eaux usées du restaurant doivent être remplacés, de même que le système de sécurité incendie de la résidence Villette Ouest datant de l'origine du bâtiment, des travaux de désenfumage doivent avoir lieu dans la salle de restauration, et des travaux de ventilation des locaux situés en façades Jaurès. Ces travaux illustrent l'interdépendance à l'œuvre au sein de l'établissement, comme en atteste notamment Julien Dubois, responsable du parc instrumental « *Les travaux ne sont pas sans incidence sur le fonctionnement, ils induisent des réorganisations importantes pour le parc instrumental. Pendant la première grande phase de travaux qui concernait les changements de fenêtres et châssis, nous n'avions pas toujours la possibilité de sortir les instruments, donc il fallait les protéger quand on ouvrait les fenêtres, ce qui avait des conséquences sur la stabilité d'accord et sur leur entretien. Le grand nombre de salles fermées du fait des travaux a également provoqué une utilisation et, de fait, une usure accrue des instruments des salles disponibles.* »

« Les travaux ne sont pas sans incidence sur le fonctionnement, ils induisent des réorganisations importantes pour le parc instrumental. »

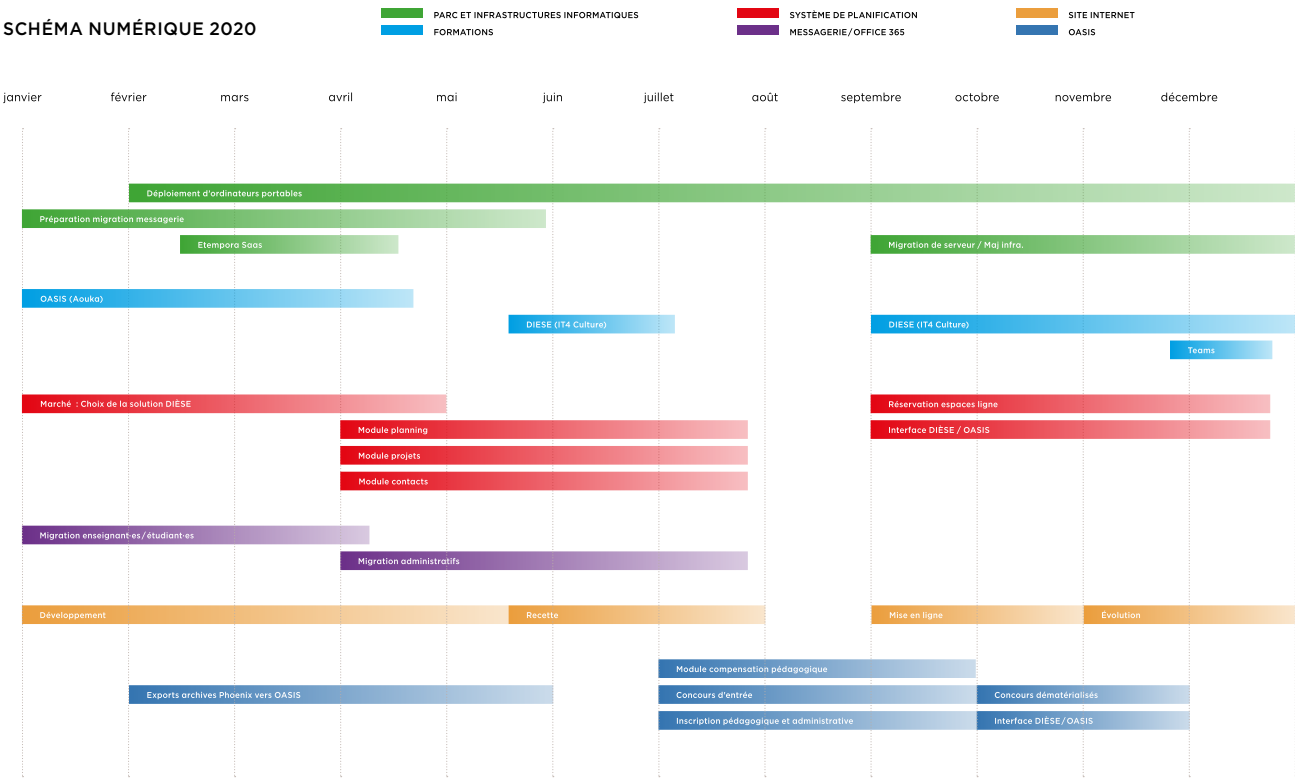
Julien Dubois

SCHÉMA NUMÉRIQUE

Adopté en 2018 pour la période 2018-2023, le schéma numérique se donne pour objectifs de « *Moderniser les outils métiers dans une logique de mobilité, développer une offre de services en ligne, développer des modes de fonctionnement collaboratif, décloisonner les principales fonctions, organiser la convergence et l'intégration des outils numériques et améliorer la robustesse et la sécurité ainsi que la performance et la capacité de montée en charge du socle de services informatiques* ». Plusieurs nouveaux outils sont choisis dans ce cadre : OASIS, l'outil de gestion de la scolarité des étudiant-es, développé depuis le second semestre 2019, DIESE, l'outil de planification des espaces pédagogiques : développé depuis avril 2020 en parallèle d'une migration sur Office 365 qui ont nécessité un plan de formation ambitieux (70% des crédits formation consacrés) pour accompagner cette véritable mue informatique et numérique. Des

chefs de projets sont désignés, ainsi que deux recrutements effectués pour le suivi des outils Diese et Oasis. Il s'agit d'un changement d'ampleur tant du point de vue informatique que culturel, en matière d'usage des outils, mais également de partage d'informations (ex : usage des agendas, refonte des réseaux) et d'un mode de travail collaboratif nouveau au Conservatoire. Des moyens conséquents sont mobilisés, en fonctionnement, en investissement et en ressources humaines.

Les premiers mois de l'année 2019-2020 constituent une période aux enjeux forts, tant du point de vue artistique que pédagogique ou structurel. Les divers chantiers, quel que soit le degré de technicité, engendrent des conséquences sur l'ensemble des agent-es au sein de l'établissement, témoignant de l'interdépendance des services et des départements entre eux.



Une nouvelle direction

Six mois après le départ du compositeur et chef d'orchestre Bruno Mantovani, qui a occupé ce poste de 2010 à l'été 2019, les équipes accueillent une nouvelle directrice : Émilie Delorme.

« Les premiers mois, j'ai souhaité ouvrir toutes les fenêtres et toutes les portes »

Émilie Delorme

Dès les premières semaines de janvier, Émilie Delorme s'attèle à rencontrer les équipes : « À mon arrivée, ma priorité a été d'appréhender la maison qui est extrêmement riche et complexe, et dont j'avais jusqu'alors une vue qui ne pouvait être que parcellaire. Les premiers mois, j'ai souhaité ouvrir toutes les fenêtres et toutes les portes, pour découvrir le travail souvent discret mais exceptionnel mené dans chaque département. Mon autre priorité a été de prendre connaissance de l'histoire du Conservatoire, et se réapproprier cette matière dans la perspective d'inviter chacune et chacun à prendre part au projet d'avenir commun du Conservatoire. J'ai passé un mois et demi à faire des entretiens avec chaque chef de service ou de département puis avec les équipes. J'ai aussi assisté à la plupart des manifestations publiques jusqu'au confinement, ce qui m'a permis de me plonger dans la vie artistique et pédagogique, ce qui a été d'autant plus précieux que le confinement a interrompu ces rencontres. Quand le confinement a commencé, ces échanges se sont

poursuivis en ligne. Ça m'a permis d'entendre beaucoup de choses. Comme je ne pouvais pas rencontrer les équipes pédagogiques, j'ai initié des cafés Zoom le mercredi à 14h pour tous les enseignants qui le souhaitaient. Ça a été un des plus beaux moments du confinement pour moi. C'étaient des rencontres très fortes, et des gens qui ne se connaissaient pas, issus de disciplines très différentes, ont pu se parler. Des solutions nouvelles ont émergé au cours de ces échanges, par la simple mise en contact d'autres manières de faire, déjà présentes et pourtant incon nues au sein de la maison. »

L'arrivée de la directrice va de pair avec la nomination de Marine Thyss, directrice adjointe, en avril 2020. Un nouveau binôme fait son apparition à la tête de l'établissement, avec une idée claire de la répartition des rôles. Émilie Delorme raconte « J'ai eu l'opportunité de choisir une directrice adjointe, et j'ai fait ce choix dans la perspective d'une complémentarité effective, qui rend la coconstruction des choses féconde, tout en nous accordant sur des valeurs et une vision partagée du travail. Moi, j'arrivais du monde professionnel et Marine de la formation initiale, moi du secteur privé, Marine de la fonction publique, moi avec des compétences artistiques et pédagogiques, Marine avec des compétences juridiques et adminis-

tratives. Je recherchais quelqu'un qui ait une forte expertise en ressources humaines, car l'une des missions qui m'a été confiée est d'accompagner le Conservatoire dans la transition, et cela ne peut se faire sans un soin particulier apporté à cette question. »

Pour Marine Thyss, « la période qui s'ouvre soulève en effet des questions déterminantes en matière de développement durable, mais aussi de prévention des violences sexuelles et sexistes, d'égalité femmes-hommes et de diversité. Les nombreuses questions liées à la santé des étudiants ou des agents, les questions de process qui sont aussi des questions de santé mentale représentent des enjeux considérables pour l'Institution. » et de conclure « Mon métier, c'est l'adéquation entre la mission et les moyens, c'est faire en sorte que chacun ait les moyens de mettre en œuvre ses missions. » Marine Thyss découvre l'établissement au plus fort de la crise, où la question des moyens est justement centrale.

L'arrivée de cette nouvelle direction est vécue par nombre de personnes interrogées comme une opportunité de repenser les usages, comme le raconte Marie Bourdeau, cheffe du service Intérieur : « J'étais dans cette dynamique de changement, et la crise sanitaire ainsi que l'arrivée d'une nouvelle direction ont accéléré ce changement. Cela a permis de requestionner le Conservatoire au regard des enjeux contemporains. »

Cependant, la vacance de poste qui précède l'arrivée de la nouvelle direction a créé des incertitudes et un retard dans les recrutements dépendant de la direction, comme l'illustre la situation du département Écriture, composition et direction d'orchestre qui, en l'absence de chef de département, a été prise en charge par trois enseignants volontaires pour une période initialement prévue de deux mois, et qui dure finalement toute

l'année scolaire. Pour Coralie Fayolle, qui a assuré la direction du département par intérim aux côtés de Jean-Baptiste Courtois et Anthony Girard « Le Conservatoire planifie très en amont ses activités donc on a été très pénalisé par le temps de nomination d'une nouvelle direction. Nous étions dans une espèce de marais sans pouvoir prendre de décision, il y avait beaucoup de postes vacants, la première partie de l'année a été très marquée par cette incertitude ». Au sortir d'une direction par intérim effectuée par Anne-Marie Le Guével, Inspectrice générale des affaires culturelles (IGAC), cette nouvelle direction prend ses fonctions dans un contexte singulier, ainsi que dans un climat social particulièrement tendu, à l'échelle de la société dans son ensemble.



Un contexte social mouvementé

L'automne 2019, outre la transition entre deux directions, se fait le théâtre de mouvements sociaux au-delà des murs de l'établissement, qui ne vont pas sans faire écho à de nouvelles formes d'expression étudiante.

Le mouvement des gilets jaunes, entamé fin 2018, se poursuit chaque samedi. À la réforme de l'assurance chômage du 1^{er} novembre, succède, le 5 décembre, la réforme des retraites, qui provoque de nombreuses manifestations partout en France. Une grève massive et reconductible démarre à la SNCF et la RATP.

À ce contexte social d'ampleur, fait écho une colère étudiante, suite à un événement révélateur de la précarité de certain-es étudiant-es. Le 8 novembre, Anas K., 22 ans, en grande difficulté financière, s'immole par le feu à Lyon afin d'interpeller les pouvoirs publics. Quelques jours plus tard, des centaines d'étudiant-es manifestent à Lyon, Lille ou Paris. Cette mobilisation s'inscrit dans la continuité de celle initiée en début d'année 2019 dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Le besoin d'expression est palpable autour d'une pluralité d'enjeux qui mobilisent la communauté étudiante. Les effets sur le Conservatoire sont de deux natures.

Ils sont tout d'abord directs : la grève des transports empêche l'accès à l'établissement, et pénalise considérablement l'activité. Pascal Bertin, chef du département de musique ancienne, l'explique : « On parle toujours de la pandémie, mais il ne faut pas oublier que le premier événement très compliqué et pour le spectacle et pour nos écoles, ce sont les grandes

grèves de l'automne 2019. On n'est pas encore en période de pandémie mais on est déjà très empêché, parce que les transports sont déjà très perturbés, il est difficile d'accueillir les élèves, les profs et les intervenants extérieurs, on est obligé de reporter des examens parce que l'on n'a pas les ressources humaines suffisantes dans l'établissement pour les mener à bien. Donc déjà cette année scolaire commençait différemment à cause de ça. Les difficultés des transports publics compliquaient la gestion des études. » Et Yan Maresz, professeur de composition dans la classe des nouvelles technologies, d'abonder « On a pas mal souffert pour la simple raison qu'on a eu une succession de complications un peu inhabituelles. Ça a commencé avec les grèves ; pour accéder au Conservatoire, il fallait deux à trois heures pour arriver dans des classes à moitié vides, puis la période des gilets jaunes... ».

Ce contexte social a ainsi impacté une partie des étudiant-es du Conservatoire, dès lors que leur accès à l'établissement a pu s'en voir limité. Madeline Tual, étudiante en DNSP3 en contemporain en témoigne « De manière générale, j'ai été très freinée par les grèves, c'était assez difficile de venir, assez chaotique pour les danseurs à cette période ». Victoria-Rose Roy, étudiante en danse en dernière année de premier cycle ajoute « J'étais en terminale donc je ne pouvais pas suivre tous mes cours, je mettais trois heures pour venir ».

Les grèves touchent également les étudiant-es d'une autre manière, qui deviennent acteurs et actrices et se joignent au mouvement. Pour Jean Hiron, étudiant en formation au CA, « il y a eu un regain d'intérêt pour la chose politique en novembre et décembre, quand la ligne 5 a commencé à faire grève. Un rapprochement s'est noué entre conducteurs et musiciens pour lever des fonds, on allait aux manif avec les conducteurs ». Des débats sont organisés, et le journal *La Crécelle* est créé pour offrir une tribune à cette parole étudiante. Pour Jules Cavalié, étudiant en histoire, en esthétique et en analyse, ces événements ont profondément nourri la vie étudiante « Il se passait quelque chose qui ressemblait à une vie d'école, où l'on n'est pas juste là pour aller apprendre des choses et pour passer des examens, pour vérifier qu'on a bien appris, mais un lieu où l'ensemble des étudiants peut faire corps, où les disciplines ou les spécialités des uns et des autres ne sont plus la seule chose qui compte. » Le 19 janvier se tient une soirée de soutien au profit de la caisse de grève des travailleurs de la ligne 5 du métro au Théâtre le Vent se Lève. Clément Carpentier, Responsable du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines, raconte : « Une frange des étudiants s'était mobilisée sur un certain nombre de questions, et cela avait amorcé une sorte de vie syndicale de cet espace de liberté permis également par l'attente d'une nouvelle direction. *La Crécelle* est tout à fait liée à ce moment des grèves ».

Si ces mouvements sociaux ne reflètent pas l'entière des points de vue qui émaillent la communauté étudiante, ils révèlent le besoin de prendre part au débat pour une partie des étudiant-es. Dans les semaines qui précèdent la crise, les événements ne manquent pas, qui rappellent ce même besoin naissant de faire corps, comme en témoigne Denis Vautrin, chef du département FSMS « Avant la crise, on avait vécu la fameuse journée portes ouvertes de notre département, on avait commencé extrêmement positivement avec une comédie musicale montée avec des élèves danseurs, chanteurs. C'est comme ça qu'on a commencé l'année, dans un projet totalement collectif. Je nous entends encore dire, collés les uns aux autres " Ce que c'est génial de travailler tous ensemble ! ", c'était le point de départ d'une année qui s'est avérée différente de ce que l'on imaginait alors. »

Anne Le Bozec, professeure d'accompagnement vocal, raconte : « Dans le contexte de grève, j'ai pu prendre la mesure du courage, de la ténacité, de l'intelligence déployés pour surmonter les difficultés de déplacement, qui se sont avérées si nécessaires par la suite. En décembre 2019, nous avons accueilli Harmut Höll, pianiste et professeur d'accompagnement du Lied à l'école de musique de Karlsruhe pour une masterclass, lors de laquelle les étudiants ont pu se constituer de merveilleux souvenirs, qui les ont aussi soutenus lors du confinement. »



La Scala di Seta de Gioachino Rossini - 11 mars 2020
Livret de Giuseppe Maria Foppa / Marco Guidarini, Direction musicale / Dominique Bouteil, Présentation / Orchestre du Conservatoire de Paris / Ludovic Lagarde assisté de Céline Gaudier, Mise en scène / Antoine Vasseur, Scénographie / Marie La Rocca assistée de Clémence Dellié (Artiste Jeune Théâtre National), Costumes / Sébastien Michaud, Lumières
Le confinement intervient pendant la production et contraint l'annulation des dernières représentations de La Scala di Seta.

À ces éléments de contexte global, s'ajoutent les multiples dimensions de trajectoires personnelles des acteurs et des actrices d'un établissement vivant qui, pour certains, prenaient leurs fonctions en 2019-2020. Alexis Ling, chef du service audiovisuel, témoigne en ce sens : « Le premier évènement qui m'ait marqué en cette année 2020, c'est le recrutement puis la prise de poste au Conservatoire. Dès le début, tout a été très vite, ça a été une immersion dans de nombreux domaines, il y avait des projets à foison. Pour ma première journée, j'étais en réunion avec 25 personnes pour faire des auditions afin de choisir le nouveau système de planification. Ça m'a permis de tout de suite entrer dans le bain. » Il en a été de même pour Pierre-Alain Braye-Weppe, enseignant en Polyphonies des XV^e-XVII^e siècles (cycle supérieur d'écriture) « Le fait marquant c'est que j'effectuais un

interim dans cette classe qui existe depuis 30 ans. Il a fallu s'inscrire dans son héritage tout en donnant une nouvelle impulsion. » Il n'en a pas été autrement pour les étudiantes et étudiants qui découvrirent le Conservatoire en cette année hors norme « *C'était la première année pour moi au CNSMDP, c'était quand même une belle découverte, on a eu la chance de découvrir l'établissement jusqu'en mars, de faire connaissance avec la promotion, et de rencontrer les musiciens. »* relate Julie Bador, étudiante en FSMS. Pour Thomas Lacôte, enseignant d'Analyse musicale B et Écriture XX-XXI^e siècles (cycle supérieur d'écriture), cette nouveauté est consubstantielle à chaque rentrée « *chaque début d'année est un moment particulier car, sauf cas rare, mes classes se renouvellent entièrement chaque année : c'est donc repartir sur des bases nouvelles. »*

Hommage à Florence Badol-Bertrand



Musicologue, hautboïste et enseignante au CNSMDP, Florence Badol-Bertrand s'est éteinte le 26 décembre dernier. C'est une immense tristesse pour toute la communauté musicale et pour le Conservatoire de Paris en particulier.

Professeure d'histoire de la musique unanimement reconnue, elle a formé des générations de musicologues et marqué le monde de la musique. Admise au Conservatoire en 1984, elle avait étudié l'histoire de la musique et l'esthétique. Elle est devenue professeure en 1993.

Comme l'écrit très justement le musicologue Denis Morrier, enseignant au CNSMDP, dans l'hommage qu'il lui a rendu dans les pages de la revue Diapason, « c'est Mozart qui est au cœur vibrant de ses recherches, comme en témoignent notamment un livre-disque somptueux sur le Requiem (HM) et un touchant Mozart ou la vie (Séguier) : deux œuvres aussi érudites qu'accessibles au mélomane. Titulaire depuis 1987 du premier CA de Culture musicale, elle enseignait au Conservatoire de Saint-Étienne ainsi qu'au CNSM de Paris, transmettant avec une inépuisable générosité son amour de la musique et de son histoire. »

À l'instar d'Alexis Ling, Pierre-Alain Braye-Weppe ou Julie Bador, de nombreux visages ont rejoint le Conservatoire en cette année 2019-2020, contribuant à l'effervescence d'une Institution qui n'a pas attendu la crise pour être en mouvement. Au mois de mars 2020, c'est donc dans un contexte de pleine ébullition qu'interviennent les annonces présidentielles.

Une crise sanitaire, économique et de sens

La peur de la maladie, pour soi et pour ses proches

Lorsque le président prend la parole le 13 mars 2020, les effets du Covid sont encore mal connus. Très rapidement, certains services déplorent des agent-es malades, et doivent s'organiser pour pallier l'absence et la crainte de la maladie. Marie Bourdeau, suite à l'annonce d'un nouveau collègue malade « *Un nouveau cas de Covid dans l'équipe. On s'y est habitué, mais c'est toujours compliqué de se retrouver du jour au lendemain avec des agents isolés, ça fait partie de notre quotidien maintenant, mais ça demande toute une organisation.* » Certain-es agent-es malades ont beaucoup occupé les esprits dans les premiers mois de la crise, faisant naître des mobilisations spontanées et des échanges nourris, pour s'allier face à l'incertitude que crée la maladie.

Du côté des étudiant-es, l'inquiétude est aussi bien présente. Gabriele Slizyte, étudiante en 4^e année en musicologue, en témoigne : « *Je n'étais pas confinée chez moi, il y a eu le choc de partir sans savoir quand je pourrais rentrer. Ma mère vit toute seule en Lituanie. Savoir que je ne pouvais pas rentrer chez moi, et que si quelque chose lui arrivait, je ne pourrais rien faire c'était angoissant. Ne pas pouvoir rentrer chez soi était très difficile.* » Brendan Champeaux, étudiant en composition, ajoute « *Le fait d'être seul, de manquer de cadre, cela crée beaucoup d'incertitudes, et parfois d'angoisses.* » Liouba Bouscant, cheffe du département de musicologie et analyse, abonde « *Les délégués nous ont exprimé que les étudiants et étudiantes avaient peur du virus, pour eux, et surtout pour leurs proches* ». Et pour cause, comme dans des milliers de familles, parmi les étudiant-es, certain-es ont perdu des proches de la maladie, comme le déplore Nadine Pierre, enseignante de didactique du violoncelle au département de pédagogie.

La crise révélatrice et accélératrice d'inégalités

Le confinement auquel la crise sanitaire a donné lieu a plongé une grande partie de la population étudiante dans la précarité, comme en témoigne l'enquête initiée par FUSE (Fédération des usagers du spectacle enseigné) et menée conjointement avec l'Anescas (Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique) et l'Anedem (Association nationale pour les étudiants danseurs et musiciens) pendant la période du 18 avril au 15 mai 2020. Selon cette étude, « *33% des répondants déclarent avoir besoin d'aide, d'abord pour pallier leurs difficultés financières (69% d'entre eux) pour leurs besoins de première nécessité (loyer, alimentation, lessives...). En second lieu, ils invoquent un besoin d'aide matérielle (34% de ceux qui ont besoin d'aide) principalement en équipement informatique (ordinateur, son/vidéo, accès Internet, impressions...). Beaucoup témoignent de leurs difficultés par exemple pour payer les assurances de leurs instruments ou rembourser des prêts souscrits pour l'achat d'instruments ou de matériel professionnel.*

La forte proportion de répondants faisant face à des difficultés financières est à mettre en relation avec une perte de revenus évaluée en moyenne à 31%. Mais 1 répondant sur 5 estime avoir perdu plus de 60% de ses revenus. »

Il n'en va pas autrement au Conservatoire, comme en témoigne Gabriele Slizyte « *Une des choses les plus difficiles à vivre pendant cette période a été la perte totale des revenus. Je travaille comme interprète et professeure, je donne des cours de violon à domicile. Étant étudiante, je n'ai pas le statut d'intermittente, et certains mois, je me suis retrouvée avec zéro euro pour vivre.* » Tous-tes les étudiant-es ne sont cependant pas égaux face à ces difficultés. Au sein des études chorégraphiques, comme en témoigne Cédric Andrieux, « *Les étudiant-es ont été exposé-es à la précarité de manière plus indirecte que les musiciens qui sont plus âgés et donc plus autonomes financièrement. On est sur un public de 14 à 18 ans qui est beaucoup rattaché au foyer familial et qui a été un peu épargné par rapport*

aux mesures qui ont été prises. On était à 7% de boursiers, et on est passé à 30% de bénéficiaires de bourses d'urgence ». De la même manière, si certain-es étudiant-es ont pu rentrer chez elles ou chez eux retrouver leurs familles, d'autres ont été contraint-es à l'isolement dans des espaces exigus. Pauline Amar, étudiante en écriture supérieure et analyse supérieure, raconte « Si la plupart des gens autour de moi étaient dans de bonnes conditions, j'ai un camarade qui était seul dans une petite chambre, en proie à de vraies difficultés matérielles, sans piano, ce qui est très difficile pour continuer à suivre. »

En effet, outre les difficultés financières, l'accès au matériel a représenté l'une des plus grandes difficultés exprimées pour les étudiant-es. Yan Maresz en fait le constat « *le cœur de notre sujet se travaille dans un studio avec un matériel que vous avez au Conservatoire. Confiné, on se retrouve avec ce que l'on a chez soi, et pour certains élèves pas grand chose. On en a été réduit à écouter des choses envoyées par mail, ce n'est pas l'idéal pour une discipline qui fait appel à un matériel in situ* ». Le constat est le même pour Pierre-Alain Braye-Weppe : « *Une étudiante coréenne dont les parents étaient malades a dû reprendre un travail pour aider sa famille, et a repris dès que ça été possible. Un autre élève, également coréen, n'avait pas de piano, il a été donc obligé de louer un studio pour pouvoir travailler. Je m'en suis rendu compte pendant un cours en FaceTime, et que je m'étonnais d'entendre de la musique "chez lui" : ce n'était pas sa famille, mais les musiciens avec qui travaillait à côté de lui. C'est alors que j'ai compris les efforts qu'il avait dû déployer pour tenir le rythme, sans rien laisser paraître. Avec le décalage horaire, c'était assez étonnant de le savoir si loin. Il a très bien travaillé. Quand d'autres ont pu bénéficier de conditions idéales, le piano, le scanner, la bonne connexion internet, la grand mère qui fait à manger, des conditions optimum pour l'écriture.* »

Thomas Lacôte résume la situation en ces termes « *Les vies de chacun ont été mises sur le devant de la scène, laissant apparaître les difficultés, untel qui vit dans un logement trop petit, untel qui doit travailler en première ligne et donc inévitablement attrape le Covid. Cet aspect là, du point de vue de mon travail pédagogique, a été le plus frappant. Les inégalités économiques, sociales deviennent visibles, là où la relation à cette diversité de milieux d'origine et de provenances qui existe dans l'enseignement musical peut être – de manière illusoire – moins présente. Ces aspects, qui pourraient être laissés de côté au moins dans le cadre de notre travail au Conservatoire, à distance en revanche, ces inégalités se sont révélées d'une manière qui ne peut pas laisser indifférent. Je pense au cas particulier d'une élève chinoise qui s'est employée de toutes ses forces à poursuivre, et qui a dû au bout du compte interrompre sa scolarité au Conservatoire, il y a un destin qui s'en trouve irrémédiablement bouleversé.* »

Du côté des études chorégraphiques, les conditions matérielles sont également déterminantes, comme l'explique Nolwenn Daniel, enseignante en danse classique 1^{er} cycle supérieur « *Le plus difficile pour la danse, ça a été de travailler dans 4 mètres carrés. Il fallait essayer de garder les corps en forme. La danse, c'est quand même le mouvement. Alors comment faire dans 4 mètres carrés ?* ». Et de poursuivre « *Pour les filles, il y eu un gros souci d'arrivage de pointes. Des filles qui n'avaient plus de pointes, qui devaient danser sur du carrelage au début, ou des parquets glissants ont dû commander du lino et une barre sur internet, elle ont fait preuve d'une créativité remarquable* ». Ces conditions difficiles ont pu aller jusqu'à susciter un risque d'accident à domicile, ou à leur retour au Conservatoire « *Inévitablement, des blessures de reprise sont arrivées. Des enfants qui sautent très peu pendant 4 mois ont pu souffrir de périostites. Même si elles avaient de la préparation physique, tout a été fait au maximum, ça n'aurait pas pu être mieux encadré, mais rien ne remplace une présence en cours.* » Victoria-Rose Roy abonde « *Ça a été compliqué pour certains de retourner chez leurs parents, dans leur famille. Quand on a l'habitude de vivre seul depuis son arrivée à l'internat à 13 ou 14 ans, il faut négocier avec les familles, les petits frères et sœurs, trouver un espace pour danser. Il y en a qui dansaient*



**Italo Rizzo :
La Villette sans
le Conservatoire**

dans leur chambre, qui n'avaient pas de revêtement, c'est très compliqué pour les pointes, on peut se faire mal. En contemporain, sauter sur un sol pas adapté, c'est même dangereux. Il y avait une fille dans ma classe qui sautait dans un camping. Mais on voulait tous danser, donc a fait avec ou sans revêtement ».

Si les difficultés matérielles et économiques concernent en premier lieu les étudiant-es, elles n'épargnent pas leurs aînés. Anne Rolland, responsable de formation, le souligne pour ce qui concerne les agent-es : « *En mars 2020, les personnels administratifs étaient beaucoup moins dotés en ordinateurs portables professionnels qu'aujourd'hui ; en outre, l'enseignement à distance en était encore à ses balbutiements. C'est la raison pour laquelle le plan de formation en distanciel mis en place à l'intention des agents du Conservatoire en 2020 a été beaucoup plus suivi par les enseignants, qui étaient déjà familiarisés avec ce genre de démarche du fait de leur*

« En tant que responsable de l'accueil du public, je coordonne une équipe d'accueil que je sélectionne et que je forme, dans le cadre d'un contrat de prestation de service avec la société Villette Emploi. Je suis par ailleurs guide conférencier à mon compte. Avec le premier confinement, mes deux emplois se sont arrêtés net, étant tous deux en rapport avec le public. Cela fait six ans que je travaille au Conservatoire et c'est l'une des plus belles expériences de ma vie. C'est une ruche extraordinaire, et une véritable tour de Babel, où l'on parle toutes les langues. Je vois jouer ces élèves sur scène avec une passion et un professionnalisme incroyables, tout en étant agréables et très humbles. Les représentations sont gratuites, et des personnes de tous univers viennent écouter, beaucoup de gens du quartier qui n'auraient pas les moyens d'aller au concert autrement, mais aussi des amoureux de musique qui traversent tout Paris et des étudiants qui viennent écouter leur amis. Une fois tous les quinze jours, nous accueillons aussi des néomigrants, en partenariat avec l'association Aurore. Travailler au Conservatoire me manque beaucoup et je ne suis pas le seul ! Je garde un lien étroit avec certaines personnes du quartier qui viennent très souvent, une relation s'est forgée dans le temps, et elles me demandent souvent quand le Conservatoire rouvrira ses portes. C'est pour elles un havre de paix, dans ce quartier très dense démographiquement ou il n'y a pas de cinéma, peu de théâtres, l'un des seuls lieux où il est possible d'écouter de la musique d'un tel niveau gratuitement. »

activité professionnelle. Cependant, dès la fin de l'année 2020 la situation s'est rééquilibrée de façon tangible.». Nolwenn Daniel de conclure : « *Malgré tout, je pense que c'est anxiogène pour les jeunes mais qu'ils ont une capacité de rebond très forte, qui va de pair avec le fait d'avoir toute la vie devant eux. Il y a une énergie qui est quand même là. Bizarrement, c'est plus dur pour les professionnels – pas pour tous, mais il y en a qui sont entre deux contrats, il faut payer pour s'entraîner, c'est extrêmement difficile de reporter le retour au travail, et ne jamais aller en scène parce que c'est une chose à laquelle ils ont touché, c'est une rupture par rapport à leur manière de vivre alors que nos jeunes danseurs ne sont pas encore vraiment là-dedans. C'était de la projection et ça l'est resté. J'ai eu beaucoup de chance d'être dans l'enseignement c'est là où l'on restait encore efficace, on avait l'impression d'être encore utile, comme dans les écoles. Moi, je n'ai pas senti d'abattement cette année. Finalement, on a eu beaucoup de chance.* »



Ni s'entendre, ni se toucher : la perte de sens

Outre les inquiétudes liées à la santé et l'irruption d'inégalités économiques et matérielles, la crise sanitaire a provoqué une brutale perte de sens, dans un contexte de menace du geste artistique et de son adresse. De mars à juin 2020, l'ensemble des représentations prévues ont été annulées suite aux consignes gouvernementales, empêchant toute production devant un public. Bénédicte Affholder-Tchamitchian, cheffe du service production et apprentissage de la scène, en explique la portée : « Pour les équipes du service production et apprentissage de la scène, dont les missions dépendent directement des productions, cette période n'a pas été facile à vivre, le sens même de leur

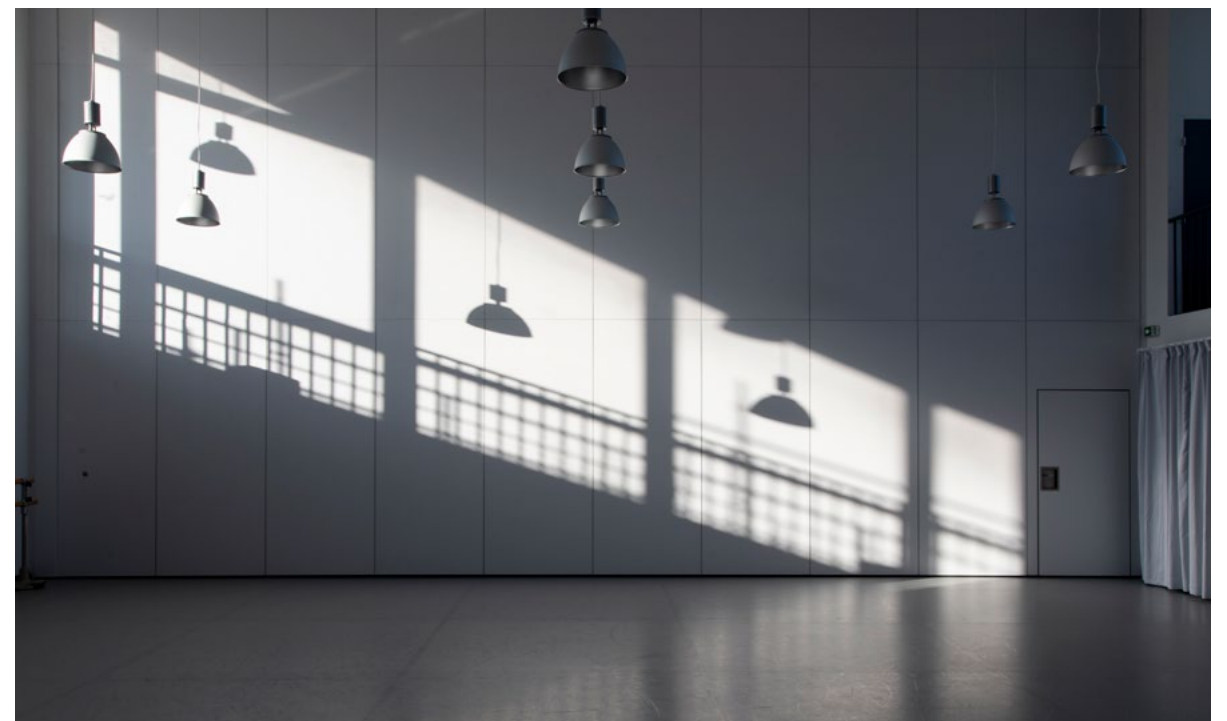
travail ayant été provisoirement suspendu. Cette suspension a néanmoins permis de réaliser d'autres types de missions, qu'une activité « normale » ne permet pas de faire, faute de temps. Le parc instrumental a pu s'organiser rapidement afin de mettre à disposition des instruments pour les étudiants. La gestion de toutes les annulations de représentations, que ce soit au sein du Conservatoire ou chez nos partenaires a nécessité un important travail, puis il a fallu ensuite repenser, en lien avec les chefs de départements, entièrement les programmations afin que les mesures de distanciation puissent être respectées. Ce qui nous a amené à annuler nombre de productions,

ne pouvant être maintenues, au risque de perdre leur sens pédagogiquement et artistiquement, et à réviser nombre de programmes. ».

Claire Puzenat, adjointe à la cheffe du même service, en témoigne « sur 368 représentations prévues en 2019-2020, 104 ont été annulées ou reportées entre mars et juin, les sessions d'orchestre ont été particulièrement impactées. Sur 43 sessions prévues, 18 ont été annulées dont la majorité concernait l'Orchestre des lauréats du Conservatoire. La pratique d'ensemble en a pris un coup ». Pascal Bertin ajoute : « Toute cette partie du jouer ensemble on l'a perdue, c'est une catastrophe. » Pour Alizé Léhon, étudiante en direction d'orchestre en 2^e année, le fait que les orchestres n'aient pas pu répéter a constitué une dif-

ficulté majeure « Beaucoup de sessions d'orchestre ont été annulées. Or, l'orchestre, c'est notre instrument, c'est là qu'on peut avancer. »

Mais la difficulté ne touche pas que le collectif, loin s'en faut. Pour Yannaël Pasquier, chef du département Écriture, composition et direction d'orchestre : « Certains étudiants n'ont pu entendre leurs travaux de fin d'année comme en écriture et en orchestration, nous n'avons pas pu tout reporter, nous avons dû faire des choix. » Ainsi, même dans un département dont les étudiant·es ne sont pas en direct avec le public, le fait de ne pouvoir s'entendre a profondément marqué. Pour Coralie Fayolle, qui a assuré la direction du département par intérim « Contrairement aux autres départements, nous n'avons pas vraiment de



rapport avec le public, on a moins pâti de l'absence de récital, de concert », et Jean-Baptiste Courtois, qui a assuré l'intérim à ses côtés d'ajouter, « mais ils n'ont pas pu enregistrer leurs travaux, c'était une année très aride de ce point de vue là, une année sans son ». Pierre-Alain Braye-Weppe ajoute « Ces moments ont manqué, les étudiants ont composé des belles œuvres à distance, mais il n'ont pas entendu leur travail autrement que dans leur tête et la seule personne qui a eu la possibilité de les examiner, c'était moi. C'est l'aboutissement de leur année que l'on leur a enlevé et en plus il y a des belles choses que l'on a très envie d'entendre et de voir enregistrées ».

Les contraintes sanitaires posent en effet des problèmes matériels mais aussi symboliques. Pour Cédric Andrieux, « cette crise est particulièrement violente pour la danse, pour un art qui se constitue de toucher, d'entremêlements de corps, d'entremêlements de sueur. Si l'on s'en était tenu aux préconisations, c'était un art qui dans sa grande majorité mourrait tout de suite, et ça c'est très violent. Je pense que l'on ne mesure pas encore complètement à quel point pour la danse dans beaucoup de ses formes, à part le solo, c'est dévastateur. »

La crise a également engendré l'annulation de temps forts dans la vie scolaire, et le sentiment de rendez-vous manqués pour les étudiant-es. Pour Pascal Bertin, « La grande déception de l'année dernière c'est lorsque fin mai, après de nombreuses tentatives, on est obligé de se rendre à l'évidence qu'on ne pourra pas organiser les récitals et que donc les choses se passent au contrôle continu. » Clément Carpentier abonde « Les récitals de

fin de 1^{er} et de 2^e cycle constituent des moments très importants, surtout au niveau master, puisque ce moment signe l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes, qui sont entièrement libres de le construire. Les annuler a été une épreuve douloureuse même si elle est symbolique. » Quelles que soient leurs disciplines, les étudiant-es expriment un profond désarroi face à l'annulation des temps forts et, plus largement, des moments de rencontre avec les publics. Pour Victoria-Rose



Roy, « Cela a été dur de ne pas pouvoir partager ce moment si important qui clôture la formation avec sa famille, ses amis et ses camarades, car tout s'est fait à distance sous une autre forme. C'était difficile pour les élèves de dernière année, car le certificat d'interprétation est l'un des objectifs à atteindre quand on rentre au conservatoire. C'est un moment où l'on peut monter sur scène et montrer tout ce que l'on a appris ici et être privé de cette expérience, ça a été douloureux pour eux. » Benjamin Christ, étudiant en master 2 de clarinette ancienne abonde : « L'une des choses les plus ardues à gérer c'était la lassitude. Cette question de « Pourquoi on bosse ? » De toute façon, il n'y a pas de concert. Ça, c'était un peu compliqué à gérer, d'attendre que ça reprenne pour avancer. »

Dans de nombreux cas de figure, jouer est compromis. Et quand jouer est possible, les modalités interrogent encore, en premier lieu la question du masque, impossible pour certains (Benjamin Christ « Je ne peux pas jouer avec un

masque »...), et épineuse pour ceux qui s'y astreignent (... « les claviéristes ne peuvent pas voir leurs mains »). Nolwenn Daniel en craint les conséquences pour les danseuses et les danseurs : « Quand on va enlever le masque, ça va être difficile. Les crispations au niveau des visages, on ne les voit pas, on ne peut donc pas les corriger. On perd la présence, la luminosité du visage sur scène et il reste cette interrogation : l'expression passe par le corps mais aussi beaucoup par le visage. Si le port du masque vient à durer trop longtemps, il va y avoir un travail énorme à mener avec les élèves qui auront dansé deux ans avec des masques, parce que souvent il y a des crispations de mâchoires que l'on ne voit plus, et c'est encore plus le cas étant donné que l'on a du mal à respirer ».

La crise inédite, si elle inquiète en premier lieu du point de vue sanitaire, donne lieu à des interrogations d'ordre économique, matériel ou symbolique, qui imposent des réponses immédiates.

« Les étudiants ont composé des belles œuvres à distance, mais il n'ont pas entendu leur travail autrement que dans leur tête. »

Pierre-Alain Braye-Weppe

Agir face à l'urgence

L'une des richesses du Conservatoire, à savoir le foisonnement des cursus possibles, s'avère dans la contexte de la crise une dimension essentielle. Au sein de cette communauté de deux cents agent-es, quatre cents enseignant-es et mille quatre cents étudiant-es, les pratiques sont hétérogènes, et répondent à des réalités distinctes.

« Ça m'a marqué, cette bienveillance qui était possible au Conservatoire (...), cette solidarité si forte, cette volonté de ne lâcher personne ».

Alexis Ling

Du point de vue de la représentation étudiante, si certains départements avaient recours à des représentant-es, cela ne faisait pas l'objet d'un cadre homogène partagé à l'échelle du Conservatoire. Aussi, par exemple, le département des études chorégraphiques avait installé la notion de délégués préalablement à la crise (Cédric Andrieux « *Lorsque je suis arrivé à la tête de la direction des études chorégraphiques, la question de la communication était clé, il y avait cette urgence de structurer un dialogue par le biais de la représentation étudiante* »). Cette démarche de dialogue, si elle existait au sein des différents départements, ne faisait pas l'objet d'une structuration officielle (Yannaël Pasquier : « *Il y avait avant la crise des délégués élus mais c'était très interne, à la manière de délégués de classe informels.* »).

Concernant les usages face au numérique, les contrastes sont également notables, tant du point de vue des départements que des services. Pour Pascal Bertin « *L'arrivée de jeunes chefs de départements beaucoup plus forts que les anciens sur les questions informatiques a apporté quelque chose dans la gestion des outils et le travail de développement qu'on nous imposait.* » et de poursuivre « *C'est au prix de difficultés pour les agents et en particulier pour les*

plus anciens ou pour ceux qui ont eu le moins de formation scolaire, de se frotter à des outils qui peuvent être impressionnants. Quand vous êtes habitué à travailler sur un outil que vous maîtrisez, qu'on vous en propose trois nouveaux : Oasis, Diese et Office 365 et que ces trois là sont interconnectés, c'est assez stressant pour des employés qui ne sont pas rompus à l'informatique. » Par la nature même des disciplines enfin, la compatibilité avec la distance varie. Les enseignements sont hétérogènes, et appellent des solutions différentes. Jean-Baptiste Courtois en témoigne : « *Les réponses sont très différentes en fonction de la matière qu'on enseigne. L'enseignement à distance dans des matières très théoriques peut se concevoir, c'est très différent selon que l'on enseigne dans une matière qui traite d'apprentissage ou de choses où l'on a déjà une certaine pratique et une autonomie avérée.* » Pierre-Alain Braye-Weppe va dans le même sens « *Une chose qui ne fonctionne pas, c'est de montrer uniquement le résultat fini, il faut accompagner et guider le geste et la pensée. À distance, un menuisier ne peut pas vous dire " ton rabot, si tu le penches un peu, tu vas mieux t'en sortir " ».* Plutôt que le rabot, Jean-Baptiste Courtois cite le burin « *Notre enseignement est du type du compagnonnage. On tient la main d'un apprenti et à distance ce n'est pas possible. On ne peut pas être assez précis, assez directif. Imaginez un atelier de gravure où vous tenez la main de l'élève qui tient le burin. Il doit entendre à l'intérieur de sa tête. On touche à des choses qui ne sont pas concrètes. À distance c'est extrêmement compliqué* ». Si les cours théoriques peuvent s'adapter à la distance (Yan Maresz « *pour tout ce qui est aspect théorique, on s'en sort à peu près* », quand l'enseignement nécessite d'accompagner le geste, la gageure semble impossible.

Cette diversité de relations aux étudiant-es, d'usages du numérique et de nature des enseignements et de relations est notable lorsque survient la crise, et rend d'autant plus sensibles les réponses à large échelle possibles dans l'urgence.

Des réalités diverses

Nombre de personnes interrogées au sein du Conservatoire ont témoigné de la diversité des pratiques dans l'Institution d'un département à l'autre, et ce, à plusieurs égards.

Mesures immédiates : continuité et solidarité comme maître mots

Clément Carpentier garde en mémoire la rapidité avec laquelle le Conservatoire a réagi suite aux annonces du 13 mars 2020 : « *Ce qui me surprend a posteriori c'est la rapidité avec laquelle on a géré la chose. Dans mon département de plus de 600 élèves, l'activité pédagogique à distance a été installée très rapidement* ». Alexis Ling garde le même souvenir de ces quelques jours : « *Ce qui m'a vraiment marqué, c'est la volonté de soutien et l'effort qui a été fait pour soutenir les étudiants de*

la part d'Émilie Delorme, pour faire en sorte que les enseignements puissent se poursuivre de la meilleure façon possible. Dès le lundi il y a eu des cours. Je pense notamment aux métiers du son, où je suis enseignant. Il y a tout de suite eu une continuité d'activité. Ça m'a marqué, à aucun moment les étudiants n'ont été lâchés dans la nature. » Et Clément Carpentier, comme de nombreuses personnes interrogées, de témoigner à son tour de la rapidité d'action exceptionnelle du Conservatoire « *Je crois que*

La Fondation Meyer, un soutien déterminant

Suite aux annonces présidentielles du 13 mars, la première bourse d'aide d'urgence était versée le 19 mars par la Fondation Meyer. Face à l'ampleur des besoins, et en attendant de pouvoir lever des fonds d'urgence complémentaires, le fonds d'urgence Meyer initialement prévu de 25300 € a été abondé de 9489 € issus d'autres actions non réalisées en 2019 ou annulées sur 2020 du fait de la situation. Ce sont au total 46 étudiant-es (contre 18 en 2019) qui ont pu être aidés quasiment en temps réel, ce qui fut une chance exceptionnelle permise uniquement grâce à la confiance accordée au Conservatoire par la

Fondation Meyer, la disponibilité et la souplesse d'utilisation des fonds qui lui sont autorisées. Les bourses d'urgence ont apporté un soutien aux artistes les plus fragilisés dans leur vie au quotidien (aide au paiement du loyer, charges et alimentation ; aide aux frais médicaux) ou auprès de ceux qui sont dans l'incapacité matérielle de maintenir une continuité pédagogique (aide à l'équipement instrumental ou numérique ; entretien impérieux des instruments), garante également d'un équilibre psychologique et du maintien d'un lien social pour les plus isolés.

l'on a fait au mieux, on a réagi extrêmement vite. Le vendredi midi, il y avait déjà une première information communiquée. Vendredi soir, on communiquait sur la mise en œuvre et comment ça allait se passer pour les prochaines semaines. Dès le lundi, tout le monde savait ce qu'il avait à faire. » Nadine Pierre abonde « *C'était une situation d'urgence dans laquelle tout le monde a donné le maximum de lui-même avec beaucoup de solidarité et d'empathie. J'ai été émerveillée par ça. Tout le monde a fait des efforts, que ce soit les professeurs, les élèves ou l'institution dans son ensemble.* »

En effet, dès les premiers jours de confinement, les équipes se mobilisent pour maintenir la continuité pédagogique, et apporter des réponses concrètes et inédites aux difficultés matérielles des étudiant-es. Un message général d'information hebdomadaire est envoyé par la directrice à l'ensemble des étudiant-es, agent-es et enseignant-es du Conservatoire pendant tout le premier confinement. L'aide prend en premier lieu la forme de prêt de matériel, d'instruments ou de livres. Cécile Grand, responsable de la médiathèque et des archives, relate « *Le vendredi 13 mars dans la soirée, la médiathèque et les archives ferment leurs portes au public après un véri-*

Mécénat Musical Société Générale

« Depuis plus de trente ans, Mécénat Musical Société Générale soutient les acteurs du secteur de la musique classique. Dès le début de l'association en 1987, elle porte une attention toute particulière à l'insertion professionnelle des jeunes musicien.nes en accordant des bourses au projets auprès des étudiants du CNSMD qui sont dans les dernières années de leur cursus. Ainsi, plus de 1500 bourses ont été attribuées aux Conservatoires nationaux supérieurs de Musique et de Danse de Paris et de Lyon. Depuis, une relation de partenariat et de confiance s'est installée entre MMSG et les conservatoires. De nombreux musicien.nes issu.es de ces établissements prestigieux, qui ont pu bénéficier d'une bourse, se produisent aujourd'hui sur les scènes nationales et internationales.

Agir pour les jeunes générations au moment de leur entrée dans la vie professionnelle est pour MMSG un pilier déterminant dans sa politique, donner la possibilité d'acquérir les instruments nécessaires, mais également financer les participations à des concours ou des masterclasses est un élément indispensable pour que les musicien.nes puissent démarrer dans leur vie professionnelle. Lorsque la crise du Covid a commencé, Mécénat Musical Société Générale a détecté que ces jeunes générations seraient les plus exposées. Le but a été d'éviter que cette génération d'artistes ne soit découragée par la crise avec les difficultés économiques et le manque de perspectives, comme d'autres ont pu l'être durant les pages les plus sombres de l'Histoire. Le monde a besoin d'artistes. »

table marathon de prêt de documents. » Ce jour-là, 1276 documents ont été prêtés, contre 200 documents prêtés par jour maximum en temps normal. Alexis Ling raconte la manière dont le service audiovisuel s'est mobilisé : « *On a mis en place au débotté des prêts de matériel pour les étudiants FSMS : des licences de logiciel de montage, de mixage, des claviers midi... On a fait en sorte qu'ils puissent travailler à distance depuis leur domicile. Le dimanche 15 mars, cela représente 25 sorties de matériel, on a été assez réactifs.* » Du côté des étudiant-es, François Longo, étudiant en deuxième

année de FSMS exprime sa reconnaissance « *Au premier confinement, pour qu'on puisse travailler efficacement chez nous, Denis nous a permis de récupérer du matériel et des clés avec une licence pour faire nos travaux de son et de mixage. Denis a fait en sorte de mettre tout ça en place très rapidement, les messages sont allés très vite et l'organisation s'est faite sans souci.* » Julien Dubois raconte également qu'une cinquantaine d'instruments ont été prêtés dès cette fin de semaine de mars « *On a changé notre fonctionnement en assouplissant les règles d'attribution des instruments,*

on a notamment ouvert le parc en urgence pour le prêt à domicile, ce qui a permis aux étudiants de récupérer des instruments » mais aussi au long du confinement, à la faveur de passages sur le site désert « J'ai fait deux allers retours pour mettre des instruments à disposition au PC Sécurité. On avait mis des synthés à disposition et j'avais effectué une visite des instruments sensibles pour vérifier qu'il n'y avait pas de catastrophes. C'était complètement déserté, ça a concerné 3 à 4 instruments à chaque fois, 2 flûtes piccolo, 2 ou 3 synthés. J'en avais profité pour récupérer des instruments déposés par les élèves au PC sécurité. »

Dès les premiers jours qui suivent les annonces, le Conservatoire déploie également des bourses d'urgence pour les étudiant·es, avec le concours de partenaires et mécènes particulièrement réactifs. Coralie Fayolle raconte « Ce qui a été vraiment efficace, c'est l'implication de la directrice et l'attribution de bourses. Beaucoup d'échanges ont eu lieu entre professeurs et élèves pour localiser les élèves plus en difficulté que d'autres ». Anne Leclercq, Responsable Mécénat et partenariats, a joué un rôle actif dans ce cadre « En 2020, le Conservatoire a bénéficié de l'élan de générosité et de forts témoignages d'attachement de nombreux donateurs et donatrices, mécènes et partenaires pour le soutenir dans la réalisation de ses projets pédagogiques

et la réussite du parcours de ses étudiants et étudiantes. Dès le lundi 16 mars 2020, 1^{er} jour de confinement national, le Conservatoire a mis en œuvre un plan d'actions et d'aides en faveur des étudiants les plus vulnérables. Il s'est agi de pouvoir intervenir avec rapidité auprès des étudiants les plus fragilisés, pour des raisons économiques (pertes des emplois), des raisons d'isolement (notamment pour les étudiants étrangers n'ayant pas les moyens de regagner leur pays), des raisons de santé ou des difficultés psychologiques. À ces aides de vie, se sont rapidement ajoutées des aides liées à la continuité pédagogique : soutien à l'équipement, numérique notamment. Il n'aurait pas été possible de conduire ce plan de soutien d'urgence avec autant d'ambitions sans la mobilisation immédiate et déterminante de nos mécènes : Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique, Mécénat Musical Société Générale, Van Cleef & Arpels, Sylff Association, Fondation de France, Fondation L'Or du Rhin, Fondation Cléo Thiberge Edrom ; ainsi que des particuliers, le Fonds de Tarrazi et le Fonds Kriegelstein. Grâce à cette solidarité, ce sont 211 bourses d'urgence qui ont pu être octroyées en 2020 pour un montant total de 271818 €, en plus des actions de promotion de la diversité culturelle, géographique et sociale qui concernent 317 bourses pour un montant total de 483691 € ». Gabriele Slizyte raconte « Financièrement, c'était un



grande aide. Je suis vraiment reconnaissante de toutes les aides qui ont été mises en place pour les étudiants, et dont j'ai pu bénéficier. » Pascal Bertin témoigne de cette solidarité remarquable « On a eu des gens qui se sont retrouvés dans des situation de pauvreté épouvantable et là, la réponse du Conservatoire a été exemplaire. On a distribué énormément d'aides financières ou matérielles (instruments, ordinateurs). Il y a un énorme effort qui a été fait. Sur cette idée de solidarité, il y a eu de très belles choses. » Dans la continuité de ces dispositifs, le Conservatoire met en place le repas à 1 €, qui permet à tous les étudiant·es de se nourrir à moindre coût. Le dispositif, initialement prévu à l'heure du déjeuner, sera étendu à la soirée en 2021. Laurent Hirsch, en charge de la restauration au sein de la société Scolarest, en témoigne « On a mis en place au 1^{er} mars le repas à un euro, la différence avec le coût réel étant pris en charge par le Conservatoire. Il faut savoir que dans un repas, il y a beaucoup plus que de l'alimentaire, il y a des investissements des frais de personnels, notamment. Avec la crise, le protocole sanitaire compte plus de règles, notamment en termes de jauge. Au niveau du self, on accueille une quarantaine

« Il y a un énorme effort qui a été fait. Sur cette idée de solidarité, il y a eu de très belles choses. »

Pascal Bertin

de repas le soir et le petit déjeuner aussi. Entre midi et 14h, on sert entre 350 et 400 repas. » Au sein des études chorégraphiques, le pôle santé constitué d'un médecin spécialiste du sport et de la danse, d'une infirmière, de deux kinésithérapeutes et d'une nutritionniste, qui permet, en temps normal, de garantir une formation du plus haut niveau dans les meilleures conditions, se mobilise auprès des étudiant·es tout au long du confinement. Plusieurs dispositifs de soutien psychologique sont mis en place pour permettre aux étudiant·es qui le souhaitent d'avoir accès à des consultations gratuites : cellule de soutien et d'écoute pour les étudiant·es par téléphone, visio ou en présentiel lorsque cela a été possible avec l'association la 3^e RIVE (financement CVEC), dispositif de soutien psychologique mis en place par le service des ressources humaines du ministère, plateforme « Écoute Étudiants Île-de-France » destinée au soutien psychologique des étudiant·es francilien·es par la Région Île-de-France. Jules Cavalié souligne l'utilité de la cellule de soutien psychologique du Conservatoire « Ce que j'ai beaucoup apprécié, c'est qu'il y a une cellule de soutien psychologique qui a été mise en place deux fois par mois, qui donnait droit à 9 séances complètement gratuites de psychothérapie, c'est un beau travail qui a été mis en place au Conservatoire et c'est tout à fait nouveau. Ce type de programme pourrait à mon sens être proposé en permanence. » Les étudiant·es étranger·es sont épaulé·es dans leurs démarches pour rejoindre leur pays, comme la raconte Clément Carpentier « Nous avons suivi de près le rapatriement de quelques élèves qui étaient à l'étranger. L'une de nos étudiantes nous a contactés de Saint-Louis, elle nous a dit " ils sont en train de tout fermer, j'ai peur de me retrouver bloquée ", on lui a conseillé d'aller au consulat, et on lui a débloqué des fonds pour l'aider à payer ses billets d'avion. Par la suite, on



a aussi aidé quelques élèves asiatiques à retourner dans leurs familles, parce qu'ils vivaient dans des appartements très petits, très isolés à Paris et ils sont revenus ensuite. »

Au-delà des étudiant·es, la solidarité du Conservatoire s'exprime également vis-à-vis des intermittents engagés sur les productions annulées ; Précédant la demande gouvernementale de se montrer solidaire en payant les heures non effectuées, la direction prend l'initiative de payer toutes les personnes prévues, et ce, quelles que soient les modalités de l'engagement (non seulement par voie de contrat mais aussi de façon plus informelle). Pour Alexis Ling, cette démarche est remarquable « *Ce que j'ai trouvé très bienveillant, c'est que les intermittents dont les dates ont été annulées ont tout de même pu être payés jusqu'à juin. Chaque engagement pris par le Conservatoire a été respecté et j'ai trouvé cela remarquable car ce n'était vraiment pas le cas dans le privé, où je travaillais auparavant. Ça m'a marqué, cette bienveillance qui était possible au Conservatoire et j'ai beaucoup apprécié ça pendant la crise, cette solidarité si forte, cette volonté de ne lâcher personne* ».

Cette solidarité « visible » s'accompagne de la mobilisation discrète de l'ensemble des équipes administratives pour assurer la paie des agent·es, dans des conditions de travail dégradées. Paule Immath, cheffe du bureau des personnels enseignants, en témoigne : « *Il a fallu gérer la situation au mieux, puisque l'activité n'a jamais cessé de notre côté. Pour parler très concrètement, il a fallu préparer la paie des intervenants ponctuels, des membres de jurys, des enseignants permanents chaque mois. Mon bureau intervient dans le cadre de la préparation de la paie. Nous avons dû complètement revoir notre processus de manière dématérialisée, ce qui n'était pas du tout le cas avant, nous travaillions jusqu'alors uniquement sous format papier. Nous avons mis au point la transmission des éléments par courriel, et mis en place un processus qui permet de pallier l'absence de signature et la transmission des éléments de manière dématérialisée par mail... on a tenu compte des interlocuteurs qui n'avaient pas de*

scan pour élaborer une procédure réalisable par tout le monde et il n'y a pas eu de retard important en matière de paie ». Eddy Dartron, responsable du bureau des traitements, dresse le même bilan « *Au sein de notre bureau, nous n'étions pas du tout préparés au télétravail, on a dû réagir en quatrième vitesse pour trouver des solutions. Chacun a dû prendre son ordinateur personnel pour trouver des solutions, c'était un peu compliqué lors du premier confinement où tout était vraiment fermé. Nous n'avions pas de procédure pour faire circuler les justificatifs de paie et au niveau de l'agent comptable, toutes les dépenses doivent être justifiées. On a assoupli le processus, l'agent comptable n'a pas regardé si un contrat n'était pas signé par toutes les parties à condition de régulariser ensuite ; on a mis en place un système jusqu'à juin de cette façon et à partir de juillet, on a régularisé tous les dossiers en souffrance pour que chacun puisse être payé en temps et en heure. Il fallait continuer à tout faire comme si la situation était normale, sans être dans une situation normale. J'ai eu beaucoup de difficultés car je n'avais pas les outils ni le personnel adéquats, l'une de*



nos collègues a changé d'affectation, le processus de recrutement a été interrompu, et l'on a dû tenir le rythme en sous effectif, c'était ça le plus compliqué continuer à payer comme avant, parce que l'inverse aurait été impensable. »

Le même passage à la dématérialisation est observé au service des affaires générales et financières dans lequel a été mis en place un dispositif permettant de gérer toute la chaîne de la dépense publique, de la production d'un devis jusqu'au paiement de la facture, en mode dématérialisé. Ainsi, toutes les prestations assurées et les achats effectués ont pu être payés aux fournisseurs dans les délais réglementaires, durant le confinement, n'entraînant aucun préjudice pour les sociétés. Le pôle achat/logistique a fortement été mobilisé dans le cadre de la crise, étant amené à commander, dans des délais très courts, des masques, gels hydroalcooliques, plexiglas...

Au delà de la sphère administrative, les équipes du bâtiment, de l'intérieur et du nettoyage ont effectué un travail considérable pour accueillir

les étudiant·es dès que cela a été possible, dans les contraintes imposées par le protocole sanitaire. Avec l'appui de ses prestataires, le service du bâtiment et de la sécurité a assuré la mise en œuvre des protocoles sanitaires sur le plan des fournitures sanitaires (approvisionnements, gestion de stock et distribution), des aménagements (installation d'écrans de protection, de poubelles, marquages au sol, etc.), du nettoyage et de la désinfection des locaux, du renouvellement d'air et de la définition des jauges d'occupation. Des écrans connectés sont commandés pour permettre la co-modalité des salles, comme le relate Pascal Bertin « *Pour les cours, on a fait l'acquisition de salles connectées : des écrans tactiles immenses, de sorte que l'on peut avoir des élèves soit dedans soit dehors. Ça, ce sont des choses que l'on va forcément garder, la " co-modalité " présentiel ou distantiel.* »

Chronologie d’une crise

Mars à mai

Gestion d’un confinement strict

Le **vendredi 13 mars**, le Premier ministre annonce qu’à compter du 14 mars minuit et jusqu’à nouvel ordre, tous les lieux publics « non-indispensables » resteront fermés.

Les encadrant-es, réunis autour de la directrice, imaginent dans l’urgence les modalités pratiques de fonctionnement :

- Interdiction d’accéder au Conservatoire pour tous sauf les personnes exerçant des missions listées au plan de continuité d’activité (service de la sécurité incendie, de la supervision de la maintenance générale de l’établissement, de la supervision des équipements de sûreté, de la gestion de la paie, de l’agence comptable, du budget, du service informatique et de la direction)
- Organisation de la continuité pédagogique : chaque chef de département indique à ses équipes les modalités retenues (cours à distance avec les moyens dont chacun dispose à ce stade de la pandémie)
- La médiathèque et le parc instrumental organisent un maximum de prêt
- Le déploiement d’ordinateurs portables avec accès au réseau à distance s’organise

La gestion des concours d’entrée doit dès lors être adaptée au contexte.

Lundi 16 mars 2020, les épreuves d’admissibilité pour le concours d’entrée en formation au CA sont reportées.

Finalement, **vendredi 27 mars 2020**, il est acté que les épreuves au concours d’entrée en parcours DE se feront entièrement à distance. C’est le début d’une longue série d’épreuves à distance. Les équipes adaptent les modalités d’organisation des concours d’entrée et examens 2020. Le conseil pédagogique valide ces modalités exceptionnelles et leur communication s’organise au plus vite.

Lundi 31 mars 2020, la fermeture de l’établissement au public est prolongée jusqu’au 3 mai.

Mai à octobre

Le temps du déconfinement et des protocoles sanitaires

Le **lundi 11 mai**, la France entre dans une période de déconfinement progressif après 55 jours de confinement.

Le CHSCT du **jeudi 7 mai** se prononce sur les modalités du déconfinement. 10 CHSCT seront nécessaires pour adopter et actualiser les 11 protocoles sanitaires applicables à cette période.

À la **rentrée 2020**, certains enseignements reprennent sur site avec application de mesures sanitaires lourdes mais indispensables (port du masque, distance, jauges réduites...).

Il est acté que chaque étudiant-e musicien-ne doit pouvoir revenir au Conservatoire une fois par semaine. Les danseur-ses en 1^{er} cycle, pour une grande partie encore lycéen-nes, auront un cours de danse quotidien pour les étudiant-es du matin et deux pour les étudiant-es de l’après-midi.

L’enseignement à distance se poursuit et 25 écrans connectés sont désormais installés.

La médiathèque, le parc instrumental et le parc audiovisuel restent ouverts sur rendez-vous.

Les dispositifs exceptionnels au bénéfice des étudiant-es s’installent dans la durée : aides financières d’urgence, conventionnement avec une structure de soutien psychologique, repas à l’C, reprise des productions en septembre avec décalage des horaires de début grâce au protocole voté au CHSCT de fin août...

Reprise des représentations

À compter du **samedi 17 octobre** minuit, une mesure de couvre-feu s’applique à l’Île-de-France et prévoit que chacun et chacune d’entre nous soient à son domicile à 21h. La régie des espaces et les départements travaillent une fois encore dans l’urgence à la réorganisation des plannings.

À compter du 30 octobre

Une nouvelle forme de confinement

Le **vendredi 30 octobre** est annoncé un second confinement généralisé : fermeture obligatoire des commerces non-essentiels, interdiction des déplacements, retour des attestations de déplacement. Mais contrairement au 1^{er} confinement, les établissements d’enseignement restent ouverts.

Ils ont la possibilité de maintenir une activité présentielle pour les travaux pratiques, définis comme des projets, ateliers ou formations nécessitant des espaces, équipements, instruments et outils spécifiques. Le volume maximal d’étudiant-es sur site est fixé à 20% de notre autorisation préfectorale d’accueil du public.

Les examens et concours peuvent également être organisés en présentiel.

La priorité reste le maintien d’un minimum de cours sur site par étudiant-e et la possibilité pour tous de venir travailler sur site. En plus des studios de répétition, la régie permet aux étudiant-es l’usage d’espaces pédagogiques grâce au nouvel outil de réservation en ligne Mydiese.

Une **grande partie des manifestations publiques a été annulée**. Seul un événement digital et médiatique hautement symbolique est maintenu : le partenariat avec France Musique, autour de la célébration des 30 ans de l’arrivée du Conservatoire à la Villette.

Les concours d’entrée des disciplines chorégraphiques, instrumentales et vocales changeront de modalité cette année, après l’avis positif donné par le Conseil Pédagogique du **mercredi 4 novembre**. Le premier tour se fera pour la quasi-totalité des disciplines sur vidéo et le second tour sera étalé dans le temps entre les vacances de février et celles de printemps.

Repenser tout ce qui peut l’être

La mise a distance brutale a imposé des changements immédiats dans la manière d’enseigner, pour les enseignant-es tenu-es de faire cours à distance, en s’adaptant aux outils numériques. Ces changements ont autant impacté les concours d’entrée que les cours et les examens de fin d’année.

Comment faire cours à distance ? Si la question a mobilisé toutes les équipes pédagogiques, il semblerait que chaque enseignant-e ait improvisé pour trouver sa manière de transmettre dans ce contexte incertain. Le recours aux outils de visioconférence (Zoom et Teams), inconnus quelques jours avant la crise s’est avéré incontournable. Le service audiovisuel a proposé des formations et tutoriels pour utiliser l’outil Zoom (Alexis Ling : « Pendant le confinement, on a réalisé des tutoriels sur l’utilisation de Zoom »). Liouba Bouscant rappelle à quel point ces outils étaient jusqu’alors totalement inconnus « il faut avoir à l’esprit que les cours en visioconférence, avant la crise sanitaire, n’étaient pas considérés comme licites. Ils appartenaient au domaine de la solution légitime quand il y avait un professeur à l’étranger par exemple mais ils étaient vraiment réservés à des cas extrêmes et exceptionnels. Il n’y a pas eu tout de suite de réflexe de cours à distance. La “ continuité pédagogique ” a été le maître-mot. Mais qu’est ce que cela voulait dire exactement ? Il a fallu la définir, selon les enjeux du département. » Dans ce contexte, enseignant-es et étudiant-es improvisent et une multiplicité d’usages s’instaurent pour dispenser les cours. Yannaël Pasquier raconte qu’au sein du département Écriture

composition et direction d’orchestre « Entre mars et juin les cours et les corrections des travaux d’écriture se sont faits à distance, en visioconférence et par téléphone. Ce qui a été moins évident c’est pour la direction d’orchestre, car leur outil c’est d’être sur le podium devant l’orchestre. Les enseignants ont fait des cours en visioconférence avec d’autres objectifs d’apprentissage, ils ont travaillé sur la connaissance du répertoire, de la technique, de l’analyse, de la culture, etc. » Faire évoluer les objectifs et faire des choix pertinents en fonction de ces nouveaux outils, c’est ce qu’a pratiqué Thomas Lacôte : « Les premiers cours en visio ont donné lieu à une forme de tâtonnement. De ce point de vue là, il a fallu essayer de maîtriser ces outils pratiques de communication pas tant pour comprendre Skype ou Zoom, ce qui n’est pas grand chose, mais sur le choix des objets, des partitions, des œuvres adaptées à ces outils – ça supposait de tenter. Il a d’abord fallu procéder à des choix par la négative. J’ai compris qu’il y avait des choses qui ne pourraient pas être prolongées telles quelles, par exemple le travail des partitions épaisses, des objets livres, avec des pages à tourner. Il a fallu renoncer à analyser les œuvres d’orchestre, et privilégier toute chose qui rentre dans un écran. Il a fallu aussi trouver

des axes de travail différents. J’ai proposé des axes plus transversaux, sur des notions plus que sur des œuvres, et d’avoir encore plus d’espace d’écoute. Alimenter des élèves qui pouvaient être pris au dépourvu, dans une glaciation étrange, leur offrir beaucoup de choses à entendre, non pas dans une surcharge de travail, j’ai essayé de pas tomber dans ce travers, mais d’avoir des propositions nombreuses pour remplir un moment vide et tâcher d’entretenir une forme de curiosité. » Marie-Josèphe Jude a quant à elle inventé son propre dispositif : « J’ai essayé de faire des cours sur Zoom, et j’ai senti que ce serait infructueux. Ça peut donner l’illusion d’une rencontre vivante mais du point de vue artistique, c’est quasiment nul. Il y a un tel décalage du fait de l’ordinateur, qui n’est pas fait pour supporter des sons polyphoniques, que l’on n’entend rien, et l’on ne peut

réagir qu’à un niveau superficiel sur la manière de jouer, mais pas du tout en profondeur. Je leur ai donc demandé de m’envoyer une vidéo, que je visionnais, puis je mettais en place une installation savante sur mon piano, avec d’un côté l’Ipad avec leur vidéo d’un autre la partition, et je me filmais en train d’écouter leur vidéo, en interrompant leur jeu et en réagissant comme s’ils étaient près de moi. Eux me voyaient ensuite en train de les regarder et de réagir, et pouvant visionner cette vidéo de 45 minutes à loisir. Ils ont beaucoup apprécié et fait énormément de progrès. ». Une autre part manque dans la visioconférence réside dans la relation à la classe. Pour Yan Maresz, « Se posent d’autres problèmes, notamment l’incapacité de sentir une classe. À travers une interface comme Zoom, c’est impossible. Dans une salle, s’il y a en un qui décroche, je le sais sans le regarder. Là, en

revanche, on a des carrés avec des noms, on ne sait pas ce qu’ils font, c’est très dur de retrouver cet échange, il n’y a pas de fluidité dans la conversation. Donc ça va pour une présentation magistrale, mais pour un débat esthétique sur une œuvre, c’est vraiment pas génial. » Pour Jean-Pascal Jullien, qui enseigne l’acoustique aux étudiant-es de FSMS, outre le contact visuel « Il y a un outil qui manque, c’est le tableau noir, qui est très mal rendu par les outils en visio et qui est extrêmement utile en présentiel ». Anne Le Bozec raconte : « Au sein de ma classe, nous avons créé des événements à distance, comme un jury fictif : les étudiants devaient se glisser dans la peau de jurés dans les conditions réelles de ce type d’exercice. Ils ont voté puis nous avons débattu. Cela leur a permis d’alimenter leur réflexion et leur écoute, de se donner du courage pour participer à ce type de concours. »

Montrer la nuit

Pierre-Alain Braye-Weppe, enseignant en Polyphonies des XV^e-XVII^e siècles

« À partir du moment où l’examen fut passé, j’ai proposé des travaux libres. Je leur ai juste donné le poème, sans rien imposer, et j’ai vu des gens que je pressentais à l’aise jouer le jeu et se dévoiler complètement. Et plus que ça, j’avais prévu deux sujets libres, il y a en a un qui en a finalement fait trois ou quatre ! Son envie de composer s’est tellement développée, on aurait dit qu’il n’attendait que ça. Auparavant, pour préparer l’examen, j’avais donné un sujet de madrigal italien dans le style de Banchieri où il fallait, par la musique, illustrer la nuit, mais ça n’évoquait pas grand chose à l’un des étudiants, il était comme bloqué. Je me suis dit qu’il

fallait que je lui « montre la nuit ». J’ai alors décidé de lui envoyer un tableau de la fin du XVI^e siècle pour lui montrer comment on pouvait peindre la nuit à cette époque. Cela représentait l’intérieur d’une église avec des zones d’ombres et des zones de lumière et il a parfaitement compris comment utiliser cette image pour stimuler son imagination créatrice. J’ai été stupéfait de sa capacité à comprendre ce que je lui demandais, à savoir « peindre musicalement les choses » comme l’expliquent les traités de l’époque et le demande le style. C’est à ce moment là que je me suis dit que priver les étudiants de visuel était à éviter. »

Aux côtés des enseignant-es, les accompagnateur-trices déploient des trésors d'ingéniosité pour poursuivre leur accompagnement, dans un premier temps compromis, comme le souligne Clément Carpentier pour les disciplines instrumentales classiques et contemporaines « *Mettre de la distance dans un enseignement très en tête-à-tête comme chez nous a provoqué la mise à l'écart de tout la population des accompagnateurs, qui, pour le coup, ont vu leur activité drastiquement réduite alors que les professeurs ont réussi à maintenir l'activité à distance de mars à juillet* ». Cédric Andrieux raconte la manière dont les accompagnateur-trices se sont mobilisé-es en dépit des conditions au sein des études chorégraphiques « *Déjà, de penser qu'on allait pouvoir faire des cours de danse chacun chez soi sur Zoom, c'eût été inimaginable avant. Mais en plus de faire des cours, on est arrivé à un planning hebdomadaire proche de ceux ayant lieu en présentiel. On a été l'établissement supérieur en danse qui a proposé le plus d'heures de cours hebdomadaires, en collectif comme en suivi journalier de chaque étudiant, en discipline principale comme en discipline complémentaire. J'ai été surpris aussi de l'implication des musiciens accompagnateurs pendant les cours qu'on a fait à distance. Il y a des professeurs qui se sont rapprochés instinctivement des musiciens accompagnateurs et qui ont trouvé des solutions en direct pour accompagner des cours à distance.* »

Pour Anne-Lise Gastaldi, si l'enseignement à distance n'est vraiment pas idéal (« *Le fait d'avoir tous ces filtres pour faire de la musique, un écran, des écouteurs ce n'est pas très performant, des élèves qui sont loin...* ») les étudiant-es ont trouvé des ressources dans ce premier confinement qui était encore une découverte « *on a tous ensemble trouvé l'énergie de l'événement inconnu, curieusement, il y a une mobilisation qui s'est faite de tout le monde* ».

Les étudiant-es en effet, ont également dû s'adapter à la situation, et à une pluralité d'approches de la part des professeur-es. Jean Hiron, étudiant en CA de formation musicale, confiné en forêt, relate la diversité des approches « *Il y a eu plusieurs propositions des professeurs qui ont amené des réponses différentes de la part des étudiants. Certains ne captaient pas, d'autres maintenaient cinq heures de cours en un bloc, d'autres envoyaient quantité de travaux à faire seul... L'un de nos professeurs nous a envoyé un mail disant "c'est une période bizarre, je sais que ça va être compliqué, mais tâchons d'avoir la tête froide. Tâchons d'en apprendre des choses. Si vous pouvez participer, faites le. Sinon, tant pis." Et en utilisant cette optique là, tout le monde s'est connecté. C'était vraiment un moment "social", et dans ce moment où il n'y avait plus trop de relations, c'est ce dont on avait besoin. Ça a été bien suivi. Et même la manière dont il annonçait les devoirs bien en amont, le lien qu'il a créé avec les étudiants était très positif* ».

Par conséquent, les étudiant-es poursuivent leur travail dans la mesure du possible, et les enseignant-es ne déplorent que de très rares décrochages. Pour Clément Carpentier « *Nous n'observons pas d'augmentation du décrochage à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Quelques étudiant-es n'ont pas poursuivi à l'issue du 1^{er} cycle, mais dans des proportions semblables aux autres années.* » Pour Denis Vautrin également, « *Les objectifs pédagogiques ont tout de même été remplis : nous avons constaté que les enseignants ont réussi à transmettre les mêmes connaissances, et de nombreux savoir-faire à nos étudiants. Il y a même parfois des acquis qui ont plutôt progressé. Certains dispositifs pédagogiques vont sans aucun doute rester, mais la manière d'enseigner a du totalement changer. On s'est rendu compte qu'on pouvait enseigner*



Récitals imaginaires
Troisième sonate de la XIV œuvre de Joseph Bodin de Boismortier, projet de Chloé Lucas.
Enregistré en septembre 2020 au Conservatoire de Paris





pas mal de disciplines d'une autre manière. On n'a pas réussi à trouver une norme dans le travail à distance. Chaque enseignant a dû définir une organisation favorable en fonction de sa personnalité et de ce qu'il voulait transmettre. Au final, il y a eu des résultats qui étaient presque surprenants, on ne l'a pas encore totalement analysé mais pour des résultats des examens de sortie passés dans les mêmes conditions que celles proposées avant la crise, on n'a jamais dû utiliser les dispositifs imaginés pour faire face au cas de figure de trop faibles niveaux ; Le niveau s'est avéré en tous points équivalent. » Et Pierre-Alain Braye-Weppe d'abonder : « Cette mise à distance a obligé certains étudiants à vraiment entrer en autonomie. Cela nous a permis de donner forme à ce que j'attends vraiment d'eux, c'est-à-dire que ce soit pas moi, mais eux qui composent. J'essaie de ne pas trop guider, de ne pas écrire à leur place. En cette période de confi-

nement, nous avons pu aller beaucoup plus loin que ce qu'on aurait fait en cours. Cela a contraint chacun à vraiment se dépasser. Il faudrait trouver un équilibre sans confinement cette fois ! ».

Du point de vue des concours d'entrée, aucun signal ne semble alerter sur une éventuelle démobilitation des candidat-es. Le services des affaires scolaires indique que les inscriptions sont en légère hausse malgré la crise, les démissions sont quant à elles en baisse (10 %) ainsi que les demandes de congés. Les étudiant-es étranger-ères continuent à s'inscrire, bien qu'il y ait eu des difficultés pour se déplacer. Irait-on jusqu'à considérer que la crise a suscité des vocations ? Pascal Bertin ne semble pas dire l'inverse, qui explique « Ça a été pour moi une surprise incroyable de voir à quel point au moment où le secteur était sinistré, les demandes se sont multipliées. Au niveau du département de musique ancienne, ça n'a pas été

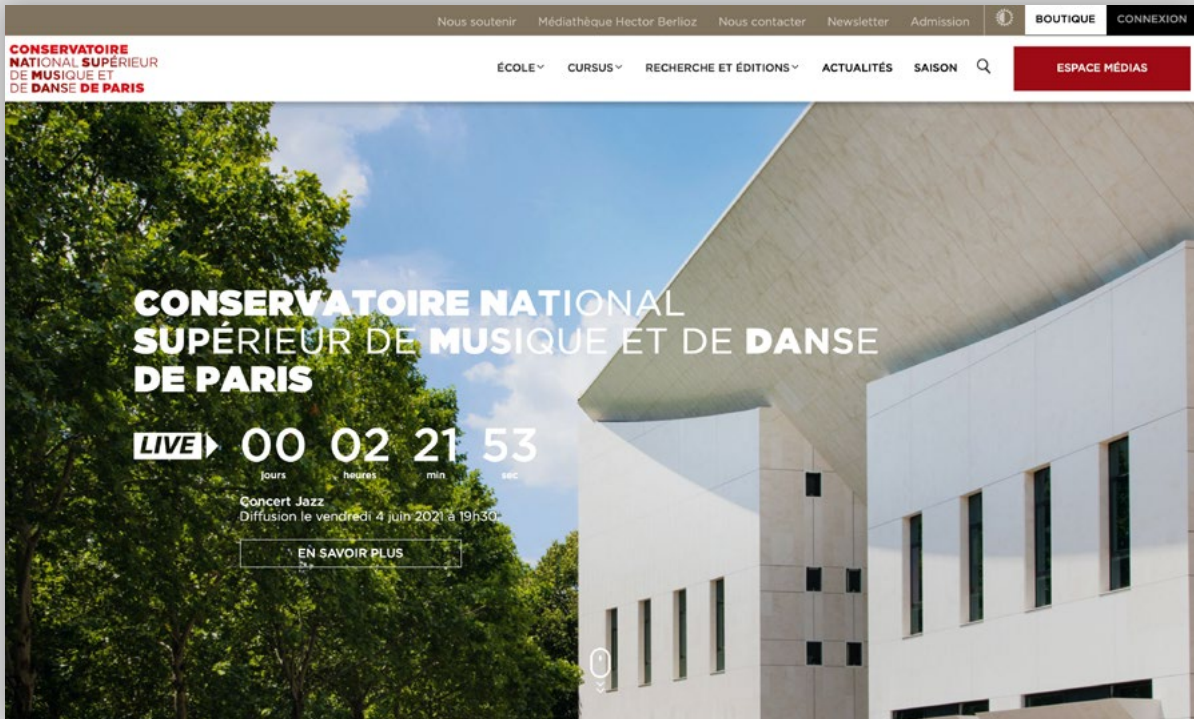
si flagrant que ça. Là où ça a été flagrant, c'est pendant mon intérim des disciplines vocales, où l'on est passé de 100 candidatures en 2019 à 120 candidatures en octobre 2020). C'est aussi de se dire la vie est tellement fragile, autant faire ce qu'on aime vraiment. »

Pour les concours d'entrée également, le Conservatoire s'est montré particulièrement réactif, comme en atteste Emile Juin, qui passait son concours en juin 2020 : « Du point de vue de ceux qui passaient les concours, c'était vraiment rassurant, on a très tôt reçu des messages, après le début du confinement, qui s'est déclenché très peu de temps avant les concours. C'était vraiment bienvenu parce que pour nous en tant que candidats, c'était quand même panique à bord. » À cet endroit aussi, l'adaptation est de mise, et les leçons tirées des nouveaux outils portent très vite leurs fruits, comme le raconte Denis Vautrin : « C'est tout ce qu'on a mis en place avec nos élèves et nos professeurs qu'on a pu reproduire pour les concours d'entrée. Dans le concours de formation musicale, il y a une dictée musicale qui impose que tous les candidats soient dans des conditions identiques. On a besoin d'accueillir les candidats, de leur donner des indications. C'était assez compliqué de reproduire les conditions habituelles, on a donc décidé de filmer l'épreuve avec l'aide du service audiovisuel et, pour pouvoir garantir le même temps de visionnage de l'épreuve et le même temps de rédaction des copies, on a décidé d'utiliser un service de streaming et de créer notre chaîne sur la plateforme Twitch. Twitch est une application utilisée pour les jeux vidéo en ligne. C'était quelque chose d'inimaginable quelques semaines plus tôt. »

Les examens de fin d'année ont également fait l'objet d'adaptations constantes, pour maintenir le plus haut degré d'exigence en dépit du contexte. Si certains rendez-vous ont été annulés, le Conservatoire s'est employé à proposer des reports ou des alternatives à chaque fois que cela était possible. Pascal Bertin raconte « La difficulté pour une école aussi professionnelle réside dans le fait que normalement, le récital de fin de cycle est un moment qui marque l'entrée dans la vie active, avec des agents ou des chefs d'orchestre qui viennent voir qui sont les nouveaux artistes à suivre. Or ce moment n'a pas existé. On s'est approché de cette idée en réalisant des vignettes vidéo pour tous les sortants qui n'avaient pas eu leur récital public. Cela leur a permis de disposer d'un support à diffuser pour des auditions ou des concours internationaux. Les vignettes ont eu tellement de succès que nous avons décidé de pérenniser ce dispositif. »

Autre initiative pour pallier l'absence de récital : les récitals imaginaires. Clément Carpentier raconte « En septembre dernier, il leur a été proposé de penser un récital sous une forme libre, enregistré en vidéo, accompagné d'une note de programme. Ça a fait beaucoup de bien après ces quelques mois à distance. Tous n'y ont pas répondu, mais ceux qui ont répondu l'ont fait avec beaucoup d'envie, en collaboration très étroite avec les métiers du son. C'était très enthousiasmant de les accompagner dans ce moment de liberté. »

Récitals imaginaires
Chaleurs de Nathanaël Plantier,
Diplôme de 1^{er} cycle danse classique 2020
Systoles de Matteo Real,
DNSP3 danse classique 2020



Un nouveau site pour le Conservatoire

Après plusieurs mois de réflexion, de création de maquettes et de développement, le nouveau site du Conservatoire a vu le jour en septembre 2020.

L'interface a été complètement refaite avec un nouveau design. Le site Internet conservatoiredeparis.fr est maintenant responsive.

Autrement dit, il s'adapte parfaitement à toutes les tailles d'écran (mobiles, tablettes, ordinateurs, etc.). Il a été conçu pour offrir aux utilisateurs une navigation simple, claire et intuitive. Sont visibles dans ce nouveau site une présentation du Conservatoire, de son offre

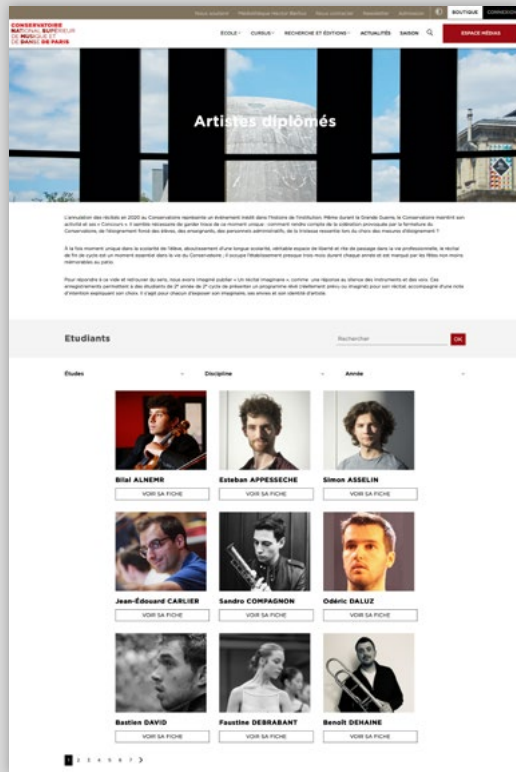
pédagogique, de son actualité et de sa saison culturelle, et surtout des nouveaux services pour valoriser les manifestations et les médias (enregistrements, vidéos, documentaires, Live, éditions, boutique en ligne, etc.). Ce site s'accompagne d'un module de réservation pour les spectacles. Les performances techniques et fonctionnelles ont été optimisées afin d'améliorer les temps de chargement, optimiser la navigation et surtout améliorer le référencement naturel. Une boutique en ligne conçue par le service des éditions permet de valoriser l'ensemble du catalogue, et de commander les ouvrages et CD directement sur le site.

Les récitals imaginaires

L'annulation des récitals en 2020 au Conservatoire représente un événement inédit dans l'histoire de l'institution. Même durant la Grande Guerre, le Conservatoire maintint son activité et ses « Concours ». Il semble nécessaire de garder trace de ce moment unique : comment rendre compte de la sidération provoquée par la fermeture du Conservatoire, de l'éloignement forcé des étudiant-es, des enseignant-es, des personnels administratifs, de la tristesse ressentie lors du choix des mesures d'éloignement ? À la fois moment unique dans la scolarité de l'étudiant-e, aboutissement d'une longue scolarité, véritable espace de liberté et rite de passage dans la vie professionnelle, le récital de fin de cycle est un moment essentiel dans la vie du Conservatoire ; il

occupe l'établissement presque trois mois durant chaque année et est marqué par les fêtes non moins mémorables au patio. Pour répondre à ce vide et retrouver du sens, un « récital imaginaire » a été conçu, comme une réponse au silence des instruments et des voix. Ces enregistrements permettent à des étudiant-es de 2^e année de 2^e cycle de présenter un programme rêvé (réellement prévu ou imaginé) pour son récital, accompagné d'une note d'intention expliquant son choix. Il s'agit pour chacun d'exposer son imaginaire, ses envies et son identité d'artiste. Anne Roubet raconte « Pour publier ces textes, j'ai conçu pendant l'été avec les développeurs (Mode d'emploi) un nouvel espace sur le futur site permettant, sous la forme d'un « trombinoscope », d'offrir

à chaque artiste nouvellement diplômé une page personnelle comprenant un portrait, une bio, une adresse de contact, un lien vers un site internet, ainsi qu'une présentation de leurs travaux de fin d'études : pour les musiciens, le programme de récital de fin de 2^e cycle, une note d'intention, ainsi qu'une vignette vidéo le cas échéant ; pour les danseurs, un texte extrait de leur dossier de validation de diplôme de 1^{er} cycle et une vidéo de création chorégraphique. Cette proposition technique a permis d'envisager dès la rentrée de pérenniser ce nouvel espace des diplômés comme un « yearbook », qui constitue un premier pas dans la structuration du suivi des Alumnis. »





02

Ce que la crise transforme dans la réalité du Conservatoire

L'espace du dedans

« On a dû effectuer un grand travail mental pour concevoir qu’être élève au Conservatoire, cela pouvait se réaliser ailleurs, parfois dans son salon. »

Liouba Bouscant

Pour éviter la propagation du virus, le confinement chez soi est de rigueur. Le Conservatoire ferme ses portes, de même que l'ensemble des établissements culturels et d'enseignement, jusqu'à nouvel ordre. Les mots « Stay at home » fleurissent à l'instar de cris de ralliement virtuels, pour inciter chacun-e à ne pas quitter son domicile, et ainsi ne pas contaminer les autres. Qu'advient-il dès lors du « lieu » Conservatoire, si emblématique et si bouillonnant en temps normal ? S'il est plongé dans le silence quelques semaines, il existe ailleurs, autrement. De nouvelles formes de vie s'inventent, qui déplacent les murs de l'Institution.

L'espace contraint par la crise

Le Conservatoire est, dans un premier temps, contraint de fermer ses portes : de mars à avril 2020, des barrières sont installées, et seuls quelques membres de l'équipe PC Sécurité veillent sur les lieux silencieux. Le lien physique est rompu, ce qui oblige l'ensemble des agent-es et des étudiant-es à poursuivre leur activité en dehors des murs. Pascal Bertin l'énonce « *Tout a été bouleversé quand tout à coup, 400 personnes ne travaillent plus ensemble et 1000 étudiants ne se voient plus* ». Plus de bureau physique dans ce département au sein duquel « *On a une quarantaine d'élèves, soixante dix avec options donc on connaît tout le monde, chacun passe régulièrement dans notre bureau* ». Plus de couloirs non plus, ni d'interstice pour créer des liens en marge des échanges formels. Pour Jean-Baptiste Courtois « *il n'y a plus eu de rencontres de couloir, ce qui est pourtant essentiel* ». Difficile pour les nouveaux étudiant-es de s'intégrer à une vie scolaire dans ces conditions. Pascal Bertin le déplore « *Pour les élèves qui étaient nouveaux dans l'école, la situation était épouvantable. Ils n'ont pas*

eu le temps de faire leurs réseaux d'amitié, de réseau de travail pour musique de chambre. À peine arrivés, la situation s'est effondrée. » Or, ce réseau est déterminant dans la construction des étudiant-es, comme l'expliquent Coralie Fayolle et Jean-Baptiste Courtois « *C'est au Conservatoire que les élèves forgent l'environnement professionnel de leur vie future. Si l'on ne peut pas nouer ces contacts, on se retrouve dans la vie active sans relation, et les étudiants qui ont commencé leur cursus l'an dernier sont comme des étrangers les uns par rapport aux autres.* » Jean Hiron en atteste « *Ce qui m'a manqué, c'était la cafétéria et la cantine, les pauses ! C'est quand même beaucoup mieux d'être ensemble en présence.* »

Un agent sur la lune

Eddy Dartron, Responsable du bureau des traitements

« Pour assurer la paie dans ces conditions exceptionnelles, j'ai dû venir sur place à plusieurs reprises récupérer le maximum d'informations, récolter toutes ces données indispensables dans la plus grande solitude. Seul dans les rues de Paris, j'avais l'impression d'être sur la lune. Il y avait simplement le PC sécurité et les jours de paie ou remise de paie, une collègue de l'agence comptable qui était présente pour tout vérifier avec moi. J'ai un bureau qui donne sur la Place de la fontaine aux lions. En temps normal, à chaque minute de la journée, il y a du monde qui passe. Venir ces jours-là au Conservatoire en pleine journée, pour ne croiser personne et tomber nez-à-nez avec des barrières, cela faisait un drôle d'effet. Impossible d'accéder au bâtiment d'habitude toujours ouvert, sans téléphoner au PC Sécurité. C'était assez anxiogène, la grande place vide, sans personne à part des oiseaux un peu partout. Ils sont repartis depuis, on ne les entend plus. »

Les étudiant-es sont ainsi isolé-es à domicile, contraint-es à la pratique individuelle. L'appréhension de l'espace privé change, dans la perspective d'en faire également son lieu de travail. Pour certain-es, il n'est plus de diversion possible qui permette de mettre les travaux en perspective, et la pression augmente, parfois jusqu'à l'angoisse. Ainsi Nicolas B., étudiant en analyse lors de cette période, raconte-t-il « *J'étais inscrit en 3^e année d'analyse, donc j'ai du rédiger un mémoire et un exposé pour le prix. La rédaction de travaux de recherche, c'est quelque chose qui est déjà un peu angoissant pour moi, et qui a tendance à beaucoup m'occuper l'esprit pendant assez longtemps. Le confinement a amplifié ça, je ne pensais qu'au mémoire toute la journée, car je n'avais rien d'autre à faire. Je me sentais obligé de ne faire que ça, ça a amplifié l'angoisse qui est déjà occasionnée par la rédaction de ce genre de travaux en temps normal.* » Et Gabriele Slizyte d'abonder « *Quand le monde s'est arrêté, on était en train d'écrire nos mémoires. Pour moi, ça a un peu perdu son sens, de continuer à travailler alors qu'on ne savait pas pourquoi. Mais je me suis enfermée dans le travail pour ne pas penser à autre chose. Il y avait pour le coup une certaine pression* ».

Les bibliothèques sont fermées aussi, ce qui empêche l'accès tant aux livres nécessaires à la rédaction « *il fallait écrire ce mémoire sans avoir accès à aucune source, car les bibliothèques étaient fermées.* » ainsi qu'à toute distraction ou mise à distance par le trajet pour s'y rendre. Une vaste enquête menée par le Centre national de ressources et de résilience auprès des universités françaises, à laquelle ont répondu près de 70 000 étudiant-es, confirme cette souffrance psychologique pendant le confinement : 27,5% déclarent un haut niveau d'anxiété, 24,7% un stress intense, 22,4% une détresse importante, 16,1% une dépression sévère, et 11,4% des idées suicidaires.

Les espaces d'hébergement évoluent aussi du fait de la crise. En raison des conséquences de la pandémie sur la vie quotidienne (cours du lycée et collège à distance, cas contacts, fermeture de classes) le Conservatoire a engagé un vacataire en journée du lundi au vendredi pour permettre aux étudiant-es de la résidence pour mineurs de rester à la résidence habituellement fermée en journée. La Direction des disciplines chorégraphiques a mis à disposition des étudiant-es des salles de classes pour leur permettre de suivre leurs cours du collège ou du lycée à distance.

Les frontières ferment aussi, et les perspectives de voyage du même coup. Gabriele Slizyte a été contrainte d'annuler son séjour à l'étranger : « *L'année dernière, j'ai passé mon prix d'histoire. J'avais planifié mon voyage de recherche aux États-Unis. Je devais partir le lundi 16 mars. Puis on a appris dans la nuit du 12 mars que le président américain avait décidé de fermer les frontières avec l'Europe. J'ai dû tout annuler. Il ne restait qu'entre deux et trois mois avant le rendu de mon mémoire, et ma recherche était entièrement basée sur ce que je m'apprêtais à rechercher aux États-Unis, ça a été un gros choc pour moi. Il devenait impossible de faire mes recherches, j'ai dû revenir sur la problématique de mon mémoire quelques semaines avant de le rendre.* » Pour Benjamin Christ, la fermeture des frontières a de fortes conséquences aussi, dans la mesure où elle l'empêche de voir son professeur, qui réside au Royaume-Uni. « *Mon professeur habite au Royaume-Uni, je dois passer mon master cette année, ça reste un peu compliqué à gérer, je ne l'ai pas vu depuis des mois. Même pour lui, il aimerait bien m'entendre en vrai.* »

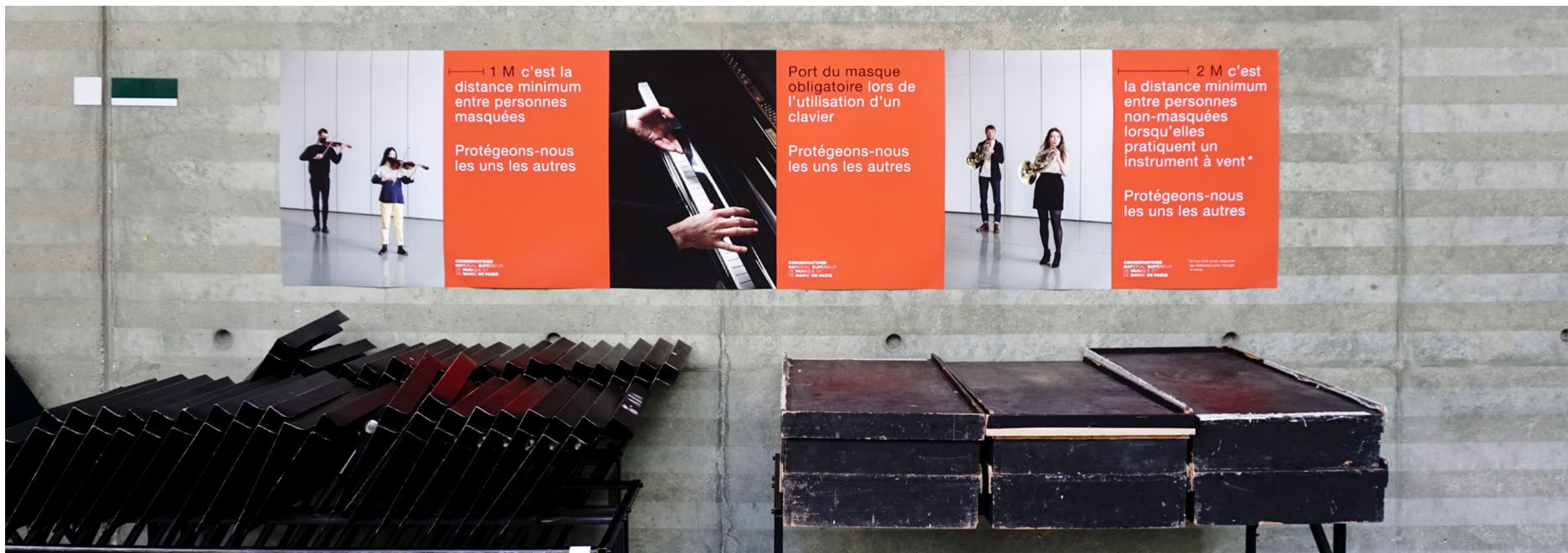
Un travail d'équipe



Emmanuelle de Mavaleix, responsable du ménage

« Nous avons été parmi les premiers touchés par les mesures sanitaires et notre rôle a pris une dimension importante, pour permettre au Conservatoire de rester ouvert sans mettre en danger les étudiants ni les agents, dont nos équipes. La Société Atalian a été réactive à chaque changement, pour me donner les moyens de travailler dans de bonnes conditions et très rapidement. Nous nous sommes adaptés continuellement pour répondre aux normes de nettoyage et de désinfection. Nous avons très vite mis en place des boîtiers avec du gel désinfectant partout, des poubelles pour les masques et les mouchoirs. Nous avons désinfecté quotidiennement les rampes d'escaliers, les rambarde, les boutons d'ascenseurs, les poignées de portes, les fontaines à eau et nettoyé de façon approfondie les sanitaires avec un virucide. On s'est adapté aux conditions mais aussi à des produits nouveaux que nous n'avions

pas l'habitude d'utiliser. Dix sept agents travaillent tous les jours dans les murs du Conservatoire de 6h à 20h au sein de différentes équipes, et ont du faire des choses en plus comme la désinfection des sanitaires et des “ points de contact ” (ascenseurs et rambarde). Ce sont les mêmes agents depuis longtemps, ils ont su être très réactifs. Nous avons beaucoup échangé pour nous assurer que tout allait bien. On a tout fait pour répondre immédiatement et que tout se passe au mieux. C'est un travail d'équipe même si nous sommes prestataires, les relations sont très bonnes avec tous les services. C'est un site en or, que ce soit au niveau du bâtiment ou du personnel, ce sont des gens extrêmement gentils, d'une patience sans nom. Émilie Delorme et Marine Thyss ont pris sur leur précieux temps pour nous remercier en personne. C'était la première fois depuis plusieurs années de collaboration, et cela a été un moment très fort pour nous. »



Ainsi, la fermeture physique des espaces, qu'il en aille des frontières, des équipements culturels ou des murs du Conservatoire, génère des conséquences tant pratiques d'accès aux instruments et aux données, qu'intimes et psychiques.

À partir du 11 mai 2020, quelques étudiant-es peuvent avoir accès au lieu pour pratiquer leur instrument, et la vie de l'établissement reprend à bas bruits. Florent Vergez, chef du service bâtiment et sécurité, raconte « De mars à avril, le Conservatoire était fermé, mais lorsqu'il a réouvert ses portes, même pour 10 étudiants qui ne pouvaient pas pratiquer leur instrument chez eux, il devait être en ordre de marche, avec tout ce que cela représente en matière d'équipe de sécurité et de nettoyage. Nous étions au jour le jour à l'affût des nouvelles annonces pour nous adapter et protéger les étudiants et les agents ». Outre le personnel mobilisé de façon intensive, des aménagements conséquents sont nécessaires, notamment en matière d'aération du bâtiment, pour éviter la propagation du virus :

« La qualité de l'air est très importante, avec la désinfection des locaux, c'est une des conditions essentielles pour maintenir l'activité. Les normes sanitaires nous ont imposé de renouveler l'air à 100 %, tandis qu'en temps normal, nous recyclons l'air à 70 %. Cela représente bien sûr un coût, car il faut chauffer cet air neuf. » Et ces dispositions ne sont pas sans incidence sur le parc instrumental, comme le rappelle Julien Dubois « Le service bâtiment a augmenté l'aération des salles, ce qui a généré des variations de température très importantes, avec des casses très conséquentes à déplorer sur les instruments sensibles comme les peaux animales (timbales) et les claviers de musiques ancienne, les orgues, les clavecins et pianofortes. » Après des semaines de silence, les instruments sont remis à niveau, comme le raconte Julien Dubois « La fréquentation étant très réduite, les accordeurs étaient très présents le matin mais faisaient des journées complètes, ce qui leur a permis de faire des remises à niveaux du parc. La qualité s'en est ressentie très fortement. Le parc a retrouvé un niveau très élevé ».

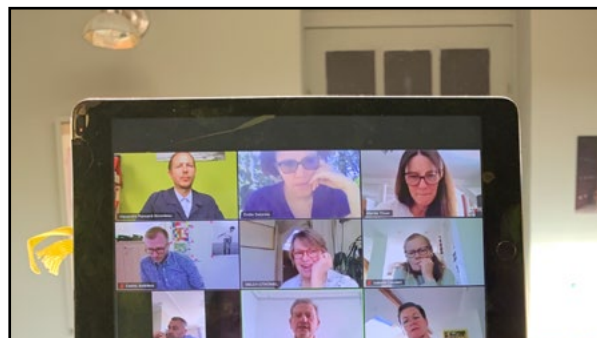
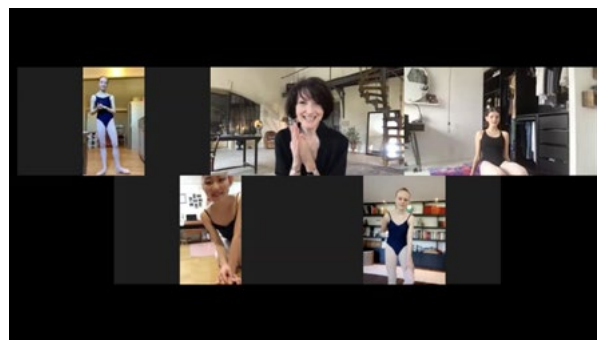
Les portes s'ouvrent sur un Conservatoire différent, dans lequel s'appliquent de nouvelles normes. L'espace est travaillé par la crise, qui impose l'installation d'équipements nouveaux (écrans connectés) mais aussi de dispositifs de mise à distance. Des poubelles à masques jetables sont installées, de même que des fontaines de gel hydroalcoolique. La crise a fait irruption dans les lieux, à l'instar de l'espace restauration dans lequel les plateaux sont préparés à l'avance pour limiter les manipulations, et des « séparateurs », soit des vitres en plexiglas, sont posés sur les tables pour éviter la propagation du virus par aérosol, et qui génèrent des activités supplémentaires (Laurent Hirsch : « Le nettoyage des plexiglas requiert 1h30 de nettoyage tous les jours »).

Les usages changent aussi, et les étudiant-es sont invité-es à pratiquer les gestes barrières. C'est là une condition *sine qua non* de l'ouverture des lieux, que chacun-e appelle de ses vœux. Le service communication crée sa propre campagne à partir des protocoles gouverne-

mentaux, pour mettre les directives aux couleurs de l'établissement. La vie des lieux reprend le dessus, et la convivialité regagne les espaces communs. Jules Cavalié remarque « Le port du masque empêche tellement de rencontres, de rapport aux autres, d'ailleurs cette année, je n'ai jamais autant été à la cantine ! »

De nouvelles fenêtres sur le monde

La fermeture soudaine des portes du Conservatoire ne signe pas la fin des échanges au sein de la communauté qui le constitue, bien au contraire. D'autres espaces s'ouvrent, qui rendent l'Institution non seulement vivante, mais inscrite au plein cœur du monde.



Claude Delangle raconte comment les étudiants ont pu, malgré la fermeture des portes, vivre des expériences d'un genre nouveau : *« Dès que le Conservatoire a fermé ses portes, une énergie nouvelle a pris forme. On est entré un peu paradoxalement dans une relation plus intime. Cela nous a aussi permis d'avoir des invités qui n'auraient pas pu se déplacer en temps normal, comme un professeur de viole de gambe à Barcelone, ou encore Betsy Jolas de sa maison de campagne dans le Vexin, qui du haut de ses 94 ans nous a raconté ses rencontres avec Bartok ou Milhaud. Les élèves sont entrés dans des mondes jusque là quasiment inaccessibles. »*

Marie Bourdeau souligne l'aspect paradoxal de la situation : *« Dans le même temps, nous avons été soumis à énormément de contraintes sanitaires, et parallèlement, l'arrivée d'outils digitaux nouveaux dans la cadre du schéma numérique nous a permis de nous adapter à ces contraintes extrêmement fortes. Sans ces outils, on n'aurait pas pu travailler. On avait un logiciel maison qui était très bien pour toute la gestion des activités du Conservatoire, mais la crise sanitaire nous a obligés à passer un cap. Grâce à cette avancée très rapide, nous avons pu assurer la gestion des flux imposés par les jauges réduites qui permettait d'accueillir 500 étudiants par jour sur site. Avant cela, il aurait été impossible de contrôler les flux, et de planifier les sessions de cours, de travail, de conférences, de workshops, de cours en visio aussi, des espaces de travail mis à disposition pour les étudiants ou les enseignants. Cet outil est arrivé à point nommé, dans une situation très complexe et a été décisif pour la continuité pédagogique. On a 150 salles de cours, 70 studios de travail et des espaces pédagogiques. La remise des clés de main en main qui avait lieu jusqu'alors était inenvisageable dans ce contexte. On travaille à la mise en place de serrures connectées. En cela, notre cadre de travail est complètement bouleversé, la possibilité est donnée à chacun de réserver son espace. On est passé d'un Conservatoire fermé avec quelques difficultés d'accès à un Conservatoire plus ouvert avec la possibilité donnée aux étudiants d'accéder aux espaces de travail en toute autonomie. Paradoxalement, la crise sanitaire a permis aux uns et aux autres de travailler malgré les contraintes, en ouvrant plus largement les espaces de travail. »* Sans compter que ces espaces de travail se multiplient, avec

la possibilité de suivre les cours depuis chez soi, et parfois dans le cadre d'un agenda beaucoup plus souple, au delà des créneaux horaires imposés par l'Institution. Nadine Pierre en témoigne *« Je me suis rendue compte que l'on y arrive, malgré tous ces agendas chamboulés et changements quotidiens. Ça veut dire qu'en temps normal aussi, on peut obtenir plus de souplesse. Il y a des situations dans lesquelles on a pu trouver des créneaux qui ne sont pas forcément ceux attribués par l'Institution, avec les limites de ne pas se laisser complétement envahir, comme dans tous les métiers. »*

Pour Liouba Bouscant, il s'agit d'une leçon à tirer de cette période *« C'était la première fois que les cours n'avaient pas lieu dans l'enceinte du Conservatoire. C'était antinaturel pour nous, car être élève ou professeur au Conservatoire n'est pas juste une abstraction. C'est œuvrer dans un bâtiment architecturalement marqué sur le territoire, sur un lieu physique, sur le site de la Villette. On a dû effectuer un grand travail mental pour concevoir qu'être élève au Conservatoire, cela pouvait se réaliser ailleurs, parfois dans son salon. Cela pose la question de la manière d'institutionnaliser cet espace là, et de le cadrer. »*

Des rencontres internationales impensables auparavant deviennent possibles par les chemins du numérique. Au sein du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Clément Carpentier raconte que le professeur de saxophone *« a profité de ce moment pour que ses élèves rencontrent des grands noms, des gens qui ne sont d'habitude jamais disponibles et qui là, avaient du temps. »* Luca Dupont Spirio, responsable des affaires extérieures et des relations internationales abonde : *« Ces jours-ci encore, je mettais au point des choses avec des outils qu'on aurait jamais pensé utiliser il y a juste un an. On va avoir cette semaine des cours en ligne avec des gens qui se trouvent en Bolivie, en Albanie, en Autriche, aux Pays-Bas. Avant la crise sanitaire, ça aurait semblé simplement loufoque, on aurait ri au nez de quelqu'un qui nous aurait parlé de faire un cours à distance avec une système de visio conférence et maintenant on le fait de manière presque permanente, à un régime que l'on ne pourrait pas soutenir en termes d'activité physique dans le monde entier. »* L'Académie Européenne de Musique de Chambre

fait partie des programmes révolutionnés par la crise « On devait faire une session de musique de chambre dans le cadre de l'ECMA. Tous les deux ans, on organise une session et nous devions accueillir celle qui commençait le 29 octobre. Le 28, le président a annoncé la fermeture des établissements supérieurs, alors que nous espérions jusque là mener cette session in situ. La nouvelle tombe, il faut absolument éviter que les invités voyagent et se retrouvent piégés, ce fût un coup très dur. On s'est dit qu'on allait faire la session en ligne. On n'a pas pu faire autant d'heures que prévu, mais on a pu donner une petite trentaine d'heures de cours dont les élèves ont pu bénéficier dans toutes les écoles partenaires en Europe. » Ainsi, si l'outil numérique s'impose dans la crise comme substitut à la présence, il offre de nouvelles possibilités de développement par la suite, que la seule présence physique limiterait. Luca Dupont-Spirio raconte : « Un enseignant albanais nous a contactés il y a quelques temps, en nous disant qu'il avait été formé par un professeur du Conservatoire, et qu'il aimerait faciliter les liens entre la jeunesse de son pays et le Conservatoire. Cela, afin que les jeunes Albanais puissent envisager de se projeter en France. J'ai interrogé Émilie Delorme qui m'a conforté dans l'idée de répondre positivement, mais la situation était toujours bloquée, on ne pouvait pas voyager. On a donc fait un échange virtuel entre les deux classes : les deux professeurs ont chacun pris la classe de l'autre, et en même temps, on

a organisé des discussions en ligne avec les étudiants qu'on encourage à la rencontre, par la formation de binômes. Si quelqu'un était arrivé vers moi fin 2019 avec la même idée, j'aurais peut être été limité par les fonds et cet échange aurait sans doute été compromis. Maintenant, on se dit qu'on peut le faire en ligne, ça permet de se connaître, avant de prolonger l'échange. Maintenant, à n'importe quel pays qui vient nous voir, on peut dire qu'on va commencer par des activités en ligne, et amorcer des partenariats internationaux nouveaux. L'idéal serait que ces nouveaux dispositifs s'ajoutent à tous ceux qui avaient déjà lieu à l'international et qui sont malheureusement compromis aujourd'hui, comme l'enseignement aux enfants du système Battuta par les élèves du Conservatoire. »

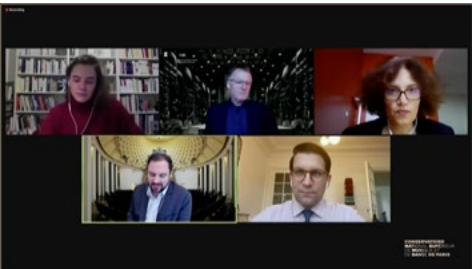
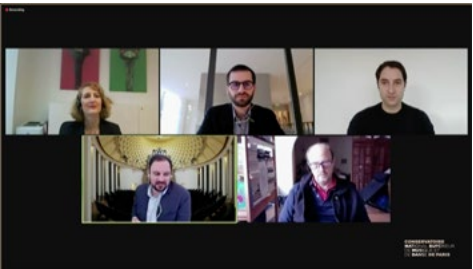
Fenêtre sur l'Europe

Luca Dupont-Spirio, responsable des affaires extérieures et des relations internationales

« Lorsque nous avons été amenés à donner la session ECMA en ligne, certains de nos professeurs découvraient les outils. C'est pour moi un moment mémorable. Je me souviens avoir vu arriver Jean Sulem comme à son habitude, trente minutes avant le début du cours. Il a posé son alto sur la table. C'était la première fois qu'il s'adressait à ces étudiants de cette manière mais il aurait été impossible de le deviner, voyant son engagement, sa volonté de transmettre par-delà toute contrainte. Il expliquait des choses aux étudiants des écoles partenaires avec un niveau de détail, des nuances infimes. C'était vraiment un travail de précision. Il expliquait les choses avec une finesse incroyable, et de grands gestes face à l'écran. Cette image m'a marqué pour longtemps. »



30 ans du Conservatoire de Paris à la Villette
Extraits de captation de tables rondes
Concert du Quintet Songbook
enregistré et diffusé le 7 décembre 2020



Cette extension du Conservatoire en dehors de ses murs permet de faire cours au-delà des frontières, mais également d'ouvrir les concours à des talents étrangers qui n'auraient peut être pas osé faire le déplacement. Pascal Bertin y voit les conditions d'une plus grande accessibilité « Il n'y a pas de pré-requis au Conservatoire, n'importe qui peut s'inscrire au concours d'entrée de 1^{er} cycle. Pour des candidats qui sont très éloignés, un premier tour en vidéo peut être très utile : certains font le voyage parce qu'ils en ont les moyens financiers mais n'ont rien à faire là, parce qu'ils ne sont simplement pas au niveau – et il y a un poids carbone dont nous sommes en partie responsables –, et d'autres dont les moyens financiers sont limités, qui par le passé n'auraient jamais tenté le déplacement mais qui peuvent maintenant envoyer une vidéo. La prise de risque est faible et le résultat peut ouvrir notre école à une population plus large. Je pense qu'il va y avoir un gros travail pour de nombreux professeurs pour qui la part en distanciel est insupportable – mais c'est un premier vecteur d'ouverture et d'accessibilité du concours pour ceux qui, par manque de moyens ou par pudeur, n'oseraient pas. »

Dans le périmètre national aussi, les captations ouvrent des voies nouvelles, en matière d'accessibilité. Alexis Ling évoque les nombreuses captations effectuées en 2020 « En me retournant sur cette année, je suis frappé par le nombre de projets que le service audiovisuel a pu mener pendant cette période sinistrée. Le foisonnement de projets est très conséquent, il se passe des choses, c'est vivant le Conservatoire, ce n'est pas un endroit où l'on conserve et où rien se passe, au contraire ! Dans le bilan du service, il y a plus de captations que l'année précédente. » Et de poursuivre : « La crise nous a tous fait apprendre à une vitesse folle, c'est incroyable à quel point on a pu progresser. Ne serait-ce que de faire une visioconférence à plusieurs... Et puis ça nous a fait évoluer énormément sur le streaming, sur les moyens de produire des contenus de façon plus légère qu'avec une régie complète. Par exemple, pour les 30 ans du Conservatoire, on a fait 8h de direct sans interruption. Entre les conférences, on diffusait des captations de spectacles qu'on avait effectuées deux jours avant. Le lendemain, on a diffusé 4h de spectacles en streaming, et pour Noël on a réalisé un live du spectacle de l'ASCCV, capté en multicaméra, avec des interactions en direct avec les internautes dans des fenêtres de visioconférence. C'était du jamais vu au Conservatoire. »



Ces diffusions inédites grandissent l'écho du Conservatoire auprès d'un large public, de même qu'elles donnent aux étudiant·es la possibilité de faire connaître leurs travaux autrement. Elles donnent tout d'abord la possibilité de communiquer auprès des établissements d'enseignement artistiques dans le cadre de concours, mais aussi de programmeurs. Ainsi, les récitals imaginaires et vignettes réalisées pour étudiant·es des disciplines instrumentales pour pallier l'absence de récitals au printemps 2020 ont permis de diffuser leur travail bien au-delà des murs du Conservatoire, dans la perspective d'une illustration de qualité professionnelle. Ces formats numériques permettent aussi aux parents d'étudiant·es de prendre connaissance du travail de leurs enfants, comme en atteste Cédric Andrieux : « *On a des étudiants qui viennent de partout en France métropolitaine et DOM-TOM et le seul échange avec leurs familles, c'était pendant école ouverte pour ceux qui pouvaient venir, ce qui limitait beaucoup de parents. Pouvoir montrer leurs travaux à distance permet à chacun d'y assister sans avoir à faire le*

déplacement. Il y a quelque chose d'assez démocratique, on peut s'adresser à beaucoup de gens. Ça ne remplacera jamais le fait de pouvoir venir voir son enfant mais c'est un plus, qui nous ouvre beaucoup de possibilités nouvelles. »

La crise Covid, en accélérant la transition numérique à l'œuvre au sein du Conservatoire, a permis l'appropriation d'outils nouveaux pas la diversité des actrices et des acteurs de l'établissement, avec des usages différents. Ces nouvelles modalités de communication et de dialogue offrent au Conservatoire de nouvelles fenêtres sur le monde, par les chemins de l'enseignement, ou de la diffusion de contenus audiovisuels, jusqu'alors réservés aux spectateurs et spectatrices *in situ*.

Cette dynamique d'ouverture s'accompagne d'une visibilité particulièrement forte de l'établissement pendant la crise. En tant que directrice d'un établissement d'enseignement supérieur artistique de rayonnement international, Émilie Delorme est régulièrement invitée à s'exprimer au sein d'une grande

diversité de médias spécialisés et grand public. Du point de vue de la couverture presse, à la faveur des 30 ans de l'établissement mais aussi tout au long de la crise, l'année 2019-2020 est inédite. L'engagement du Conservatoire auprès des étudiant·es en cette période troublée, de même que la vision défendue par l'Institution pour l'avenir, donnent à l'établissement de nombreuses occasions de nourrir le débat public. Du 3 au 7 décembre, France Musique célèbre les 30 ans de l'installation du CNSMDP à la Villette et invite diverses personnalités de l'Institution, qui livrent autant de points de vues : Émilie Delorme, directrice, mais aussi Marine Thyss, directrice adjointe, Christian de Portzamparc, architecte, Frédéric Durieux, ancien étudiant et pro-

fesseur de composition, Yannaël Pasquier, chef du département Écriture, composition et direction d'orchestre ou encore Samir Amarouch, compositeur.

Du point de vue de la communication auprès du grand public, pour Alexandre Pansard-Ricordeau, « *En cette période de confinement, les publics passaient beaucoup plus de temps sur les réseaux sociaux, cela a été une occasion pour l'école d'augmenter son niveau de visibilité et de renforcer ses liens. Nous avons utilisé nos réseaux sociaux pour un usage multiple : informer, partager des contenus sur notre identité et nos valeurs, valoriser les initiatives des professeurs et des élèves, favoriser l'entraide, organiser la diffusion des res-*

sources du Conservatoire, maintenir une programmation que l'on peut retrouver sur le site conservatoiredeparis.fr. Un vaste catalogue de films et d'enregistrements, de documentaires, de concerts, d'opéras, de ballets, de classes de maîtres. Ce moment a aussi été l'occasion de prendre position et engager notre communauté en lançant une campagne de communication relayée par de nombreux réseaux : "Stay at home and practice" destinée aux musiciens et danseurs du CNSMDP mais pas uniquement. »

Un rayonnement nouveau



Revue de presse (extraits)






Lundi 30 novembre 2020

Les 30 ans du Conservatoire de Paris à la Villette sur France Musique

Du jeudi 3 au lundi 7 décembre 2020

Premier établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris dispense aussi un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, choréologie) et techniques (métiers du son). Depuis sa création en 1795, le Conservatoire cultive une tradition d'excellence, enrichie au cours de son histoire par les apports successifs des différentes personnalités, élèves et professeurs, qui s'y côtoient.

Le 7 décembre 1990, l'installation du Conservatoire sur le site de la Villette s'inscrivait dans une « cité de la musique » comme lieu d'expérimentation pluriculturelle unique. Décidé en 1983 par François Mitterrand, ce projet est confié à Christian de Portzamparc. 200 ans après sa création, le Conservatoire dispose sur 34 000 m² d'un bâtiment adapté à ses besoins spécifiques. Avec 1300 élèves, 400 professeurs et 3000 instruments, le Conservatoire abrite également la médiathèque Hector Berlioz, 2^{ème} bibliothèque musicale en France, riche de 300 000 documents spécialisés couvrant l'ensemble de l'histoire de la musique et de la danse.

Pour la première fois de son histoire, le CNSMDP est actuellement dirigé par une femme, Emilie Delorme, et doit faire face aux nouveaux défis lancés par notre époque.

France Musique s'associe à cet anniversaire du 3 au 7 décembre à travers toute une série d'émissions ainsi que sur francemusique.fr. L'occasion d'explorer la grande diversité de cette maison et d'en (re)-découvrir des facettes insoupçonnées ou méconnues.

Jeudi 3 et vendredi 4 décembre :

13h > 13h30 **Musicipolis** par Anne-Charlotte Rémond

03/12 : Le conservatoire de musique, naissance d'une institution.

04/12 : Le conservatoire de musique et de déclamation déménage ! ...

Samedi 5 décembre :

7h30 > 9h **Musique Matin samedi** par Saskia de Ville.

8h30. Invitée : **Marine Thyss**, Directrice Adjointe du CNSMDP.

19h > 20h **Jazz Club** par Yvan Amar

Diffusion d'un concert des étudiants du conservatoire enregistré le 2 avril 1995 salle George Russell.

Living Time - The Paris Concert (assisté pour l'orchestration par Pat Hollenbeck).

Dimanche 6 décembre :

11h > 12h30 **Musique Emoi** par Priscille Laffite

Invité : **Christian de Portzamparc**, architecte.

14h > 16h **Vous avez dit classique ? Chiche !** par Marine Chiche. Spéciale CNSMDP

20h > 00h30 **Carrefour de la Création**

20h **Le concert** par Arnaud Merlin

Archives **Frédéric Durieux**, professeur de composition au CNSMDP et ancien élève.

Dimanche 6 décembre :

22h **Carrefour de la création** par Laurent Vilarem

Avec **Yannaël Pasquier**, chef du département Ecriture et composition du CNSMDP et de **Samir Amarouch**, jeune compositeur Lauréat du prix de la Fondation Siemens 2020.

23h **Création mondiale** par Anne Montaron

Rediffusion d'une pièce du compositeur **Julien Malaussena**, par le duo d'accordéons micro tonals **XAMP** (Fanny Vicens et Jean-Etienne Sotty), duo né au CNSMDP et soutenu par le Conservatoire.

23h30 **L'Expérimentale** par François Bonnet

Documentaire sur la classe de musique électroacoustique du CNSMDP.

Lundi 7 décembre : **Journée fil rouge CNSMDP**

7h > 9h **Musique Matin** par Jean-Baptiste Urbain.

8h30. Invitée : **Emilie Delorme**, Directrice du CNSMDP.

9h > 11h **En pistes** par Emilie Munera et Rodolphe Bruneau-Boulmier.

Focus sur l'actualité CD du label du CNSMD.

11h > 13h **Allegretto** par Denisa Kerschova.

Spéciale CNSMDP.

18h > 19h **Open Jazz** par Alex Dutilh.

Le Département Jazz et musiques improvisées du CNSMDP : enregistrements des élèves du conservatoire avec des jazzmen de renom.

Contacts : Laurence Corre, attachée de presse de France Musique 01 56 40 24 12 / 06 26 87 06 68 // laurence.corre@radiofrance.com
 Alexandre Pansard-Ricordeau, chef du service communication du CNSMDP 06 03 55 04 56 // apansard-ricordeau@cnsmdp.fr

[illegible]

Le Monde

ACTUALITÉS - ÉCONOMIE - VIDÉOS - OPINIONS - CULTURE - M LE MAG - SERVICES -

CULTURE - SCÈNES

Confinement : le chorégraphe Jérôme Bel pilote un laboratoire de création à distance

Deux jeunes danseuses, Zoé De Sousa et Marie Albert, élèves de l'Ensemble chorégraphique, témoignent de cette expérience originale.

Par Rosita Bousseau

Publié le 14 mai 2020 à 15h54 - Mis à jour le 16 mai 2020 à 09h12 - Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



« The Show Must Go on » (2001), de Jérôme Bel, MURACCHIO LANELLO

« Au début, c'était assez énigmatique, alors même que ça avait l'air très simple à exécuter. Danser comme dans une fête ou se tirer sur la peau du ventre, ça n'a l'air de rien à première vue, et pourtant ! » Volx claire, Zoé De Sousa, 21 ans, étudiante au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, se livre tranquillement. Depuis lundi 16 mars, elle participe, avec les treize pré-professionnels de l'Ensemble chorégraphique, à un laboratoire de création à distance piloté par le chorégraphe Jérôme Bel. « Ce télétravail par mail avec Jérôme n'a évidemment rien à voir avec le rapport direct en studio, mais il permet une introspection et une réflexion sur ce qu'est un interprète en danse », ajoute-t-elle.

Lire les témoignages : Pour les danseurs professionnels, l'entraînement continue, à la maison

Crise sanitaire oblige, mille et une stratégies se déploient pour faire travailler les danseurs chez eux. Dès le début du confinement, le



rosita BOUSSEAU

LES ORPANGÈRES - BRUZ

Résidence seniors : cadre de vie idéal à Bruz



ACTU

Covid-19 : inégalité autour de l'état de santé de Roselyne Baeholot, hospitalisée

[illegible][illegible]



Habiter ce nouvel espace

Le recours aux moyens numériques ouvre des possibilités d'expérimentations nombreuses, qui illustrent l'immensité des espaces possibles. Cédric Andrieux raconte « J'ai été surpris de notre capacité à remonter des pièces complètement à distance, que nous avions programmées pour la saison. Je pense notamment à la pièce Entity de Wayne McGregor pour laquelle nous avons organisé trois semaines de répétitions uniquement sur Zoom avec une équipe artistique basée en Angleterre et en Allemagne. Je pense aussi à Enemy in the Figure de William Forsythe sur un même dispositif de trois semaines de répétitions à distance. Nous avons

même poussé l'expérience jusqu'au travail sur scène, où nous avons installé des écrans pour que les artistes puissent suivre le processus de remontage jusqu'au aspects techniques. Moi, ce qui m'impressionne, c'est que malgré toutes ces contraintes, nous n'avons jamais baissé notre ambition artistique de programmation. » Pour Riccardo Del Fra également, « Travailler à distance prend beaucoup plus de temps. Néanmoins, on a découvert des outils que l'on va certainement garder pour des choses utiles et que l'on peut faire à distance. Pour des choses comme jouer ensemble, tout le travail de répertoire ou les sessions rythmiques, il faut absolument être ensemble. En revanche, un solo d'instrument sur une grille, sur un canevas harmonique, peut être écrit et envoyé au professeur, afin d'échanger sur ce travail ensuite. Ce n'est plus de l'improvisation, mais c'est un travail enrichissant pour l'improvisation, en ce que cela constitue une manière de travailler la composition. Ce travail s'est révélé très utile et nous le garderons en complément des cours ». À l'échelle de l'administration, certains bénéfices se sont relevés pendant la crise. Pour Anne Rolland, la formation à distance est un atout de taille, pour s'assurer de la participation des enseignants « C'est une population qui a toujours été très difficile à capter, en termes de formation ; en effet, les enseignants ont des emplois du temps denses, avec des activités variées et géographiquement dispersées. À l'occasion de la crise sanitaire, je me suis aperçue que la formation en distanciel était un mode d'enseignement qui, pour toutes les raisons précédemment évoquées, leur convenait parfaitement : en effet, sur les 500 stagiaires recensés en 2020, 50 étaient des enseignants

soit 10 % de l'effectif global formé. » Pour Coralie Fayolle également, d'un point de vue organisationnel, les réunions ont été facilitées « Les contacts ont été plus faciles au sein du département, finalement comme on était tous chez soi, on a réussi à un peu plus se réunir. »

Mais pour la professeure de formation musicale et d'écriture, comme pour un certain nombre de personnes interrogées, rien ne remplace la présence physique. Jean-Baptiste Courtois s'en explique : « On agit dans le domaine de l'indicible, ça ne peut pas toujours passer par des mots ». Pour Marie-Josèphe Jude, la présence porte les enseignantes tout autant que les étudiants : « L'énergie de l'élève nous porte dans l'exercice de ce que l'on fait, même si elle est silencieuse. Même si on le savait, on se rend compte de façon tangible que l'élève est totalement partie prenante de l'exercice du cours. On n'enseigne ce que l'on sait nous, mais on ne peut vraiment le développer qu'à la mesure de la relation qui nous lie à l'élève. » Outre la relation physique, le lieu contribue à l'apprentissage, comme l'explique Yan Maresz : « Quand un compositeur diffuse une pièce avec électronique dans une salle, celle-ci sonne très différemment. Tout cet apprentissage est difficilement transmissible hors-lieu. »

Dès lors, si les outils numériques et les espaces qu'ils ouvrent au-delà des murs du Conservatoire ne sauraient être remis en cause, leur usage pour l'avenir interroge. Grèveront-ils l'espace Conservatoire, ou s'inscriront-ils en complémentarité ? Anne-Lise Gastali le formule en ces termes :

« Si ces outils numériques nous ont permis de continuer, ils représentent un danger, en ce qu'ils ont insidieusement pris une place sur laquelle il faut être très prudent (...) il y a un revers de médaille et je serais bien embêtée que cet outil de travail prenne la place d'autre chose, car rien ne remplacera jamais la perception humaine ni le contact humain. Il faut que les choses restent à leur place. »

Au-delà de leur seule utilisation, ces outils numériques induisent également des comportements différents de ceux habituellement observés en cours, et qui nécessiteront une réflexion lors du retour sur site, sur ce qui peut effectivement évoluer ou, au contraire, être maintenu en tant que règles inhérentes au fonctionnement d'un établissement national supérieur d'enseignement artistique. Jean-Baptiste Courtois exprime une crainte à l'endroit d'éventuelles conséquences en matière de rigueur : « Pendant plusieurs mois, on a été obligé de faire comme on pouvait, et je crains que cela n'entraîne un manque de rigueur durable dans l'esprit collectif. L'assiduité aux cours a toujours été exigée de manière rigoureuse. Elle est la contrepartie des moyens considérables mis à disposition des élèves, dont on attend en retour une implication

pleine et entière. Mais tout au long de cette crise sanitaire, et par nécessité, la présence aux cours est devenue facultative et les élèves n'ont plus eu à justifier leurs absences, sur lesquelles le Conservatoire a cessé d'exercer tout contrôle. »

Liouba Bouscant conclut : « On n'imagine plus suivre ou donner un cours sans utiliser un ordinateur équipé de Zoom ou Teams. Nous réfléchissons aux leçons à tirer pour l'après-crise. C'est une réflexion sur ce que nous conserverons ou abandonnerons de la période de confinement qui est quasiment greffée dans notre manière de travailler. Je pense que l'on va garder un peu de distanciel de manière ponctuelle, ne serait-ce que pour réduire la fréquentation des transports et éviter l'encombrement des salles. Ceci comporte des avantages si c'est parcimonieux et encadré. »

Ainsi, le lieu Conservatoire se trouve-t-il grandi d'espaces numériques, qui, s'ils étaient déjà présents par endroits, ont atteint une dimension inédite. Ces profondes transformations tant pratiques que culturelles appellent à donner un contour à ces lieux hybrides, qui font désormais pleinement partie de la vie de l'Institution.

« J'ai été surpris de notre capacité de monter des pièces complètement à distance. »

Cédric Andrieux

En haut : Extrait de la vidéo *Jour après jour*, publié sur Facebook le 18 juin 2020
Les professeurs de danse ont trouvé une façon originale de soutenir leurs étudiants en leur adressant un message personnalisé

En bas : Cours de Jean Sulem au Trio Incendio (Prague) durant la session ECMA en ligne (octobre 2020) cité p.58

Le temps de la pandémie

Dans les mots qu'il choisit pour retracer les premiers jours de la crise, Thomas Lacôte illustre la manière dont la crise sanitaire a généré un véritable basculement de temps : « Tous les professeurs se souviendront évidemment de ce moment du basculement, cette fin de semaine un peu étrange. On part le jeudi soir, avec la sensation d'une accélération du temps tout à fait inédite. Les choses se sont accumulées en quelques jours, et c'est la projection dans l'avenir qui s'en trouve chamboulée. Au-delà de vivre des choses particulières dans le présent, de jour en jour, on doit non seulement adapter son présent mais aussi réadapter ses projections vers l'avenir. Notre but de professeurs, c'est d'avoir un temps d'avance. Il a fallu adapter perpétuellement nos projections, les choses possibles ont changé de semaine en semaine, donc la manière de guider nos élèves aussi. »

Limitant la projection à quinze jours, la crise sanitaire a bouleversé l'emploi du temps. Si dans les premières semaines, le souci de maintenir le rythme assidu amène le Conservatoire à transposer les cours en visioconférence sans en changer les horaires, il apparaît que le temps passé en cours n'est pas équivalent à celui supportable devant un écran. Denis Vautrin en témoigne « Nous, on pensait garder le planning mais très vite, les élèves nous ont fait comprendre que ce ne serait pas possible. Les professeurs acceptaient cela pour les cours théoriques, mais les élèves s'y sont vite opposés : les cours de 3h ne pouvaient plus durer 3h. On a réécrit l'agenda des cours avec eux on a fini par leur donner les droits d'écriture sur les plannings, de manière à ce qu'ils puissent les façonner avec nous. On n'avait pas d'autre choix mais ce système s'est avéré idéal. C'était impossible de ressentir ce trop plein : on ne vivait pas ce que les étudiants vivaient, les professeurs ont très vite compris. » Brendan Champeaux confirme ce constat, « La plupart des cours se passait par Zoom, et il était vraiment difficile de rester attentif. C'est quelque chose que je vis encore maintenant. Je trouve difficile de rester accroché, de maintenir la concentration sur de longues plages de cours ou de travail ». Liouba Bouscant dresse le même bilan « Un cours en visioconférence réussi peut être très stimulant. Mais nous nous sommes aperçus, au bout de quelque temps, qu'une visioconférence ne peut durer au-delà de deux heures continues. Cela faisait partie des récriminations des élèves. Ils étaient non seulement angoissés, mais épuisés à cause de la charge mentale et de la tension nerveuse qu'exigent les écrans. Certains avaient 6 à 7h de cours en ligne par jour. Mais les professeurs et nous aussi, agents du département, l'avons pour la plupart également ressenti. » Denis Vautrin abonde « Dans la période de la crise ça a été

compliqué de remplir le vide. Il fallait absolument communiquer, se voir, donner l'impression aux étudiants et aux professeurs qu'on avançait dans les objectifs qu'on s'était fixés. On a rempli beaucoup de vide. Peut-être qu'on aurait du arrêter de remplir les semaines de nos étudiants, ils étaient connectés en permanence de 9h à 18h sur Zoom. On avançait un peu "comme si de rien était" On ne voulait pas faire de différence alors que ce n'était juste pas possible ». Julie Bador abonde « On avait trente heures de cours par semaine, et au début ils ont juste transposé par Zoom. Du coup, on avait beaucoup de travail et beaucoup de Zoom. »

Des adaptations ont lieu. Certains cours collectifs initialement longs se réduisent pour prendre la forme de cours individuels. Pour Pauline Amar, cela a constitué un vrai bénéfice : « Ce que j'ai bien aimé en écriture, c'est qu'habituellement nous avons des cours qui durent 6 heures, le plus souvent sans pause, et pendant beaucoup de ces cours, il s'agit de la correction de ce que l'on a fait à la maison. Assister à six heures de correction des travaux des autres, ça peut être un peu long. À distance, ce cours s'est adapté, et s'est réduit à la correction de notre travail. D'un côté, je comprends l'intérêt pédagogique d'assister aux corrections des autres, mais je trouve que l'on pourrait alterner une semaine seulement notre correction et l'autre en collectif. »

Du côté des enseignant-es également, le recours aux enregistrements, dans le cadre des concours notamment, permet un autre usage du temps, et renouvelle les conditions d'écoute. Nadine Pierre l'explique : « J'ai eu l'occasion d'être membre de jury de beaucoup de concours dont le premier tour se tenait en vidéo. Au départ, je me suis dit qu'on allait rater notre jugement, et au bout du compte, j'ai plutôt apprécié cette situation. Les vidéos, on peut les écouter quand on a le temps, au moment qui nous convient. Il n'y a pas le phénomène d'usure avec soixante personnes qui défilent les unes après les autres dans une journée, et un jugement qui fluctue en fonction de la fatigue, de l'attention, de plein de choses. Et puis cela demande un effort de mémoire que de se souvenir du premier candidat, d'avoir un

Une autre temporalité de l'écoute

jugement clair par rapport au dernier, ce n'est pas évident. Avec la vidéo, j'ai la liberté de revenir au premier candidat et mon jugement est beaucoup plus juste. Évidemment, c'est plus long que d'y passer une journée, et c'est nettement moins sympathique, mais on est moins influencé à la pause café où l'on peut échanger et où, forcément, le jugement est influencé par le groupe. C'est totalement impartial, et les notes données dans ce cadre ont toujours été saluées, il n'y a jamais eu aucun problème. Des professeurs qui ont étoffé leur classe ont dit que le jugement avait été bon. On a suffisamment de métier pour se fier à nos oreilles en dépit de la qualité de son. On entend vraiment la personne. Après, pour une finale, la qualité de la présence est indispensable pour notre métier, dans une vraie salle avec une scène à remplir. »

Cette liberté de temps dans la consultation des vidéos vaut aussi pour les étudiant-es ou les internautes, qui peuvent accéder durablement aux contenus vidéos, inscrivant le Conservatoire dans la dynamique d'enrichissement durable de son écosystème, au-delà de l'instant T du geste artistique. Yan Maresz exprime son intérêt pour ce type de démarche « De la part du Conservatoire, la volonté d'organiser des master-classes en format filmé et monté permet de proposer des contenus

qui ont vocation à rester, et à être partagés. Ça, c'est nouveau et intéressant. Le fait que ce soit pris en multi caméras, et que ça reste, c'est un plus considérable dans l'accompagnement par le service audiovisuel. » Dans le même sens, pour Jean-Pascal Jullien, « Le fait de proposer des événements comme les journées portes ouvertes en virtuel, cela permet de mettre en ligne des moments qui restent. Finalement, c'est quelque chose qui a plus d'impact, car ce n'est pas seulement les personnes présentes le jour-même qui en bénéficient, mais aussi celles qui le découvriront plus tard. Le fait de proposer ces contenus en ligne dans la durée, ça améliore l'impact des journées portes ouvertes. »

Les formats vidéo contribuent ainsi à l'enrichissement des ressources, de façon durable. À condition d'être pensées selon un cadre propre (comme la limitation du nombre et de la durée des visioconférences), celles-ci permettent à celui ou celle qui les écoute de les consulter au moment de son choix.

« Le fait de proposer des événements comme les journées portes ouvertes en virtuel, cela permet de mettre en ligne des moments qui restent. »

Jean-Pascal Jullien



Extrait du Making-of JPO FSMS, jour 3 :
Tournage d'une miniature pour alto et disklover



« HYPERTEMPS »

Nombre de personnes interrogées font part de leur degré d'épuisement à l'issue de ces mois particulièrement intenses. Ainsi en va-t-il des chef-fes de départements et directeurs des études, comme en témoigne Cédric Andrieux : « *Quand on regarde le chemin parcouru, on pourrait penser que cela relève du miracle, mais c'est surtout beaucoup de travail, des combats incessants depuis un an pour trouver des solutions, adapter les consignes pour répondre aux injonctions contradictoires qui nous étaient adressées, de l'ordre de " on continue l'activité " et en même temps " on a tout un protocole sanitaire qui le compromet "*, comme le masque qui doit être porté et qui pose de vraies questions de santé pour les danseurs. Tout ça c'est miraculeux en effet, mais c'est le fruit d'un travail acharné. Depuis le 13 mars 2020, nous nous sommes battus pour rendre possible ce qui semblait pour toutes et tous impossible. Si on applique à la lettre ce qui nous est demandé, en effet, ce n'est pas possible ; il faut trouver des stratégies adaptées, user de bon sens, mesurer les risques, en prendre sans mettre personne en danger et ça, c'est compliqué, c'est un peu lourd, mais en tout cas, ça nous a permis de tenir le cap depuis le tout premier jour. »

Bénédicte Affholder-Tchamitchian abonde : « *Tout est arrivé en même temps, on n'aurait pas pu imaginer année plus difficile : le contexte sanitaire qui nous contraint à des annulations en nombre, une nouvelle direction qui naturellement crée des mouvements au sein de l'établissement, la mise en place d'un nouveau logiciel de programmation des activités ayant une énorme incidence sur nos méthodes de travail.*



Programme d'entraînement des danseur:ses classique et contemporain, durant le premier confinement

De l'hypertemps au temps suspendu

Pour autant, tout le monde ne dispose pas du même temps disponible, fonction des responsabilités et de la charge de travail de chacun-e. Ainsi, si certaines personnes font état d'un degré d'occupation particulièrement éprouvant, d'autres ont pu bénéficier d'un temps suspendu, propice à la création et à la prise de recul.

Ces trois éléments s'ajoutant à la poursuite de la vie des départements et services et aux difficultés liées au télétravail et aux conséquences dans la communication et la coordination. La mise en place de ce nouveau logiciel, Diese, outil collaboratif que nous attendions depuis longtemps, représente un enjeu essentiel qui réinterroge les complémentarités à l'intérieur de l'établissement et par conséquent les méthodes de travail de chacun. Mais devoir gérer sa mise en place en plein confinement, à distance et en un temps express n'a pas permis de dédier autant de temps que ce qui aurait été nécessaire à sa mise en place (paramétrages, communication interne, ...) et nous a amené une surcharge de travail très importante. Evidemment, la fatigue est grande à l'issue d'une telle année... »

Pour Coralie Fayolle également, il s'agit d'« *une année très lourde en matière de travail.* » Nolwenn Daniel ajoute : « *La charge de travail était beaucoup plus forte, parce que s'approprier les outils, toutes les interrogations, " comment on fait avec l'accompagnateur ? ", " comment on apprend les pas aux élèves ? ". On redéfinissait tout, et la situation changeait à nouveau.* » Pour les enseignant-es, la surcharge de travail peut aussi être liée à l'accumulation de travail dans et hors du Conservatoire. Nadine Pierre en témoigne « *J'ai la chance de faire partie de l'Orchestre philharmonique de Radio France, dont la fonction est aussi de jouer pour la radio et la télévision. Du coup, notre activité n'a pas du tout cessé, bien au contraire. On a travaillé plus que jamais, avec des programmes, des chefs, des solistes, qui n'ont fait que changer et l'envie de jouer quand même. On a eu énormément de travail. En ce sens, je me suis sentie privilégiée. Donc ça, plus deux classes dont les cours ont été maintenus, je n'ai fait que travailler de plus en plus. J'ai ressenti un trop plein. Et j'ai redoublé d'attention pour mes élèves, pour ne pas les laisser tomber et être présente encore plus que d'habitude.* »

Ce décuplement des missions a également lieu au sein des services. Marie Bourdeau raconte « *Ce qui ça été difficile, c'est de se réorganiser en permanence. On a modifié les horaires de l'établissement une dizaine de fois, et modifié*

l'organisation du service à chaque annonce gouvernementale. Ça aurait été inimaginable dans un contexte normal. » Face à l'incertitude, les réunions se multiplient pour se mettre en ordre de marche, et mobilisent un temps considérable. Cédric Andrieux en fait état : « *En temps normal, je fais une réunion pédagogique quatre fois par an. Là, pendant les deux premiers mois, c'était toutes les semaines et avec les étudiants ça a été tous les mois, classe par classe, parce que Zoom le permettait. Moi, j'ai quatorze classes, donc quatorze réunions tous les mois pour s'assurer que tout le monde allait bien, voir s'il y avait des choses à remonter. Avec les parents d'élèves, on est passé de une à deux par an.* » Pour Corinne Covarrubias, représentante CFDT-Culture au Conservatoire de Paris, le dialogue social joue un rôle central dans ce contexte de charge de travail accrue « *Tout l'enjeu du dialogue social est de trouver un cadre adapté et protecteur pour les personnels. La crise sanitaire a eu des effets sur les conditions de travail en 2020, cela perdure en 2021. Il sera fondamental de tirer des enseignements de l'adaptation du travail à la crise sanitaire car des modalités nouvelles de travail se font jour qu'il s'agira d'interroger pour décider de ce que l'on veut garder ou non. Par ailleurs, nous poursuivrons un travail de fond pour améliorer les conditions et l'organisation du travail afin d'adapter les objectifs du Conservatoire et leur mise en œuvre aux moyens humains, matériels et financiers dont il dispose* ». En matière de dialogue social également, les conditions imposent des concertations régulières. Paule Immath raconte « *Il y a eu des réunions des instances une fois par mois voire plus pour assurer la qualité du dialogue avec les représentants du personnel et valider ensemble les conditions de maintien* ». Le temps se contracte pour réagir face à l'incertitude et procéder aux ajustements qu'impose l'urgence sanitaire au sein de l'organisation.

TEMPS SUSPENDU

À d'autres endroits de l'organisation, le contraste est saisissant : l'heure est au temps suspendu, le quotidien a interrompu sa course et chacun·e peut, de façon exceptionnelle, disposer de son temps à loisir, hors du flot incessant du quotidien. C'est notamment le cas du côté de certain·es étudiant·es dont une partie de l'emploi du temps est momentanément interrompu. Pauline Amar en témoigne « *Au début, c'était bien parce qu'on avait forcément plus de temps, puisqu'on n'avait plus besoin de se rendre au Conservatoire. Moi, je passais mon prix de fugue, j'ai eu plus de temps pour préparer mes examens.* » Pour Gabriele Slizyte, « *Normalement, à Paris, je vis à une heure du Conservatoire. Pouvoir suivre les cours à distance m'a fait découvrir la liberté des matinées plus longues. Avant le concours, j'étais très concentrée sur mon mémoire, j'étais un peu paralysée par cette recherche, je travaillais seule chez moi, je n'ai jamais eu autant de temps pour travailler. Si j'avais cours à 10h, j'avais trois heures avant, durant lesquelles je faisais du yoga, de la méditation... Ce sont des habitudes qui ont perduré tous les matins, je fais du sport, de la méditation et du yoga. J'ai pris plus de temps pour m'occuper de moi et de ma tête, pour rester saine dans mon esprit et pouvoir mieux gérer le stress.* »

#MemoireDeConfinement

Dans le cadre de *#MemoireDeConfinement* (projet lancé par les Archives nationales) le service médiathèque et archives a lancé un appel à contribution, collecte, archivage et mise en ligne d'archives de confinement auquel l'ensemble des agents du service a contribué. De nombreux témoignages ont été reçus de la part de personnels administratifs, qui ont raconté leurs expériences par écrit, de professeurs, d'étudiant·es et anciens étudiant·es, qui ont partagé des photos et des vidéos. Diana Ligeti, violoncelliste, professeur de lecture à vue au Conservatoire de Paris, a envoyé un documentaire réalisé par sa fille, dans lequel elle raconte comment elle a réussi à adapter ses cours et ses activités musicales à la situation sanitaire. Carl-Emmanuel Fisbach, ancien élève saxophoniste de la classe de Claude Delangle, a envoyé la vidéo d'un concert à la fenêtre qu'il a réalisée au tout début du mois de mai 2020. Une archiviste confinée écrit : « Le plus difficile n'est donc pas de savoir quoi faire mais de réussir à s'organiser et trouver ses repères dans ce nouveau contexte. D'autant que les conditions personnelles, techniques et familiales sont parfois sources de difficultés : partage du salon avec les autres « télétravailleurs », aide aux devoirs, gestion de la famille, etc. Heureusement, les échanges avec les collègues restent nombreux : vive les réunions en visioconférence.

Au sein des départements et des services, malgré la charge de travail conséquente, ce « hors temps » est également mis à profit pour développer des projets d'une autre nature. Denis Vautrin en témoigne : « *On était enfermé chez nous, et on a eu le temps avec Alexis Ling, le nouveau chef de service audiovisuel qui est arrivé à ce moment là, de répondre ensemble à ces appels à projets et mettre en forme notre collaboration. Ce temps propice à la réflexion commune était quasiment inédit. C'est vrai qu'on était protégé du quotidien, il n'y avait pas de production. On a pu structurer deux ou trois appels à projets (Culture Pro pour le ministère de la Culture et le projet Escape pour la région Île-de-France).* » Les dossiers avancent en dépit du confinement, et bénéficient de cette parenthèse singulière. C'est par exemple le cas pour les éditions du Conservatoire, qui franchissent des étapes déterminantes en cette période. Pour Anne Roubet, « *Cette année aura été la plus productive pour le service des éditions depuis sa création. Le cadre administratif, juridique et stratégique en attente d'arbitrages a pu être conforté par Émilie et Marine à leur arrivée, et les nouvelles dynamiques collectives qu'elles ont impulsées ont permis de débloquer et de faire aboutir plusieurs projets de longue haleine, comme le beau livre Vers la lumière, Visions du Conservatoire de Paris de Christian de Portzamparc et Ferrante Ferranti, ou la première monographie issue des cours d'un de nos professeurs, La Musique parle, la musique peint de Christian Accaoui. Le label discographique Initiale a aussi fait paraître quatre nouvelles références récompensées, grâce au mécénat de la Fondation Meyer, qui a également soutenu l'enregistrement du conte musical pour enfants du Quintette Altra et Calypso Michelet, Le Voyage de Noah, et sa publication dans un nouveau format de livre-CD illustré par Emma Bertin. Enfin, la boutique en ligne a pu ouvrir à l'issue de cette période, dans la foulée du lancement du nouveau site internet.* »

Et ce, sans compter les nombreux projets propres au confinement notamment par le service de la médiathèque et des archives : mise en ligne de la base de donnée des lectures à vue, collecte de contributions dans le cadre du projet *#MémoiresdeConfinement*, conception et réalisation d'une exposition en ligne à l'occasion des 30 ans de l'installation à la Villette, réalisation de podcasts, entre autres.

Victoria-Rose Roy explique comment ce temps a pu être mis à profit par certain·es étudiant·es pour des projets personnels « *De nombreuses initiatives ont fleuri pendant le confinement, comme une vidéo faite par les élèves de DNSP1 ou ils se filmaient tous en train de danser, l'écriture de poèmes, la relecture de l'Après-midi d'un faune... Cette période nous a obligés à être créatifs, à se poser, à mettre en place des projets qu'on avait déjà en tête, et pour lesquels il est difficile de trouver du temps au Conservatoire. On a tous pu créer des choses à ce moment-là.* » Pour l'étudiante en dernière année, « *La période de confinement m'a totalement changée. J'ai beaucoup progressé et évolué pendant cette période. Il y a eu un déclic lié au lieu un peu spécial dans lequel j'ai pu m'isoler. J'ai développé plusieurs choses et ça m'a questionnée sur ce que je voulais faire. Je ne me projette plus du tout en danseuse classique, ce qui est arrivé pendant cette période a totalement changé ma projection dans la danse.* » Anne Le Bozec relate la manière dont ce temps suspendu a permis de mieux saisir la rareté de la formation : « *Les étudiants sont appelés à se professionnaliser de plus en plus tôt depuis quelques années. Tout va toujours plus vite, on monte plus jeune sur scène. Ce temps donné a été l'occasion de redécouvrir la valeur d'un cours, de ce que représentait pour eux cette force d'être ensemble, ce repère dans lequel ils peuvent vivre leur musique. Ils sont encore en cours d'études et ces moments ne doivent pas leur être volés. Je voudrais que cette sensation de préciosité perdure aussi longtemps qu'elle le mérite, qu'ils prennent le temps d'intérioriser avant de partir à la conquête de la scène.* »



Vers la lumière. Visions du Conservatoire de Paris
Christian de Portzamparc architecture & Ferrante Ferranti photographie
Introduction de Bruno Mantovani, conclusion d'Émilie Delorme
Un livre d'art, au croisement de l'architecture, de la photographie, de la musique et de la danse,
pour célébrer le trentième anniversaire du bâtiment du Conservatoire, classé « Architecture
contemporaine remarquable ».



Vivre au présent

Passées les premières semaines d'alerte maximale, la crise s'installe, et appelle chacun-e à composer avec l'incertitude. Dans ce climat, la visibilité est très limitée (Claire Puzenat : « *on a été confiné de deux semaines en deux semaines* »). L'incapacité de se projeter face à l'avenir n'est pas sans incidence sur le rapport au présent. Julie Bador en témoigne : « *ça a été long, et ça a demandé une certaine endurance, pour rester motivé jusqu'au bout* ». Pour Nadine Pierre, cette période se révèle instructive à de nombreux égards « *La plus grande leçon qu'ils auront tirée de tout ça, c'est la manière de réagir aux événements. On a beau tout prévoir, il faut s'adapter à ce qu'il se passe sur le moment, ne pas trop prévoir à l'avance, garder cette souplesse de réaction. Ce que j'ai souhaité leur transmettre, c'est aussi le fait de ne pas se décourager, de tenir bon quoi qu'il en coûte.* »

Notre mission est bien là. Notre métier est essentiel, donc on continue quoi qu'il arrive. »

Cédric Andrieux voit aussi dans cette période des questionnements sous-jacents s'opérer : « *On s'aperçoit que cette crise nous a amené à réduire nos projections. Juste derrière la question de la crise sanitaire, se pose la question de la crise écologique. On peut aujourd'hui légitimement se demander si, dans 50 ans, la terre sera vivable. La question de l'avenir est au centre des préoccupations, et il y a peut-être quelque chose de tragique dans notre incapacité à nous projeter. Mais il faut aussi faire une grande confiance à la génération des jeunes artistes. Peut-être que quelque chose du vivre au présent autrement est en train de prendre plus de place. Un rapport plus conscientisé à l'autre, à la nature, avec une plus grande forme de*

Sonnets confinés

Chaque année, Agnès Terrier, enseignante en travail de la scène, invite ses étudiant-es chanteur-ses de première année à écrire des sonnets dans les règles de l'art, avec pour objet d'inspiration leur quotidien. Cette année, le Covid s'est tout naturellement invité parmi les sujets de prédilection, et a donné lieu à de fameux poèmes et vaudevilles. Agnès Terrier a tiré de ces écrits un recueil de 80 poèmes, qui traitent autant du printemps que de l'absence aux réunions. Des loisirs de la poste dans le sillage d'Apollinaire sont envoyés aux amis au sein du Conservatoire et à la direction. « *Ça m'a beaucoup soutenue d'échanger tous les jours avec eux autour de leurs poèmes, c'était autrement plus joyeux que de tourner en rond sur Zoom, et de voir ses journées minées par toutes les annulations.* » raconte Agnès Terrier, qui renouvelle l'exercice cette année.

Agnès Terrier
Irruption de la réalité sanitaire dans le cercle des poètes

*“ Le coronavirus ” : s'il tient en six syllabes,
Ce virus peut dès lors inspirer un sonnet !
Chinois, Persans, Latins, Indiens, bientôt Arabes,
Les poètes partout chanteront son effet.*

*Censure des docteurs, annonces officielles :
La Chine organisa d'abord l'événement.
Depuis, le flux d'infos accable nos cervelles
De chiffres angoissants – de quoi flipper, vraiment...*

*Suspendues les tournées, les meetings, les croisières,
Annulés les concerts, les matchs, les marathons...
Et pour la politesse, on a trop les jetons :*

*Le salut à distance tue les bonnes manières.
À ce poison social, voici la solution :
Rien de tel que les vers pour calmer la tension.*

Hugo Macé
Sonnet d'adresse

*Très chère Agnès Terrier, je vous prie de bien croire
Que je suis tout confus et fort embarrassé
Car, depuis quelques jours, un bouillonnement dépassé,
J'ai manqué tous vos mails ! Je vous conte l'histoire...*

*Ce dimanche dernier, on annonçait le pire :
Épidémie, confinement, « Restez chez vous ! »...
Voilà donc qu'effrayé, je claque quelques sous
Pour monter dans un train, rat fuyant le navire.*

*Rendu chez mes parents, en campagne nantaise,
Malgré quelque inquiétude, je goûte un doux repos.
Je prends la clef des champs et voilà qu'à propos...*

*J'oublie ma boîte mail ! Me voilà donc bien aise !
Je vous prie d'excuser ce rêveur étourdi.
En pardon, recevez... quelques sonnets, pardi !*

Clarisse Planchais
Covid-mon sac

*Le vent dans la forêt emporte mes désirs.
Pourquoi ce sentiment, cette douleur soudaine ?
À peine en un instant, me voilà en baleine.
Pourquoi me quittez-vous ? Il vous faut revenir.*

*Je me lève un matin, et soudain tout me manque :
Mes amis, mes amours, mes rêves, la beauté
De ces instants passés en toute liberté ;
Lumière qui nourrit ma vie de saltimbanque.*

*Je pense bien pourtant que mes rêves sont là,
Étoiles dans les yeux, force dans tout mon être,
Je vous vois et je souhaite ouvrir cette fenêtre.*

*L'amour, de notre cœur, jamais ne s'en ira !
– Comparé au coquin qui vient sans crier gare –
Pour cette vie nouvelle, ainsi, je me prépare.*

militantisme. La question de la réussite se pose à un autre endroit, avec cette génération qui tend à être plus en adéquation avec son environnement, qui est plus sensible à la démarche d'inclure la médiation au sein de sa pratique, à participer à la réflexion sur les liens entre écologie et culture. »

Et Clément Carpentier d'abonder : « chez les étudiants, il y a eu des révélations, ou en tout cas une réflexion plus approfondie et plus " concrète " sur ce qu'est être musicien, et quel est vraiment le métier qu'ils souhaitent faire. Un certain nombre s'est interrogé sur la manière dont, quand on est professionnel, on transmet notre art, notre savoir à des gens n'y ont pas forcément accès. »

Pascal Bertin esquisse la même hypothèse, lorsqu'il s'interroge sur l'accroissement du nombre de candidat-es aux concours, dans ce contexte qui aurait pu être dissuasif : « Le temps n'est plus à l'assurance vie. Mais de travailler dans un secteur que l'on adore plutôt que d'assurer sa carrière. On n'a pas de temps à perdre. » Interrogés sur une éventuelle crise de vocation suite aux décisions gouvernementales de maintenir fermés les lieux de culture, plusieurs étudiant-es réagissent. Jules Cavalié revient à ses rêves de direction d'orchestre « Il n'y a pas eu de révolution par rapport à ce que à quoi j'aspire, mais je me suis mis à revenir à des désirs que j'avais un peu planqués. Tout à coup, je me suis dit " C'est tellement fragile, tout ce que l'on

fait, que ça ne vaut pas la peine de ne pas tenter ce qui nous tient à cœur ". J'ai toujours eu un rêve de direction d'orchestre, que j'avais mis en pratique en Angleterre par le passé, mais c'est un désir que j'avais un peu planqué au Conservatoire, où je venais en musico-logue. J'en avais un peu développé des complexes et avec le confinement, le fait de ne plus avoir de travail rémunérateur en dehors du Conservatoire m'a remis face à moi-même de longues heures. J'étais tout seul à la maison avec mes cours et mes recherches. Je me suis retrouvé très seul, et je me suis mis à réfléchir à plein de choses, dont mes aspirations profondes. Le confinement m'a fait prendre conscience du fait qu'il y a des moments où il faut se lancer, et non pas attendre de parvenir à la représentation que l'on se fait du bon diplôme, de la bonne case. Ça m'a donné un désir de me confronter au réel à nouveau, de façon pleine et entière, et pas seulement d'être dans ma tour d'ivoire entouré d'un rempart de bouquins entre l'extérieur et moi. Je suis en train de rechercher des classes pour l'an prochain, et de monter un projet dans lequel je serai amené à diriger à nouveau. » Et Gabriele Slizyte de conclure « Il faut suivre nos rêves. Tous ces mois, c'était l'occasion de se rendre compte que si l'on a un rêve, il faut y aller, car on ne sait jamais ce qui peut arriver. »



Un autre rapport à soi et aux autres

Outre le rapport à l'espace et au temps, le confinement engage une relation à soi et aux autres différente, du fait d'un isolement soudain et durable, et d'un autre mode d'interaction sociale.

Pour les étudiant·es, faire avec soi

Pour les étudiant·es qui passent les concours, l'absence de tout contact humain est déroutante (Emile Juin : « *Le rapport social aux autres candidats manquait énormément, on était depuis plusieurs mois seul à préparer les concours chez soi, mais il n'y a eu aucune distinction entre les épreuves et les jours de révision. Quand les épreuves étaient finies, on éteignait son ordinateur, et on était toujours seul chez soi.* »).

Parmi celles et ceux qui étudient déjà au sein du Conservatoire, la solitude contrainte offre parfois de découvrir des ressources insoupçonnées. Thomas Lacôte en a été le témoin « *Dans le cadre des classes, j'ai vu des élèves progresser d'une manière singulière. Certains profitaient de ce temps pour un travail de fond qui les avait amenés vers un terrain particulièrement riche. L'un par exemple en a*

profité pour lire toutes les Sonates de Beethoven. Certains ont trouvé en eux-mêmes des ressources pour faire de cette période un atout pour eux. Dans le cadre de cours d'écriture, le travail a été très individualisé. D'habitude, le regard sur les travaux des élèves se fait en collectif. Là, c'était pratiquement impossible, mais ce travail individuel a pu amener chacun à suivre son propre rythme et j'ai vu des élèves suivre leur chemin d'une manière qui n'aurait pas été la même dans un cadre plus collectif ». Nadine Pierre partage ce constat d'une période propice à l'exploration personnelle « *Je pense que les élèves auront finalement développé autre chose, une meilleure connaissance d'eux-mêmes* ». Thomas Lacôte ajoute pour ce qui concerne sa discipline « *Notre travail à nous n'est pas centré immédiatement vers la scène. L'analyse, le retour sur soi, l'écriture, la curiosité en matière de*

corpus sont des choses essentielles. Il s'est agi de montrer qu'il pouvait y avoir une place pour ça dans ces semaines particulières. »

Cette meilleure connaissance de soi fait écho à d'autres usages, et notamment celui de son image. À cet endroit, le recours à l'enregistrement a connu une évolution significative.

Pour Anne-Lise Gastaldi, « *Les élèves ont appris à s'écouter autrement en vidéo. Envoyer en vidéo un programme qui n'est pas tout à fait prêt, ce n'est pas la même chose. Alors que l'on considérait que l'enregistrement était réservé à la démarche une fois aboutie, oser l'enregistrement pas encore abouti, ça a permis de jeter un autre regard sur l'enregistrement, de s'écouter quand on ne connaît pas encore bien l'œuvre. Ce point a été intéressant et a permis une autre démarche d'écoute.* »

Nadine Pierre abonde « *Les étudiants ont dû me rendre leurs devoirs enregistrés, et leur regard sur eux-même s'est affuté. Avant d'envoyer la vidéo au professeur, on la regarde plusieurs fois et on la refait jusqu'à ce que l'on soit satisfait de son travail. Avant on leur recommandait déjà de s'enregistrer et de s'écouter, mais ils ne le faisaient pas tant que ça. En étant obligés de le faire, je me suis rendue compte de certains progrès considérables en matière d'écoute sur eux-mêmes.* »

Et Clément Carpentier d'approuver : « *Si le passage entièrement à distance a été très complexe pour des disciplines telles que l'instrument, le travail sur les vidéos enregistrées a été une révélation pour de nombreux professeurs, dont certains ont indiqué conserver cette pratique au-delà du confinement, en complément du cours " traditionnel ". Analyser les vidéos, les travailler ensemble, constitue une autre manière de s'écouter, d'avoir une oreille critique sur ce que l'on produit, même si la relation en présentiel reste indispensable.* »

Pour les enseignant·es trouver la juste présence

Au-delà des contenus pédagogiques, qui ont fait l'objet de nombreux questionnements, qu'en est-il de la juste relation aux étudiant·es, dans ce contexte de mise à distance forcée ? Les enseignant·es sont-ils tenus de maintenir le lien, et de quelle manière ? Plusieurs personnes interrogées soulèvent la question d'un juste équilibre, dans un contexte où les frontières entre intime et collectif sont poreuses, les écrans laissant entrevoir situations familiales et conditions de vie.

La mise à distance avec les étudiant·es constitue pour les agent·es du Conservatoire une difficulté : « *Ce qui a été le plus difficile est bien-sûr l'arrêt de tout contact humain avec les autres et les étudiants. Chaque personne qui postule au Conservatoire veut travailler avec une communauté étudiante vivante.* » comme le raconte Alexis Ling. Le manque de contact physique se fait ressentir du côté des enseignant·es comme des étudiant·es. Nadine Pierre raconte :

« Mes élèves m'ont dit " il faut absolument qu'on se retrouve tous pour aller boire un coup cette année ! " Et c'est vrai qu'il le faut absolument. On a besoin de se retrouver physiquement, de partager un moment. Ce sont des grands étudiants et des futurs collègues. Certains sont d'ailleurs déjà mes collègues, soit à la pédagogie soit à l'orchestre philharmonique de Radio France. Donc pour moi, ce sont déjà des collègues. Ils sont simplement plus jeunes que moi. Il y a beaucoup de respect, c'est juste un mélange de générations comme il peut y en avoir dans les orchestres, et j'ai l'impression d'apprendre énormément avec eux, la relation n'est pas uniquement dans un sens. »

La tentation est grande pour maintenir ce lien menacé de signifier sa présence par tous les moyens possibles, pour défier le vide imposé par le confinement, et rassurer les étudiant-es. Denis Vautrin alerte sur le risque de trop en faire : « Dans la période de la crise, ça a été compliqué de remplir le vide, il fallait absolument communiquer, se voir, donner l'impression aux étudiants et aux professeurs qu'on avançait dans les objectifs qu'on s'était fixés. » Pour Jean-Pascal Jullien, au sein du même département : « Les échanges avec les étudiants se faisaient déjà régulièrement. C'était toute la part d'informel qui se fait naturellement, avec des occasions d'échanger spontanément. Cette situation a demandé beaucoup plus de vigilance et Denis Vautrin en avait conscience. Il a su le gérer alors même que cela n'est vraiment pas évident, tout est une question d'équilibre : il ne faut pas multiplier les réunions inutilement, mais toujours maintenir ce lien. »

Ce lien évolue, et devient plus personnel dans ce contexte qui favorise les cours individuels, comme le raconte Julie Bador : « L'idée de personnalisation a été très forte pendant cette période, et c'était assez agréable. Certains cours que l'on fait normalement tous ensemble sont passés en individuel et cela nous a permis d'avoir des petits créneaux avec les professeurs et de nouer des relations plus individuelles. »

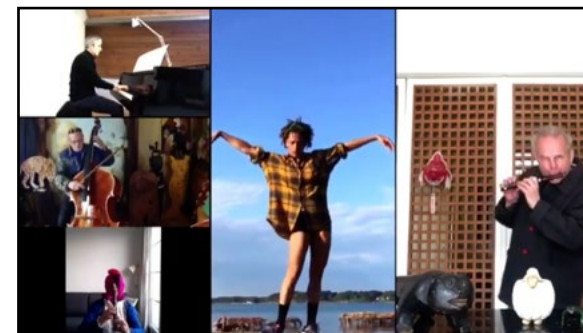
Avec une autre perspective sur leurs conditions de vie, le regard sur les étudiant-es change et se fait plus complet. Pour Nadine Pierre par exemple : « On a réussi à bien travailler, j'ai même l'impression que nos liens se sont renforcés parce qu'il s'est ajouté une dimension plus humaine. Le fait de prendre soin de la vie des gens, de sentir des situations de fragilité, ça a pu nous donner un regard plus complet sur nos étudiants, sur ce qu'ils vivent, leurs personnalités, leurs sensibilité. On enseigne à des musiciens, et donc à des personnes sensibles. » Chaque lundi, Émilie Delorme écrit un message à toute la communauté du Conservatoire, pour maintenir le lien. Thomas Lacôte réagit à ce sujet « J'ai été touché par la communication que la directrice a installée. Elle a su trouver les mots, ça m'a semblé quelque chose d'important et de nouveau, dans cette manière de créer l'échange entre nous. »

Trouver le bon degré de présence, cela peut-être garder les mêmes moments de rendez-vous en pensée. Pierre-Alain Braye-Weppe a choisi de maintenir les jours de cours pour se rendre entièrement disponible à ses étudiant-es : « C'est important d'avoir une présence, s'il y a une question ou quoi

que ce soit sur le temps de notre cours habituel, je suis là, le professeur est présent. On a beaucoup procédé par échanges écrits – on a rejoué les dialogues des traités de la Renaissance ! – et l'on faisait un entretien téléphonique dès que cela était nécessaire. Ils savaient que le jour de notre cours, je pouvais les contacter et ils pouvaient me contacter aussi. Ils savaient que le mercredi et le vendredi j'allais m'occuper d'eux : ils en ont abusé et c'était très bien ainsi. »

Thomas Lacôte de conclure : « Que garder ? On pourrait être amené à se dire que cet aspect numérique facilitera certaines choses, comme professeur je le prends cependant avec de la distance. Je ne suis pas pour dire qu'on va revenir comme si de rien n'était, mais de là à affirmer que l'on a découvert de nouvelles pratiques pédagogiques, je reste pour ma part réservé. Cette situation a essentiellement révélé la part d'incommensurable de la présence, du son, des êtres dans la même salle, de ce qui fait le cœur de notre échange. Donc, je pense quand même que ces situations bouleversées nous permettent aussi de saisir l'originalité particulière des formes d'enseignement dont on a besoin non pas qu'elles soient remplacées mais au contraire qu'elles soient approfondies encore plus dans leur dimension de présence réelle de la musique dans les classes, par exemple, pour l'analyse et l'écriture, travailler avec des interprètes et non pas des enregistrements. Du point de vue pédagogique, cela me donne envie d'un sursaut de présence, et d'interaction humaine. »

Parmi ces actions, figure le tournage d'une vidéo de soutien aux étudiant-es de la part des professeurs du Conservatoire. Vue plus de 2600 fois, la vidéo a été très appréciée de la part des étudiant-es.



Avec vous

Pour Alexandre Pansard-Ricordeau, « Parmi les actions de communication, l'une des plus importantes a été de communiquer de manière régulière avec les élèves, les professeurs et les agents du Conservatoire. Il était important qu'ils se sentent soutenus et accompagnés dans cette crise. Nous les avons tenus informés constamment de la situation et de toutes les actions que le Conservatoire engageait : le maintien de l'activité pédagogique et administrative en télétravail, l'organisation des concours, des examens et des diplômes, le soutien aux élèves fragilisés par la crise, des guides pratiques pour apprendre à optimiser l'environnement acoustique pour s'enregistrer à domicile, réaliser une vidéo ou pour des cours à distance, des programmes d'activités physiques réalisés avec le pôle santé de la danse, etc. »



Créer les conditions du dialogue

De l'avis de plusieurs personnes interrogées, la crise a placé les étudiant·es sur le devant de la scène. Selon Jean-Pascal Jullien en effet, « Cette difficulté du confinement a aussi été l'occasion de replacer l'élève au centre des réflexions. Certains étaient en difficulté et, plus que les autres années, ça a obligé à se poser cette question que l'on peut oublier dans le flot du quotidien. C'est un point positif qui a été bien repris par l'organisation, et c'est une vigilance qui doit continuer. » Parmi les exemples de cette préoccupation pour les étudiant·es, les conseils de classe des études chorégraphiques. Cédric Andrieux raconte « Nos modalités de conseil de classe ont évolué. Nous sommes le seul département à pratiquer cette forme de conseil de classe à la fin de chaque semestre. À mon arrivée, j'avais instauré le fait que les délégués devaient être présents. Pendant le confinement, la distance nous a permis, grâce à Zoom, d'en faire une succession d'entretiens individuels entre étudiants et équipe pédagogique. On pourrait le reprendre en présentiel, cela me paraît une forme intéressante. »

Ainsi, l'une des réponses apportées à la juste présence auprès des étudiant·es réside dans le choix de leur donner la parole, et de structurer cette parole de sorte à la rendre effective. Il s'agit là d'un fait marquant pour nombre de personnes interrogées. Clément Carpentier éclaire cette démarche : « La représentation étudiante s'est structurée. On peut le compter parmi les réussites. Dans mon département où ils sont plus de six cents, traditionnellement, je n'avais pas trop de contact avec eux et grâce au confi-

nement, nous avons rapidement structuré une représentation qui permet de représenter tous les instruments. Je les voyais environ une fois tous les quinze jours pendant la crise pour faire remonter les informations, pour m'assurer qu'ils allaient bien et discuter de sujets de fond. Ça a été des discussions longues et intéressantes. Il y a eu quelques moments de surprise. Cela a permis de faire émerger des questions dont je ne pensais pas qu'elles étaient si importantes, ou des choses qu'au contraire je pensais compliquées à aborder et qui ne l'étaient pas du tout. Ils ont fait preuve d'une grande maturité dans leur manière de prendre les choses. J'ai trouvé ça très positif. Cela représente une quinzaine de représentants, qui nourrissent la réflexion de manière très intéressante. C'est quelque chose qui n'existait pas dans la culture de l'établissement. Le Conservatoire a toujours été structuré de façon très verticale et très descendante, donc nous travaillons avec Émilie Delorme et l'ensemble des départements et des services à structurer ce dialogue, et construire cette culture du travail collaboratif. Dans mon département, il y en avait entre deux et quatre au conseil d'administration. C'est à partir de ce noyau là qu'une représentation plus large s'est construite. Nous avons des représentants qui s'occupent d'une cinquantaine d'élèves, ce qui permet d'être plus proche des problématiques ; a priori, le fonctionnement du Conservatoire ne permettait pas une réelle représentation car il n'y avait pas de sollicitation de notre part. Cela s'est structuré au moment du confinement, mais ce qui s'est passé pendant les grèves a créé un terreau fertile pour

« Et dans le dialogue avec les professeurs et les administratifs, une réflexion s'est ouverte sur la manière dont on pense notre propre histoire au Conservatoire, ce que l'on veut mettre en valeur, de quel héritage on se réclame, comment l'on se raconte, comment l'on traite les épisodes problématiques de l'histoire du Conservatoire. »

Jules Cavalié

qu'émerge une représentation plus structurée au moment et la crise. » Ainsi, la structuration de la représentation étudiante vient-elle répondre au besoin de prendre part au débat exprimé quelques mois plus tôt par une partie des étudiant-es.

Pour Brendan Champeaux, cette structuration de la représentation constitue en effet une avancée considérable : « *La mise en place de représentants étudiants s'est nettement accélérée pendant le confinement. Il s'est avéré qu'on avait un rôle énorme à jouer. C'était particulièrement important pendant le confinement parce qu'on pouvait avoir des camarades isolés, qui avaient besoin d'aide, ou pour se rendre compte qu'on était plusieurs à avoir le même problème. Avoir un maillage dans tous les cursus, c'est vraiment bien. Ne serait-ce qu'au niveau de la composition, on n'est que trente, mais il y a plein de choses qui se règlent maintenant parce qu'on fait passer un message et l'on sait qu'il parviendra au bon interlocuteur. »*

En effet, les étudiant-es, par le biais de leurs représentant-es, ont beaucoup œuvré pour contribuer aux solutions dans le contexte de crise, et en particulier pour leur retour au Conservatoire, comme en témoigne Denis Vautrin « *Les élèves ont vraiment agi pour leur retour au Conservatoire, ils ont milité pour revenir et ne pas rester à distance. On va garder plein de choses de ces outils virtuels, mais ils vont être très présents au Conservatoire. »*

Un exemple de concertation avec les étudiant-es éclaire également cette dynamique : la commission de renommage des salles, pilotée par Cécile Grand. Jules Cavalié, qui a participé à ce projet collaboratif, présente ainsi son expérience « *J'ai fait partie de la commission qui a réfléchi à nommer de nouveaux espaces. Cécile Grand m'a contacté parce qu'elle voulait qu'il y ait des représentants des étudiants (il y a eu un, puis deux élèves danseurs, moi j'avais la charge de représenter la musique). C'était une commission avec des professeurs, des représentants de l'administration et des étudiants. Nous avons eu plusieurs réunions lors desquelles on a pu parler à la fois de ce que donner un nom à une salle signifie, des raisons pour lesquelles on choisit un nom en particulier, avec un prolongement philosophique. Après, nous avons émis un diagnostic adressé à la direction, où l'on constatait par exemple qu'il n'y avait aucune femme, ça, c'était une première chose problématique. De même, les noms attribués étaient à 80-90% ceux de compositeurs, comme si la musique se résumait à son écriture. On a beaucoup échangé. J'ai trouvé ça très intéressant, parce qu'en tant qu'étudiant, on arrivait avec une vision et une liste de noms très larges et pas nécessairement liés à l'histoire du Conservatoire, ça disait quelque chose d'une ouverture. Et dans le dialogue avec les professeurs et les administratifs, une réflexion s'est ouverte sur la manière dont on pense notre propre histoire au Conservatoire, ce que l'on veut mettre en valeur, de quel héritage on se réclame, comment l'on se raconte, comment l'on traite les épisodes problématiques de l'histoire du Conservatoire. On est arrivé à de premières propositions*

assez équilibrées, assez riches : des chercheurs à l'extérieur du Conservatoire par exemple, ou Josephine Baker, de même que des personnalités méconnues de l'histoire du Conservatoire qui seraient ainsi mises en avant. Ça a été un beau moment. » Pour Émilie Delorme, ce type de démarche transversale pour élaborer une vision commune à partir d'une pluralité d'actrices et d'acteurs, a vocation à être reconduit à l'avenir « *Cette expérience a permis d'essayer à petite échelle des choses pour les faire grandir ensuite, si cela porte ses fruits, à l'instar d'un laboratoire »*. Nolwenn Daniel voit en effet dans la consultation des étudiant-es un signal fort de la volonté de la nouvelle direction de cheminer ensemble « *Je ne dirais pas que le fait de consulter les étudiants soit tant lié à la crise. À mon avis, cela est dû au changement de direction, qui souhaite que la parole soit donnée aux étudiants. C'était une volonté de la direction, ça faisait partie du projet que de donner la parole aux étudiants de leur apprendre à s'exprimer de façon constructive. »* Cette dynamique de dialogue est en effet au cœur du projet défendu par Émilie Delorme, dès son arrivée au Conservatoire.

Si la crise a plongé le Conservatoire, comme le reste du monde, dans l'incertitude, si elle a agi sur l'espace Conservatoire comme sur sa temporalité, l'Institution maintient tout au long de cette période un degré d'exigence remarquable. Dans la manière même de faire face à l'urgence, des approches émergent, qui révèlent le haut degré d'ambition du Conservatoire, non seulement en matière d'excellence artistique, mais aussi dans la manière d'y parvenir.



Si l'année 2019-2020 a plongé le Conservatoire, comme le reste du monde, dans l'incertitude, de nouvelles manières d'envisager les façons de travailler et d'apprendre ensemble se font jour, qui bien au-delà de la crise, renouvellent les conditions de l'excellence sur le long terme. Cette année de crise a vu le collectif se mettre à l'œuvre, et penser ensemble l'avenir de l'Institution, à la faveur de l'écriture du projet d'établissement 2020-2025. Une démarche nouvelle, dans un monde qui change. Fidèle à son esprit d'exigence, le Conservatoire amorce sa transformation.

03

Envisager l'avenir avec ambition

Faire corps

Nombre de personnes interrogées le constatent : dès le printemps 2020, la direction prend le parti du collectif face à la crise. Le dialogue est encouragé partout où cela est possible, entre toutes les actrices et tous les acteurs du Conservatoire. Un nouveau mode de gouvernance se fait jour, en même temps que la construction d'une vision partagée.

Un décloisonnement s'opère d'une part entre les étudiant·es de différents départements, mais aussi entre professionnels et étudiant·es, comme en témoigne Denis Vautrin : « *Ça a complètement déplacé la frontière qui était jusqu'alors installée entre le département et le service audiovisuel. Malgré les riches et nombreuses collaborations, il y avait comme un mur entre le monde des professionnels et des étudiants. Cette période a ouvert de nombreuses portes : Les professionnels renforcent leur rôle de tutorat, d'encadrants ; ils découvrent que ce rôle, essentiel, est gourmand en temps. Les étudiants se projettent facilement dans ce dispositif et nos tuteurs extérieurs et professeurs aussi. Les expériences que l'on vient de vivre ensemble sont extrêmement positives, et l'on se rend compte qu'on a une vraie montée en puissance possible.* »

Alexis Ling d'acquiescer : « *Avec les étudiants de FSMS, on essaie de faire en sorte qu'à partir de la troisième année, une partie de leur cursus prenne la forme d'un long stage de deux ans de pré-professionnalisation, à des postes d'ingénieur du son, de directeur artistique ou de conseiller musical, et de mettre les étudiants en position de professionnels, de faire en sorte de donner lieu à un véritable travail d'équipe, avec l'accompagnement des professionnels du service audiovisuel, dans les conditions du réel, au sein de lieux extraordinaires, pour eux c'est une chance inouïe.* »

Au-delà des étudiant·es, ce décloisonnement s'opère également entre administration et pédagogie, rompant les frontières habituelles entre agent·es et enseignant·es. Un dialogue nouveau s'instaure au-delà des métiers. Coralie Fayolle en témoigne : « *Il y a eu une grande solidarité du point de vue des ser-*

vices administratifs, notamment le service informatique qui a dû gérer énormément de choses d'un coup. » tout comme Nolwenn Daniel : « *On est toujours dans le dialogue. Il y a plus de problèmes, donc on communique plus.* » Ce dialogue donne lieu non seulement à des solutions d'urgence (Denis Vautrin « *C'est toutes ces petites briques qui ont été mises bout à bout et ça a en fait bien fonctionné. Il y a eu toute une chaîne d'entraide ou il a fallu s'appuyer sur un tas de gens pour s'en sortir.* »), mais aussi, à des rencontres (Jean-Baptiste Courtois : « *Dans le passé, il y avait deux mondes qui s'ignoraient un peu : le monde de la pédagogie et celui de l'administration. Il y a eu beaucoup de découvertes mutuelles de personnes et de compétences ces derniers mois.* »).

Décloisonnement général

Clément Carpentier, comme un certain nombre de personnes interrogées, y voit l'impulsion de la nouvelle direction : « *Très clairement, cette manière d'accélérer le travail en équipe est une des grandes forces d'Émilie Delorme, qui a très rapidement su nous organiser entre chefs de services et de départements pour travailler ensemble, par petits groupes de deux à trois personnes, sur des projets précis. Il n'y avait pas de telle organisation sur des projets d'équipe. Cela a commencé dès l'annonce de la fermeture des universités et des institutions d'enseignement. Il y a eu cette fameuse journée où l'on a appris que l'on fermait à partir du lundi. Émilie Delorme a réuni tous les chefs de services et de départements le vendredi et en quelques heures, nous avons un plan d'action pour organiser la mise à distance – provisoire pensions-nous – de tout l'établissement.* »

Changement de gouvernance

Un changement de gouvernance se met en place au printemps 2020, donnant lieu à de nouveaux espaces de concertation, pour faire face à l'urgence dans un premier temps, avant de prendre forme dans la durée. Cédric Andrieux raconte : « À partir du 13 mars, un comité de direction d'une demi-heure à une heure est organisé tous les jours à 9h30, de même qu'une réunion avec tous les chefs de départements deux fois par semaine, onze CHSCT sur toute la période et des comités techniques. C'était assez énorme, ça m'a permis de rencontrer beaucoup de mes collègues et de comprendre leur métier, que je ne connaissais que très partiellement avant. On a gardé une modalité où maintenant on organise deux comités de direction par semaine, et une réunion avec les chefs de services toutes les semaines. » Pour Denis Vautrin également, cette période a permis de mieux connaître ses homologues : « C'est vrai que l'on a découvert comment fonctionnait le monde de la danse, et certains autres départements. La structuration dans la crise a permis un travail extrêmement collaboratif entre services et départements, même si cela nécessitait énormément de réunions. On peut considérer que cette crise a été gérée collectivement. C'était nouveau pour le Conservatoire, cette collaboration nous la devons tant à la crise qu'à l'arrivée d'Émilie Delorme. »

Pour la directrice en effet, ce dialogue revêt un rôle déterminant, qu'il en aille des échanges avec les chefs de service et de département ou du dialogue social : « Je me souviendrai du premier CHSCT fait à distance, il s'agissait du CHSCT de déconfinement, ce fut une expérience marquante, et des débats précieux pour faire émerger des solutions et prendre le temps d'élaborer ensemble, c'est pourquoi j'en fais un enjeu central. »

Pour Corinne Covarrubias : « Le dialogue social n'a pas cessé pendant la crise sanitaire, il s'est même accru, avec pour principal objet le vote des protocoles, mais pas uniquement, car la vie de l'établissement a continué malgré le contexte. La qualité d'écoute a été bonne de la part de la direction dans ce cadre : Nos amendements sur les protocoles sanitaires ont été entendus, même s'il peut

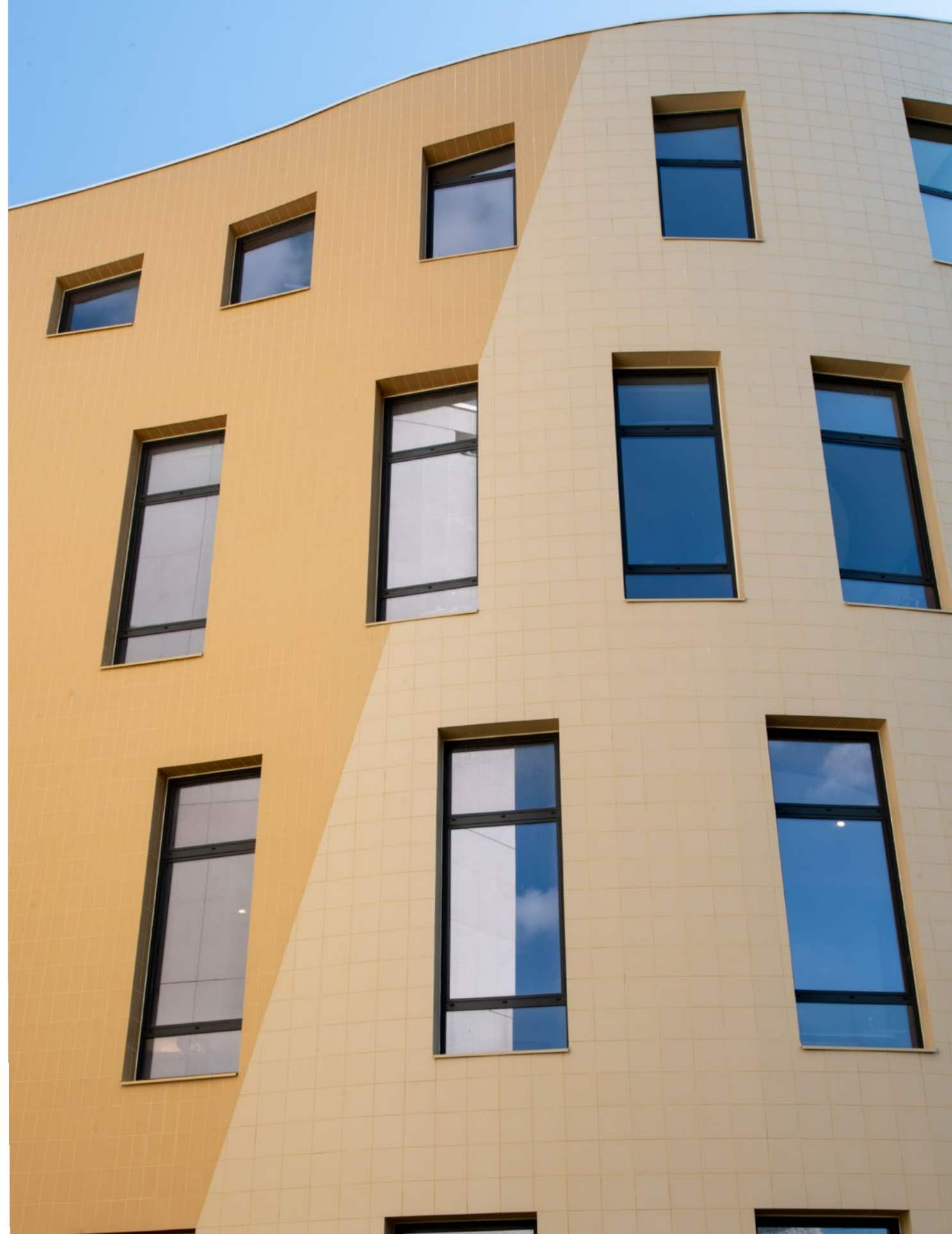
Dialogue social

« Un dialogue social dense a été maintenu, tout au long de l'année 2020, notamment en raison de la crise sanitaire avec l'organisation de 11 CHSCT et 6 comités techniques. La plupart de ces instances avaient un caractère exceptionnel et étaient convoquées dans des délais contraints, imposant aux participants une réactivité permanente. 2 réunions de travail ont été organisées pour préparer le cadre de gestion sur le télétravail, ainsi que 2 réunions sur la mise en place

demeurer des divergences de vue sur d'autres projets en cours de déploiement par rapport à l'organisation du travail. Aujourd'hui, nous souhaitons continuer à être dans un dialogue constructif avec la direction, de sorte que les décisions prises soient adaptées à la réalité du terrain et à une charge de travail soutenable pour les personnels. En effet, la crise sanitaire a eu pour conséquence une augmentation de la charge de travail notamment durant le premier confinement. Pour la grande majorité, les personnels ont continué à travailler, dans des conditions particulièrement difficiles du fait de la gestion de la vie familiale et professionnelle à domicile et de l'adaptation des missions nécessaire à la continuité pédagogique et administrative de l'établissement. Par ailleurs, il a fallu s'adapter au télétravail dans l'urgence. »

des lignes directrices de gestions en matière de mobilité, conformément aux dispositions de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Une enquête sur les conditions de travail durant la période le confinement au 1^{er} semestre 2020 a été conduite par l'observatoire des métiers qui a pu en présenter les résultats et premières analyses en CHSCT. »



Montée en autonomie

Florent Vergez en est le premier étonné : « *Après avoir été à l'initiative des protocoles sanitaires suite aux diverses annonces, le dialogue avec les différents départements fait que j'arrive désormais presque en bout de chaîne sur la lecture des protocoles qu'ils élaborent eux-mêmes, étant les mieux placés pour définir le meilleur protocole pour leur activité. Les règles sont connues de tous, et chaque département me les soumet après les avoir élaborées de son côté. Cela n'était pas le cas du tout au début où tout était fait par le service bâtiment. Les gens se sont approprié les protocoles et nous pouvons faire face aux situations ensemble* ». Les actrices et les acteurs du Conservatoire ont acquis en l'espace de quelques mois une certaine autonomie dans l'appréhension de nouveaux outils, et

des protocoles sanitaires. Mais les échanges forgés dans le cadre de la crise perdurent et semblent être le creuset de relations fécondes. Denis Vautrin l'illustre : « *Il y a plus de collaborations entre départements de la part des étudiants. En septembre, après la crise, la réalisation de vignettes vidéo en constitue un bon exemple : ce sont nos étudiants qui ont dit aux élèves des départements qui n'avaient pas pu avoir de récital "on va vous filmer, vous enregistrer et nous réaliserons ensemble une vidéo du Prix que vous n'avez pas joué". Ils ont filmé et enregistré et le tout, en toute autonomie. On leur a donné les clés et ils ont réalisé ces projets ensemble. Un tel dispositif était assez nouveau au Conservatoire et va dorénavant pouvoir s'installer. Ce décroïsonnement, ces collaborations entre étudiants sont nés*

de ces vignettes vidéo, une forte initiative de l'année 2020 ; par la suite, ces collaborations se sont renforcées et s'installent dans le temps. À chaque fois, les étudiants collaborent ensemble en grande autonomie. » Pour Claude Delangle, « *Pour la première fois, nous étions témoins ensemble du même objet et ils étaient en capacité de se juger eux-mêmes, ce qui a façonné une nouvelle culture de la pédagogie. Ils ont au fil des mois créé des productions audio et vidéo de qualité souvent impressionnante.* » Cette dynamique s'inscrit dans la volonté plus globale d'élargir l'accès aux espaces du Conservatoire pour les étudiant-es, notamment via la mise en place de serrures connectées par le service Intérieur, dans la perspective d'améliorer la qualité de vie scolaire.



Les responsables de département et de service réunis autour du projet d'établissement en juillet 2020.

Émergence d'un collectif

L'année 2019-2020 permet de forger un collectif dynamique et durable, comme en témoigne Pascal Bertin : « *Dans cette école, il y avait une gouvernance très centralisée et la transversalité était très faible. Il n'y avait pas un intérêt prononcé sur ce que faisait le voisin, chacun était dans son département et avec des responsabilités très périmétrées. Il y avait un contact facile, bienveillant mais pas permanent et cette pandémie a fait que tout le monde s'est mis à travailler ensemble et à résoudre le travail de tout le monde, c'était presque un peu trop, on était*

responsable des problèmes de tout le monde. Mais ça nous a fait gagner beaucoup de choses, ça a débloqué des façons de travailler qui vont perdurer. On a développé des manières de travailler transversales incroyablement efficaces : On a acquis plus de connaissance des responsabilités de chacun et l'on sait désormais quelle est la bonne personne qui peut répondre à un problème précis. » Pour Denis Vautrin, il s'agit du plus grand enseignement de cette année 2019-2020 : « *Ce que je retiens finalement de cette grande année, dans ce contexte de*

crise, ça a été de voir notre collectif à l'œuvre. Et il a plutôt bien fonctionné au final. Ce qui était réussi et marquant, c'est qu'on a pu s'appuyer sur nos élèves, nos professeurs et nos partenaires pour trouver des solutions. » Le constat est le même du côté des services, comme en atteste Marie Bourdeau « *Ce que je garderai de cette année, c'est majoritairement tout le travail collectif et la transversalité. On gagne en dialogue et donc en efficacité. Des choses qui étaient particulièrement douloureuses, longues à mettre en place, se sont aplanies à cette occasion. On travaille beau-*

coup mieux ensemble, de façon plus efficace et plus simple. » Anne Le Bozec insiste également sur le rôle des étudiant-es : « *J'ai trouvé les étudiants admirables. Le Conservatoire a tenu très haut et très fort. Il y a eu une volonté unanime de tenir le coup, et de le faire pour de très bonnes raisons : pour que les étudiants continuent à avoir droit à ce dont ils ne devraient pas être privés. On les a accompagnés, c'était notre rôle à tous. Je les ai vus grandir d'une manière très particulière, et très belle. Il y a eu pour chacun de véritables moments d'accomplissement.* »



Un projet d'établissement concerté

Ces nouvelles méthodes de travail, tout autant qu'elles ont permis de trouver des réponses à la crise, constituent une composante fondamentale du devenir du Conservatoire. L'élaboration concertée du projet d'établissement en est la meilleure illustration. Pascal Bertin raconte : « La directrice a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2020 avec tout un projet d'établissement que l'on a construit tous ensemble dans ces conditions dégradées de travail à distance. Il n'y avait

jamais eu de projet d'établissement auparavant, ou alors, on a jamais été consulté. Cela faisait partie de la candidature d'Émilie Delorme, qui a demandé à chaque département de faire un travail sur un canevas qu'elle nous avait fourni, de parler de futur, du présent et de l'avenir de chaque service et puis on fait des séminaires. Le premier était assez marquant, on s'est tous retrouvés fin juin 2020, on a travaillé une journée entière sur ces questions là, de l'avenir du Conservatoire, le Conservatoire dans son siècle dans son histoire, les évolutions, les nécessités. Il est en construction permanente même s'il est édité, c'est un travail permanent. Dans le bureau d'Émilie Delorme, il est présent sur son mur, elle s'y réfère tout le temps pour ne pas perdre le cap non plus parce qu'évidemment, ça fait un an qu'on gère tout au jour le jour. Il n'y a pas de prévision, on ne sait pas de quoi demain sera fait. Notre travail c'est de nous adapter. Elle l'a, elle, toujours présent dans son bureau comme une sorte de rappel. Moi, je l'ai dans mon bureau en version éditée, ça reste toujours une accroche, une flèche directrice dans nos réunions de travail et on le mentionne très fréquemment. »

Clément Carpentier confirme que ce type d'approche est nouvelle au Conservatoire : « Du côté de l'équipe administrative, ce travail collaboratif a été une grande première. Je n'ai pas l'impression que c'était dans la culture jusqu'alors, il n'y avait jamais eu de projet d'établissement jusque là. Cela nous donne des horizons et sortir de l'urgence constitue une nécessité vitale. »

Le projet est partagé auprès de l'ensemble des étudiant-es, enseignant-es et personnels administratifs, à qui il donne une visibilité sur les années à venir, de même que des outils pour structurer la réflexion ou l'activité des services. Victoria-Rose Roy exprime sa satisfaction en tant qu'étudiante : « On a parlé du projet d'établissement avec notre directeur en réunion, il nous a fait part de ses objectifs et de tout ce qui a été dit. Cela nous semble très bien et puis, de savoir quelle est la projection du Conservatoire sur plusieurs années, c'est précieux pour nous. C'est à cela que ça sert la représentation des élèves. On a réussi à mettre en place plusieurs réunions avec notre directeur, ça nous permet d'avoir notre mot à dire et c'est important. On a tous reçu le projet d'établissement détaillé. »

Sarah Van der Vlist, étudiante en formation CA (flûte), nuance ce constat, même si elle souligne l'avancée en matière de relations aux étudiant-es « Il y a un vrai premier pas dans le sens des étudiants, on a été ravi de pouvoir participer aux réunions et de pouvoir apporter des éclairages en tant qu'étudiants – plus souvent, que représentants d'ailleurs. Quand on demande des réunions, on en a, et on rencontre un accueil assez favorable, même si je ne peux assurer représenter tous les points de vues de nos camarades. Ce qui manque de part et d'autre, parce que nous n'en sommes qu'au commencement, c'est la culture du fonctionnement ensemble, on a dû apprendre à dialoguer en très peu de temps et sans préparation. Parfois, nos demandes ont soulevé des débats auxquels nous ne nous attendions pas du tout, par exemple lorsque nous avons demandé à ne plus être appelés élèves mais étudiants. Une partie des professeurs tenait au termes d'élèves, issu des grandes écoles, et qui nous paraissait, à nous, infantilisant et non conforme à la réalité de notre statut. Finalement, nous avons eu gain de cause, mais cela n'a pas été simple. Cet engagement demande du temps, mais il est nécessaire, il a permis à de très belles choses de se faire. »

Pour Pascal Bertin, les effets du projet d'établissement ne se font pas attendre : « Il a un effet immédiat même dans la question des concours d'entrée que nous vivons actuellement. On s'est posé beaucoup de questions sur l'ouverture naturelle de la musique ancienne aux musiques instrumentales contemporaines car les deux mondes, baroqueux d'un côté et moderne de l'autre, n'ont plus de raisons de s'opposer. La plupart des "baroqueux" viennent du moderne et ont des formations instrumentales très solides. De leur côté les modernes se passionnent aujourd'hui pour les répertoires anciens avec beaucoup d'honnêteté alors qu'il y a une vingtaine d'années, c'était souvent par opportunisme. Ils sont à présent très au fait des recherches musicologiques. Notre grand plaisir, c'est d'élargir notre accueil aux élèves en option, c'est par là que le développement des musiques anciennes s'opérera. Dans la question des concours d'entrée, on garde ça en tête et cela passe par des questions comme "où doit-on placer des heures ?", "Doit-on élargir le champs des possibles ?". Ce sont des questions du présent. Et à courte échéance, l'évolution des parcours

pédagogiques, des nouvelles matières qu'on peut intégrer, c'est un grand chantier. Toute la part sur l'improvisation qui est totalement sous représentée, c'est quelque chose qu'on va travailler mais ça n'a aucun sens d'y réfléchir seul, car on y réfléchit déjà au sein du département jazz et chez les organistes. Plus de transversalité nous permet de gagner du temps. » Riccardo Del Fra abonde dans le sens des mises en commun envisagées dans le cadre du projet d'établissement : « On a pu imaginer des choses sur le long terme, comme par exemple une radio jazz gérée par les élèves. Ça sera possible, je l'espère, grâce à la collaboration avec le service audiovisuel et le département des métiers du son. Ce serait assez formidable, une nouveauté fédératrice intramuros mais aussi un bel outil pour la communication avec l'extérieur. »

De son côté, Marie Bourdeau explique la manière dont le projet d'établissement s'avère structurant pour la mission et l'organisation du service Intérieur : « Le projet d'établissement permet au service Intérieur de réfléchir à nouveau sur ses missions et sa place au sein du Conservatoire, ainsi que sur son organisation. On travaille à un projet de service dans la lignée du projet d'établissement. C'est vraiment déterminant qu'il y ait ce projet d'établissement d'écrit, avec des axes de travail déclinés dans le temps. Cela va nous permettre de le décliner très concrètement au sein de notre service. C'était en cours avant le projet l'établissement, mais un peu en souffrance, parce que nous n'avions pas de cadre. On y travaille actuellement avec des groupes de travail autour du projet d'établissement, et avec en tête l'idée de pouvoir présenter un projet de service au premier trimestre 2021. Les agents de mon service travaillent ici depuis très longtemps. Pour eux, la présentation du projet d'établissement est une grande première. Ils ont été très contents d'être associés, et de faire partie d'un tout. Cela les a fédérés pour tenir l'année, c'était très important et très symbolique. C'est un service qui est en train de profondément changer, avec tout l'impact du schéma numérique, et qui doit s'adapter aux nouveaux usages, au développement et au monde dans lequel on vit. »

Le projet d'établissement est très largement nourri par l'actualité récente. Pour Émilie Delorme, « Quand la crise est arrivée, on avait

Il s'est par ailleurs agi, dès 2020 de lutter contre les inégalités, objectif dans lequel s'inscrit notamment la commission qui s'est donné pour objectif de renommer les salles, décrite plus haut par Jules Cavalié, de même que le partage des résultats de l'enquête menée par le

Participe également de ce premier axe de travail, l'objectif de soutenir les démarches en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale du Conservatoire. Dès 2020, la mutualisation des ressources et services avec les partenaires du Parc de la Villette est en marche. Pour Pascal Bertin, cette dimension de développement durable est en effet de plus en plus présente au Conservatoire, que tout le travail mené à distance a permis de reconsidérer sous un autre angle : *« Il y a un enjeu énorme de modes de travail à distance, qui fait partie du projet d'établissement, c'est le développement durable. C'est évident que*

Enfin, l'objectif de « Prendre en compte, pour toutes les étudiantes, l'ensemble des questions liées à la santé physique et mentale » qui s'inscrit dans le même axe, voit l'aménagement des locaux du pôle santé à destination des étudiantes comme en atteste Cédric Andrieux « Le pôle santé s'est beaucoup développé en 2020. Les choix effectués en 2020 en termes de travaux pour aménager un plateau sur la question de renforcement musculaire et des investissements de machine nous ont fait passer une nouvelle étape. Quand 2019 était consacré au recrutement de l'équipe, 2020 a été l'occasion de déployer les moyens nécessaires avec pour ambition de devenir centre de ressources sur le développement de compétences sur les accompagnements spécifiques pour la santé des danseurs, où ils sont à un âge de pleine croissance, et de changements hormonaux. On est sur une très bonne voie. »



Pour mieux s'ouvrir sur l'avenir

Dans un contexte de temporalité chahutée, le long terme pourrait paraître lointain, et pourtant : jamais il n'a été si urgent d'éclaircir l'horizon.



Cours public d'Iris Florentiny photographié et enregistré le 7 octobre 2020

Après la création d'un environnement sain, bienveillant, sécurisé et créatif, l'axe « Être force de proposition concernant les contenus d'enseignement » apparaît parmi les premiers axes de travail et comprend comme objectif le fait d'interroger les notations et les enseignements existants, avec dès 2020 la finalisation de la mise en œuvre du 2^e cycle en danse (interprétation, notion du mouvement), à la suite de la reconnaissance du diplôme me validant comme conférant grade de master. Cédric Andrieux raconte : « On est le seul établissement en France à avoir un diplôme valant grade de master, il y a eu tout un travail sur la manière de le défendre et pourquoi l'on créait cette nouvelle offre, qui conforte la notion d'insertion professionnelle ». Jean-Pascal Jullien souligne la difficulté que pourrait représenter la conjugaison des questions organisationnelles et des enjeux artistiques « Les responsables de départements étaient extrêmement sollicités, et je me suis inquiété pour

eux, je me suis demandé comment ils tenaient le coup, pour nous permettre de continuer à exister. Ils ne pouvaient pas être à tous les endroits en même temps ». Pour Riccardo Del Fra, il semblerait que l'artistique constitue justement une part de la réponse. Il témoigne ainsi des relations singulières et profondes auxquelles ce contexte donne lieu, et de leur richesse du point de vue artistique : « Pour continuer de garder le moral, tout le monde s'est serré les coudes, il y a eu un très bon feeling. Mon équipe de professeurs a été très solidaire et très présente, il y a eu de nombreuses réunions avec la direction et l'équipe pour imaginer de nouveaux programmes capables de susciter une synergie créatrice. Cela nous a permis de concevoir de très belles choses, comme la masterclasse à distance de très haut niveau avec Kurt Rosenwinkel, sur son approche compositionnelle, qui a été formidable pour tout le monde, puis avec Vince Mendoza, arrangeur compositeur qui a donné

une masterclasse extraordinaire en montrant son approche personnelle de la composition et de l'orchestration, offrant ainsi des suggestions très précieuses pour nos élèves. Ces moments ont été de vraies sources d'inspiration. Il en a été de même avec Rick Margitza qui a pu venir en présence pour répéter et enregistrer avec nos élèves une vidéo en hommage à John Coltrane, "A Love Supreme", aujourd'hui accessible sur le site du Conservatoire. Et de poursuivre « Quand je fais l'addition de tout ce que l'on a réussi à faire malgré ce contexte, ça a été une année très riche de relations de fond, on ne peut dire qu'il y ait eu de pénurie artistique. Naturellement, il n'y avait pas de public, mais l'on n'est pas resté chez nous à travailler seuls et à échanger sur les compositeurs ou faire des devoirs. Les relations artistiques ont été fortes, et les rencontres aussi. Tout ce travail a donné lieu à des enregistrements et des captations grâce au concours de la direction, du service audiovisuel et du service production, ce qui a beaucoup fédéré les élèves. » Pour Émilie Delorme, l'ouverture initiée procède en effet pleinement du projet artistique : « travailler sur la dernière marche de l'insertion professionnelle, multiplier les partenariats avec de nouvelles institutions, ouvrir les portes et les fenêtres sont des enjeux éminemment artistiques, en ce qu'ils permettent des expériences nouvelles et autant d'opportunités de s'accomplir, pour les étudiants que nous considérons comme des artistes à part entière, et dont il s'agit d'accompagner le déploiement ».

La notion d'insertion professionnelle, présente dans le projet d'établissement sous l'intitulé « Garantir un continuum études/vie professionnelle », prend dès lors une dimension nouvelle. Les étudiant-es doivent être en capacité de se projeter, pour poursuivre leur engagement avec le même degré d'exigence. L'insertion professionnelle devient un sujet de préoccupation majeur. Pour Liouba Bouscant en effet : « L'insertion professionnelle ne faisait pas partie des dossiers prioritaires de l'année dernière, car les préoccupations du moment étaient la santé et la question des examens. Mais cette année, elle commence à nous apparaître comme un incontournable. Pour ceux qui veulent être conférenciers et médiateurs, forcément, la crise va avoir des répercussions. » Nadine Pierre formule ce basculement de l'urgence du présent à celle de l'avenir en ces termes : « J'ai beaucoup aimé la manière dont Émilie Delorme a pris ses fonctions

dans cette période, la quantité d'informations qu'elle nous a donnée, la qualité de soutien, la communication qu'elle a installée, je l'ai trouvée excellente. J'ai été émerveillée par sa manière de gérer le moment. Après, c'est vrai que la situation d'urgence ne peut pas durer il faut que l'on puisse s'intéresser à d'autres sujets que l'urgence. L'urgence, c'est aussi le long terme, l'insertion professionnelle. Comment nos étudiants vont-ils pouvoir vivre après le Covid ? Le projet a été fait d'une manière très sérieuse, je trouve qu'il ne faut pas s'arrêter. À la gestion de l'événement qui se présente à nous, donc les crises qui secouent l'établissement en ce moment, je trouve que la vision à très long terme sur l'insertion professionnelle, c'est le vrai sujet et la vraie inquiétude qui habite nos étudiants. Comment vont-ils avoir une carrière longue ? Est-ce que c'est un métier d'avenir ? Et là, il y a une vraie question. » Et Clément Carpentier d'abonder : « Très clairement, l'on peut ressentir un doute et des inquiétudes sur la capacité à s'insérer professionnellement chez les étudiants, et de trouver du travail après cette crise, plus encore maintenant, parce que cela s'inscrit sur le temps long. Il y a beaucoup de craintes sur la façon dont le milieu va réagir. Certains élèves me disent qu'ils vont retourner vers des études générales. Dans le premier confinement, c'était trop brutal pour que cela provoque un tel effet, mais clairement dans la durée, de plus vives inquiétudes prennent le dessus. »

Pour Alexandre Pansard-Ricordeau également, le moral des étudiant-es et leur inquiétude face à leur avenir professionnel est un enjeu fort : « Les annonces successives nous indiquent que le secteur culturel dans son entièreté va devoir se repenser. Au-delà de l'impact immédiat sur la pédagogie, quel va être l'impact sur la vie professionnelle des élèves ? Et sur les programmations futures ? Et sur le public ? »

Pour Pascal Bertin, ce n'est pas une, mais trois promotions qui sont concernées : « Le gros chantier, c'est de favoriser l'insertion professionnelle sur trois générations un peu sacrifiées : ceux qui ont eu leur prix en juin 2019 ont eu un récital qui s'est tenu normalement mais déjà en juin 2019, j'avais sélectionné mon jury en Île-de-France du fait des problèmes de transports. Du coup déjà là, on avait dû sélectionner les jurys en choisissant des gens en région parisienne, coupés de l'international. Ceux qui sont sortis en 2019



Un lien appelé à se développer dans l'avenir

Olivier Mantei, directeur actuel de l'Opéra Comique, et futur directeur de la Philharmonie de Paris

« Le lien de l'Opéra Comique avec le CNSMDP s'est intensifié l'année dernière, et ce, indépendamment de la pandémie. Il est légitime qu'il se développe encore dans l'avenir. La place des jeunes chanteurs est de plus en plus importante dans la programmation, mais aussi la formation et la transmission avec la Maîtrise populaire qui a ouvert un troisième cycle, les masterclasses plus fréquentes, la Bourse Menda que nous venons de mettre en place pour une durée de quinze années (cinq dotations de 9500 € pour cinq chanteurs chaque saison selon des critères sociaux autant qu'artistiques), le concert Unisson désormais annuel (événement de solidarité à l'égard des chanteurs lyriques), et la nouvelle

troupe Favart qui s'attache à repérer les futurs talents et à les intégrer au circuit professionnel. Le Conservatoire est bien évidemment le pivot essentiel de toutes ces initiatives pour des raisons évidentes à mes yeux, qui concernent autant l'ambition artistique que les enjeux sociaux et humains. Et je souhaiterais dans l'avenir non seulement pérenniser mais aussi développer les liens entre la Philharmonie et le CNSMDP, pour les mêmes raisons ; celles de l'excellence, l'ouverture, l'insertion professionnelle, l'égalité des chances, en luttant contre l'isolement social, certes accentué en période de pandémie mais que l'on néglige parfois quand la vie reprend. »



Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris et Barbara Hannigan proposent une masterclass exceptionnelle à l'Opéra Comique, diffusée en ligne en direct puis en replay

se sont retrouvés sur une année 2019-2020 sinistrée, l'insertion professionnelle n'a pas eu lieu, et 2020-2021 idem. Sur ces trois générations, on fait un énorme effort d'insertion professionnelle. »

Émilie Delorme formule les questions en ces termes : « L'insertion des étudiants constitue un défi immense : c'est un axe majeur du projet d'établissement. Certains dispositifs ont été initiés qui ont vocation à durer, comme les récitals imaginaires. La question s'articule selon trois angles :

- Que fait-on pendant les études pour les aider ?
- Lorsqu'ils sortent, comment faciliter les embauches et l'intégration professionnelle ?
- Comment faciliter leur employabilité tout au long de leur carrière, en matière notamment de formation continue ? »

À cet endroit, plusieurs actions sont menées de front.

En premier lieu, une solidarité effective entre anciens et étudiant-es actuel-les, comme en témoigne notamment Denis Vautrin : « Les étudiants sortant du Conservatoire pendant la crise ont pu s'insérer notamment grâce à la solidarité entre anciens et nouveaux de la formation. Ce réseau a fonctionné spontanément. Nous on a toujours relayé toutes les offres de stages, on l'anime mais il n'y a rien de structuré. On met en relation nos étudiants avec les Alumnis, il y a quelque chose d'assez naturel qui se met en place. Notre département est une petite famille, ce qui fait que le réseau est installé et les employeurs sont soit des anciens soit des gens très liés aux anciens, ce qui aide beaucoup les jeunes diplômés. » Cette dynamique d'entraide est également à l'œuvre entre corps pédagogique et étudiant-es. comme le raconte Pascal Bertin : « À titre personnel, je suis directeur du festival baroque de Pontoise.

La moitié de ces élèves sont déjà dans mon festival. Dans notre département, l'insertion professionnelle est une réflexion permanente. En plus, on a une politique d'invitation de chefs assez importante, donc les élèves ont la possibilité de travailler une semaine complète avec des gens qui sont potentiellement leurs employeurs, ce qui n'a rien à voir avec le fait de faire une audition de 15 minutes. Tous les employeurs sont des gens que je connais bien, il n'y a pas une semaine sans que je reçoive un appel pour me demander des noms. Chez nous, l'insertion professionnelle est très naturelle, mais on continue à l'encourager. » Les interventions d'anciens au cours du cursus constituent en effet l'une des pierres angulaires du passage de témoin. La question des masterclasses est stratégique à cet endroit pour Émilie

Delorme « Il est fondamental de multiplier les moments de rencontres, et d'encourager les artistes à collaborer, notamment à la faveur de présence dans les jurys, d'invitations aux représentations ou encore de masterclasses, comme cela a pu être le cas récemment avec Stéphane Degout, Barbara Hannigan, Mark Withers ou encore bientôt avec Anne-Teresa de Keersmaeker. »

Par ailleurs, la politique de commande, et plus largement, de recrutement est encouragée. Si les grandes Institutions Françaises ont poursuivi leur engagement (Radio France, Festivals, Ensembles de musique contemporaine), la direction incite d'autres partenaires à se joindre à cette dynamique pour encourager l'insertion des étudiant-es. Pascal Bertin le raconte : « Émilie Delorme a lancé une espèce d'appel

d'offre à destination de lieux et orchestres pour les inciter à opérer un conventionnement avec l'école pour favoriser le tutorat d'élèves sortants. », ainsi que Liouba Bouscant : « La directrice a lancé un appel et plusieurs organisations de festivals, de même que la Philharmonie ou la Seine Musicale qui font tout pour proposer soit des stages, soit des petits contrats. Une solidarité est en train de naître. »

S'ouvrir sur l'avenir, c'est aussi, au sein du projet d'établissement, poursuivre la transition numérique, en développant son usage (via l'équipement de salles pour être en capacité réaliser des enregistrements en autonomie notamment) et en créant un pôle innovant. Les projets imaginés par le service audiovisuel et le département FSMS s'inscrivent dans le droit fil de cette logique :



le Tech Audio Lab, en partenariat avec Yamaha/Nexo, Flux :: et Noise Makers vise à équiper le plateau 1 d'un dôme audio immersif de plus de 40 enceintes, et de le doter des systèmes les plus innovants en terme de spatialisation sonore et réverbération active. Le projet ESCAPE répond également à cet objectif, qui vise à équiper plusieurs espaces pédagogiques d'un système de captation audiovisuelle, allant du plus simple, en complète autonomie (vidéomaton) au plus complexe (3 caméras, présence d'un-e opérateur-ice). Le Studio 3D s'inscrit également dans cette optique, et vise à construire un espace dédié à la recherche, la création, la pratique et la diffusion en musique, danse et spectacle vivant. Il sera un lieu privilégié pour accueillir des résidences de créations, ainsi que pour la pédagogie de projets

et permettra d'approfondir les recherches menées autour de la spatialisation et de l'immersion sonore, sujets sur lesquels le service audiovisuel travaille depuis plus de 25 ans. Enfin, une réflexion est entamée sur les moyens de diffusion des contenus créés par le centre de ressource via une plateforme numérique visant à fédérer la pédagogie musicale sur le territoire national. Alexis Ling raconte la manière dont tous ces projets, qui constituent pour la plupart des premières mondiales, sont les fruits de la période de crise « *Pour le projet de centre de ressources, on va vraiment s'inspirer de ce que l'on a appris pour utiliser des moyens légers et plus simples afin de créer des contenus. La plupart de ces développements ont été faits pendant le confinement. Sans la crise, il n'y aurait pas eu ces innovations.* »

Sur le devant de la scène

Didier Deschamps, directeur du Théâtre National de la Danse de Chaillot jusqu'en avril 2021

« Les relations historiques entre le Théâtre National de la Danse Chaillot et le Conservatoire ont pris une autre dimension ces dernières années, et je m'en félicite. Au-delà des invitations proposées aux étudiants danseurs, nous avons multiplié les collaborations et les rencontres avec les compagnies. Récemment, parce que la saison était dédiée à la thématique de la jeunesse, du temps et de « l'instant d'avant », nous avons fait appel à Grégoire Korganow qui a photographié les jeunes danseurs et danseuses du Conservatoire, que l'on retrouve sur les affiches de la saison et sur la plaquette. Des performances ont eu lieu dans les murs, notamment en hommage à la disparition d'Andy de Groat, mais aussi au-delà : nous les avons par exemple invités à venir danser pour la bande annonce du Grand Echiquier. Il s'agit, pour nous, de

leur permettre d'expérimenter une multiplicité de performances, dans des conditions professionnelles.

Dans cet écosystème, plus vite vous êtes identifié, plus vous avez de chance de vous faire connaître, d'avoir des opportunités concrètes et donc de faire des choix. Pour cela, encore faut-il connaître les différents courants, de même que les acteurs. En cela, la possibilité de fréquenter des lieux comme le Théâtre National de la Danse est une clé. À mon sens, l'un des enjeux de la formation est de tout à la fois permettre à un artiste d'être en capacité de faire des choix, de s'engager en toute connaissance de cause, et en même temps d'avoir une capacité d'embrasser des expériences multiples, que ce soit sur le plan technique ou sur celui de la pluridisciplinarité. Quantité de démarches associent la parole, la

voix, les nouvelles technologies, la réalité augmentée. Il faut pouvoir éprouver toute cette richesse, à travers les réalisations qui existent à l'heure actuelle dans les lieux de création et de diffusion. Et tout cela, sans perdre le souci et l'exigence de performance technique. Les choses se sont si magnifiquement passées dans chacune des interventions des danseurs et des danseuses du Conservatoire, que nous avons multiplié les collaborations. Les relations avec l'encadrement sont excellentes, et c'est là un point essentiel. Un lien formidable s'est créée entre les équipes des deux établissements, qui nous permet d'être réactifs, et de nous comprendre. Sans cette qualité de dialogue, la convention qui nous lie au Conservatoire ne serait qu'une déclaration d'intention. C'est tout l'inverse, sa mise en œuvre est une fête. »

Et sur le monde

Ces mois de crise et d'isolement physique ont agi comme un révélateur pour certain-es étudiant-es, qui ont plus que jamais le désir de s'inscrire au plein cœur du monde. Parmi ceux-là, Benjamin Christ : « Toute cette année nous a permis de nous rendre compte que si l'on fait ce métier, c'est pour le partager. Et de constater à quel point il est difficile de ne pas le partager en vrai, avec un public. J'ai pu faire du streaming, des captations, mais ce n'est pas pareil que lorsqu'il y a un public dans la salle. Bien sûr, on savait pourquoi on faisait ce métier, mais ça nous l'a rappelé de façon sensible. Cela nous a remis à notre place dans le sens où l'on sent que l'on a besoin de ça parce que jouer chez nous et faire des vidéos c'est sympathique, mais cela n'a rien à voir. »

Claude Delangle en dresse le constat : « Ça ne suffit plus d'être bon avec son instrument. À mon sens, il s'agit moins d'enseigner la technique que des dimensions de comportement beaucoup plus subtiles. Certainement pas imposer un modèle, mais plutôt les accompagner dans leur définition de ce qui serait pour eux un modèle. Il n'est pas question d'attendre d'avoir les compétences requises pour développer sa vision personnelle, mais d'adopter d'entrée de jeu un point de vue élargi. Car faire un métier, ce n'est rien d'autre que l'inventer. Et non entrer dans les chaussures de son prédécesseur. Ce que je souhaite, ce n'est pas former des gens qui jouent bien, mais des gens qui vivront heureux 50 ans de leur vie avec la musique. » Pour Clément Carpentier, cette dimension de relation de l'artiste au monde

implique de former des « artistes complets » : « Notre formation est extrêmement technique, il y a une culture du geste et de la précision, qui forme des artistes dotés d'une grande maîtrise de leur instrument. Si cette maîtrise est indispensable pour s'accomplir en tant qu'artiste, il est important d'apporter plus que jamais des outils à nos étudiants pour penser le monde et se penser comme artiste complet dans le monde. Il s'agirait de lier d'avantage tout le bagage à la fois pratique et théorique, de sorte qu'ils arrivent à trouver davantage de sens à ce qu'ils font. Cela pourrait passer par un renforcement des humanités par exemple. Le projet d'établissement lance pour moi des pistes essentielles face à cette préoccupation centrale. » Pour Yan Maresz, cette même dimension de relation au monde revêt une notion

« Nous orientons les étudiants vers une recherche qui soit fondée sur leur expérience sensible et leur excellence propre d'interprètes musiciens »

Yves Balmer

d'attention aux gestes des autres, pour être en capacité d'adopter une multiplicité de rôles : « Pour le dernier concert électronique, la première journée, c'est une journée d'installation. C'est l'équipe du Conservatoire qui installe tout le matériel, et les élèves, on ne leur demande même pas de regarder. C'est une formation qui a été pensée à un âge d'or où on ne demande pas de mettre la main à la pâte. Les temps ont changé et aujourd'hui, si l'on ne sait pas câbler soi-même, on ne s'en sortira pas. Je leur demande donc de regarder comment est réalisé le câblage, non pas pour faire mais simplement pour le comprendre. D'une certaine manière, c'est faire de la musique ensemble et donc prendre possession de ce lieu et plutôt le laisser à d'autres dans le moment de sa préparation. »

Cette réflexion sur la formation d'artistes complets n'est pas sans conséquence sur la notion d'évaluation, qui a fait l'objet de débats nourris pendant la crise. Si Coralie Fayolle souligne que « cette période a donné lieu à plus de réflexion sur les évaluations », elle évoque dans le même

temps la complexité du sujet « C'est quelque chose qui est très compliqué à inventer différemment, ce n'est pas facile de changer de façon d'évaluer les élèves. On a eu un concours d'entrée avec des étudiants du monde entier. D'habitude, les élèves sont enfermés chacun dans une salle, là, ils étaient à la maison. On n'avait pas tellement de contrôle, ça fait réfléchir. C'est intéressant, mais on n'en tire aucun bénéfice à court terme. »

Pour Sylvie Pébrier, enseignante de musicologie, cette période a créé les conditions d'expérimentation de nouvelles approches « Dans un endroit comme le Conservatoire, où c'est la singularité de chacun qui importe, quel est le sens d'un classement ou d'une distinction ? Cette année, j'ai proposé à Liouba Bouscant une nouvelle formule, où je conservais la responsabilité du contrôle continu et où les étudiants présentaient en outre leurs travaux en sa présence devant un regard extérieur, l'idée étant de conserver la force d'un moment de restitution formalisée, mais décorrélé de la notation. Un moment ouvert, qui installe

Élargir son champ de vision

Cathy Bouvard, directrice des Ateliers Mediceis

« Depuis notre arrivée à la direction des Ateliers Médicis, Renan Benyamina et moi plaçons la question de la relation entre artistes et territoires au cœur de notre travail. Le partenariat que nous avons noué tout récemment avec le Conservatoire en est l'une des illustrations. Notre propos dans le cadre de cette collaboration est de permettre aux étudiants de faire l'expérience de la transmission, et d'ainsi s'initier de façon sensible à la manière dont la relation à l'autre prolonge le geste artistique. Il nous paraît, de plus, important pour des étudiants de très haut niveau, qui pourraient évoluer en vase clos, de ne pas limiter la périphérie à un imaginaire. Vu de Clichy-sous-Bois, le Conservatoire incarne une formation à l'excellence, et inviter de futurs artistes à venir partager leur exigence et leur détermination constitue une grande richesse pour les jeunes gens qui vivent ici. C'est aussi une grande richesse pour les étudiants, que de ne pas rester au stade de l'intention, et de très vite avoir la possibilité d'explorer différentes manières de faire, et de s'enrichir par l'expérience au contact de l'autre. Car transmettre, cela s'apprend.

Il en va de leur avenir, en ce qu'au-delà des moments partagés, ce type d'expérience permet d'acquérir des clés pour être en capacité redéployer leurs parcours à plus long terme. Il y a trente ans, lorsque l'on entraît au Conservatoire ou à l'Ensatt, on était danseur ou comédien à tout jamais, et l'on pouvait avoir la sensation « d'être arrivé ». Ce n'est plus le cas aujourd'hui, les trajectoires sont dynamiques et se nourrissent d'une multiplicité d'expériences. Dans ce contexte, élargir son champ de vision, c'est important. Et c'est ce qui fera la différence, au-delà du niveau de technicité du geste – qui est fondamentale, mais qui ne parle à personne si l'on a rien à dire. J'ai l'impression que le travail mené par Émilie Delorme et Cédric Andrieux vise à mettre en œuvre cette ouverture, et à rendre le Conservatoire beaucoup plus sensible au monde extérieur, tout en maintenant le niveau d'excellence de la formation. Il s'agit en somme de former des artistes à être dans le monde. Pour une structure comme la nôtre, qui aime à concevoir cette relation de façon expérimentale, le programme s'avère particulièrement réjouissant. »

une dynamique pour les étudiants plutôt qu'un jugement, chacun à son niveau d'avancée dans son parcours d'étude et dans ses questionnements propres. J'ai proposé que cette année le regard extérieur soit celui d'un psychanalyste spécialiste de la voix et grand connaisseur de nombreux répertoires musicaux. Je suis prête à entendre et revenir à l'organisation antérieure de l'évaluation si le résultat n'est pas concluant aux yeux de Liouba Bouscant. Au fond, cette réflexion pose la question de la valeur et de ce qui fait un bon musicologue professionnel : à côté de l'estampille institutionnelle, évidemment très importante, quelle valeur accorder à la personnalité singulière des étudiants ? J'ai souvent observé

que certains étudiants que je pensais fragiles, ont connu un parcours incroyable quelques années plus tard. Je me réjouis qu'ils aient trouvé un chemin de liberté intellectuelle et sensible. Sans doute une des voies pour rendre plus pertinentes les formes de l'évaluation, c'est de lier recherche et évaluation, une recherche artistique dont l'horizon est celui de l'interprétation, de la création et de la production de nouveaux récits qui parlent davantage de notre temps et à notre temps. »

Dans une perspective d'ouverture sur le monde en effet, l'interprète se fait aussi chercheur-se, et passeur-se. Yves Balmer, enseignant d'Analyse musicale B et de métho-

dologie de la recherche, raconte « À force de dialogue avec les étudiants, et après 12 ans d'enseignement de cette discipline, j'en suis arrivé à des formes plus précises pour implémenter la recherche dans des enseignements qui ne contiennent pas cette dimension. Toute la question est " comment inventer une recherche à partir de leurs envies, de leurs qualités propres, plutôt qu'une recherche clés en main avec un outillage pensé par d'autres ? ". Nous orientons les étudiants vers une recherche qui soit fondée sur leur expérience sensible et leur excellence propre d'interprètes musiciens. J'essaie d'inventer avec eux des sujets qui répondent à leurs propres enjeux et envies, et à leurs propres atouts. » Pour Sarah Van der Vlist, la notion de recherche est à l'œuvre pour chacun, encore faut-il la partager : « Tout le monde est en train de rechercher quelque chose à un moment ou l'autre, dans la manière d'être plus dans un style, de travailler sur un compositeur, sur une technique d'ornementation, ou des éléments très techniques comme affiner des coups d'archet. On est tous en train de chercher des choses constamment, on ne se satisfait pas de ce que l'on connaît. Ce qui est intéressant, c'est d'essayer d'en faire un travail de recherche pour pouvoir le partager d'avantage, plutôt que de chercher dans notre coin. » Pour Yves Balmer, la dimension de transmission de la recherche joue en effet un rôle en ce qu'elle permet d'explicitier des savoirs, et de se les formuler en premier lieu à soi-même : « Par ce type de démarche, ils accèdent à une réflexion qui peut être dépliée afin de faire émerger un certain nombre de leurs actions implicites lors du travail musical. Cela engage

une démarche réflexive et critique. Dans la transmission d'un goût par exemple, il n'y a pas nécessairement d'explication des raisons pour lesquelles on joue une œuvre de telle ou telle manière : se plonger dans l'histoire d'une tradition d'interprétation, en comprendre les différents maillons de la chaîne, confronter pour cela diverses lectures, des analyses de partitions ou de disques, de vidéos, puis en réaliser une synthèse écrite nécessite de se poser des questions souvent nouvelles, de prendre conscience des modalités de réflexion qui sont les leurs et d'être en mesure ainsi de les transmettre. Cela peut être utile pour la pédagogie mais aussi pour valoriser toutes leurs compétences. On oublie trop souvent la somme de compétences que nécessite l'élaboration d'un concert, l'expliciter peut contribuer à les mettre en valeur auprès d'un public ou d'institutions, à l'heure où il faut défendre l'art et les artistes. »



Défendre l'art et les artistes devient en effet un enjeu global mais aussi intime pour les étudiant-es, qui, pour certains, témoignent de leur inquiétude quant à leur rôle dans le monde. Ainsi Brendan Champeaux énonce : « *Le contexte politique n'est pas favorable à la musique de création. C'est un milieu qui est considéré comme une niche, et j'ai peur que ce le soit encore plus à l'avenir. Face à cela, le Conservatoire est une structure protectrice : nos pièces continuent d'être enregistrées avec les musiciens, alors que dans le milieu professionnel, l'impact des restrictions sanitaires est beaucoup plus dur. Je sais aussi que le Conservatoire tend de plus en plus à travailler l'insertion, ce qui nous prépare à la sortie d'études ; cela peut nous amortir la plongée dans le contexte professionnel, mais c'est un milieu qui reste difficile.* »

Yan Maresz a choisi de faire cas de ces questionnements au sein de son cours « *Je prends toujours du temps maintenant de parler de la composition, et de la place du compositeur dans la société. Mon propos est de remettre les choses en perspective et de leur dire qu'en ce moment, on a cette difficulté là, mais qu'en temps normal, il y a en d'autres. Il n'existe pas de cours sur ce type de choses au Conservatoire, alors je tente de relier de plus en plus la vie personnelle à l'activité en dehors du simple fait d'être un étudiant.* " À quoi je sers si personne n'écoute ? ", " Tu peux diffuser sur YouTube mais quel sens ça a ? ", " Qu'est ce que l'on représente dans ce monde ? ". C'est au travers de ces discussions que j'arrive à repérer les malaises et les difficultés. Parfois, ils n'osent pas nous parler. Il y a une forme de distance entre professeur et élèves, du fait de l'ancien style très vertical du Conservatoire. Certains professeurs demandent un respect hiérarchique à l'ancienne. D'un enseignant à l'autre, tout est question de ce que l'on a envie d'insuffler en matière de dynamique de groupe, pour créer les conditions favorables au travail des étudiants. »

« Je prends toujours du temps maintenant de parler de la composition, et de la place du compositeur dans la société. »

Yan Maresz

Former à un monde sonore imaginaire

Yan Maresz, professeur de composition dans la classe des nouvelles technologies

« Le rôle du compositeur dans le monde est un sujet délicat. Il est d'ailleurs difficile de l'aborder autrement qu'au cours de discussions informelles, lors desquelles on essaie de poser des éléments de discussion. Le contexte des financements publics et du paysage radiophonique et télévisuel évoluent, et réduisent le champ de la création, qui se déplace vers la musique de film, par exemple. Mon rôle n'est pas de le déplorer, mais de leur faire entendre que s'ils viennent étudier ici, c'est parce qu'ils ont cet appétit de création, et qu'il faut l'écouter. Ensemble,

on se donne les moyens de libérer les imaginaires. À la question de « pourquoi je ne suis pas joué », on répond par des réflexions sur le rôle du compositeur. Nous n'avons pas les réponses, il n'y a pas de cours à donner en la matière, seulement poser des éléments de réflexion, que l'on analyse historiquement, et que l'on soumet au débat. Bien sûr, ils feront leur choix en leur âme et conscience. Mon rôle est de les former à l'utopie, à ce monde sonore imaginaire. Et plus tard, ils verront si cela marche pour eux ; ce monde ne pourra voir le jour, s'il n'a d'abord été imaginé. »

Sarah Van der Vlist témoigne de ce même besoin de mise en dialogue et d'ouverture de la part des étudiant-es, à plus large échelle « *Il serait vraiment riche d'apprendre à mettre en commun. Je trouve incroyable, après 5 ans au Conservatoire, de n'avoir jamais eu l'occasion de travailler un répertoire avec un professeur de hautbois ou de clarinette. Il y a des instruments comme les cuivres pour lesquels les approches sont collectives, tout comme en danse. Ce serait intéressant d'interroger nos pratiques, d'avoir des espaces pour voir ce que cela pourrait donner, si on travaillait ensemble l'interprétation d'une pièce. Un jour, j'ai rencontré un musicien avec son Oud à proximité du Conservatoire, il m'a dit qu'il avait entendu qu'il y avait ici une école de musique, et qu'il avait pensé qu'il pourrait venir y jouer. Ça m'a fait réaliser à quel point c'était aujourd'hui impossible dans ce conservatoire. J'ai pu l'accompagner jusqu'au portique pour lui montrer la façade, et rien de plus. Il serait fabuleux de donner un peu plus de place pour explorer des choses ensemble, plutôt que d'être cantonné au programme de son cursus. Avoir des temps de dialogue aussi, pour échanger sur les ressentis des uns et des autres, même si je sais bien que le temps n'est pas extensible, et que les équipes sont déjà très chargées. Avoir une attention à ceux qui viennent de sortir et partager nos recherches, comme peut le faire le Cefedem Rhône-Alpes qui met tous les mémoires en ligne pour permettre de facilement construire à son tour... »*

Des dispositifs existent au Conservatoire, qui permettent de créer des ponts entre les mondes, à commencer par la Formation d'Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS). Ce programme, d'une durée d'un an, est proposé à tous les étudiant-es musicien-nes et ingénieur-es du son ayant obtenu le diplôme conférant le grade de master dans l'année en cours ou l'une des deux années précédentes. Construite autour d'une résidence d'une année scolaire dans une classe élémentaire ou de collège pour la mise en œuvre d'un projet présenté par les candidat-es et pré-sélectionné par un jury interne, la formation se déroule en partenariat avec quatre autres écoles supérieures d'art parisiennes (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son-Fémis).



Laissons tout nous arriver

Maël Bailly, Warren Boyeau, Amandine Gay, Maryam Pourahmad et Marie Rosselet-Ruiz écrivent, sur le site qu'ils ont créé dans la cadre de l'édition AIMS 2019–2020 « La rencontre de l'art a été déterminante dans nos vies et nous sentons qu'elle peut l'être pour d'autres. Elle peut amener les enfants (tout comme nous) à poser un regard différent sur le monde et sur eux-mêmes. À sortir, un peu, du cadre scolaire – ça fait du bien – et, parfois, à ouvrir des possibles, à casser des barrières. Nous nous sommes rendu compte que nous avons tous les cinq en commun d'avoir été marqués par le contact avec des artistes intervenants lors de notre scolarité ou, si tel n'avait pas été le cas, d'avoir ressenti plus tard à quel point cela aurait pu créer des ouvertures, des appels d'air nécessaires (...)

Plus nous avançons dans l'année, plus nos ateliers deviennent des expérimentations. Il est marquant d'observer à quel point ce que nous avions prévu, programmé parfois, change et se transforme au contact des enfants, de leur regard et de leur sensibilité. Tout est mouvant. Tout est possible. C'est la richesse de ce programme que de se laisser la possibilité d'évoluer au fil de la rencontre et des échanges. C'est en somme une vraie conversation artistique qui s'établit entre la classe et nous. Il n'y a plus un artiste et des élèves mais des artistes-artisans qui construisent ensemble. C'est en tout cas là que ça se situe pour nous, et c'est passionnant. »

Pour sa 4^e édition, 5 artistes issus des 5 écoles d'art ont été sélectionnés pour leurs projets. Au Conservatoire de Paris, c'est le compositeur Maël Bailly qui a été choisi, sur dossier et entretien en juin 2019. Suite à une formation initiale commune aux 5 étudiant-es AIMS issus de l'ensemble des écoles supérieures d'art partenaires, pendant deux semaines en septembre 2019, puis ponctuellement tout au long de l'année, la résidence s'est tenue à l'école Lily Boulanger de Saint-Denis (93) dans une classe de CMI/CM2. Le tutorat a été assuré par Benoît Faucher. Pendant le confinement, Maël Bailly a maintenu une activité musicale en distanciel avec les enfants, grâce à un blog. Il a notamment demandé aux étudiant-es de collecter des sons de la vie quotidienne qu'il a utilisés pour composer une œuvre. La restitution et l'exposition commune aux artistes ne pouvant avoir lieu en raison de la crise sanitaire, les artistes ont élaboré un site qui rend compte des projets menés avec leurs classes (<https://aims20.cargo.site/>). La soutenance de mémoires AIMS s'est tenue le 29 septembre 2020 et le jour de la rentrée scolaire suivante, Maël Bailly a retrouvé les étudiant-es, y compris ceux qui s'apprêtaient à entrer au collège le lendemain, pour un atelier de création collective.

Nombre d'axes de travail au sein du projet d'établissement s'inscrivent dans la continuité de la démarche qui vise à faire entrer le Conservatoire en résonance avec le monde. Et ce, d'une part, en donnant la parole à la diversité de ses membres, qu'il en aille des équipes (Numéro 2 : « *Partager les fondements du service public de l'enseignement supérieur en organisant chaque année des formations, des rencontres et des colloques* ») ou des étudiant-es (Numéro 7 : « *Reconnaître l'engagement des étudiant-es dans la vie de l'école* »), afin de permettre à chacun-e de prendre part au débat sur le rôle de l'Institution et son mode opératoire. D'autre part, la relation au territoire et à ses habitants est confortée par l'affirmation de la responsabilité sociétale de l'Institution (Numéro 4 : « *Soutenir les démarches en faveur du développement durable et de la responsabilité sociétale dont l'élaboration d'une feuille de route RSO* », Numéro 27 : « *Promouvoir les valeurs de diversité, d'agilité et d'inclusion* »), de même que ces relations sont appelées à être revisitées en vue d'une imprégnation réciproque (Numéro 17 : « *Interroger les enseignements dans le domaine de la médiation* » et Numéro 18 : « *Développer dans la stratégie de l'établissement les actions liées à la médiation* ».). Enfin, l'ouverture à une diversité de talents dans son mode de recrutement permet d'ouvrir le spectre des profils des étudiant-es formés-es, et, de ce fait des artistes (Numéro 28 : « *Élargir le profil des candidats* »). Ces dynamiques ne sont pas sans laisser penser aux principes défendus par la notion de droits culturels, comme participation de toutes et tous à la vie culturelle, dans la droite ligne de la Déclaration uni-

verselle de l'UNESCO sur la diversité culturelle de 2001, qui rappelle que « *la dignité de l'homme exige la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix, il y a là, pour toutes les nations, des devoirs sacrés à remplir dans un esprit de mutuelle assistance* ».

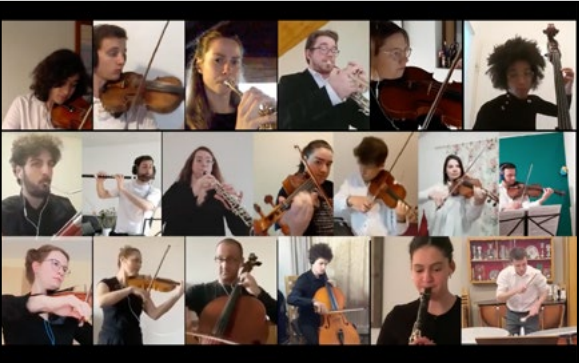
S'ouvrir sur le monde, c'est aussi contribuer à enrichir son écosystème national et international. La signature d'une convention avec le Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Lyon représente, de ce point de vue, une avancée marquante. Ce partenariat, fondé sur le principe de complémentarité entre les deux établissements qui concourent à une même mission à l'échelle nationale et internationale, celle de « *dispenser un enseignement de haut niveau spécialisé dans les domaines de la musique, de la danse et des nouvelles technologies du son, au titre de la formation initiale ou de la formation continue* », acte la volonté de continuer à développer des actions communes en favorisant les échanges entre personnes de ressources et compétences, de les rendre plus visibles et de mieux servir l'intérêt des étudiant-es en améliorant sans cesse leur formation et leur insertion professionnelle. Les deux institutions s'étaient déjà associées pendant le confinement, à la faveur de l'opération « *#Eurobalcon* ».

#Eurobalcon

Alexandre Pansard-Ricordeau, chef du service de la communication, des relations publiques et du mécénat

« Les deux Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et Lyon se sont associés pour lancer un moment symbolique de rencontre entre leurs étudiants musiciens, leurs enseignants et le public, et plus largement entre tous ceux qui jouent d'un instrument ou qui chantent #Eurobalcon. Nous avons proposé au début et jusqu'à la fin du confinement, de faire retentir tous les vendredi soir à 19h la musique composée par Marc-

Antoine Charpentier, compositeur français du XVII^e siècle, extraite de son *Te Deum*, musique célèbre pour avoir été longtemps l'hymne de l'Eurovision. Celui qu'on entendait quand les chaînes de télévision retransmettaient un même programme à travers l'Europe. Ce mouvement a été initié avec la complicité du Centre de Musique Baroque de Versailles, qui s'est chargé d'éditer la musique en plusieurs versions, pour que chacun y accède facilement. Nous espérons que cette initiative soit fidèle à l'esprit de sa musique d'origine : qu'elle nous réunisse aujourd'hui comme elle nous réunissait hier ! »



#Eurobalcon
Des jeunes musiciens de République tchèque, Allemagne, Italie et de Pologne ont rejoint l'orchestre virtuel à l'occasion d'Eurobalcon



Stephanie-Marie Degand et ses filles jouent à l'occasion de l'initiative #Eurobalcon à Paris, 3 avril 2020

Parmi les premières actions dans le cadre de la convention, on peut noter, en matière de recherche, que désormais les journées d'études doctorales Doctorat de Musique Recherche et Pratique seront organisées conjointement par les deux établissements. En matière de musique, dans le cadre du projet mené par le Centre de musique baroque de Versailles autour des *Symphonies pour les Soupers du Roy*, un concert et un séminaire ont permis aux étudiant-es des départements de musique ancienne des deux Conservatoires nationaux, de s'unir pour donner des extraits de ces « *symphonies* » le 1^{er} février 2021 à la Chapelle de la Trinité grâce au concours de l'association Les Grands Concerts.

Pour ce qui concerne la danse, un évènement pédagogique commun se prépare, à destination des classes préparatoires de danse des Conservatoires à Rayonnement Régional (CRR) : « *CNSMD*

PRATIQUES », de même que plusieurs échanges pédagogiques entre le Jeune ballet de Lyon et l'Ensemble chorégraphique de Paris ainsi qu'une tournée commune à Taïwan prévue au printemps 2022.

À l'international, outre les actions artistiques et pédagogiques organisées avant la crise, et qui ont pris une nouvelle ampleur à distance pendant le confinement, des faits marquants sont venus illustrer le lien qui unit le Conservatoire de Paris à nombre d'établissements d'enseignement artistique supérieurs du monde entier. Le Conservatoire a notamment offert son soutien au Conservatoire libanais national supérieur de musique, gravement touché par l'explosion du 4 août 2020 à Beyrouth. Pour venir en aide à cette institution qui a vu ses bâtiments ravagés, ainsi qu'aux élèves dont certains ont tout perdu, un convoi a transporté des instruments dont un piano Yamaha ¾ queue, de nombreux livres et partitions et du matériel audiovisuel

(téléviseurs, lecteurs et amplificateurs hi-fi). Le Conservatoire a également diffusé sur son site un concert de solidarité donné par les étudiants et dédié à la mémoire de M. Bassam Saba, directeur du Conservatoire libanais, décédé le 4 décembre des suites de la Covid-19.

De même, certains étudiant-es du département de musique ancienne au sein de leurs groupes de musique de chambre sont allés jouer sur la Peniche Anako propriété du Comité de secours pour la Croix Rouge Arménienne (CSCRA).

31684
abonné-es Facebook

13700
abonné-es Twitter

6410
abonné-es YouTube

1,2 M
de vues YouTube

8330
abonné-es Instagram

7226
abonné-es LinkedIn

Prix de Lausanne 2020

En février 2020, comme chaque année, le Conservatoire a été présent au Prix de Lausanne. Haruka Tonooka est arrivée en demi-finale, parmi 84 danseurs et danseuses et 27 nationalités représentées.

Le Conservatoire doit enfin son rayonnement au delà des frontières au succès des anciens qui s'illustrent, aujourd'hui comme hier, sur les scènes à l'échelle nationale et internationale.

Ce phénomène s'est encore illustré lors du prix de Lausanne ou des Victoires de la Musique 2020 (voir encadré), mais également dans le devenir des étudiant-es à leur sortie du Conservatoire, dans des orchestres et des ballets du monde entier, comme récemment Adrien Bellom, DAI violoncelle,

au concours de Radio France, Damien Fouilloux, 2^e cycle supérieur clarinette, à l'orchestre de la Garde républicaine ou encore Nathanaël Plantier, DNSPD danse classique, au programme international Dance Student à la Royal Sweddish ballet School de Stockholm. Le Conservatoire a su, malgré la crise, préserver son excellence, et démontrer que l'espace de l'apprentissage est, pour toutes celles et tous ceux qui l'animent, un lieu de perpétuelle métamorphose.

Victoires de la Musique 2020 : 13 artistes sur 16 diplômés du Conservatoire



Sur 16 artistes nommés et nominés, 13 ont fait tout ou partie de leurs études au CNSMDP, soit 81% des artistes nommés et nominés.

Parmi celles et ceux qui ont reçu un prix, cinq artistes sur 6 sont passés par le CNSMDP, soit 83% des nommés.

NOMINÉS

Bertrand Chamayou (piano)

Magali Mosnier (flûte)

Elsa Dreisig (soprano)

Theotime Langlois de Swarte (violon, violon baroque)

Raphaëlle Moreau (violon)

Adèle Charvet (Mezzo)

Francesco Filidei (composition)

François Xavier Roth (direction d'orchestre)

NOMMÉS

Alexandre Kantorow (piano)

Karine Deshayes (Mezzo)

Gabriel Pidoux (Hautbois)

Marie Perbost (soprano)

Camille Pepin (composition)

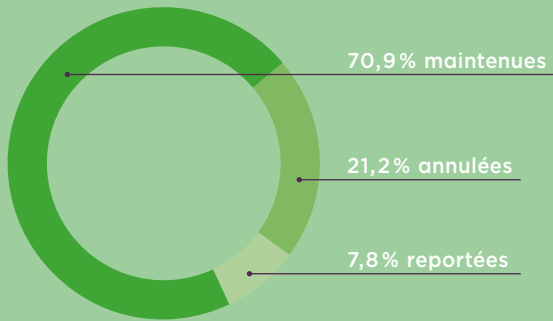
Annexes

Chiffres clés 2020

La saison 2019-2020

358
manifestations

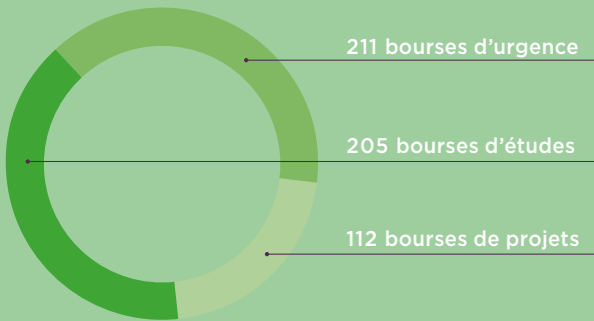
254
maintenues



Les aides

528
aides privées

211
bourses d'urgence

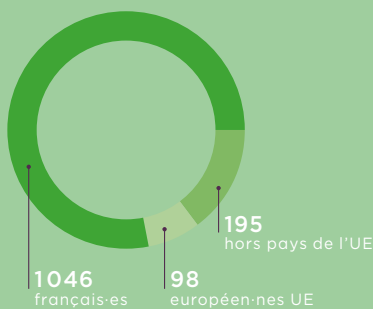


Les étudiant-es

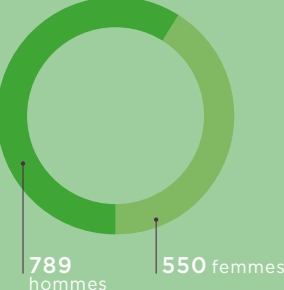
1339
étudiant-es inscrit-es

1576
inscriptions dans un cursus

Répartition des étudiant-es selon l'origine



Répartition des étudiant-es selon le sexe



L'investissement en crédit de paiement

6,7 M €
en dépenses

Le fonctionnement en crédit de paiement

25,5 M €
en dépenses

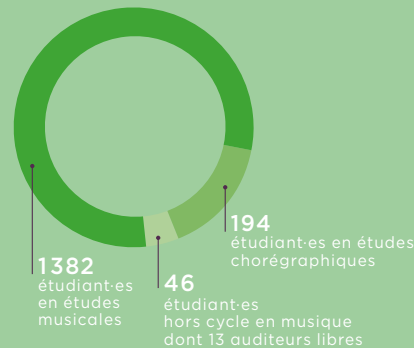
28 M €
en recettes
(dont 25,5 M € de subvention pour charges de service public)

Les personnels

388
enseignant-es et périscolaires

180
administratifs et techniques

Répartition des étudiant-es selon les disciplines



Les instruments

3000
instruments

2
orgues de concerts
Rieger et Dupont

232
pianos

30
clavecins

4
pianofortes

Les salles

78
salles de classe

7
grands studios de danse

70
studios de travail

4
salles d'examens et de concours

7
plateaux d'orchestre

3
salles publiques

180
places (Maurice-Fleuret)

250
places (salle d'orgue)

375
à 420
places (Rémy-Pflimlin)

La réussite en fin de cursus

92%
de réussite
au diplôme *

91%
de taux d'emploi
en insertion
professionnelle **

Réussite au diplôme – Musique

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	0	0	na %
1 ^{er} cycle supérieur	164	158	96 %
2 ^e cycle supérieur	175	132	75 %
Cycle supérieur	23	19	83 %
3 ^e cycle supérieur	5	5	100 %
Total	367	314	86 %

Réussite au diplôme – Danse

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	31	29	93 %
1 ^{er} cycle supérieur	35	34	97 %
2 ^e cycle supérieur + Post-DNSPD	15	15	100 %
Total	81	78	96 %

Nombre de diplômes et titres obtenus – Danse

Cycle préparatoire	29
Attestation cycle préparatoire - Danse	29
1 ^{er} cycle supérieur	34
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur de notation du mouvement	16
DNSPD	18
2 ^e cycle supérieur	15
Diplôme 2 ^e cycle supérieur de notation du mouvement conférant grade master	15
Total général	78

Nombre de diplômes et titres obtenus – Musique

Cycle préparatoire	9
Attestation cycle préparatoire – Musicologie	9
1 ^{er} cycle supérieur	158
Certificat de 1 ^{er} cycle supérieur Musique de chambre	23
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Improvisation clavier – Accompagnement	4
Diplôme d’État en musique	21
DNSPM Chant	7
DNSPM Création musicale	4
DNSPM Instrumentistes classiques et contemporains	86
DNSPM Instrumentistes musique ancienne	7
DNSPM Jazz et musiques improvisées	6
2 ^e cycle supérieur	132
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Disciplines vocales	5
Diplôme de 2 ^e cycle conférant grade master – Chef· d’ensembles musicaux et vocaux	1
Diplôme de 2 ^e cycle conférant grade master – Création musicale	4
Diplôme de 2 ^e cycle conférant grade master – Musiciens interprètes	119
Diplôme de 2 ^e cycle conférant grade master – Jazz et musiques improvisées	2
Prix de Flûte piccolo	1
Pédagogie	39
Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur – master pédagogie	20
Diplôme d’État	19
Cycle supérieur	16
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Écriture	8
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Musicologie	3
Prix de cycle supérieur	5
3 ^e cycle supérieur	5
Diplôme d'artiste interprète – Répertoire contemporain et création	3
Doctorat d'artiste interprète de la musique	1
Diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire	1
Post-master	3
Diplôme de composition de musique à l'image	3
Total général	380

Le Conservatoire prépare aussi les étudiant·es au doctorat d’interprète de la musique et au doctorat SACRe

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

** Emploi en 2018 – Enquête ministère de la Culture des diplômés 2015 en année n+3

Fiche signalétique

Les étudiant-es

1339
étudiant-es

dont
334
nouvellement inscrits

RÉPARTITION DES ÉTUDIANT-ES PAR CYCLE	
1 ^{er} cycle supérieur	43 %
2 ^e cycle supérieur et cycle supérieur conférant grade de master	48 %
3 ^e cycle supérieur et post 2 ^e cycle supérieur	4 %
Autres cycles (cycle préparatoire et classes)	5 %

41 % de femmes et 59 % d'hommes

22 % d'étudiant-es étranger-ères, issus de 51 pays, dont plus de la moitié ressortissants de pays d'Asie (Japon, Corée du sud, Taïwan, Chine, Malaisie, Thaïlande, Vietnam)



Le concours d'entrée

1989
candidatures
au concours d'entrée

22 %
de candidat-es admis
au concours

stable selon la zone de provenance

1573 candidatures en disciplines musicales
dont 43 % de femmes et 57 % d'hommes

416 candidatures en disciplines chorégraphiques
dont 81 % de femmes et 19 % d'hommes

25 % de candidat-es étranger-ères

88 % de candidat-es résident-es en France, dont 62 % en Île-de-France

TAUX D'ADMISSION PAR DÉPARTEMENT	
Disciplines musicales	
Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	18 %
Disciplines vocales	14 %
Écriture, composition, direction d'orchestre	23 %
Jazz et musiques improvisées	25 %
Musicologie et analyse	47 %
Musique ancienne	52 %
Pédagogie	40 %
Métiers du son	35 %
Disciplines chorégraphiques	
Interprétation danse	15 %
Notation du mouvement	84 %

18 %
taux d'admission
chez les femmes

27 %
taux d'admission
chez les hommes

parmi les admis,
on enregistre
42 %
de femmes

355 admis en disciplines musicales
dont 38 % de femmes et 62 % d'hommes

90 admis en disciplines chorégraphiques
dont 59 % de femmes et 41 % d'hommes

RÉPARTITION DES ADMIS PAR DÉPARTEMENT	
Disciplines musicales	
Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	40 %
Disciplines vocales	4 %
Écriture, composition, direction d'orchestre	8 %
Jazz et musiques improvisées	4 %
Musicologie et analyse	6 %
Musique ancienne	3 %
Pédagogie	13 %
Métiers du son	2 %
Disciplines chorégraphiques	
Interprétation danse	13 %
Notation du mouvement	7 %

RÉPARTITION DES CANDIDATURES SELON LE DIPLÔME	Nombre de candidatures	Validé
Attestation cycle préparatoire de musicologie	5	3
DNSP Danse classique	169	20
DNSP Danse contemporaine	175	17
DNSPM Instrumentiste – Chanteur	838	121
DNSPM Création musicale	16	3
DNSPM Chef d'ensembles	30	2
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur de musique	22	10
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur de notation du mouvement	23	19
Diplôme d'Etat de musique	51	35
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master d'écriture et composition	55	25
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master Interprète de la musique	233	79
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master de musicien ingénieur du son	23	8
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master de musicologie	55	25
Certificat d'aptitudes aux fonctions de professeur – Master pédagogie	88	21
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master de notation du mouvement	15	13
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master de danseur interprète	34	21
Diplôme d'artiste interprète de musique	61	9
Diplôme de composition de musique à l'image	20	3
Diplôme d'artiste interprète – Répertoire contemporain et création	29	7
Doctorat d'interprète de la musique et recherche	18	3
Doctorat SACRe-PSL – Composition musicale	9	1
Prix d'initiation à la direction d'orchestre	20	0
Total général	1989	445

Les inscriptions

1576
inscriptions en cursus

dans
10
départements
pédagogiques

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR DISCIPLINE	
Disciplines musicales	87 %
Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	45 %
Disciplines vocales	3 %
Écriture, composition, direction d'orchestre	5 %
Jazz et musiques improvisées	5 %
Musicologie et analyse	4 %
Musique ancienne	12 %
Pédagogie	11 %
Métiers du son	2 %
Disciplines chorégraphiques	13 %
Interprétation danse	4 %
Notation du mouvement	9 %

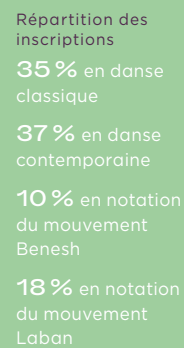
RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS SELON LE TITRE DE FIN DE CYCLE	
Études chorégraphiques	194
Cycle Préparatoire	37
Attestation de cycle préparatoire – Danse classique	25
Attestation de cycle préparatoire – Danse contemporaine	12
1^{er} cycle supérieur	110
Diplôme de 1 ^{er} cycle Supérieur – Notation du mouvement	29
DNSPD – Danse classique	43
DNSPD – Danse contemporaine	38
2^e cycle supérieur	47
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Notation du mouvement	25
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Danseur interprète	22
Études musicales	1382
Cycle Préparatoire	9
Attestation de cycle préparatoire – Musicologie	9
Classes	30
Certificat d'improvisation générative	13
Prix d'orchestration	17
1^{er} cycle supérieur	574
Attestation de 1 ^{er} cycle supérieur – Musique de chambre	34
Certificat de 1 ^{er} cycle supérieur – Musique de chambre	4
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur – Claviers	24
Diplôme d'État en musique	103
DNSPM – Bois	65
DNSPM – Chef d'ensembles musicaux et vocaux	5
DNSPM – Claviers	65
DNSPM – Cordes	138
DNSPM – Création musicale : Composition	12
DNSPM – Cuivres	41
DNSPM – Jazz et musiques improvisées	44
DNSPM – Percussion	7
DNSPM – Voix	32

2^e cycle supérieur et cycle supérieur	705
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Bois	45
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Chef d'ensembles musicaux et vocaux	3
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Claviers	82
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Cordes	104
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Cuivres	27
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Écriture et composition	135
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Jazz et musiques improvisées	16
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Musique de chambre	55
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Percussion	6
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Quatuor à cordes	8
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Voix	17
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA – Bois	10
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA – Claviers	22
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA – Cordes	36
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA – Cuivres	6
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA – Formation musicale	5
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA – Jazz	5
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA – Percussion	5
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA – Voix	2
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Musicien ingénieur du son	32
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur conférant grade master – Musicologie	69
Certificat en management des organisations culturelles	2
Prix de 2 ^e cycle supérieur – Basse continue organistes	2
Prix de 2 ^e cycle supérieur – Clarinette basse	1
Prix de 2 ^e cycle supérieur – Flûte piccolo	5
Prix de cycle supérieur	5

3^e cycle supérieur et Post 2^e cycle supérieur	64
Diplôme de composition de musique à l'image	7
Diplôme d'artiste interprète – Claviers	7
Diplôme d'artiste interprète – Cordes	9
Diplôme d'artiste interprète – Musique de chambre	3
Diplôme d'artiste interprète – Voix	1
Diplôme d'artiste interprète – Répertoire contemporain et création – bois	4
Diplôme d'artiste interprète – Répertoire contemporain et création – claviers	6
Diplôme d'artiste interprète – Répertoire contemporain et création – cordes	11
Diplôme d'artiste interprète – Répertoire contemporain et création – percussion	2
Diplôme d'artiste interprète – Répertoire contemporain et création – vent	1
Doctorat d'interprète de la musique et recherche – Claviers	5
Doctorat d'interprète de la musique et recherche – Cordes	1
Doctorat d'interprète de la musique et recherche – Voix	1
Diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire	1
Doctorat SACRe Art création – composition musicale	5
Total général	1576

Danseur-ses interprètes classiques, contemporains ou notateur-trices, tous trouvent dans les formations proposées au Conservatoire les moyens privilégiés pour devenir des artistes autonomes, véritables partenaires des chorégraphes. Quelle que soit la formation (et au sein de celle-ci la discipline principale choisie), des enseignements complémentaires ainsi que des cours d'histoire de la danse, de formation musicale ou encore d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, viennent parfaire le parcours de ces jeunes artistes et leur donner tous les atouts pour s'adapter aux évolutions du monde professionnel et des grandes compagnies actuelles, nationales et internationales, qu'ils ont vocation à intégrer.

Pour confronter davantage les étudiant-es à la réalité de leur métier, le Conservatoire enrichit leur cursus avec le parcours de mise en situation professionnelle « Ensemble Chorégraphique du Conservatoire ». Il constitue deux années d'études entièrement dévolues à cette préparation.



127

Disciplines instrumentales classiques et contemporaines

Animé par une équipe administrative de 7 agent-es (un chef de département, une secrétaire de département et cinq chargé-es de scolarité, répartis par collège : cuivres et percussion ; cordes ; bois ; instruments polyphoniques ; musique de chambre et cordes pincées), le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines gère la scolarité et le quotidien des 623 étudiant-es et des 190 enseignant-es (professeur-es, assistant-es, accompagnateur-trices) du département.

Le département s'occupe de la gestion de la scolarité des étudiant-es : suivi du déroulement des cursus ; suivi de l'assiduité ; organisation des concours et examens, etc.

Il met en œuvre la stratégie pédagogique de l'établissement définie par la direction : préparation des réformes pédagogiques ; rédaction des parcours d'études ; animation de l'équipe enseignante ; recrutement et gestion des personnels enseignants, en lien avec le service des ressources humaines et du dialogue social, etc.

Enfin, le département travaille en lien étroit avec la direction et le service production et apprentissage de la scène afin de préparer la saison de l'orchestre des étudiants, les concerts de musique de chambre.



Disciplines vocales

Avec ses trois filières spécialisées (chant, accompagnement vocal et direction de chant), le département des disciplines vocales peut accueillir 71 étudiant-es et compte 60 enseignant-es (professeur-es, professeur-es associé-es, assistant-es, accompagnateur-trices). Il est dirigé par un responsable de département assisté d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire.

Les classes de chant ont pour mission de préparer des artistes complets. Ainsi, à côté des cours de technique vocale et d'interprétation, les étudiant-es bénéficient-ils d'enseignements complémentaires essentiels à la pratique de leur métier. Parmi ces matières, l'accent est particulièrement mis sur les techniques de maîtrise et de compréhension des langages musicaux (analyse, formation et culture musicale, piano...), sur les langues étrangères, sur les pratiques d'ensembles et le travail scénique.

La classe de direction de chant est destinée à former des chef-fes de chant et participe à la formation de chef-fe de chœur, de chef-fe d'orchestre lyrique et de conseiller-ère musical-e et vocal-e des théâtres lyriques.

La classe d'accompagnement vocal a pour objectif principal la formation à l'accompagnement des chanteur-ses notamment par l'acquisition et la pratique du grand répertoire de récitals de chant (mélodies françaises et étrangères, airs de concert et d'oratorios).

À côté des 10 classes de disciplines principales (8 classes de chant, une classe d'accompagnement vocal et une classe de direction de chant), le département gère 20 classes de disciplines complémentaires imposées et 10 classes de disciplines complémentaires optionnelles.



Musique ancienne

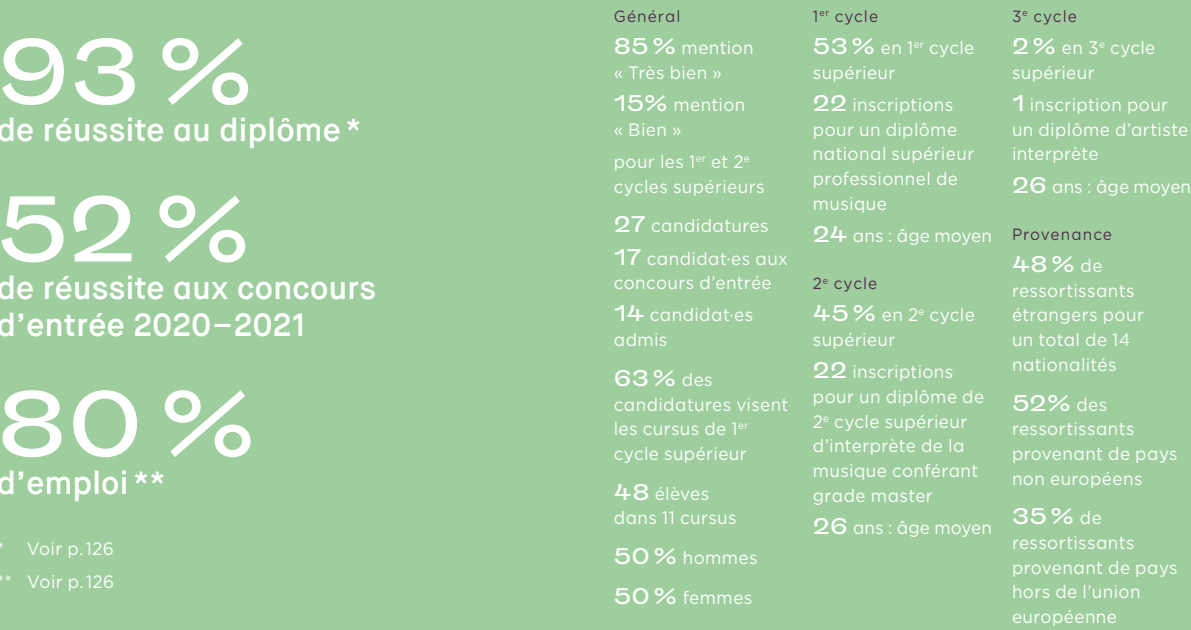
Le département de musique ancienne a pour mission de former les étudiant-es qui jouent les instruments historiques.

À côté de cours d’instruments (clavecin, pianoforte, flûte baroque, hautbois baroque, clarinette historique, basson ancien, cor ancien, luth et théorbe, violon baroque, violoncelle baroque, contrebasse historique et viole de gambe), les étudiant-es étudient les sources historiques, les traités et les sources musicales originales afin de réfléchir sur leur pratique d’interprète, et participent chaque année à une dizaine de productions d’orchestre, dirigées par les chefs spécialisés que le Conservatoire invite régulièrement.

À côté de cela, l’accent est mis sur la pratique régulière de la musique de chambre et le travail de chaque classe est régulièrement présenté lors d’auditions de classe. La musique vocale tient également une place de choix, au moyen de nombreux concerts réalisés avec les étudiant-es du département des disciplines vocales. L’ouverture et la curiosité y sont vivement encouragées, qui se concrétisent régulièrement par des projets originaux avec les étudiant-es d’autres disciplines et d’autres départements.

Enfin, la recherche tient une part importante dans les orientations du cursus, préparant ainsi les étudiant-es à une future vie professionnelle riche et variée.

Le département offre également aux étudiant-es d’autres départements une initiation aux instruments historiques. Riche d’une quarantaine d’étudiant-es et d’une vingtaine de professeurs, le département de musique ancienne est dirigé par un responsable de département, assisté d’une chargée de scolarité. Chaque année, un parrain ou une marraine est choisi parmi les personnalités les plus importantes du milieu professionnel international, cet invité privilégié dirige un projet d’orchestre, une cantate de Bach et une classe de maître.



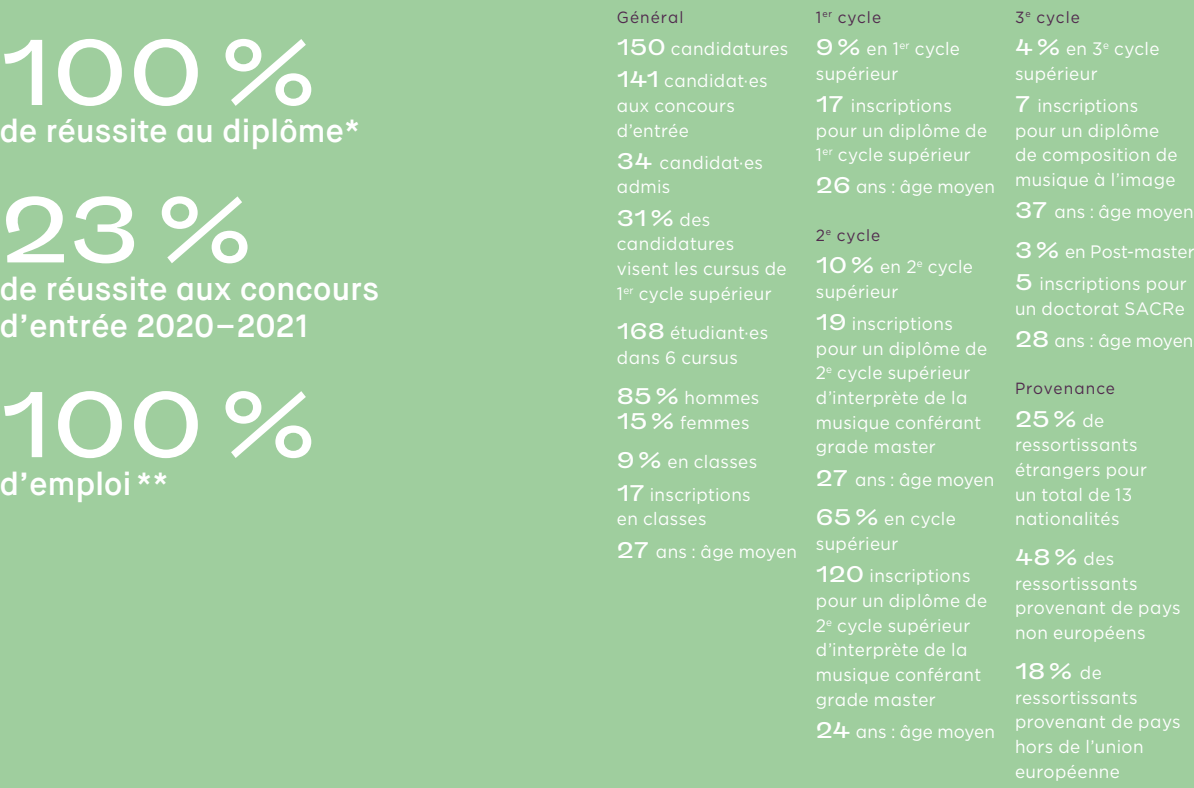
Écriture, composition, direction d'orchestre

Le département forme des étudiant-es compositeur·trices et chef·fes d'orchestre, il assure aussi la formation des étudiant-es en écriture musicale et en orchestration. Pour ce faire, le département écriture, composition et direction d'orchestre offre trois cursus de formation : le cycle supérieur d'écriture, les 1^{er} et 2^e cycles de direction d'orchestre et de composition. Le cursus de composition est complété par le doctorat SACRe porté par la communauté des écoles d'art de PSL.

Le DCMI (Diplôme de Composition de Musique à l'Image) et la classe supérieure d'orchestration viennent compléter l'offre du département.

Au cœur des activités pédagogiques du Conservatoire de Paris, le département offre également une formation en initiation à l'écriture, arrangement, harmonisation au clavier aux étudiant-es des autres départements.

Le département écriture composition et direction d'orchestre est fort d'une équipe pédagogique de 31 professeur-es, et deux accompagnateur·trices.



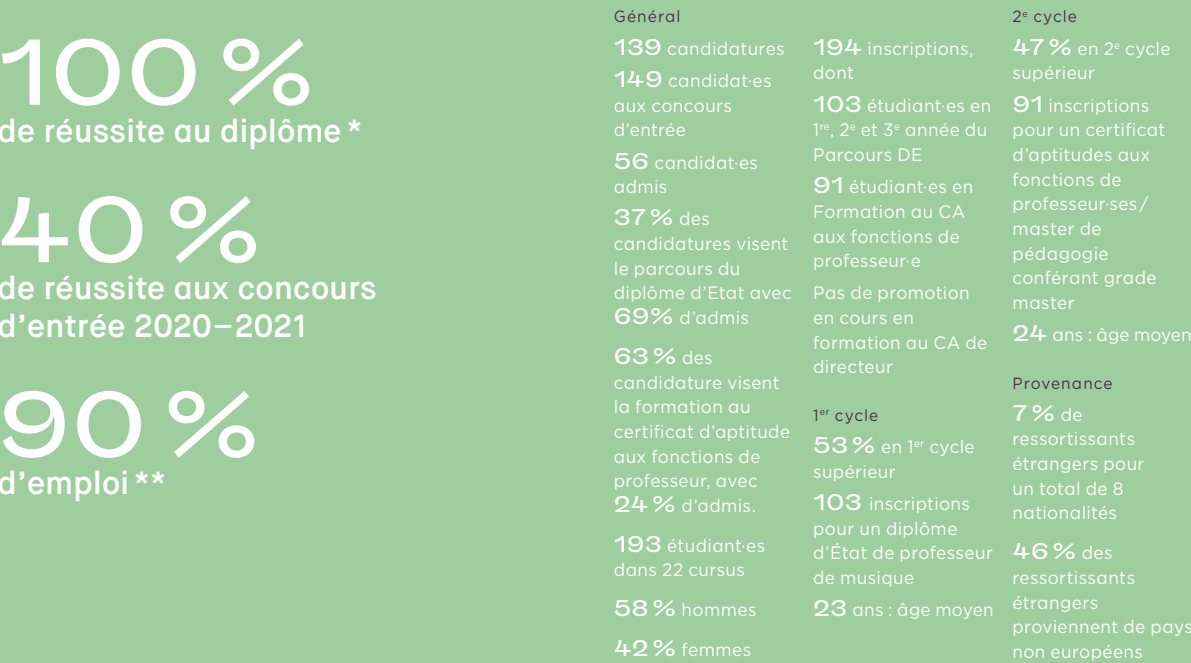
* Voir p.126
** Voir p.126

Pédagogie

Le département de pédagogie propose toute la palette des formations aux métiers de l'enseignement musical, de l'initiation jusqu'à la spécialisation la plus poussée et l'encadrement de structures d'enseignement.

Ce département est organisé en quatre niveaux:

- l'initiation à la pédagogie, qui s'organise en trois week-ends de cours théoriques et pratiques, obligatoires pour tous les étudiant-es musicien·nes en 1^{re} année de 2^e cycle supérieur ;
- la formation au Diplôme d'État (DE), diplôme national d'enseignement reconnu à Bac+3 (niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles). Cette formation est organisée en parcours conjoint avec le cursus de 1^{er} cycle menant au DNSPM ;
- la formation au Certificat d'Aptitude (CA) de professeur des conservatoires, diplôme national d'enseignement de 2^e niveau reconnu à Bac+5 (niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles). Ce diplôme est couplé avec un diplôme d'établissement conférant le grade de master en pédagogie ;
- la formation au Certificat d'Aptitude de directeur de Conservatoire à rayonnement départemental ou régional, diplôme national qui vient d'être reconnu au niveau Bac+5 (niveau 7 de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification) par l'arrêté du 5 septembre 2019.



Musicologie et analyse

Les principales activités de ce département sont l'enseignement et la recherche. Il a aussi la charge, au titre de la programmation, d'organiser annuellement des concerts-lecture.

Ce département assume une double mission au sein du Conservatoire. Il accompagne d'une part la formation générale des artistes interprètes, compositeur·trices, arrangeur·ses ou chef·fes d'orchestre ; et dispense d'autre part une formation supérieure spécialisée dans les domaines de la recherche musicologique, de l'esthétique, de l'érudition musicale et des techniques d'analyse. Dans une proportion importante, il faut noter que les étudiant·es inscrit·es en musicologie suivent simultanément un autre enseignement supérieur (universités ou grandes écoles), le plus souvent de niveau master, voire doctorat.

Le département musicologie et analyse place au cœur de ses orientations pédagogiques et de recherche le questionnement du patrimoine musical au regard des domaines de l'interprétation et de la création artistique.

L'équipe administrative est composée d'une responsable de département et de d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire.

67 %
de réussite au fin de cursus *

46 %
de réussite aux concours
d'entrée 2020–2021

100 %
d'emploi **

Général	Cycle préparatoire	Provenance
35 candidatures	11 % en cycle préparatoire supérieur	7 % de ressortissants étrangers pour un total de 4 nationalités
64 candidat·es aux concours d'entrée	9 inscriptions pour un certificat du préparatoire cycle supérieur	5 % des ressortissants étrangers proviennent de pays non européens
28 candidat·es admis	24 ans : âge moyen	
92 % des candidatures visent les cursus de cycle supérieur	Cycle supérieur	
85 étudiant·es dans 3 cursus	89 % en cycle supérieur	
61 % hommes	2 inscriptions pour un certificat du cycle supérieur	
39 % femmes	74 inscriptions pour un diplôme de cycle supérieur de musicologie conférant grade master	
	24 ans : âge moyen	

Formation supérieur des métiers du son

Le département des métiers du son organise les cursus de la formation supérieure aux métiers du son (FSMS). Le département collabore avec le département d'écriture et composition pour l'organisation des cours techniques et la réalisation de projets des étudiant·es du cycle DCMI (diplôme de composition en musique à l'image).

Le département des métiers du son propose une discipline complémentaire optionnelle d'initiation son, ouverte à tous les étudiant·es du Conservatoire de Paris. Ce cours présente une approche objective des phénomènes sonores, de leur perception ainsi que du fonctionnement des instruments de l'orchestre. Il donne par ailleurs une vue d'ensemble des techniques et moyens mis en œuvre pour la création électroacoustique, la captation sonore, le maquettage de projet pour la musique à l'image.

La formation supérieure aux métiers du son (FSMS) forme des musicien·nes-ingénieur·es du son. L'enjeu de la formation est de transmettre à de futur·es professionnel·les du son des compétences de haut niveau à la fois musicales, scientifiques et techniques. Les étudiant·es, grâce aux ressources et à la richesse musicale du Conservatoire de Paris, trouvent ici un cadre complet particulièrement approprié à la mise en pratique de l'enseignement qu'ils reçoivent. Le cursus s'organise autour de trois axes proposant une formation musicale approfondie, une formation technique et scientifique dans les secteurs de la production d'enregistrement, de la création, de la diffusion musicale et sonore et de la recherche et enfin, une formation pratique de haut niveau.

88 %
de réussite au diplôme *

35 %
de réussite aux concours
d'entrée 2020–2021

100 %
d'emploi **

Général	2° cycle	Provenance
23 candidatures	100 % en 2° cycle supérieur	0 ressortissants étrangers
8 candidat·es admis	32 inscriptions pour un diplôme de 2° cycle supérieur d'interprète de la musique conférant grade master	
100 % des candidatures visent les cursus de 1° cycle supérieur	22 ans : âge moyen	
32 étudiant·es dans 2 cursus		
78 % hommes		
22 % femmes		

* Voir p.126
** Voir p.126

Direction des études musicales et de la recherche

Tutelle des huit départements d'enseignement musical dont elle assure la coordination des activités et des actions transversales, la direction des études musicales et de la recherche rassemble une équipe de sept personnes qui assurent respectivement la gestion des missions suivantes :

- disciplines transversales ;
- concours d'entrée en 3^e cycle supérieur des interprètes de la musique et encadrement des doctorants en lien avec les universités partenaires ;
- professionnalisation, médiation et éducation artistique et culturelle (EAC) ;
- dispositifs de formation continue et de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- classes de maîtres et des académies d'orchestre ;
- coordination et pilotage de la recherche ;
- observatoire des métiers, des formations et de l'insertion professionnelle.

LA COORDINATION TRANSVERSALE

En 2019-2020, la direction des études musicales et de la recherche a organisé :

POUR LES ÉTUDIANT-ES DE 1^{ER} CYCLE SUPÉRIEUR

Aspects pratiques du métier 1/Santé (9 et 10 septembre 2019 - 6^e édition) pour 162 étudiant-es présents de 1^{ère} année, issus de 6 départements Musique (Chant, Jazz et musiques improvisées, Musique ancienne, Disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Écriture, composition et direction d'orchestre, Formation supérieure aux métiers du son). Chaque étudiant-e a suivi :

- une conférence sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (intervenant : Xavier Mallamaci)
- une conférence sur la prévention des risques auditifs (intervenant : Yves Ormezzano)
- un atelier sur la posture (intervenant : Christine Clicquot, Catherine Coëffet, Agnès de Brunhoff, Jean-François Roquigny)
- un atelier sur la gestion du trac (intervenant : Isabelle Loiseleux, Patrick Roger, Virginie Aster)
- Aspects pratiques du métier 2/Présentation (12 et 13 septembre 2019 - 6^e édition) pour 139 étudiant-es présents de 2^e ou 3^e année, issus de 7 départements Musique (Chant, Jazz et

musiques improvisées, Musique ancienne, Disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Écriture, composition et direction d'orchestre, Musicologie, Formation supérieure aux métiers du son). Chaque étudiant-e a suivi :

- une conférence sur la médiation (intervenant : Christiane Louis et Arnaud Guillou)
- une conférence sur la communication numérique (intervenant : François Besson)
- un atelier sur le projet artistique et culturel (intervenant : Geneviève Nancy, Marion Lesaffre, Alexandre Piquion)
- pour les étudiant-es des départements des disciplines instrumentales classiques et contemporaines et de musique ancienne : un atelier travail de la scène (intervenant : Emmanuelle Cordoliani, Virginie Aster, Jean-Michel Fournereau)

- Aspects pratiques du métier 2/Communication, en lien avec le département Ressources de la Philharmonie de Paris-Cité de la Musique pour 176 étudiant-es de 2^e année relevant de 7 départements Musique (Chant, Jazz et musiques improvisées, Musique ancienne, Disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Écriture, composition et direction d'orchestre, Musicologie, Formation supérieure aux métiers du son) répartis en 13 groupes de 15 à 20 étudiant-es réunis deux fois 3h pour travailler le curriculum-vitae, la biographie, la photo et la lettre de motivation.

Les séances prévues après le début du confinement mi-mars ont été converties en distanciel. 141 étudiant-es ont validé ce module sur assiduité.

POUR LES ÉTUDIANT-ES DE 2^E CYCLE SUPÉRIEUR

- Cours de méthodologie de recherche à l'intention de 133 étudiant-es de 1^{re} année relevant de 5 départements (Chant, Jazz et musiques improvisées, Musique ancienne, Disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Écriture, composition et direction d'orchestre) ;
- 6 week-ends d'Initiation à la Pédagogie pour 218 étudiant-es relevant de 6 départements (Chant, Jazz et musiques improvisées, Musique ancienne, Disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Écriture, composition et direction d'orchestre, Pédagogie) ;
- Aspects pratiques du métier 3/Droits et finances, pour 230 étudiant-es de 2^e cycle supérieur et du parcours DNSPM/DE relevant des mêmes 6 départements (programme en annexe 1). L'organisation de ces APM3 a changé en 2019-2020 : au lieu des 5 conférences rassemblant tous les étudiant-es, ces derniers sont désormais répartis en 10 groupes de 15 à 20 réunis deux fois pendant 3h, la première fois pour une sensibilisation aux questions de droits (sociaux, d'auteur, voisins), la seconde pour aborder les questions de

En partenariat avec les départements des disciplines musicales et les services, elle assure la gestion directe des disciplines transversales, l'organisation du suivi et du tutorat des travaux de recherche des étudiant-es de 2^e et 3^e cycles supérieurs des disciplines musicales de pratique artistique (interprètes, écriture, composition, direction d'orchestre), les relations avec les partenaires pédagogiques extérieurs à l'institution tels que les universités et la Communauté d'universités et d'établissements (Comue) dont elle est membre ; elle définit, développe et coordonne la recherche au niveau de l'institution et participe aux équipes de recherche master et Doctorat intra et extra muros ; elle pilote les campagnes de renouvellement des habilitations à délivrer les diplômes et les grades nationaux tels le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), le diplôme d'état de professeur de musique (DE), les certificats d'aptitude aux fonctions de professeur de musique ou de directeur (CA), le grade de master pour les diplômes de deuxième cycle supérieur ; elle anime en outre les relations avec les pôles d'enseignement supérieur, organise les actions liées à la professionnalisation des étudiant-es, définit la politique des classes de maîtres, assure le suivi statistique des cursus et élabore les enquêtes relatives à la formation et à l'insertion professionnelle des étudiant-es.

LES CLASSES DE MAÎTRES

En 2019-2020, la direction des études musicales et de la recherche a organisé 41 classes de maîtres à destination de plus de 450 étudiant-es de l'établissement (programme page 12).

LES ACADÉMIES D'ORCHESTRE

Une audition pour l'Académie cordes de l'Orchestre de chambre de Paris devait avoir lieu le jeudi 19 mars 2020 mais a été annulée à cause de la pandémie de Covid-19.

Une audition pour l'Académie cordes de l'Orchestre Philharmonique de Radio France devait avoir lieu le mardi 28 avril 2020 mais a été annulée pour les mêmes raisons.

Le financement à la fois des classes de maîtres et des académies d'orchestre s'élève à près de 66 000 € et a bénéficié d'un soutien actif de la Fondation Meyer.

- l'encadrement et la procédure d'évaluation de 115 travaux d'étude personnels (TEP) de 2^e année de 2^e cycle relevant de 5 départements (Chant, Jazz, Musique ancienne, Disciplines instrumentales classiques et contemporaines, Écriture, Composition et Direction d'orchestre) et de 30 travaux d'étude personnels (TEP) d'étudiant-es en parcours DNSPM/DE.

POUR L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANT-ES DES DISCIPLINES MUSICALES DU CONSERVATOIRE

- 2 réunions de la commission de validations d'acquis antérieurs (VAA), respectivement les 2 octobre 2019 et 27 mai 2020 ;
- les réunions de présélection des dossiers de candidatures aux concours d'entrée en 2^e et 3^e cycles supérieurs, respectivement les 10 décembre 2019 et 10 juin 2020.

structuration et de financement de son activité. Ce format, permettant une meilleure interactivité, s'est avéré très concluant.

- Les ateliers « Droits » ont été menés par Pascal Foy, responsable missions entreprises chez AUDIENS. Les ateliers « Structuration/financement d'activité » ont été menés par Geneviève Nancy, coordinatrice générale du Pôle ressources de la Philharmonie de Paris et par Adrien Besse, musicien, directeur de la société de production Chapeau L'Artiste. Les ateliers programmés après le début du confinement mi-mars ont été convertis en distanciel. Au total, 140 étudiant-es ont validé ces APM3 sur assiduité ;
- 1 conférence Aspects pratiques du métier 4/Actions de solidarité, d'une durée de 3h pour les 250 étudiant-es relevant des mêmes 6 départements (programme en annexe 1) a été animée par Agnès Margraff, chargée de formation à la Philharmonie de Paris, et Gabriel Drossart, musicien. 175 étudiant-es ont validé cette discipline sur assiduité ;
- 4 réunions de la commission de validation des sujets de recherche des travaux d'étude personnels (TEP) des étudiant-es de 1^{re} année de 2^e cycle supérieur (115 sujets validés) et des étudiant-es en parcours DE/DNSPM (29 sujets validés),

MÉDIATION MUSICALE

(Formation en partenariat avec la Philharmonie de Paris-Cité de la musique et l'Association Musique et santé)

La Médiation musicale est une discipline imposée dans le parcours de formation de la discipline principale Métiers de la culture musicale et dans le parcours conjoint Diplôme national supérieur professionnel de musicien-Diplôme d'état (DNSPM/DE). Par ailleurs, la Médiation musicale est une discipline complémentaire optionnelle pour tous les étudiant-es musicien-nes et ingénieur-es du son.

Cette formation est constituée d'un tronc de formation commun avec des enseignements théoriques et pratiques d'ordre général, d'un volet Atelier, avec des applications sur le terrain et un volet Présentation consistant en une présentation orale pendant le temps du concert. Le volet Atelier se décline en trois champs d'application sur le terrain : scolaire, territorial et hôpital/handicap. Le volet Présentation s'applique sur des productions du Conservatoire (orchestre ou opéra) en ce qui concerne les musicologues, et sur tous types de concerts, essentiellement à l'extérieur du Conservatoire de Paris, pour les étudiant-es en DE.

Notre partenaire historique pour cette formation, la Philharmonie de Paris, finance à 50% le tronc commun, les champs d'application scolaire et territorial du volet Atelier et le volet Présentation des musicologues. Nous avons poursuivi le partenariat mis en place en 2017-2018 avec l'association Musique et Santé pour le champ d'application hôpital auquel a été ajoutée cette année la dimension handicap.

Deux nouveautés ont été apportées au tronc commun cette année :

- Deux séances de 3h chacune consacrées à la connaissance des différents champs d'application de la formation (scolaire/territorial/hôpital/handicap), animées par des professionnels de chacun de ces secteurs sur un mode collaboratif.

- Une seconde séance « Outils pour la médiation en atelier » pour compléter celle qui existait déjà en abordant l'improvisation guidée et les langages de création collective en temps réel.

Les répertoires d'application pour le volet Atelier en champs scolaire et territorial et pour le volet Présentation des musicologues ont été :

- le concert d'orchestre *L'Amour sorcier* prévu les 9 et 10 décembre 2019 au Conservatoire de Paris et Noisy le Sec (scolaire) ;

- le concert *Transversalissime* du 7 janvier 2020 au Conservatoire de Paris (tous publics)

- la représentation scolaire de *La Scala di seta* de Rossini le 12 mars 2020 au Conservatoire de Paris.

Les étudiant-es du champ hospitalier sont intervenus à l'hôpital Trousseau au mois de janvier 2020, alternant musique au chevet et mini-concerts dans les lieux d'attente ou de passage. Ils sont ensuite intervenus en février 2020 pour des ateliers auprès de personnes en situation de handicap au Centre médico-social Lecourbe (Fondation Saint-Jean de Dieu).

Au total ont été menés :

- 14 ateliers de 2h en établissements scolaires (écoles élémentaires et collèges) ;

- 6 ateliers de 2h en médiathèques ;

- 9 demi-journées (3h chacune) d'interventions (au chevet, en mini-concert) à l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau ;

- 3 demi-journées (3h chacune) d'interventions auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap au Centre médico-social Lecourbe.

Concernant le volet Présentation des étudiant-es en DE, il a fallu en modifier les modalités et l'évaluation en raison de la crise sanitaire. En effet, les étudiant-es doivent en principe rendre la captation audiovisuelle d'un concert avec médiation réalisé par eux dans le contexte de leur choix. Un très grand nombre d'étudiant-es avait prévu de réaliser ces concerts au printemps, ce qui n'a pas été possible. Il leur a donc été demandé de visionner un concert avec médiation disponible en ligne et d'en réaliser une analyse écrite qui a fait l'objet d'une correction et d'un retour. Ces modalités « de remplacement » ont permis de constater à quel point il est nécessaire de sensibiliser les étudiant-es aux différentes formes de médiation, en particulier en concert.

28 étudiant-es ont suivi la formation Médiation musicale.

FORMATION D'ARTISTE INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE (AIMS)

Cette formation, d'une durée d'un an, est proposée à tous les étudiant-es musicien-nes et ingénieur-es du son ayant obtenu le diplôme conférant le grade de master dans l'année en cours ou l'une des deux années précédentes.

Construite autour d'une résidence d'une année scolaire dans une classe élémentaire ou de collège pour la mise en œuvre d'un projet présenté par les candidat-es et présélectionné par un jury interne, la formation se déroule en partenariat avec quatre autres écoles supérieures d'art parisiennes (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son-Fémis). Après avoir été financée depuis le début par Paris-Sciences et Lettres et les Fondations Edmond de Rotschild, cette formation n'est plus subventionnée que par le ministère de la culture qui la soutient depuis 2018-2019.

Pour sa 4^e édition, 5 artistes issus des 5 écoles d'art ont été sélectionnés pour leurs projets. Au Conservatoire de Paris, c'est le compositeur Maël Bailly qui a été choisi, sur dossier et entretien en juin 2019. L'année s'est déroulée de la façon suivante :

- Formation initiale commune aux 5 étudiant-es AIMS issus de l'ensemble des écoles supérieures d'art partenaires, pendant deux semaines en septembre 2019, puis ponctuellement tout au long de l'année.

- Résidence à l'école Lily Boulanger de Saint-Denis (93) dans une classe de CM1/CM2 pour Maël Bailly. Le tutorat a été assuré par Benoît Faucher.

Pendant le confinement, Maël Bailly a maintenu une activité musicale en distanciel avec les enfants, grâce à un blog. Il a notamment demandé aux étudiant-es de collecter des sons de la vie quotidienne qu'il a utilisés pour composer une œuvre.

La restitution et l'exposition commune aux artistes ne pouvant avoir lieu en raison de la crise sanitaire, les artistes ont élaboré un site qui rend compte des projets menés avec leurs classes (<https://aims20.cargo.site/>)

- Soutenance de mémoires AIMS par Maël Bailly le 29 septembre 2020 au Conservatoire

devant un jury constitué d'Émilie Delorme (directrice), Philippe Brandeis (directeur des études musicales et de la recherche), Sabine Alexandre, (responsable de la professionnalisation et de la médiation), Benoît Faucher (tuteur AIMS), Michèle Séroussi (inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la mission EAC), Pascal Mény (conseiller pédagogique départemental en art plastiques) et Olivier Mossant (conseiller pédagogique départemental en éducation musicale). Maël Bailly a obtenu le diplôme AIMS du Conservatoire avec mention Très Bien.

- Rentrée en musique : la jour de la rentrée scolaire, Maël Bailly a retrouvé les étudiant-es, y compris ceux qui s'apprêtaient à entrer au collège le lendemain, pour un atelier de création collective.

La sélection des étudiant-es AIMS 2020-2021 s'est déroulée le 3 juillet 2020 sur dossier et entretien avec un jury composé de la directrice, du directeur des études musicales et de la recherche, du directeur des études chorégraphiques, de responsables de département, de la responsable de la professionnalisation et de la médiation et de l'enseignant tuteur AIMS. Cinq candidat-es ont été auditionnés (2 musicien-nes et 3 danseur-ses). Le choix s'est porté sur Louise Thomas, chanteuse et Carolina Vilela, danseuse et notatrice chorégraphique.

ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS SCOLAIRES

Malgré les grèves de transport, 54 classes et 1 structure extra-scolaires, soit 1015 étudiant-es, de la grande section de maternelle à la Terminale, et 141 adultes ont assisté aux 4 représentations scolaires, à des répétitions ou des cours entre septembre 2019 et mars 2020.

Les répétitions et les observations de cours sont toujours complétées par des échanges avec les professeur-es et les étudiant-es musicien-nes, danseur-ses ou ingénieur-es du son. Les accueils de scolaires ont également pour objet de faire découvrir différentes facettes du Conservatoire, le bâtiment, la médiathèque, les instruments (parc instrumental, atelier pianos, orgue, clavecins), les dispositifs techniques (salle Rémy-Pflimlin).

Dans le cadre des ateliers scolaires organisés pour la formation à la Médiation musicale, 348 étudiant-es d'école élémentaire ou de collège ont pu aborder des œuvres du répertoire sur un mode participatif et créatif.

Le confinement nous a contraints à annuler des projets, notamment la représentation chorégraphique, dédiée aux scolaires, programmée pour la première fois au Conservatoire.

LES CONCOURS D'ENTRÉE EN 3^E CYCLE SUPÉRIEUR

DOCTORAT RECHERCHE ET PRATIQUE ET DIPLÔMES D'ARTISTE INTERPRÈTE

Le concours d'entrée en 3^e cycle supérieur 2019-2020, commun aux cursus Doctorat de Musique Recherche et pratique, Diplôme d'artiste interprète et Diplôme d'artiste interprète Répertoire contemporain et création s'est tenu, outre la présélection des candidat-es le jeudi 7 juin 2018, du 16 au 27 septembre 2019 et a concerné :

108 candidat-es ;

6 membres du jury : Bruno Rigutto, Graciane Finzi, Jean-Baptiste Fonlupt, Odile Gabrielli Baron, Rémi Magnan, Sandrine Tilly

Ont été admis :

- 33 candidat-es en Diplôme d'artiste interprète (11 en violon, 15 en piano, viole de gambe, 4 en violoncelle, chant, orgue) ;

- 2 candidat-es en Diplôme d'artiste interprète – musique de chambre ;

- 28 candidat-es en Diplôme d'artiste interprète - répertoire contemporain et création (en chant, basson, harpe, 3 en violoncelle, 5 en violon, 4 en accordéon, 4 en alto, 4 en piano, 2 en saxophone, hautbois, percussion, harpe) ;

- 8 candidat-es en Doctorat Recherche et pratique (3 en piano, harpe, batterie jazz, orgue, violon, musique de chambre).

DOCTORAT D'ART ET DE CRÉATION SACRe (SCIENCES, ART, CRÉATION ET RECHERCHE)

Le 8^e concours d'entrée dans le cycle doctoral SACRe s'est tenu comme les précédents en trois étapes : une présélection des candidat-es sur dossier suivie d'un entretien avec chacun d'eux au Conservatoire, enfin l'admission définitive et l'attribution des contrats doctoraux prononcées dans les locaux de l'Université Paris-Sciences et Lettres par le jury plénier réunissant les membres représentant chaque institution partenaire et l'École doctorale.

Pour le Conservatoire, un compositeur (Florent Caron Darras) a été admis par le jury plénier réuni le 11 juillet 2019.

LA DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET LA POURSUITE DE CURSUS

DOCTORAT RECHERCHE ET PRATIQUE

Il n'y a pas eu de soutenance de thèse dans le parcours Recherche et pratique en partenariat avec Sorbonne Université au cours de l'année 2019-2020.

À la suite de la démission de l'un d'entre eux, discipline piano, 6 étudiant-es ont été autorisés à poursuivre leur cursus à l'issue de l'année 2019-2020 dans ce parcours doctoral Recherche et pratique, respectivement 3 en piano, 1 en accordéon, 1 en chant, 1 en violon.

DOCTORAT D'ART ET DE CRÉATION SACRe (SCIENCES, ART, CRÉATION ET RECHERCHE)

En 2019-2020, un étudiant-e doctorant SACRe a soutenu publiquement une thèse réalisé dans la parcours doctoral d'Art et de création dans le cadre du partenariat avec l'université Paris-Sciences et lettres et obtenu le grade de docteur de l'Université :

Giovanni Berteli ; soutenance le vendredi 7 février 2020, 14h, salon Vinteuil. Titre de la thèse : *Pour une musique théâtrale : geste, son, écriture*.

École doctorale : Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales

Doctorat : SACRe, composition musicale

Composition du jury :

M. Pierre Couprie, Paris Sorbonne, rapporteur

M. Giordano Ferrari, Université Paris 8, rapporteur

Mme Marta Grabocz, Université de Strasbourg, examinatrice

M. Marc Battier, Sorbonne Université, directeur de thèse

M. Frédéric Durieux, Cnsm dp, examinateur

M. Emmanuel Mahé, Ensad, examinateur

Philippe Brandeis, Cnsm dp, invité

M. Mauro Lanza, compositeur, invité

4 compositeurs admis dans ce parcours SACRe demeurent en poursuite de cursus à l'issue de l'année 2019-2020.

Pour eux comme pour tous les étudiant-es doctorants SACRe de l'ensemble des écoles d'art nationales supérieures de Paris, la direction

des études musicales et de la recherche a poursuivi sa participation à l'organisation des journées d'accueil et séances de séminaire de ce parcours doctoral.

DIPLÔMES D'ARTISTE INTERPRÈTE

En 2019-2020, en raison de la pandémie de Covid-19 qui a considérablement affecté la scolarité des étudiant-es concernés, le Conservatoire a proposé aux étudiant-es en Diplôme d'artiste interprète (DAI) (et en DAI contemporain) de poursuivre leur scolarité une année supplémentaire. 7 d'entre eux ont choisi de prolonger leurs études et de ce fait, n'ont pas reçu le diplôme en 2020, lequel a été délivré à deux étudiant-es qui souhaité ne pas poursuivre.

Outre les étudiant-es exceptionnellement autorisés à suivre une 3^e année, 9 étudiant-es en DAI (diplôme d'artiste interprète) ont été autorisés à poursuivre en 2^e année à compter de septembre 2020, respectivement en musique de chambre, 2 en violon et 6 en piano.

LES ACTIVITÉS DES ÉTUDIANT-ES DE 3^E CYCLE SUPÉRIEUR

De nombreuses opportunités de se produire en public ont été proposées aux étudiant-es de 3^e cycle supérieur, au Conservatoire ou dans des institutions partenaires, en France et à l'étranger (Philharmonie, Ircam, Festival Messiaen à La Meije, international...). Pour le détail, cf. service apprentissage de la scène

LES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

LA LICENCE DU MUSIQUE ET MUSICOLOGIE

Le partenariat avec l'Université Paris-Sorbonne, devenue Sorbonne-Université, pour la délivrance de la licence de musique et musico-logie dans un parcours réservé aux étudiant-es musicien-nes qui le souhaitent, une fois admis en 1^{er} cycle supérieur au Conservatoire, s'est poursuivi en 2018-2019 et proposait le parcours suivant :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) ou le diplôme de 1^{er} cycle supérieur du Conservatoire ;

- la validation à l'Université des enseignements suivants, répartis sur 4 semestres, dans cet ordre :

1 - Introduction aux Sciences Humaines (Semestre 3-13h) ET Sciences humaines : anthropologie de la musique (Semestre 3 - 13h) ;

2 - Sciences humaines : anthropologie/sociologie (Semestre 4 - 13h) ET Sciences humaines : sociologie de la musique (Semestre 4 - 13h) ;

3 - Analyse Médiéval-Renaissance (Semestre 5 - 26h) OU Analyse XIX^e siècle (Semestre 6 - 26h) ;

4 - CM de la liste Pré-spécialisation de Semestre 5 (26h) OU CM de la liste Pré-spécialisation de Semestre 6 (26h).

N.B. : il est proposé aux étudiant-es des cursus de Musicologie, Ecriture et Métiers du son un parcours légèrement différent de celui-ci, tenant compte des spécificités de leur cursus.

En 2019-2020, la licence de Musique et musico-logie dans le cadre de ce parcours réservé a été délivrée à 5 étudiant-es du Conservatoire, portant à 125 le nombre de licences délivrées depuis la signature de la première convention en 2008.

LE DOCTORAT DE MUSIQUE RECHERCHE ET PRATIQUE

Créé en septembre 2009 en partenariat avec l'Université Paris-Sorbonne, aujourd'hui Sorbonne université, le doctorat de Musique Recherche et Pratique accueillait à la rentrée 2019-2020 6 étudiant-es doctorants (à noter qu'aucun nouvel étudiant-e n'a été admis au concours d'entrée 2019-2020 dans ce parcours). À leur intention, en collaboration avec l'Université partenaire, la direction des études musicales avait organisé trois journées d'études doctorales, respectivement les jeudi 16 janvier, mardi 24 mars et jeudi 30 avril 2020 dont seule la première s'est tenue, les deux autres ayant été annulées en raison de la pandémie de Covid-19 et du confinement strict auquel la population nationale était soumise. (Cf. programme détaillé de la 1^{re} journée doctorale dans le paragraphe « La recherche »).

IDEX - COMUE : PARIS-SCIENCES ET LETTRES

Membre associé de l'Index PSL aux côtés des écoles nationales supérieures d'art parisiennes sous tutelle du ministère de la Culture et de la communication (École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des beaux-arts, Conservatoire national supérieur d'art dramatique et École nationale supérieure pour les métiers de l'image et du son-Femis), le Conservatoire est partenaire du programme doctoral SACRe qui s'inscrit dans le développement et la mutualisation de ses moyens d'action et de ressources pour élargir l'offre de formation et de recherche à destination des étudiant-es les plus avancés.

LA RECHERCHE

LA COORDINATION DES PROGRAMMES DE RECHERCHE INSTITUTIONNELS

Au titre de sa mission de direction de la recherche, la direction des études musicales coordonne les programmes de recherche transversaux à l'échelle de l'institution, en particulier les programmes HEMEF (histoire de l'enseignement public au France au XIX^e siècle), financé par l'Agence nationale de la recherche, ACTOR (Analysis, Creation and Teaching of Orchestration), en partenariat avec l'Université McGill de Montréal et de nombreux partenaires internationaux, EPISTEMUSE (Passé, présent et devenir des musico-logies francophones : étude épistémologique, historique, historiographique et institutionnelle) avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Sorbonne Université, la Bibliothèque nationale de France (BNF) et l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Egalement pour l'ensemble des étudiant-es, enseignant-es et personnel-les administratif-ves du Conservatoire comme pour le public extérieur à l'institution, la direction des études musicales et de la recherche a organisé en 2019-2020 :

LES JOURNÉES DOCTORALES CONSERVATOIRE/UNIVERSITÉ PARIS SORBONNE

La direction des études musicales et de la recherche avait prévu l'organisation à destination des étudiant-es en cycle de Doctorat Recherche et pratique en partenariat avec Sorbonne-Université de trois journées d'études doctorales ouvertes à tous publics, respectivement les jeudi 16 janvier, mardi 24 mars et jeudi 30 avril 2020 dont seule la première s'est tenue, les deux autres ayant été annulées en raison de la pandémie de Covid-19 et du confinement strict auquel la population nationale était soumise :

Jeudi 16 janvier 2020 - 14h - Salon Vinteuil : Analyse de l'enregistrement musical

14h - Outils et méthodes audionumériques pour l'analyse musicale

par Pierre Couprie, Maître de conférences Sorbonne-Université

14h45 - Enesco, interprète de ses propres œuvres à travers ses enregistrements

par Julien Szulman, étudiant-e en doctorat Recherche et pratique

15h30 - Production phonographique et pérennité du sonore : caractérisation de l'esthétique du son d'éditions remasterisées d'une chanson par Benoît Navarret, Maître de conférences Sorbonne-Université

LES TRAVAUX D'ETUDE PERSONNEL (TEP) EN 2^E CYCLE SUPÉRIEUR

En 2019, la direction des études musicales et de la recherche a assuré l'encadrement de l'ensemble des TEPs de la 11^e promotion des étudiant-es de 2^e cycle supérieur :

- 110 TEPs accompagnés par 76 tuteurs ;

- Notation/évaluation des TEPs :

- chaque TEP a été noté par le tuteur de l'étudiant-e et 2 lecteurs volontaires choisis par le Conservatoire ;

- 69 lecteur-trices ont été mobilisés ;

ont été attribué :

- 7 mentions Très Bien avec félicitations (18/20 et au-delà)

- 45 mentions Très Bien (entre 16/20 et 18/20)

- 38 mentions Bien (entre 14/20 et 16/20)

- 18 mentions Assez Bien (entre 12/20 et 14/20)

- 2 TEPs non validés (note inférieure à 12/20)

Et pour le parcours DNSPM/DE :

- 28 TEPs accompagnés par 28 tuteurs ;

- Notation/évaluation des TEPs :

- chaque TEP a été noté par le tuteur de l'étudiant-e et 2 lecteurs volontaires choisis par le Conservatoire ;

- 33 lecteurs ont été mobilisés ;

ont été attribué :

- 1 mention Très Bien avec félicitations (18/20 et au-delà)

- 18 mentions Très Bien (entre 16/20 et 18/20)

- 8 mentions Bien (entre 14/20 et 16/20)

- 1 mention Assez Bien (entre 12/20 et 14/20)

LA REVUE DU CONSERVATOIRE, REVUE DE RECHERCHE EN LIGNE

En raison de la pandémie de Covid-19, il n'a pas été lancé de nouveau numéro de la Revue en ligne du Conservatoire durant l'année 2019-2020.

L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS, DES FORMATIONS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

L'Observatoire des métiers, des formations et de l'insertion professionnelle, créé en 2017-2018 par la fusion en un seul service, recevant deux agent-es, de l'ancienne mission études et statistiques et du précédent observatoire des métiers, associe aujourd'hui la collecte et l'analyse des données et permet d'envisager à court terme l'élargissement des missions du nouveau pôle vers les prospectives, l'étude des parcours de formation, de la vie étudiant-e, des emplois et des carrières.

En 2019-2020, les travaux menés par l'Observatoire ont été les suivants :

1 – Travaux récurrents :

Des données chiffrées ont été produites pour

- Le rapport annuel d'activité 2019 de l'établissement (données sociodémographiques des inscrits, des candidat-es aux concours d'entrée et de l'effectif de réussite aux diplômes) ;

- La collecte nationale de données SISE (système d'information et de suivi des étudiant-es) ;

- La collecte annuelle de données de la DGCA (effectifs inscrits et diplômés) ;

- L'enquête sur la formation initiale artistique des candidat-es aux concours (enquête en cours) : création de la base de données (collecte, harmonisation et traitement des formulaires) permettant la réalisation de l'enquête sur une période de trois années successives ;

2 – Participations diverses :

- Membre de RESOSUP (réseau des observatoires de l'enseignement supérieur) : groupe de travail sur le sujet de l'évaluation des enseignements et des formations. Une rencontre a été tenue cette année.

- Enquête COVID-FUSE/ANESCAS – Mai 2021 – Participation à l'enquête Covid initiée par FUSE (Fédération des usagers du spectacle enseigné) et relayée par l'ANESCAS (association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène): relais de l'information auprès de la direction de l'établissement, relais du questionnaire auprès des étudiant-es, contacts suivis avec le responsable de l'enquête, réception et analyse des résultats de l'enquête, communication des résultats à la directrice adjointe.

- Association Française des orchestres – Juin et Octobre 2021 – Participation en tant qu'observatrice à des réunions sur un chantier initié par l'AFO sur la formation du musicien d'orchestre, et sur les perspectives d'emploi en orchestre. Relais des informations collectées dans ces réunions Au chef du département des disciplines instrumentales.

- Ministère de la Culture : participation à l'enquête DESC (enquête emploi annuelle à n+3 du ministère de la Culture) – Novembre 2020

3 – L'emploi des diplômés du CA (Complément d'enquête à l'enquête 2018) : la réussite au concours PEA 2019 des diplômés du CA

Il n'y a pas eu de concours entre 2013 et 2019. Lors de l'enquête menée en 2018 auprès des diplômés du CA sur les emplois occupés, une partie d'entre eux a émis l'intention de passer le concours en 2019. Nous les avons donc recontactés fin 2020 pour savoir s'ils avaient passé le concours, et si oui, quelle en a été l'issue.

4 – Lancement de l'enquête emploi à n+10

Population concernée : Étudiant-es ayant quitté l'établissement en 2009 avec au moins un diplôme – Emploi en 2019 et en 2020 (étude de l'impact de la crise sanitaire)

En 2020 :

- Constitution de la base de la population concernée

- Vérification des adresses mails

- Création et diffusion du questionnaire

5 – Enquête parcours conjoint DNSPM/Licence de musicologie

6 – L'impact de la crise sanitaire sur le fonctionnement des agent-es et des étudiant-es

7 – Construction de bases de données de scolarité et de fin de cursus depuis 1994 :

Dans un souci de mise en cohérence et pour répondre à un besoin de chiffres, un travail d'harmonisation des données extraites à partir des outils Phoenix et Oasis a été réalisé, permettant ainsi d'avoir des données actualisées concernant les résultats des étudiant-es par cursus avec l'information sur le titre/récompense de fin d'études. Un travail d'homogénéisation a également été mené sur les données liées à la catégorie sociaux professionnelles

des parents. Cette base permet aujourd'hui :

- l'étude sur les trajectoires scolaires des étudiant-es ;

- l'étude sur l'origine sociale des étudiant-es (toutefois, il s'agira de données non exhaustives. L'observatoire compte travailler avec le service des affaires scolaires pour améliorer la représentativité et la significativité des données telles que la catégorie socioprofessionnelle et le type de bourse)

- la production de chiffres sur la répartition des inscriptions selon le sexe, selon l'origine géographique au sens de la nationalité ;

- l'étude sur la durée des études au Conservatoire ;

- l'évolution du nombre d'étudiant-es sortant et d'étudiant-es entrant depuis 1994.

8 – Enregistrement de droit des fiches RNCP :

La demande d'enregistrement de droit des fiches diplômes au répertoire national des certifications professionnelles a été émise via une téléprocédure sur le site de France Compétences. La demande est en attente de validation depuis le 11 novembre 2020 par le ministère au niveau de la direction générale de la création artistique.

Département de pédagogie

L’ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE : LES TRAITS SAILLANTS

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE ET COVID-19

Comme l'ensemble de l'établissement, le département de pédagogie a basculé dans l'enseignement à distance dès le 17 mars 2020. Les principaux dispositifs d'enseignement se sont adaptés immédiatement aussi bien en ce qui concerne les cours théoriques que les cours pratiques ou les stages (même si certains stages ont dû être repoussés d'une année).

De ce fait aucun « décrochage » n'a eu lieu parmi les étudiant·es.

Les différentes épreuves des cursus DE et CA (concours d'entrée comme examens de sortie) ont été adaptées pour se dérouler à distance.

Quelques enseignements ont cependant dû être annulés sans pouvoir être remplacés ou adaptés :

- les deux derniers week-ends d'initiation à la pédagogie (troisième week-end pour les étudiant·es qui devaient être divisés en deux groupes) car trop proches du début du confinement
- une partie pratique du module de formation à la direction d'équipes pour les étudiant·es en formation au CA, fondée sur les observations de réunions de travail ou les mises en situation.

Les projets pédagogiques prévus à l'étranger avec de nombreux partenaires (Brésil, Colombie, Inde, Sénégal) ont dû être remplacés par des projets menés sur le territoire métropolitain, privant les étudiant·es concernés de terrains d'expérimentation exceptionnels.

La partie « présentation de concerts » du module de médiation pour les étudiant·es en parcours DE (présentation de concerts, interventions dans les hôpitaux) a également été supprimée sous sa forme pratique habituelle.

Ces suppressions ou modifications de certains enseignements ont appauvri en partie la formation des étudiant·es.

En revanche, une conférence à distance sur « les conséquences psychologiques du confinement, état des lieux et échanges » a été organisée avec le pédopsychiatre Bruno Harlé pour tous les étudiant·es en pédagogie le 12 mai 2020. Cette conférence très suivie a été très positivement appréciée.

NOUVELLES DISCIPLINES ET NOUVEAUX DISPOSITIFS

Plusieurs nouveau cursus ont été conçus et présentés avec leur maquette dans le cadre de la procédure d'accréditation de l'établissement en 2020 :

- le Diplôme d'État d'accompagnement de la danse
- le Certificat d'Aptitude d'accompagnement
- le Certificat d'Aptitude de directeur de conservatoire

Ces trois cursus ont été accrédités et pourront donc donner lieu à des formations dès les années suivantes.

Dans l'optique de rapprocher le département de pédagogie des départements d'interprètes, une expérience a été réalisée avec succès à l'automne 2019 : plusieurs cours de didactique du piano dans le cadre de la formation au CA ont été confiés à quatre professeur·es de piano du Conservatoire : Marie-Josèphe Jude, Florent Boffard, Claire Désert, Hortense Cartier-Bresson. Outre la richesse de cet apport pour les étudiant·es en formation au CA, les professeur·es de pianos concernés ont été enthousiastes et ont développé une connaissance plus fine des enjeux de la formation à la pédagogie. Ce dispositif sera reconduit dans les années à venir (hors périodes de confinement).

Trois ateliers expérimentaux autour de la création comme vecteur d'apprentissage (« inventer pour apprendre ») ont eu lieu au premier semestre de l'année scolaire.

Ces ateliers ont regroupé les étudiant·es et les enseignants de didactique de la harpe et de la formation musicale (formation au CA), des étudiant·es du CRR de Paris et le compositeur Arnaud Petit. Une nouvelle piste d'approche pédagogique s'en est dégagée et pourrait être développée pour les années à venir.

Les échanges avec le dispositif DEMOS se sont poursuivis notamment avec l'atelier mené par Carole Dauphine, coordinatrice pédagogique du dispositif, auprès des étudiant·es en formation au diplôme d'État (DE) et la participation d'étudiant·es en formation au CA de violoncelle à un atelier DEMOS.

Une journée consacrée à la pédagogie Dalcroze et ouverte aux étudiant·es en

formation au DE et au CA a également été organisée en novembre 2019.

De nouvelles thématiques ont été introduites dans les enseignements en médiation et sciences de l'éducation pour le DE : la notion de genre d'une part, et le numérique au service de la pédagogie et de la médiation d'autre part.

En juin 2020 a été mise en place pour la première fois la délivrance du CA par validation séparée des unités d'enseignements constitutives du cursus, évolution rendue nécessaire par l'arrêté de 2016 relatif au certificat d'aptitude. Ce nouveau mode d'évaluation n'a pas modifié significativement les résultats par rapport aux années précédentes (100% de réussite).

La délivrance du CA par validation des acquis de l'expérience a été lancée pour la première fois sur le territoire. Une première session a été ouverte dans la discipline piano. En collaboration avec la direction des études musicales et de la recherche les différents livrets ont été élaborés et mis en ligne, et un marché d'accompagnement des candidat·es a été passé avec l'organisme Territoire des Arts.

ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Le département de pédagogie a poursuivi les projets et partenariats permettant aux étudiant·es de développer leurs compétences pédagogiques dans des contextes sociaux complexes.

On peut citer un projet mené pendant 7 séances sur plusieurs semaines avec le Centre d'Activités de Jour pour adultes en situation de handicap mental Suzanne Aussagel (Paris 19^e) grâce au partenariat avec l'association de prévention du site de La Villette (APSV).

Un autre projet partenarial avec l'APSV a mobilisé trois étudiant·es avec deux classes de 6^e et une classe de CM2 de Romainville.

Enfin dans le cadre des de la formation à la médiation pour les étudiant·es en parcours DE, 9 séances ont été menées à l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau et 3 auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap au Centre médico-social Lecourbe.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

Le département de pédagogie a passé en 2019-2020 des conventions avec 24 conservatoires du territoire national, pour l'accueil de 57 stages pratiques d'étudiant·es en formation au DE et au CA de professeur.

Les partenariats avec la Philharmonie et avec l'association Musique et Santé se sont également poursuivis pour le module médiation du parcours DE.

Enfin, le département de pédagogie a maintenu ou développé des partenariats internationaux pour permettre à plusieurs étudiant·es en formation au CA de professeur de réaliser leur projet pédagogique à l'étranger, même si beaucoup ont dû être annulés en raison de la pandémie. Il s'agit des partenariats avec l'université fédérale de Belo Horizonte (Brésil), l'université de Bogota (Colombie - projet réalisé), avec la fondation nationale Batuta (Colombie), avec la Neemrana Music Foundation (New Delhi Inde), avec La maison de enfants (Gorée, Sénégal) et avec l'association du site de prévention de La Villette APSV (voir supra §2).

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA PARITÉ

Les actions de solidarité se sont poursuivies grâce au partenariat avec l'APSV, la collaboration avec le dispositif DEMOS, l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau et le Centre médico-social Lecourbe pour personnes en situation de handicap.

Département de musique ancienne

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE

LES ACCOMPLISSEMENTS

- L'obligation pour toutes les classes du département de suivre l'enseignement "accords et tempéraments" est un grand succès ainsi que la classe de basse continue à l'attention des pianofortistes. La plupart des étudiant-es s'inscrivent pour une année supplémentaire alors que leur cursus ne l'exige pas.
- Tous-tes les étudiant-es en discipline principale de violon baroque profitent à présent de l'enseignement de Stéphanie-Marie Degand (approche du répertoire classique et préromantique sur instruments historiques) pour trois raisons : ne pas se restreindre à une esthétique, se développer techniquement sur des répertoires plus tardifs sans perdre l'exigence d'une pratique historiquement informée, et enfin, se préparer au mieux à la demande professionnelle.
- Christophe Robert devient le professeur d'Approche du répertoire classique et romantique du violon sur instrument historique pour les classes de violon moderne, il contribue à faire le lien entre les 2 départements.
- Il est également professeur d'étude des traités B, il est responsable avec le chef de département du choix des intervenants extérieurs.
- Les étudiant-es clavecinistes de 2^e cycle disposent de deux sessions d'initiation au grand orgue. Chaque année un organiste titulaire d'un instrument remarquable accueille les étudiant-es dans son église tant à Paris qu'en Province. Cette année hélas, nous avons dû repousser à l'année suivante ce rendez-vous exceptionnel à cause des difficultés de voyages.
- Le clavicorde est un instrument majeur des répertoires anciens bien qu'un peu tombé en désuétude. Il est aussi un formidable outil de travail pour la délicatesse du toucher. Chaque année, un spécialiste vient au Conservatoire animer une session sur cet instrument spécifique ouverte aux clavecinistes, organistes et pianofortistes. C'est Jean-Luc Ho que nous avons accueilli cette année.
- Pour ces deux nouvelles options, nous avons pris la décision de favoriser les interventions d'anciens étudiant-es du Conservatoire de Paris.

LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Le département de musique ancienne et le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines ont uni leurs efforts afin d'organiser deux journées d'études : « Les journées de la basse continue ». Au sein des cours d'étude des traités, la recherche prend une place importante. Suivant les sujets abordés, différents intervenants sont invités, cette année ce sont Christophe Robert (violon), Rafael Palacios (hautbois), Mark Vanscheeuwijck (musicologue) qui sont venus dispenser leur savoir.

LES CLASSES DE MAÎTRE

- Cette année encore, le Conservatoire de Paris a invité des personnalités exceptionnelles :
- Hervé Niquet (musique de chambre, chant)
 - Jean-Luc Ho (clavicorde)
 - William Christie (musique de chambre, chant)
 - Enrico Gatti (violon baroque)

LES MANIFESTATIONS ET LES TEMPS FORTS

Hervé Niquet, en tant que parrain du département, est venu trois fois cette année. Le chef d'orchestre a animé une classe de maître, dirigé la cantate BWV 144 de JS.Bach et un programme donné dans le cadre du Festival Baroque de Pontoise « Versailles, Septembre 1697 » autour d'un compositeur peu connu : Henri Frémart. Ce dernier concert a été repris ensuite à la Cathédrale Saint-Louis des Invalides, puis diffusé en streaming, il reste aujourd'hui accessible sur le site du Conservatoire de Paris.

L'autre cantate de Bach jouée à l'Église Protestante Allemande a été dirigée par Damien Guillon, contreténor et directeur de l'ensemble Le Banquet Céleste.

Le rapprochement avec le département de musique ancienne du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon poursuit son rythme annuel. Cette année nous avons coproduit une production lyrique dirigée par une figure historique de la musique baroque : Sigiswald Kuijken. Sa fille Marie a mis en scène *L'infedelta delusa* de Joseph Haydn, pupitres et rôles ont été partagés par

les étudiant-es des deux CNSMD. Ce spectacle en costumes d'époque a été repris au théâtre Blossac de Chatellerault, et capté en vidéo.

Et enfin, en point d'orgue d'une saison avortée pour raison sanitaire, nous avons pu donner in extremis le *Requiem* d'André Campra au Collège des Bernardins en partenariat avec la Maitrise de notre Dame et dirigé par Sébastien Daucé, directeur de l'ensemble Correspondances.

LA SANTÉ

Le département de musique ancienne comme d'ailleurs le reste de l'école est sensible et attentif aux risques physiques et psychologiques liés à la pratique d'un instrument et à la difficulté du contexte professionnel. En dehors des journées de prévention et d'information et des risques pour l'audition, les APM (aspects pratiques du métier) abordent de nombreux sujets périphériques mais essentiels. Le chef de ce département à taille humaine ainsi que sa chargée de scolarité sont particulièrement à l'écoute de chaque étudiant-e qui vient exposer ses difficultés et attentifs à ceux qui semblent se perdre dans cet environnement compétitif.

RÉUSSITE DES ÉTUDIANT-ES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Sur ce sujet aussi, il existe une particularité liée au département et à l'âge de ses étudiant-es: La plupart d'entre eux intègrent le monde professionnel pendant leurs études. Nous pouvons ajouter avec fierté que la réputation de notre enseignement encourage les chefs du milieu de la musique ancienne à s'intéresser aux auditions et aux concours. Le bouche à oreille intergénérationnel fonctionne particulièrement bien, les jeunes professionnels sortis du CNSMDP et déjà dans le métier font le lien entre les ensembles et les étudiant-es encore en cursus.

Il y a peu de concours internationaux dédiés à la musique ancienne, le plus important est sans conteste celui de Bruges qui a lieu tous les 3 ans, les clavecinistes du Conservatoire de Paris s'y distinguent depuis quelques éditions. Il en est de même pour le concours de Milan.

La politique d'invitation de personnalités de premier plan à diriger des projets pédagogiques est soutenue sans réserve par la direction. Choisir chaque année une marraine ou un parrain choisi parmi les figures les plus représentatives du secteur participe de cette volonté de donner les meilleures chances aux étudiant-es dans la poursuite de leur art. Ceux-ci auront un avantage conséquent lors de leurs auditions devant les chefs avec lesquels ils auront travaillé pendant leurs cinq années d'études.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

Cette année a été l'occasion de resserrer les liens avec des partenaires habituels du Conservatoire comme le Musée de l'Armée des Invalides, le musée de la Musique, le musée de la Renaissance, le château de Fontainebleau, l'Abbaye de Royaumont ou l'Église Protestante Allemande. Un nouveau partenariat est signé avec le Festival Baroque de Pontoise, seul festival spécialisé en musique ancienne en Île-de-France.

Nous avons consolidé nos liens avec Musique Sacré à Notre Dame, les concerts à Notre Dame de Paris sont devenus un rendez-vous annuel important. L'incendie qui a rendu la Cathédrale impraticable nous a conduit à déplacer nos projets dans d'autres lieux (Collège des Bernardins, Saint Eustache) mais ne les a pas freinés.

Les départements de musique ancienne des Conservatoires de Lyon et de Paris se sont rapprochés depuis deux années. Nous avons décidé de coproduire un projet commun par saison, alternativement à Paris et à Lyon. Cette année nous ajoutons le théâtre Blossac de Chatellerault dans ce partenariat.

Disciplines chorégraphiques

La direction des études chorégraphiques représente chaque année 200 étudiant·es, et est constituée d’une équipe administrative de dix agent·es, d’une équipe pédagogique de 32 professeur·es et professeur·es associé·es et 18 musicien·nes accompagnateur·trices, et d’un pôle santé dédié composé de 5 personnes.

L’ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE DE L’ANNÉE

LES ACCOMPLISSEMENTS

- Une continuité pédagogique pendant le premier confinement saluée par toutes et tous, avec plus de 120h hebdomadaires d’enseignements en ligne, pour les étudiant·es, du 23 mars au 26 juin
- La structure de la fin d’année a été maintenue et réinventée, avec tous les conseils de classes sur zoom, permettant un temps d’échange individuel entre l’équipe pédagogique et chacun·e des étudiant·es. Cette structure d’échanges a été pérennisée. Le certificat d’interprétation a été repensé avec l’équipe pédagogique, et sa forme spécifique (dossier et vidéo) a été jugée très intéressante par les jurys extérieur·es et les professeur·es concerné·es.
- Les premières soutenances de mémoire se sont tenues par visioconférence.
- Trois réunions sur zoom organisées avec les parents d’étudiant·es, permettant ainsi des échanges plus réguliers, avec aussi des familles plus éloignées géographiquement
- Présence accrue des étudiant·es et de l’équipe pédagogique sur le Facebook du Conservatoire
- Présence du pôle santé continue auprès des étudiant·es pendant toute la période du confinement
- Workshop en ligne pour les étudiant·es de 1^{er} année de master avec Jérôme Bel, illustré par un bel article dans Le Monde
- Une rentrée maîtrisée, préparée et coordonnée par l’équipe administrative et le pôle santé avec demande de tests spécifiques danse et spécifiques post Covid, ECG pour tous·tes, bilan sanguin, nutritionnel et physique pour tous·tes avant reprise de la danse
- Participation des étudiant·es de DNSP2 aux APM1
- Mise en place du partenariat avec Repetto, en tant que fournisseur officiel du Conservatoire,

- pour une dotation en paires de pointes multipliée par trois
- Obtention du Valant grade de master pour les diplômes de 2^e cycle en danse et en notation
- Adaptation et maintien en présentiel d’un maximum de cours de danse
- L’Ensemble chorégraphique choisi pour illustrer la brochure de saison de Chaillot-Théâtre National de la danse, avec des affiches visibles dans le métro et dans Paris
- L’Ensemble chorégraphique choisi pour apparaître au générique du Grand échiquier pour une émission dédiée à la danse.
- Rénovation des vestiaires
- Création d’une salle de rééducation et de préparation physique pour le pôle santé : transformation et aménagement de l’espace, investissement dans machines et équipement
- Équipement de tous les studios de danse de grands écrans connectés, permettant des modes d’enseignements mixtes
- Nouveau partenariat avec Van Cleef & Arpels, avec une importante donation de pour les bourses d’urgence à destination des étudiant·es danseurs et danseuses

LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION

- Mise en place des cours d’approches méthodologiques de la recherche pour les étudiant·es en première année de deuxième cycle en danse, et tutorat personnalisé pour l’accompagnement et la rédaction d’un mémoire pour les étudiant·es en deuxième année de 2^e cycle en danse.
- Mise en place du tutorat par une artiste pour le projet personnel de fin de diplôme de 2^e cycle.
- Refonte complète de la convention de partenariat avec l’Université Paris 8, pour une

meilleure inscription de la licence dans le cursus DNSPD, et sa validation possible en une année. À la rentrée 2020, 95% des DNSP3 étaient inscrits en licence.

- Mise en place d’un séminaire de rentrée pour l’équipe pédagogique, avec pour cette première année la thématique de la psychologie de l’étudiant·e, faisant intervenir un psychiatre spécialisé dans le public adolescent et une préparatrice mentale.
- Suivi par tous·tes les étudiant·es, et l’équipe pédagogique de la formation sur les violences sexistes et sexuelles

LES NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS

- Remontage complet d’une pièce chorégraphique par visioconférence, du processus d’audition jusqu’aux représentations sur scène, entraînant le développement de nouvelles compétences.
- Cours de partenering en DNSP2 avec deux professeur·es
- Tous les cours d’adage et de pas de deux enseignés par deux professeur·es, permettant ainsi d’enrichir le partage d’expérience et la transmission d’information
- Cours de répertoire mixte en DNSP2 et 3, néoclassique et contemporain, pour les étudiant·es des deux cursus
- Cours de yoga, chaque semaine en accès libre
- Introduction dans les cours de culture chorégraphique et de composition, en DNSP3, de contenus co-construit avec l’équipe pédagogique de Paris 8
- Mise en place du double cursus Licence – DNSP, avec des enseignements Paris 8 complémentaires aux enseignements du CNSMDP (analyse d’œuvre, discours sur le corps, pratiques somatiques)

L’ÉVOLUTION DES CURSUS

- Obtention du valant grade de master pour les diplômes de 2^e cycle
- Développement de nouvelles UE pour le diplôme « Danseur interprète : répertoire et création » : Conception et mise en place de projets de médiation des œuvres vers un public varié rencontré dans un contexte chorégraphique, conception, développement et réalisation d’un projet personnel de recherche chorégraphique
- Lien entre DNSPD et Licence qui fait évoluer l’offre de formation
- Équipe pédagogique de notation composée chacune de deux professeur·es référent·es

LES MANIFESTATIONS

- Premières tournées de l’Ensemble chorégraphique, à Saint-Maur, à Chaillot-Théâtre National de la danse
- Les soirée *Projets danse*, carte blanche donnée à tous·tes les étudiant·es en danse, dont la qualité a été saluée par le chef de l’inspection en danse.
- L’Ensemble chorégraphique choisi pour apparaître au générique du *Grand échiquier* pour une émission dédiée à la danse.
- Deux cours publics captés : répétition de l’Ensemble chorégraphique avec Charlie Hodges et cours de Graham avec Iris Florentiny et Deborah Shannon
- Répétition publique de l’Ensemble chorégraphique dans la salle Jean Vilar de Chaillot-Théâtre National de la danse pour les journées du patrimoine

LES CLASSES DE MAÎTRE

(voir page 13)

LA SANTÉ

- Cours de yoga, chaque semaine en accès libre
- Présence du pôle santé continue auprès des étudiant·es pendant toute la période du confinement
- Une rentrée maîtrisée, préparée et coordonnée par l’équipe administrative et le pôle santé avec demande de tests spécifiques danse et spécifiques post-Covid, ECG pour tous·tes, bilan sanguin, nutritionnel et physique pour tous·tes avant reprise de la danse
- Création d’une salle de rééducation et de préparation physique pour le pôle santé : transformation et aménagement de l’espace, investissement dans machines et équipement
- Partenariat avec un psychiatre spécialiste du public adolescent
- Création d’un compte Instagram réservé aux étudiant·es en danse avec partage de protocole santé, de parcours renforcement musculaire, de conseil nutritionnels

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL

- Chaillot-Théâtre National de la danse : brochure, journée du patrimoine, Impromptus
- Centre national de la danse : séminaire ressources professionnelles, séminaires médiation
- Espace Pasolini de Valenciennes : partenariat pour les Projets danse, avec sélection et accompagnement des projets, voir résidence offerte à Valenciennes
- Fondation Cléo Thiberge Edrom : soutien aux activités pédagogiques ; bourses d’études pour les étudiant·es de 1^{er} cycle ; bourses de projets pour les étudiant·es en master
- Fondation d’entreprise Hermès : bourses pour les étudiant·es en master
- Van Cleef & Arpels : bourses d’urgence
- CCN d’Orléans : remontage d’une pièce, échange de visibilité, mise à disposition d’artiste, jury
- CCN de Rillieux-la-Pape : remontage d’une pièce, échange de visibilité, mise à disposition d’artistes
- CRR de Nantes, Caen, Saint-Maur (jury et masterclasses)

À L’INTERNATIONAL

- Royal Sweedish Ballet School
- SEADS, à Salzburg (Erasmus)
- Folkwang Schhol of Dance, à Essen (Erasmus)
- Trisha Brown Dance Company (USA)
- Gaga (Israël)

Service production et apprentissage de la scène

Le service production et apprentissage la scène regroupe 5 secteurs : l’administration de production, le parc instrumental, la régie d’orchestre, la bibliothèque orchestre et la régie des salles publiques.

L’ensemble de ces secteurs permet la mise en œuvre des activités de production du Conservatoire sous leurs différents aspects et le parc instrumental est également en lien direct avec l’enseignement.

La production est en lien direct également avec la pédagogie et l’apprentissage de la scène fait partie intégrante de la formation des musicien·nes et des danseur·ses du Conservatoire de Paris. Les concerts, spectacles chorégraphiques, productions lyriques, enregistrements ou récitals de fin d’études s’intègrent au cursus des étudiant·es et rythment leur scolarité ; ils permettent à ces futurs professionnels d’acquérir, à un niveau d’excellence, des expériences significatives de la scène. Ces mises en situation sont donc fondamentales, non seulement pour la formation des étudiant·es mais aussi pour leur insertion professionnelle.

L’ACTIVITÉ DE LA SAISON

En 2019–2020, le service production et apprentissage de la scène a organisé 358 représentations publiques (271 productions). Ce chiffre est en très légère diminution par rapport aux saisons 2018–2019 (376 représentations publiques) et 2017–2018 (402 représentations publiques).

La part des manifestations s’étant déroulé à l’extérieur du Conservatoire en partenariat avec des structures nationales ou internationales (musées, salles de spectacles, festivals, ...) représente 43% du total des représentations (50% en 2018–2019, 52 en 2017–2018). Cette ouverture de l’établissement traduit une préoccupation constante d’insertion des étudiant·es dans le circuit professionnel.

La majeure partie des productions s’est déroulée à Paris ou en région parisienne soit 86% (contre 93% en 2018–2019), 10% en province (contre 3% en 2018–2019) et 4% sur le plan international (4% en 2018–2019).

La situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a obligé le CNSMDP à annuler ou reporter toutes les productions qui étaient prévues entre le 13 mars et le 30 juin 2020, soit 104 représentations. Sur l’ensemble de la saison 2019–2020, 71% des représentations ont été maintenues, 21% des représentations annulées et 8% reportées à la saison 2020–2021 ou 2021–2022.

LES RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

La relation aux partenaires institutionnels, partenaires du site de La Villette–Philharmonie de Paris, Musée de la musique, Ensemble Intercontemporain–PSL, l’Orchestre de Paris, Radio France ou encore établissements d’enseignements–CRR, CNSM de Lyon, ... – se poursuit et se renforce à travers des projets multiples (danse, orchestre, musique ancienne,...).

Parmi les partenaires les plus significatifs et avec lesquels le Conservatoire a noué des liens durables qui se sont concrétisés par des concerts en 2019–2020 :

- sur le plan local et national : Château de Fontainebleau, Commune de Noisy-le-Sec, Commune de Tremblay-en-France, Eglise protestante allemande, Musée de l’Armée, Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris, Cité de la Musique et de la Danse de Soissons, Théâtre 71 de Malakoff
- sur le plan international : Le Red Note Ensemble (Edimbourg), le festival international de musique moderne et contemporaine Traiettorie de Parme, le Conservatoire de Vienne (Universität für musik und darstellende kunst), l’Orchestre Symphonique de Hongrie (Miskolc), l’Institut français de Valence.

Le réseau des partenaires sur le plan local, national et international est déjà très étendu, ces partenariats s’inscrivant pour la plupart sur un long terme. Le nombre déjà important de productions permet difficilement de multiplier ces réseaux. L’on peut cependant noter de nouveaux partenaires en 2019–2020 :

le Théâtre national de Chaillot, le festival Mars en baroque à Marseille, la maison des Pratiques artistiques amateurs Paris, le conservatoire de Shanghai...

Il est à noter que de nombreux partenaires ont fait acte de solidarité avec les étudiant·es compte tenu de la situation sanitaire avec des reports de programmation.

LA RÉGIE DES SALLES PUBLIQUES

La régie des salles publiques contribue à mettre à disposition des étudiant·es des conditions scéniques professionnelles par l’entretien, la maintenance et l’évolution des équipements scéniques.

Lors de l’année 2019–2020, les efforts se sont portés sur la maintenance corrective et la mise aux normes des équipements en salles Pflimlin et Fleuret (notamment mise en place d’une commande déportée des passerelles de la salle Fleuret, changement des poulies du rideau de fer en salle Pflimlin)

De nouveaux projecteurs sont venus compléter le parc lumière (découpes LED, projecteurs automatisés Wash pour la salle Fleuret, projecteurs automatisés pour la salle Pflimlin)

En vue de réduire et mieux accompagner le port de charges, un gerbeur électrique a été acquis, pour notamment pouvoir placer des éléments lourds sur la scène de la salle d’orgue.

Le temps du premier confinement a été mis à profit pour avancer sur divers sujets :

- Rédaction et mise à jour des fiches techniques des salles Pflimlin et Fleuret
- Corrections et mises à jour des plans des salles Pflimlin et Fleuret
- Travail sur les différents inventaires en vue de l’intégration dans Diese (logiciel de gestion de projets et d’activité), dans le module Stocks

À partir du 18 mai et jusqu’à la fin de la saison, des protocoles ont été mis en place et l’équipe a pu revenir progressivement sur site pour assurer le démontage dans les différentes salles puis la maintenance annuelle.

Parallèlement, le télétravail a permis de réaliser la préparation des productions de la rentrée de septembre (implantations, plan lumière, planification des équipes intermittentes, répartition matériel) et d’assurer le suivi des missions courantes (contrats intermittents, devis, suivi des commandes, etc).

LE PARC INSTRUMENTAL

Durant le premier confinement, le parc a été en mesure de prêter en urgence environ 50 instruments (ouverture exceptionnelle le week-end d’avant confinement, et d’autoriser des prêts plus longs permettant à de nombreux étudiant·es de pouvoir travailler à domicile (45). Cette souplesse a été gardée par la suite, le bilan de ces prêts étant positifs (respect des instruments par les emprunteurs), notamment pour minimiser les temps de quarantaine imposées par les protocoles Covid mis en place à la reprise du mois de et validés en CHSCT.

Certains protocoles Covid ont été mis en place pour les instruments particuliers (contrebasson) avec une désinfection de ces derniers qui évitent un temps de quarantaine, notamment dans le cadre de concours extérieurs pour lesquels les étudiant·es sont dans l’obligation d’utiliser un même instrument.

Service médiathèque et archives

La médiathèque, deuxième bibliothèque musicale publique sur le territoire, a pour missions premières d’accompagner l’enseignement dispensé au Conservatoire et de proposer aux étudiant-es et professeur-es de l’établissement un ensemble de ressources spécialisées aussi complet que possible. Elle a également une mission de préservation et de diffusion du riche patrimoine musical et chorégraphique qu’elle conserve.

Son organisation s’articule autour de l’accueil du public, de la gestion des collections et des espaces, de l’informatique et des nouvelles technologies.

Le pôle archives a vocation à collecter, conserver, classer et communiquer les documents produits par l’activité des services et départements, quel que soit leur support, ainsi que ceux reçus par dons et legs.

Les conditions de travail imposées par la situation sanitaire ont contraint le service Médiathèque et archives a totalement réinventer son activité pour tenter de poursuivre sa mission auprès du public (étudiant-es et professeurs du Conservatoire et dans une moindre mesure chercheur-ses extérieurs).

TEMPS FORTS DE L’ANNÉE

- Le vendredi 13 mars dans la soirée, la médiathèque et les archives ferment leurs portes au public après un véritable marathon de prêt de documents.
- La médiathèque restera fermée jusqu’au 8 septembre, puis elle ouvrira avec des avec jauges réduites. À partir du 2 novembre l’accès ne se fera plus que sur rendez-vous.
- Dès le 17 mars 2020 mobilisation de toutes les ressources, de tous les réseaux professionnels et personnels pour maintenir le lien avec les étudiant-es et professeur-es et les accompagner dans leurs recherches :
- exploration des ressources en ligne disponibles (catalogues de bibliothèques, bases de données en ligne, bibliothèques numériques, sites de compositeurs...) ;
- contacts avec les éditeurs pour obtenir des tirés à part numériques ;
- échanges avec les enseignant-es ;
- accompagnement personnalisé des étudiant-es dans leurs recherches.

- Dès la fin du 1^{er} confinement :
- mise en place de protocoles sanitaires et de gestion des espaces pour pouvoir organiser la reprise du prêt de documents, puis l’accueil des étudiant-es et professeur-es ;
- adaptation et élargissement des horaires d’ouverture et des conditions de prêt ;
- mise en place d’un système de réservation de documents, de préparation des ouvrages demandés et de rendez-vous individuels pour les étudiant-es et professeur-es ;
- prêts de documents issus des collections permanentes du Conservatoire aux étudiant-es.

L’ACTIVITÉ DU SERVICE EN CHIFFRES

- 1276 documents ont été prêtés dans la seule journée du 13 mars 2020 (le volume quotidien des prêts dépasse rarement 200 documents) ;
- 302 mètres linéaires de dons sont, malgré les conditions exceptionnelles, entrés dans les collections (dont la bibliothèque de Rémy Stricker, professeur d’esthétique de 1971 à 2001 et les archives d’Yves Gérard, professeur d’histoire de la musique de 1975 à 1997).

RÉALISATIONS SPÉCIFIQUES AU CONFINEMENT

- La fermeture de la médiathèque et des archives a contraint l’ensemble de l’équipe à adapter une partie de son activité. Des travaux de fonds, dont certains très conséquents et difficiles à mener à bien au quotidien ont pu être entrepris.
- Travaux sur les ressources numériques
- Exploration, études et tests de nouvelles ressources numériques en ligne notamment pour ce qui concerne les corpus de partitions (plateformes Nkoda, Newzik et même NomadPlay...) ; mise en place de groupes de travail et échanges avec représentants des plateformes.
- Analyse des ressources proposées par le Prêt Numérique en Bibliothèque (Le Divan) et de leur adéquation avec les besoins des étudiant-es et professeur-es du Conservatoire. La demande d’adhésion au Prêt Numérique en Bibliothèque a été faite et acceptée. La mise en place du module de gestion est en cours.
- Ces recherches ont également permis de préciser certaines limites des ressources numériques et de mieux répondre à l’illusion du tout numérique exprimée par le public.
- Mise en ligne de la base de donnée des lectures à vue, projet Conservatoire de Paris/ HEMEF (Histoire de l’enseignement public de la musique en France au XIX^e siècle (1795-1914) : analyse des données, paramétrage, migration, contrôles et corrections, création d’un outil de recherche spécifique, iconographie...

- Dans le cadre de #MemoireDeConfinement (projet lancé par les Archives nationales) appel à contribution, collecte, archivage et mise en ligne d’archives de confinement. Contribution personnelle de l’ensemble des agent-es du service. (<https://mediatheque.cnsmdp.fr/node/103>)
- À l’occasion de la célébration des 30 ans de l’installation du Conservatoire sur le site de la Villette, conception et réalisation d’une exposition en ligne (<https://mediatheque.cnsmdp.fr/30ans-accueil>)
- Réalisation de 3 podcasts (avec des moyens artisanaux) autour de Henry Purcell, Clara Schumann et Napoléon et la musique
- Création de nouveaux contenus sur le portail, valorisation des ressources numériques peu connues, présentation de collections, proposition de pistes de lecture.
- Elaboration d’un plan de sauvegarde des collections (collecte des documents de référence, état des lieux détaillé, plan d’urgence et de formation).
- Mise en place et coordination d’un groupe de travail sur les sources du répertoire d’ondes Martenot (CNSMDP, Musée de la musique, Fédération Martenot, Conservatoire de Boulogne-Billancourt).
- Pilotage d’une commission de travail sur les noms à donner à certains espaces du Conservatoire (analyse de l’existant, contextualisa-

- tion, recherches historiques, propositions).
- Dématérialisation du dépôt des mémoires de musicologie (collecte et mise en ligne).
- Préparation de l’exposition en ligne autour des radio-livrets (recherches historiques, rédaction des notices, choix des documents).
- Mise en place d’un système de retour des documents en dehors des heures d’ouverture (boîte retour, organisation des quarantaines, gestion des transactions).

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

Renforcement du partenariat avec la médiathèque du CNSMDL : partage régulier d’informations et d’expériences (ressources humaines, systèmes d’information, gestion des collections...) autour de la gestion de la crise sanitaire puis structuration autour de projets communs (mise en place d’une politique d’acquisition mutualisée autour de corpus spécifiques ; analyse partagée de la fréquentation des professeur-es et des étudiant-es ; et souscription à des ressources numériques communes.)

Service des ressources humaines et du dialogue social

Le service des ressources humaines et du dialogue social accompagne l'ensemble des agent-es du Conservatoire sur les sujets intéressant leur carrière et leur rémunération. Il conseille les services et départements dans la gestion et le suivi des effectifs en veillant à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Pour accomplir ses missions, le service comprend, outre le chef de service et son adjointe, un bureau des personnels enseignants, un bureau des personnels administratifs scientifiques et techniques, un bureau des traitements, une référente formation. Le service veille à l'adéquation des effectifs et de la masse salariale avec les plafonds d'emploi et le budget présenté en conseil d'administration.

LES EFFECTIFS

Pour l'année 2020, le nombre d'agent autorisé en loi de finances (en équivalent temps plein travaillé) est de 443. Ce chiffre est identique à 2019.

Les effectifs, en personnes physiques, au 31 décembre 2020 se déclinent de la manière suivante : 388 enseignant-es et périscolaires, et 180 agent-es administratifs, scientifiques, et techniques

Concernant les personnels enseignants, on dénombre 14 recrutements dont 6 postes de professeur-es dans les disciplines suivantes : hautbois baroque, piano, polyphonie des XV-XVII^e siècles, orchestration, danse contemporaine et notation Benesh. Tous les candidat-es ont été présélectionné-es et sélectionné-es selon des critères communs à l'ensemble des membres du jury dans le respect du principe de non-discrimination. Le jury est constitué d'experts du Conservatoire de Paris, du ministère de la Culture et de personnalités extérieures qualifiées. À l'occasion de ces 6 recrutements, 77 candidatures ont été reçues.

En raison du confinement, 3 concours de recrutement ont dû être reprogrammés avant l'été, et 3 ont été organisés après la rentrée scolaire. Dans ce dernier cas, les contrats des intérimaires ont été prolongé d'une année.

2 enseignant-es ont par ailleurs mis fin à leur congé pour réintégrer les effectifs du Conservatoire.

Les autres recrutements concernent le recrutement de professeur-es par intérim, de professeur-es associés, d'assistant-es et d'accompagnateur-trices pour faire suite, soit à des cessations de fonctions (retraites, démissions, fins de contrat etc.) soit à des congés temporaires (congés sans rémunération pour convenance personnelle). En 2020, 8 enseignant-es ont fait valoir leurs droits à la retraite et une dizaine d'enseignants ont demandé un congé sans rémunération pour convenance personnelle.

S'agissant des personnels administratifs, scientifiques et techniques, on dénombre 15 nouvelles entrées faisant suite à des mouvements de personnels ou à des départs en retraite.

LE DIALOGUE SOCIAL

Un dialogue social dense a été maintenu, tout au long de l'année 2020, notamment en raison de la crise sanitaire avec l'organisation de 12 CHSCT et 6 comités techniques. En outre, 12 réunions de travail ont été organisées pour préparer le cadre de gestion sur le télétravail, ainsi que la mise en place des lignes directrices de gestions en matière de mobilité, conformément aux dispositions de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

L'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

La crise sanitaire a nécessité l'adoption, au sein des instances représentatives des personnels, de nombreux protocoles afin de définir de nouvelles procédures de travail destinées à protéger les personnels et les étudiant-es. Leur adoption a permis d'organiser le travail et les différentes activités pédagogiques.

Des fiches d'information ont régulièrement été diffusées pour appeler au respect des gestes barrières au sein de l'établissement. Ces documents ont été actualisés tout au long de l'année en fonction de l'évolution des consignes sanitaires.

La gestion de la crise s'est aussi traduite par la mise en place généralisée du télétravail. Un guide sur le travail à distance a été diffusé auprès des encadrants pour les accompagner et leur permettre de préserver le collectif de travail.

Une enquête sur les conditions de travail durant la période le confinement au 1^{er} semestre 2020 a été conduite par l'observatoire des métiers qui a pu en présenter les résultats et premières analyses en CHSCT.

LA MISE EN APPLICATION D'UN NOUVEAU CADRE DE GESTION

Un nouveau cadre de gestion pour les agent-es sous contrat est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020, conformément à la délibération du Conseil d'Administration du 3 décembre 2019.

Les fonctions exercées par les personnels contractuels du Conservatoire ont ainsi été classées dans des groupes d'emplois tenant compte des responsabilités exercées, en application de la circulaire n°2009/012 du 23 juin 2009 relative à la gestion et la rémunération des agent-es non titulaires du ministère de la Culture.

Une réunion d'information à destination de l'ensemble des agent-es concerné-es par ce dispositif a été organisée pour présenter le calendrier de mise en œuvre. 69 agent-es concerné-es par ce nouveau cadre de gestion ont ensuite été reçus en entretien individuel pour être informés des modalités de reclassement et signer un avenant à leur contrat de travail.

PARITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En 2020, le ministère de la Culture a réalisé un sondage auprès de toutes les écoles d'enseignement culture pour mesurer la perception des personnels et des étudiant-es sur les violences sexistes et sexuelles.

Les conclusions de cette étude ont fait l'objet de restitutions auprès de l'ensemble des équipes et des étudiant-es.

Ces données permettent d'adapter le programme de formation aux besoins réels. Des formations sur les violences et propos sexistes ont ainsi été organisées à destination de l'ensemble des personnels administratifs, enseignant-es et des étudiant-es. 1300 personnes ont pu bénéficier de ces modules au second semestre. En outre, 35 personnes ont pu bénéficier d'un module complémentaire de formation sur le recueil de la parole des victimes.

Corrélativement, un dispositif de signalement de faits susceptibles d'être qualifiés de violence sexuelle ou sexuelle a été activé et confié à un partenaire extérieur qui a développé une expertise juridique dans ce domaine. Ce dispositif garantit aux personnes qui souhaitent signaler des faits une étape d'écoute extérieure au Conservatoire et d'orientation dans leur démarche.

L'APPRENTISSAGE

Le Conservatoire de Paris a poursuivi sa politique en faveur de l'apprentissage pour faire connaître ses métiers et partager ses savoir-faire.

3 apprentis ont poursuivi leur apprentissage jusqu'au mois de juin et 4 nouveaux apprentis ont été recrutés au mois de septembre dans les services suivants : audiovisuel, informatique, production et apprentissage de la scène, direction des études musicales et de la recherche.

L'INSERTION

Malgré la crise sanitaire qui a considérablement réduit les possibilités d'accueil, le Conservatoire a accompagné 6 stagiaires en 2020 :

- 3 stagiaires au service la communication, l'un au titre d'un bachelor, et deux dans le cadre de la préparation d'un master ;
- 2 stagiaires au service de la production et de l'apprentissage de scène dans le cadre de la préparation d'un master ;
- 1 stagiaire à la direction des études chorégraphiques dans le cadre de la préparation d'un master ;
- 1 stagiaire au service bâtiment et sécurité dans le cadre d'un stage d'observation sûreté et sécurité.

LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel prévues au budget 2020 s'élèvent à 20 936 093 €. Ces dépenses représentent toujours environ 60 % du budget de l'établissement.

LA POLITIQUE DE FORMATION

En 2020, les dépenses de formation (hors formations prises en charge par le ministère de la Culture) se sont élevées à 86 206 €.

Au total, 484 stagiaires ont bénéficié de 423,5 jours de formation. La crise sanitaire a conduit le Conservatoire à développer une offre de formation à distance, très appréciée par la population des enseignants (10 % des stagiaires).

Deux domaines de formation ont marqué l'année 2020 par leur volume : ceux relatifs à la transition numérique (67 % du budget global), et ceux en faveur de l'égalité et de la diversité (environ 1000 agent-es formé-es, en incluant les étudiant-es).

Des conférences relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ont été mises en place. Enfin, des dispositifs individuels d'accompagnement des agent-es ont cette année encore été mobilisés (bilan de compétences, et congé de formation professionnel).

Service des affaires générales et financières

Le SAGF (service des affaires générales et financières) est chargé d’une part de la préparation et de l’exécution du budget, d’autre part de la passation des marchés publics et des achats transversaux. Il assure par ailleurs une mission d’expertise et de conseil auprès des autres services et des départements dans les domaines financiers, juridiques, administratifs et logistiques.

Ses missions se structurent autour de trois pôles : le pôle financier, le pôle droit public et marchés publics et le pôle achat/logistique.

TEMPS FORTS DE L’ANNÉE

L’organisation et les missions du SAGF ont été fortement impactées par la crise sanitaire liée au Covid-19 principalement sur 2 aspects :

- la dématérialisation des processus au niveau de l’exécution budgétaire et la passation des marchés publics,
- l’achat de biens et équipements spécifiques liés au contexte sanitaire.

CHIFFRES CLÉS

L’exercice budgétaire 2020 se solde par un déficit de 4,2M €. Ce résultat s’explique par :

- des dépenses qui ont été réalisées en autorisations d’engagement (AE) à hauteur de 84% et en crédits de paiement (CP) à hauteur de 80%. Elles s’élèvent en CP à 32,2M €
- par des recettes qui ont été réalisées à hauteur de 97% et qui s’élèvent à 28M €

De compte financier 2019 à compte financier 2020, on constate que les dépenses sont en diminution sur les 3 enveloppes ; cela est du principalement au contexte de la crise sanitaire qui a conduit le Conservatoire de Paris à annuler ou reporter certaines prestations mais également à la volonté de l’établissement de contenir ses coûts.

LES DÉPENSES

Elles se répartissent entre l’enveloppe de personnel, l’enveloppe de fonctionnement et l’enveloppe d’investissement qui représente respectivement 61%, 18% et 21% des dépenses de l’établissement.

L’enveloppe de personnel a été consommée à hauteur de 95% soit une diminution de 2% par rapport à 2019. Cette sous-consommation s’explique principalement par la crise sanitaire et les mesures de confinement qui n’ont pas permis à l’établissement d’assurer durant plusieurs mois son activité d’enseignement et d’apprentissage de la scène dans des conditions normales même

si plusieurs dispositifs ont été mis en place afin de pénaliser le moins possible les étudiant·es.

L’enveloppe de fonctionnement a été consommée à hauteur de 77% soit une diminution de 1% par rapport à 2019. Par rapport aux prévisions budgétaires, la sous-consommation s’explique également par le contexte sanitaire qui a vu l’activité de l’établissement se réduire générant ainsi des économies sur plusieurs postes de dépenses tels que les frais de mission, les fluides, les dépenses liées aux productions, l’organisation de master classes, l’impression de documents...

Toutefois, le paiement des prestations forfaitaires encadrées par des marchés publics (nettoyage, sécurité, accordeurs, blanchisserie...) a été maintenu durant cette période.

Enfin, la crise sanitaire a conduit l’établissement à engager des dépenses supplémentaires (153K €) pour l’achat de masques, lingettes, plexiglas afin de séparer certains espaces, pour s’abonner à des dispositifs de visioconférence ... ; à ce montant s’ajoutent les bourses d’urgence qui ont été versées à des étudiant·es en grandes difficultés financières grâce aux soutiens des donateurs fidèles au Conservatoire.

L’enveloppe d’investissement a été consommée à hauteur de 55% soit une diminution de 34% par rapport à 2019.

Les opérations d’investissement engagées en 2020 ont porté :

- pour 75% sur les travaux d’agencement
- pour 23% sur les achats de matériels et équipements divers liés à l’activité pédagogique
- pour 2% sur les fonctions support, stratégie numérique comprise

Dans le cadre de la crise sanitaire, des dépenses supplémentaires ont été engagées avec l’achat d’écrans interactifs destinés à équiper les salles de cours et l’achat de matériels informatiques pour permettre aux agent·es de travailler à distance.

LES RECETTES

Elles sont majoritairement constituées des subventions versées par le ministère de la Culture qui représentent 94% des recettes totales, les ressources propres représentant 6%.

Les recettes globalisées représentent 91% des recettes totales ; elles sont principalement composées de la subvention de charge pour service public (96%), mais également des recettes liées à l’activité d’enseignement (droits de scolarité, les frais d’inscription aux concours, la CVEC), la redevance de l’internat, la taxe d’apprentissage.

Les recettes fléchées représentent 9% des recettes totales ; elles sont composées principalement des subventions de fonctionnement et d’investissement versées par l’État (49%), les autres recettes significatives étant les recettes de partenariat et les dons et les legs.

COMITÉS D’INVESTISSEMENT ET PROCÉDURES

À titre exceptionnel, deux comités d’investissement se sont tenus en 2020, l’un le 4 février, l’autre le 16 novembre pour présenter respectivement le plan pluriannuel d’investissement (PPI) pour la période 2020-2023 et 2021-2024.

13 procédures ont été notifiées parmi lesquelles celles concernant le système sécurité incendie de la résidence Villette Ouest, les travaux de rénovation des vestiaires de la danse, les travaux de ventilation de la façade Jean Jaurès, le logiciel de planification... Par ailleurs, s’agissant de l’accord cadre relatif à l’achat d’instruments de musique plusieurs commandes ont été passées notamment pour l’achat de pianos et d’instruments de percussion. Enfin, le Conservatoire a adhéré à plusieurs marchés lancés par la DAE dont celui de la téléphonie fixe.

ACTIONS EN FAVEUR DE L’ÉTAT EXEMPLAIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le pôle juridique a continué à faire valoir les engagements de l’État en faveur de l’égalité et de la diversité d’une part et du développement durable d’autre part, avec l’ajout systématique d’une clause dans les marchés publics et de critères contribuant à la note technique des fournisseurs candidat·es, adaptée à chaque marché. Cette démarche est également mise en œuvre par le pôle achat/logistique qui à chaque achat veille à respecter ces règles.

LES DÉPENSES

	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget initial 2020				
Autorisations d'engagement	20 936 093	7 046 660	8 712 199	36 694 952
Crédits de paiement	20 936 093	7 484 778	12 069 719	40 490 590
Prévision d'exécution 2020				
Autorisations d'engagement	20 581 171	6 816 948	6 881 041	34 279 160
Crédits de paiement	20 581 171	7 233 787	7 686 365	35 501 323
Compte financier 2020				
Autorisations d'engagement	19 816 354	6 104 975	4 996 663	30 917 992
Crédits de paiement	19 816 354	5 731 238	6 676 861	32 224 454
Taux de réalisation /prévision d'exécution				
Autorisations d'engagement	96 %	90 %	73 %	90 %
Crédits de paiement	96 %	79 %	87 %	91 %
Taux de réalisation /budget initial				
Autorisations d'engagement	95 %	87 %	57 %	84 %
Crédits de paiement	95 %	77 %	55 %	80 %

LES RECETTES

	Recettes globalisées	Recettes fléchées	TOTAL
Budget initial 2020	26 749 725	2 106 137	28 855 862
Prévision d'exécution 2020	26 721 506	2 113 609	28 835 115
Compte financier 2020	26 449 728	1 531 016	27 980 745
Taux de réalisation /prévision d'exécution	99 %	72 %	97 %
Taux de réalisation /budget initial	99 %	73 %	97 %

LE COMPTE FINANCIER

en K€	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Compte financier 2019				
Autorisations d'engagement	20 150,9	6 466,5	4 422,3	31 039,7
Crédits de paiement	20 150,9	5 807,6	10 072,5	36 031,0
Compte financier 2020				
Autorisations d'engagement	19 816,4	6 105,0	4 996,7	30 918,0
Crédits de paiement	19 816,4	5 731,2	6 676,9	32 224,5
Évolution CF 2020 / CF 2019				
Autorisations d'engagement	- 1,7 %	- 5,6 %	13,0 %	- 0,4 %
Crédits de paiement	- 1,7 %	- 1,3 %	- 33,7 %	- 10,6 %

Service bâtiment et sécurité

Composé d'une équipe de 9 personnes, le service bâtiment et sécurité a compétence en matière de travaux immobiliers et de maintenance des équipements, en matière de sécurité et de sûreté pour les biens et les personnes, ainsi qu'en hygiène et sécurité du travail.

L'activité du service a été particulièrement impactée en 2020 par la crise sanitaire de la Covid-19 ayant conduit à un surcroît d'activité lié à l'application des protocoles sanitaires et aux modifications des calendriers de travaux.

Dans ce contexte, le Conservatoire a poursuivi ses actions visant à réhabiliter le bâtiment, notamment avec la poursuite de l'opération de réhabilitation des façades revêtues de pierre dont les travaux se termineront en 2021 avec la rénovation des façades de la Tour d'orgue.

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION DU BÂTIMENT RÉALISÉS EN 2020

FAÇADES EN PIERRE

Les désordres mis en évidence sur les systèmes d'accroche des pierres de façade et présentant un enjeu de sécurité majeur (risque de chute de pierre) ont conduit le Conservatoire de Paris à engager les travaux qui s'imposent.

Ces travaux consistant à remplacer les pierres naturelles et les menuiseries extérieures présentant également de nombreux dysfonctionnements ont démarré en juillet 2018.

Des marchés complémentaires ont été passés en 2020 pour faire face aux aléas rencontrés en cours d'exécution (désamiantage, problèmes d'étanchéité et d'enrobage des aciers, modifications de dispositions constructives en lien avec le cabinet de Christian de Portzamparc, etc.) et un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué pour la rénovation de la Tour d'orgue (travaux prévus à l'été 2021).

RÉNOVATION DES VESTIAIRES DE LA DIRECTION DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

Les espaces pédagogiques n'ont jamais fait l'objet de rénovations lourdes et sont aujourd'hui dans un état de vétusté avancé. Les vestiaires de la direction des études chorégraphiques ont été rénovés en 2020 et la campagne de rénovation des espaces pédagogiques se poursuivra jusqu'en 2025.

INSTALLATION D'HUMIDIFICATEURS DANS LES SALLES POUR INSTRUMENTS ANCIENS

Des problèmes hygrométriques sont rencontrés dans les salles où sont installés les instruments anciens au niveau n+3, y occasionnant chaque année d'importants désordres nécessitant de lourds investissements pour les réparer. Pour répondre à cette problématique, des dispositifs pérennes ont été installés en 2020 pour maîtriser l'hygrométrie dans ces locaux.

REMPLACEMENT DES RÉSEAUX ECS / EU DU RESTAURANT

Le réseau de distribution d'eau chaude sanitaire présentant des désordres susceptibles de compromettre brutalement le fonctionnement du restaurant, des travaux de rénovation des réseaux ont été réalisés en 2020. Les réseaux d'évacuation de ses eaux usées ont également été remplacés à cette occasion.

REMPLACEMENT DU SSI DE LA RÉSIDENCE VILLETTE OUEST

Le système de sécurité incendie de la résidence Villette Ouest datant de l'origine du bâtiment a été intégralement remplacé pendant l'été 2020.

TRAVAUX DE DÉSENFUMAGE DE LA SALLE DE RESTAURATION

Dans la poursuite des travaux de rénovation de la salle de restauration effectués en 2019, des travaux de mise en conformité pour la sécurité incendie ont été réalisés en 2020.

TRAVAUX DE VENTILATION DES LOCAUX SITUÉS EN FAÇADES JAURÈS

Les locaux situés en façade sur l'avenue Jean Jaurès ne bénéficient pas de ventilation par le biais des centrales de traitement d'air. Une centrale de traitement d'air spécifique doit être installée en toiture, et de nouveaux réseaux aéroliques doivent être créés pour la raccorder aux locaux à ventiler.

Ces travaux ont démarré à l'été 2020 et s'achèveront en 2021.

ACTIONS SANITAIRES ET IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19

LE PREMIER CONFINEMENT

Les opérations de travaux en cours ont été interrompues pendant deux mois lors du premier confinement et les calendriers de travaux ont dû être adaptés selon le fonctionnement du Conservatoire lors de la reprise d'activité.

Pendant cette période, les délais des procédures de marchés publics ont été allongés du fait de l'impossibilité d'organiser les visites sur site pour les candidat-es.

Tous les équipements techniques (chauffage / ventilation / climatisation) ont été mis en veille, à l'exception des organes liés aux systèmes de sécurité incendie.

LA REPRISE D'ACTIVITÉ

Avec l'appui de ses prestataires, le service du bâtiment et de la sécurité a assuré la mise en œuvre des protocoles sanitaires sur le plan des fournitures sanitaires (approvisionnements, gestion de stock et distribution), des aménagements (installation d'écrans de protection, de poubelles, marquages au sol, etc.), du nettoyage et de la désinfection des locaux, du renouvellement d'air, de la définition des jauges d'occupation.

Le service audiovisuel

Le service audiovisuel a pour missions :

- L'assistance à la pédagogie : par la mise à disposition des étudiant-es et des enseignant-es d'équipements audiovisuels, ainsi que l'aide à leur utilisation, par la réalisation de produits audiovisuels destinés à la pédagogie ; par la sonorisation de certains concerts et ateliers (danse, jazz, musiques mixtes avec traitement électronique et spatialisation en temps réel, colloques et conférences...) ; par l'accompagnement des étudiant-es en cursus de métiers du son et de composition en les impliquant au cœur des productions.
- L'aide à l'insertion professionnelle : par la réalisation de produits audiovisuels destinés à améliorer la visibilité des étudiant-es ; par la sensibilisation aux complexités liées à l'enregistrement, à l'écoute et aux captations audiovisuelles ; par l'immersion dans cet environnement ; par l'autonomisation et l'initiation aux captations audiovisuelles simples.
- La réalisation de produits audiovisuels : à visée pédagogique ; pour une diffusion des processus pédagogiques et de l'aboutissement du travail : cours publics et classes de maîtres en musique et en danse, concerts de musique contemporaine, de chambre, d'orchestre, spectacles de l'ensemble chorégraphique ; pour la promotion des étudiant-es : disques pour le label Initiale, vignettes pour les lauréats ; documentaires liés à l'histoire de l'enseignement de la musique et de ses techniques (Le jeu perlé, Hélène de Montgeroult, les faiseurs de voix...)
- La recherche : le service audiovisuel est aussi un lieu de réflexion et de recherche sur les techniques d'enregistrement et de diffusion du son en rapport avec les nouvelles technologies et les nouveaux médias, et sur le développement des usages numériques dans l'enseignement et la production artistique

Le service audiovisuel est structuré autour d'une équipe de 11 agent-es répartis dans les secteurs audio, vidéo, réalisation en informatique musicale, maintenance, et administration.

ACTIVITÉS

CAPTATIONS VIDÉO

Au cours de l'année 2020, le service audiovisuel a réalisé :

- 12 captations vidéo d'événements liés à la programmation des salles publiques, dont l'opéra *La Scala di Seta*, plusieurs cours du soir de musique et de danse, des créations en musique contemporaine, des concerts de jazz, ainsi que des captations dédiées à la promotion des étudiant-es qui n'ont pas pu passer leur récital de fin de cycle (concerts des lauréats des disciplines vocales et instrumentales).
- 23 vignettes de lauréat-es ont été réalisées, en collaboration avec la FSMS, dans le cadre des « récitals imaginaires ».

- 2 pastilles vidéo ont été tournées et montées dans le cadre du partenariat avec Repetto.

- plus de 30 vidéos destinées aux candidatures aux concours internationaux en musique et en danse

Pendant le confinement, une pièce musicale en mosaïque vidéo (*Finale du Carnaval des animaux* de Saint-Saens) a été montée et mixée. Lors du déconfinement de mai, les auditions de chant pour le casting de l'opéra *The Turn of the Screw* de Benjamin Britten, des épreuves de FM pour le concours d'entrée FSMS, et un tutoriel de la chorégraphie *Prélude à l'après-midi d'un faune* ont été réalisés au Conservatoire sous forme de vidéo.

ENREGISTREMENTS AUDIO

En plus de ces captations vidéo, le service audiovisuel a réalisé 23 enregistrements audios et/ou sonorisations de productions liées aux activités pédagogiques (travaux d'écriture et d'orchestration) et à la programmation de concerts (concerts de l'orchestre du Conservatoire, des classes des disciplines instrumentales, composition, musique de chambre, jazz, danse), dont 4 enregistrements de disques.

DIFFUSIONS WEB

Parmi les 12 captations vidéo, 5 ont été diffusées en Livestream. Plusieurs autres événements ont fait l'objet d'une diffusion en Livestream :

- Plusieurs épreuves du concours d'entrée en FSMS, diffusées sur la plateforme de streaming Twitch.
- Les événements des 30 ans de l'installation du Conservatoire sur le site de La Villette : 8h + 4h de live streaming sur le site et la page Facebook du Conservatoire, avec des conférences, des concerts, des spectacles, des documentaires.
- Le spectacle de Noël de l'ASCCV, en accompagnement pédagogique de la FSMS, diffusé en live sur Zoom avec un fil de chat.
- Ceci préfigure les futures activités du centre de ressources.

RECHERCHE

Le service audiovisuel est impliqué dans 3 projets de recherche :

- PHEND (Past Has Ears at Notre-Dame, 2020-2024), projet de recherche collaboratif Recherche interdisciplinaire (historique, architecturale, musicologique, acoustique) autour de l'environnement acoustique et sonore tout au long de l'histoire de Notre-Dame, et récréation d'une acoustique virtuelle à l'aide d'outils numériques. Appel à projet accepté par l'ANR, financement de 105000 € pour la partie portée par le Conservatoire, qui détient de nombreux enregistrements de concerts, ainsi qu'une empreinte acoustique de Notre-Dame réalisée avant l'incendie. Le projet est mené avec le concours de l'Institut Jean Le Rond d'Alembert, Sorbonne Université, Paris, le Centre André Chastel (CAC) : Laboratoire de recherche en histoire de l'art, Sorbonne Université, Paris, l'Institut de recherche en Musicologie (IReMus), Sorbonne Université, Paris, la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Lyon St-Etienne, Lyon, Sunmetron, Agence d'architecture présentant des compétences en création, réhabilitation et restauration d'édifices, Paris et Narrative, Producteur pour les nouveaux médias, Paris
- ANTONY, projet de recherche collaboratif avec l'IRCAM, Paris, l'Université Paris 8, Saint-Denis et l'Université Lyon/Saint-Etienne, visant à l'élaboration d'une plateforme pour rassembler, trier, coordonner et sauver les documents relatifs au répertoire de musique mixte, dont les patches Max/MSP. Financement de 8600 € accordé par l'université Jean Monnet Saint-Etienne, pour le recrutement d'une développeuse Web.
- MYBINO 2, projet de recherche et développement de l'application MyBino2, pour un moteur de rendu binaural avec headtracking à partir d'un enregistrement multipistes et de

l'application d'une HRTF optimisée. En collaboration avec l'école polytechnique, Palaiseau.

LE STUDIO 3D

Le service audiovisuel a contribué à l'élaboration du projet de « Centre de ressources », dont les parties nouvelles (en sus de l'infrastructure audiovisuelle déjà existante) :

- Tech Audio Lab : Partenariat avec Yamaha/Nexo, Flux :: et Noise Makers visant à équiper le plateau 1 d'un dôme audio immersif de plus de 40 enceintes, et de le doter des systèmes les plus innovants en terme de spatialisation sonore et réverbération active. Le Tech Audio Lab est financé par Culture Pro à hauteur de 20000 €, suite à un appel à projets.
- ESCAPE : Projet visant à équiper plusieurs espaces pédagogiques (studio de danse, salle de musique, plateau jazz, plateau nouvelles technologies) d'un système de captation audiovisuelle, allant du plus simple, en complète autonomie (vidéomaton) au plus complexe (3 caméras, présence d'un-e opérateur-trice). Financement du projet « Escape » par les trophées franciliens de l'innovation numérique dans l'enseignement supérieur à hauteur de 150000 €, suite à un appel à projets.
- Studio 3D : Projet visant à construire un espace dédié à la recherche, la création, la pratique et la diffusion en musique, danse et spectacle vivant. Il sera un lieu privilégié pour accueillir des résidences de créations, ainsi que pour la pédagogie de projets. Il permettra d'approfondir les recherches menées autour de la spatialisation et de l'immersion sonore.
- Une réflexion est entamée sur les moyens de diffusion des contenus créés par le centre de ressource via une plate-forme numérique visant à fédérer la pédagogie musicale sur le territoire national.

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Pendant le confinement, expérimentation, rédaction et diffusion de documents relatifs à l'optimisation de la prise de son à domicile avec les moyens disponibles (smartphone, ordinateur...), aux moyens à mettre en œuvre pour diffuser gratuitement et de façon qualitative en streaming, et à l'utilisation et à l'amélioration de la qualité de l'audio sur Zoom. Investissement et installation de 25 écrans interactifs permettant la visioconférence dans les espaces pédagogiques de musique et de danse pour des cours, des masterclasses, des concours, des conférences.

À ces écrans, a ponctuellement été adjoint un système de prise de son afin d'améliorer la qualité audio pour certains événements (masterclasses ECMA).

Prêt de matériel audiovisuel aux étudiant-es FSMS lors des confinements de mars et de novembre.

Travail de mixage réalisé par un agent à domicile, en conditions dégradées, de *La vierge* de J.Massenet, lié au projet de recherche PHEND de modélisation de l'acoustique de Notre-Dame.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANT-ES :

L'ensemble des agent-es a contribué à accompagner les étudiant-es, notamment :

- Par l'enregistrement d'activités musicales à fins pédagogiques et d'archivage (travaux d'écriture, d'orchestration, ateliers de composition, classes de direction...)
- Par la réalisation de séances de tournage spécifiques (production de vidéos pour candidature aux concours internationaux en musique et en danse)
- Par la sonorisation de certains concerts et ateliers (danse, jazz, musiques mixtes avec traitement électronique et spatialisation en temps réel, colloques et conférences...)
- Par l'accompagnement des étudiant-es en cursus de métiers du son en les impliquant au sein d'une équipe professionnelle lors de diverses productions, en tant qu'ingénieur-es du son, directeur-trice artistique, conseiller-e musical-e ou réalisateur-trice en informatique musicale. Le service audiovisuel met également à leur disposition un équipement audiovisuel très conséquent (microphones, régies, stations de travail, équipements de sonorisation, caméras...) pour la réalisation de leurs travaux personnels.
- Par l'accompagnement des étudiant-es en classe de composition en les conseillant et en les assistant lors de la réalisation et de l'enregistrement de pièces avec électronique.
- Par la sensibilisation aux complexités liées à l'enregistrement, à l'écoute et aux captations audiovisuelles, par l'immersion dans cet environnement.
- Par l'autonomisation et l'initiation aux captations audiovisuelles simples.
- Par la réalisation de produits audiovisuels destinés à améliorer la visibilité des étudiant-es, notamment les concerts des lauréats des disciplines vocales et instrumentales, les miniatures de création contemporaine et les vignettes des récitals imaginaires avec la FSMS.
- Par la réalisation d'enregistrements de disques pour les labels Initiale (fondation Meyer) et Mirare (P.Petit).

Les ressources 2020 sur fonds privés

(mécénat, partenariats, taxe d’apprentissage, privatisation des espaces)

2020 EN CHIFFRES

- Total des ressources sur fonds privés : 939 082 €**
- dont total des recettes de mécénat : 899 616 €
 - dont total recettes du solde de la taxe d’apprentissage : 31 964 €
 - dont total recettes privatisation des espaces : 7 502 €

LE MÉCÉNAT

- Total des recettes : 899 616 €
- dont 86,7 % (779 936 €) pour l’aide aux étudiants et aux étudiantes
 - et 13,3 % (119 680 €) pour les missions pédagogiques.
 - dont 30,21 % (271 818 €) pour des aides d’urgence.

- 528 bourses ont été versées aux étudiants dont :
- 211 bourses d’urgence
 - 205 bourses d’études
 - 112 bourses de projets

En 2020, le Conservatoire a bénéficié de l’élan de générosité et de forts témoignages d’attachement de nombreux donateurs et donatrices, mécènes et partenaires pour le soutenir dans la réalisation de ses projets pédagogiques et la réussite du parcours de ses étudiants et étudiantes. Ces engagements en faveur de l’institution et de ses usagers est d’autant plus remarquable quand l’on considère les événements, tant conjoncturels qu’institutionnels, qui ont marqué toute cette année.

Le Conservatoire est extrêmement reconnaissant aux particuliers, fondations, entreprises ou institutions, reconnus dans les pages suivantes, qui lui ont fait confiance et l’ont accompagné durant toute cette année dans le développement de ses missions et le soutien de nombreux étudiants particulièrement fragilisés par la crise liée à la pandémie.

L’équipe du mécénat et des partenariats est composé d’une responsable et d’une chargée des aides privées ; elle a accueilli 2 stagiaires.

Les mécènes et partenaires contribuent à l’action de l’institution sur 3 plans : soutien aux missions pédagogiques fondamentales, soutien à des projets ponctuels, soutien aux étudiants.

Le développement des ressources prend des formes diverses : mécénat, dons financiers ou en nature, prêts et dons d’instruments, legs, parrainage, taxe d’apprentissage, privatisation des espaces.

Toutes actions confondues, les ressources sur fonds privés 2020 s’élèvent à un total de 939 082 €.

UNE MOBILISATION DÉTERMINANTE AUPRÈS DES ÉTUDIANT·ES

Le soutien direct aux étudiant·es recueille historiquement la plus grande part de la générosité de nombreux bienfaiteurs. Mais leur action s’est particulièrement illustrée cette année par leur essentielle contribution au dispositif du fonds d’urgence Covid-19.

Dès le lundi 16 mars 2020, 1^{er} jour de confinement national, le Conservatoire a mis en œuvre un plan d’actions et d’aides en faveur des étudiant·es les plus vulnérables. Il s’est agi de pouvoir intervenir avec rapidité auprès des étudiant·es les plus fragilisés·es, pour des raisons économiques (pertes des emplois), des raisons d’isolement (notamment pour les étudiant·es étranger·es n’ayant pas les moyens de regagner leur pays), des raisons de santé ou des difficultés psychologiques. À ces aides de vie, se sont rapidement ajoutées des aides liées à la continuité pédagogique : soutien à l’équipement, numérique notamment.

Ce plan de soutien a pu être mené grâce à la mobilisation immédiate et déterminante de nos mécènes : Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique, Mécénat

- Musical Société Générale, Van Cleef & Arpels, Sylff Association, Fondation L’Or du Rhin, Fondation Cléo Thiberge Edrom ; ainsi que des particuliers, le Fonds de Tarrazi et le Fonds Kriegelstein qui ont rapidement répondu à l’appel à la générosité publique par voie d’emails ciblés ou de manière spontanée.
- **Grâce à cette solidarité, ce sont 211 bourses d’urgence qui ont pu être octroyées en 2020 pour un montant total de 271 818 €.**
- Parallèlement à ce dispositif renforcé, le Conservatoire et ses partenaires ont poursuivi leurs actions de promotion de la diversité culturelle, géographique et sociale, par l’octroi de bourses d’études ; et de soutien au développement artistique et professionnel des étudiant·es par les bourses de projets (acquisition d’instrument ou d’équipement technique, enregistrement de CD, mobilité internationale, inscription aux concours, master classes, etc.).
- **En 2020, se sont tenues 6 commissions d’aides aux études ; 4 commissions d’aides aux projets ; et des commissions ponctuelles en comités restreints.**

- **317 bourses ont été octroyées pour un montant total de 483 691 €**
 - dont 205 bourses d’études sur critères de ressources pour 268 986 €.
 - dont 112 bourses de projets pour 214 705 €.
- D’autres formes d’aides, comme le prêt d’instruments de haute qualité et l’offre de résidences de création et d’études, ont également bénéficié aux jeunes talents du Conservatoire.

DES SOUTIENS CONFIRMÉS OU NOUVELLEMENT ENGAGÉS

- Grâce à l’engagement confirmé de ses mécènes et à celui de nouveaux partenaires, d’autres actions essentielles ont pu être mises en œuvre, parmi lesquelles :
- 17 master classes, l’édition de 4 CD « Jeunes solistes » et 1 livre-CD Jeunesse illustré, le programme de l’Académie européenne de musique de chambre (ECMA) ainsi que d’autres nombreuses missions pédagogiques de la direction des études musicales et de la recherche, ont été rendus possibles grâce à la Fondation Meyer.
 - L’enseignement et la création conduits par la direction des études chorégraphiques ont reçu le précieux soutien de la Fondation Cléo Thiberge Edrom.
 - La Classe Musique à l’Image a bénéficié de l’engagement renouvelé de la Sacem.
 - Le programme Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS) a reçu l’indispensable et inédit soutien de la Fondation Lazard Frères Gestion – Institut de France.

MAINTENIR LE LIEN

La discontinuité des relations provoquée par les mouvements sociaux d’abord, qui se sont prolongés début 2020, puis par les restrictions liées à la crise sanitaire, a rendu primordial l’entretien des liens avec les bienfaiteurs du Conservatoire.

L’envoi de quatre newsletters, informant de l’activité et pour donner des nouvelles de la vie de l’école y ont contribué. Elles complétaient des échanges particuliers, par courrier, emails, appels téléphoniques, dont la fréquence a augmenté du fait des mesures d’éloignement et qui se sont enrichis de rendez-vous par visioconférence.

Des événements et moments réservés, associant étroitement les donateurs et partenaires à la vie de l’institution, notamment par les rendez-vous et avantages du Cercle du Conservatoire de Paris, ont pu être maintenus quand cela fut possible :

- 2 soirées du Cercle : le 31 janvier à l’occasion du Concert Musique à l’Image et le 11 mars pour la première de l’opéra *La Scala di Seta*.
- 4 séances de répétition des classes de direction d’orchestre d’Alain Altinoglu et d’initiation à la direction d’orchestre de Ruth Schreiner
- 1 séance « Au Cœur de l’orchestre » à l’occasion d’une session de répétitions sous la direction de Bruno Mantovani.
- La visite de l’exposition *Degas à l’Opéra* au musée d’Orsay, avait été préparée par les étudiant·es de la classe des Métiers de la Culture/Musicologie de Lucie Kayas, mais dut être annulée par le musée en raison des mouvements sociaux.

LES PARTENARIATS

Renforçant leur partenariat historique autour de la formation chorégraphique, la maison REPETTO est désormais Fournisseur officiel du Conservatoire de Paris.

L’apport des compétences techniques et pédagogiques de NEXO et NOISE MAKERS en faveur des élèves de la Formation supérieure aux Métiers du son s’est poursuivi en 2020.

LA TAXE D’APPRENTISSAGE

La taxe d’apprentissage est un impôt qui permet de faire financer les dépenses des formations initiales technologiques et professionnelles. S’il est obligatoire pour tout employeur exerçant une activité à caractère commercial, industriel ou artisanal, la part dite du « solde » peut être versée librement au bénéficiaire de son choix.

Malgré une réforme intervenue en 2019 et appliquée en 2020, entraînant notamment une baisse du taux de perception de 23 % à 13 %, le Conservatoire a pu compter sur la confiance et le soutien de 69 entreprises, institutions et associations pour un montant global de 31 964 €.

Cette ressource substantielle permet la concrétisation d’importants projets pédagogiques et le développement de programmes de formation. En 2020, elle a notamment contribué à l’acquisition d’écrans interactifs tactiles permettant d’assurer les cours à distance dans plusieurs salles de classes et studios de l’établissement.

LA PRIVATISATION DES ESPACES

Le Conservatoire a été saisi d’une trentaine de demandes de privatisation des espaces (tournages, défilés de mode, séminaires).

Seules 3 ont pu être satisfaites donnant lieu à des recettes d’un montant total de 7 502 €. Outre les restrictions d’accès conjoncturelles, le développement de ces ressources reste limité par la densité des activités pédagogiques générant une saturation des espaces disponibles à la location.

Service des affaires scolaires

Le service des affaires scolaires, composé d’une équipe de douze personnes (1 secrétaire, 1 gestionnaire administrative, 1 gestionnaire du planning des concours et examens, 2 chargés de l’étude, 1 responsable d’internat, 3 encadrantes de nuit, 1 infirmière et 1 cheffe de service), gère la vie administrative des 1234 étudiant-es du Conservatoire (inscriptions, bourses, logements...).

Il participe aussi au bon déroulement des concours d’entrée et des examens de fin d’année en tenant à jour le planning des réservations des salles, l’affichage des pièces imposées et leur mise en ligne.

Au sein même de l’établissement, le service a la responsabilité des 40 étudiant-es internes et s’engage à leur procurer les meilleures conditions pour étudier sereinement loin de chez eux (aide aux devoirs, confort de l’internat, encadrement de nuit etc.)

En lien avec le collège et le lycée Brassens où sont scolarisés les étudiant-es du Conservatoire, le service des affaires scolaires participe à l’affectation des étudiant-es dans ces établissements et joue un rôle de coordination.

LES INSCRIPTIONS DES ÉTUDIANT·ES

En 2019–2020, 1206 étudiant-es dont 190 boursier·ères du CROUS (15,7%) ont été inscrit-es pour suivre un cursus au Conservatoire.

En 2020–2021, 1242 étudiant-es dont 208 boursier·ères du CROUS (16,7%) ont été inscrit-es pour suivre un cursus au Conservatoire.

Stabilité globale dans les inscriptions malgré la crise sanitaire (légère augmentation).

Baisse des démissions (10%) et des demandes de congés.

Les étudiant-es étranger·ères continuent à s’inscrire bien qu’il y ait eu des difficultés pour se déplacer.

Légère augmentation du nombre de boursier·ères du CROUS.

Tous les étudiants ont pu profiter du repas du midi à 1€ depuis début mars 2021.

Tous les étudiant-es qui résident prêt du Conservatoire et qui sont boursier·ères ont pu profiter de la mise en place des dîners à 1€. Ce financement a été pris en charge par le Conservatoire.

Élections CA : sur 16 candidatures (titulaires et remplaçant-es) seulement 4 candidatures femmes pour 12 hommes.

Au résultat, la tendance est inversée : 1 élu homme et 3 femmes.

Développement de l’aide psychologique :

- Mise en place par le Conservatoire d’une cellule de soutien et d’écoute pour les étudiant-es par téléphone, visio ou en présentiel lorsque cela a été possible avec l’association la 3^e RIVE (financement CVEC)

- Dispositif de soutien psychologique est mis en place par le service des ressources humaines du ministère.

- Plateforme « Ecoute Etudiants Île-de-France » entièrement destinée au soutien psychologique des étudiant-es francilien·nes par la Région Île-de-France

LES LOGEMENTS MAJEURS

En raison de la pandémie, nombre d’étudiants ont rencontré des difficultés pour le paiement de leurs loyers. L’association ARPEJ a fait une campagne de recouvrement des loyers avec notamment des propositions de plans d’apurement. Un soutien financier de la part du Conservatoire a aidé les élèves dans de situations précaires à payer leurs loyers.

Pour les situations difficiles, la perte d’emploi des parents, Il y a eu des aides d’urgences assez importantes versées par le service Mécénat pour aider les étudiants à payer leurs loyers.

Le Conservatoire dispose de 200 logements pour les majeurs

243 dossiers de demandes de logement ont été déposés pour les majeurs.

110 logements pour étudiant-es majeurs ont été attribués et 118 étudiant-es logé-es compte tenu des occupations doubles.

ARPEJ OUEST ET EST

110 logements dont 8 en occupation double : 118 étudiant-es logé-es. Les logements sont occupés par les étudiant-es pour une durée de 1 an. En 2019–2020, 77 logements ont été octroyés, 56 ont été renouvelés, 106 ont été mis en liste d’attente et 3 désistements.

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS :

Les 22 ateliers sont occupés par les étudiant-es pour une durée de 2 ans consécutives à condition d’être toujours scolarisés au Conservatoire. En 2019–2020, 9 ateliers ont été octroyés, 13 ont été renouvelés et 7 ont été mis en liste d’attente.

VILLETTE NORD :

67 logements destinés prioritairement aux étudiant-es dont la situation est la plus précaire, dont 4 attribués durant l’année scolaire 2019–2020.

Pour ce qui est des logements doubles, la colocation n’est pas forcément entre deux étudiant-es du CNSMDP, elle peut être une occupation avec conjoint, concubin ou fratrie tous deux étudiant-es au Conservatoire.

RÉSIDENCE POUR MINEURS

Cette résidence, d’une capacité de 40 places, destinée aux étudiant-es en musique et en danse âgés de 14 à 18 ans, dépasse l’exigeante mission d’assurer des conditions de logement agréables et sécurisées à des mineurs.

En effet, étant donné l’intérêt primordial accordé par le Conservatoire à la réussite de ses étudiant-es, aussi bien dans leurs études musicales ou chorégraphiques que dans leurs scolarités, le service des affaires scolaires fait évoluer ce secteur vers un rôle d’entité dépassant le cadre de l’hébergement. L’importance accordée aux doubles cursus de ces collégien·nes ou lycéen·nes s’exerce dans les relations étroites entretenues par le service des affaires scolaires avec le collège Brassens et le Lycée Georges Brassens. Ces relations permettent d’agencer l’organisation pédagogique de ces étudiant-es entre les études du Conservatoire et celles des deux établissements scolaires. Elles permettent aussi d’articuler les différents plannings de leurs répétitions musicales, dans le cadre de concerts ou d’auditions, ou celles concernant par exemple les journées portes ouvertes de la Danse, avec le calendrier des “ devoirs sur table ” et les différentes préparations au brevet ou au baccalauréat. Ce lien nous donne aussi la possibilité d’offrir aux internes des sorties à des spectacles organisées par le Lycée, le collège ou le Conservatoire.

Cette relation privilégiée permet, d’autre part, de suivre les résultats scolaires et l’état psychologique de ces enfants, et d’intervenir en concertation avec les parents en cas de détection d’une difficulté. Elle permet aussi d’aider les familles, certaines habitant loin de la région parisienne, d’autres n’étant pas en possession de la langue française, non seulement pour ce qui se passe au Conservatoire, mais aussi dans leurs relations avec l’Éducation Nationale (modalités d’inscription, stages de “ découverte entreprise ” pour les collégiens, préparations au brevet des collèges et au baccalauréat). Cette relation, évoluant depuis plusieurs années avec le Lycée, a permis le succès de la récente mise en place d’une classe spécifique double cursus au Collège Brassens.

C’est avec cette ambition que ces élèves mineurs sont, chaque soir pendant deux heures, appelés à être présents à une étude organisée par le service, étude encadrée par deux chargés d’étude, chacun dans une spécialité scolaire (sciences/littérature) propre à aider les enfants au mieux dans leurs éventuelles difficultés ou dans leurs devoirs.

Cette relation cruciale trouve son expression publique avec un spectacle annuel organisé conjointement par le service de l’apprentissage de la scène, le service des affaires scolaires et le Lycée Brassens, permettant aux artistes lycéen·nes d’exprimer leurs talents musicaux et chorégraphiques sur la scène du Conservatoire, sous les yeux d’un public de parents d’élèves et de professionnels de la culture et de l’éducation nationale.

La Résidence pour Mineurs a bénéficié, à la rentrée scolaire 2020–2021, d’un changement attendu depuis de nombreuses années : l’ouverture de cette résidence non plus 5/7 jours mais 7/7 jours, permettant ainsi à nos internes de ne plus avoir systématiquement à rejoindre leur famille en province ou leur famille d’accueil en fin de semaine, mais de pouvoir désormais rester tous les week-ends, sauf en périodes de vacances, à l’internat. Ceci a été rendu possible grâce à un recrutement spécifique et à une restructuration du planning des chargés d’encadrement de nuit.

En raison des conséquences de la pandémie sur la vie quotidienne (cours du lycée et collège à distance, cas contacts, fermeture de classes) le Conservatoire a engagé un vacataire en journée du lundi au vendredi pour permettre aux étudiant-es de rester à la résidence habituellement fermée en journée. La Direction des disciplines chorégraphiques a mis à disposi-

tion des étudiant-es des salles de classes pour leur permettre de suivre leurs cours du collège ou du lycée à distance.

EXAMENS, CONCOURS ORGANISÉS ET ŒUVRES IMPOSÉES POUR L’ANNÉE 2020–2021

- Nouvelles procédures de travail dues à la mise en place des mesures sanitaires avec une adaptabilité quant à la reprogrammation des concours d’entrée et des examens.

- Les dates d’affichage des œuvres imposées ont été re-planifiées au fur et à mesure des décisions gouvernementales. Une reconstruction, un découpage des plannings avec adaptation rapide au regard des nouvelles mesures sanitaires (prolongation de scolarité, modifications des modalités, examens en présentiels ou en vidéo, aménagement calendrier scolaire)

ŒUVRES IMPOSÉES COLLECTÉES

La collecte d’environ 300 œuvres imposées dont plus de 200 affichées et/ou communiquées après le choix du chef-fe de Département.

CONCOURS D’ENTRÉE

Départements concernés : 4
Disciplines concernées : 46
Nombre d’œuvres imposées à communiquer : 137

EXAMENS DE FIN D’ANNÉE

Départements concernés : 4
Disciplines concernées : 38
Nombre d’œuvres imposées à communiquer : 126

PLANIFICATION DES CONCOURS D’ENTRÉE ET DES EXAMENS

Départements concernés : 10
Disciplines concernées : environ 150
Nombre de CE et EX : environ 200

Service informatique

Le service informatique a poursuivi une triple mission :

- Continuer à déployer le schéma numérique adopté en 2018,
- Accompagner le déploiement de nouveaux logiciels de gestion de la scolarité et de planification des espaces,
- Doter les agents d’outils permettant le travail à distance.

SCHÉMA NUMÉRIQUE

L'objectif global de ce schéma reste de moderniser nos outils, de développer les solutions en ligne et de permettre des modes de fonctionnement plus collaboratifs. Ces objectifs sont devenus d'autant plus indispensables à atteindre dans le contexte sanitaire de 2020.

Les solutions attendues doivent être disponibles en mode SAAS, utilisables depuis un navigateur en mobilité et sur de multiples plateformes (mode responsive), garantir une forte disponibilité, s’inscrire dans un fonctionnement en mode collaboratif, offrir une interopérabilité entre systèmes afin d’éviter toutes opérations de ressaisies. Enfin, elles devront être nativement conformes aux exigences du RGPD (Règlement général sur la protection des données) applicable depuis mai 2018.

MODERNISATION ET OPTIMISATION DE LA PLANIFICATION DES ESPACES, DIESE

S'agissant de la gestion de la planification des espaces, enjeu très important, le Conservatoire a lancé un appel d’offres pour la fourniture d'un système de planification générale. C'est la société It4Culture avec son système Diese qui est retenue. Le service informatique a travaillé à l'export des données de gestion des productions et de gestion des salles depuis Phoenix (ancien outil) vers Diese. Le système Diese est progressivement utilisé à partir de

septembre 2020. Sans cet accès à distance, il aurait été très difficile d’adapter sans cesse la planification des enseignant-es aux consignes sanitaires. Il n'aurait pas été non plus possible de rendre autonomes les étudiant-es dans la réservation d’espaces de travail (Mydiese).

POURSUITE DE L'INSTALLATION DE L'OUTIL DE GESTION CENTRALISÉE DE LA SCOLARITÉ DES ÉTUDIANT-ES, OASIS

Le service informatique a finalisé l'export vers Oasis des archives de la scolarité des étudiant-es auparavant gérés dans Phoenix depuis 1994.

Conduite du changement s'agissant des usages informatiques, un important volet formation

L'accompagnement des utilisateurs s'est fait de trois manières :

- Le recrutement de deux chargés de projets Oasis et Diese
- La mise en place de formations aux systèmes Diese et Oasis proposées aux utilisateurs
- Une prestation de « SAV » des deux prestataires.

NOUVEAU SYSTÈME DE MESSAGERIE / OFFICE 365

La messagerie du Conservatoire reposait sur 2 serveurs et systèmes distincts. L'un était dédié aux personnels administratifs et l'autre aux étudiant-es et enseignant-es. Afin d'unifier les annuaires et de faire bénéficier les utilisateurs d'une messagerie moderne et sécurisée, le Conservatoire avait pour projet depuis plusieurs années de migrer les systèmes vers la solution Microsoft Office 365.

C'est le choix de plus de 1200 établissements d'enseignement supérieur français (35 000 étudiant-es de Paris Descartes, 30 000 étudiant-es de l’UPEC, Centrale Paris, PSL, Dauphine...).

Par ailleurs, Microsoft fut le premier fournisseur de services à adopter la norme internationale ISO 27018 relative à la protection des données personnelles dans le Cloud.

En plus d’une messagerie, Microsoft Office 365 Education s’inscrit totalement dans l’orientation du schéma numérique en offrant l'accès à un ensemble de solutions en ligne, collaboratives et modernes : Outlook, OneDrive (stockage et partage de document en ligne synchronisé avec tous les appareils connectés de l'utilisateur), Teams (vidéoconférence, conversation, partage de fichiers...), SharePoint (sites intranet, partage de documents), Forms

(formulaire), Planner (gestion de tâches d’équipes)... et bien entendu les classiques Word, Excel et PowerPoint.

Pour préparer cette migration très délicate, le service informatique effectue de nombreux tests et bâtit un scénario de bascule en plusieurs phases de façon à garantir la reprise des données et la continuité de service.

Sur le premier trimestre 2020, le service informatique travaille à modifier l'infrastructure logique du réseau local qui est un prérequis, puis lance la migration des comptes de messagerie des 1200 étudiant-es et 400 enseignant-es.

Sur le second semestre, le service informatique migre vers Office 365 les comptes de messagerie de l'ensemble des agent-es administratifs de l'établissement.

Aucune perte d'information n'est à déplorer.

Sur le quatrième trimestre, les nouvelles ressources de messagerie stabilisées, le service informatique finalise la migration des serveurs d'authentification et d'infrastructure.

PARC ET CRISE SANITAIRE

Dès le 16 mars, premier jour de fermeture de l'établissement due à la crise sanitaire, le Conservatoire applique une stratégie qui permet de maintenir le travail des agent-es figurant dans le PCA de l'établissement et de garantir le maintien en fonctionnement des infrastructures informatiques.

Tout au long de l'année, le service informatique consolide les possibilités de travail en mobilité en remplaçant progressivement et selon les priorités, les ordinateurs fixes des utilisateurs par des ordinateurs portables dotés de stations d'accueil permettant ainsi une reconnexion immédiate aux périphériques et au réseau lors du retour au bureau.

Fin 2020 c'est un peu plus d'une centaine d'ordinateurs portables qui sont ainsi déployés. À moyen terme, l'objectif est d'équiper la totalité des agent-es.

RESSOURCES HUMAINES DU SERVICE

La crise sanitaire impacta très durement le service informatique. Alors que l'équipe compte plusieurs absences prolongées pour raison de santé, le service est très fortement sollicité.

Le recours à des techniciens en vacance et l'implication très forte de chaque membre du service aura permis au conservatoire de traverser l'année 2020 sans rupture informatique, tout en menant à bien des opérations lourdes et sensibles de migration de messagerie et de serveurs.

Les besoins et usages de l'informatique au Conservatoire ont considérablement évolué depuis ces dernières années : Nouveaux équipements, nouveaux systèmes d'information, nouveaux utilisateurs, accroissement des demandes d'assistance, accroissement du parc, accroissement des risques...

Pour y répondre, une réorganisation du service intégrant à terme de nouveaux moyens pérennes est actée en septembre 2020.

Merci à nos mécènes et partenaires 2020

Le Cercle du Conservatoire de Paris

Les membres Ambassadeurs

Vincent Meyer, Jean-Michel de Tarrazi,
Olivier et Brigitte Thiberge-Edrom

Les membres Grands Mécènes

Patrick et Yannick Assouad, Gilles et Régine Ebersolt, Christine Jolivet-Erlh, Marie-Cécile Matar, Hélène Nguyen Thien, Patrick et Ute Petit

Les membres Mécènes

Frédéric Assouad, Thierry et Maryse Aulagnon, Jean-Marc et Mai Chalot-Tran, Olivier Piot

Les membres Amis

Jacques Azoulai, Pierre et Colette Bonnassies, Sylviane Derycke, Jean-Luc et Anne Deveaux, Thierry Donnadieu, Pierre et Marie-Denise Gilly, Jean-Michel et Marie-Hélène Laporte, Solange Le Quen, Gilles et Martine Longin, Dominique Mansching, Pascal Pesneau, Christine Pouletty, Jean Seugé, Gérard Tran-Trong, Pierre Vauterin

Nous remercions également pour leur précieux soutien

Le Fonds de Tarrazi
Le Fonds Kriegelstein
L'association des Amis d'Alain Marinaro
L'association Plan de Culture

Et pour le prêt d'instruments d'exception

Marie-Hélène Fougeron In Memoriam d'Elisabeth Missaoui
Patrick Petit
Caroline Sonrier

Nous adressons enfin notre gratitude aux bienfaiteurs qui ne sont pas ici nommés ou qui ont souhaité garder l'anonymat.

Les entreprises, fondations et institutions

Soutien aux projets pédagogiques

Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondation Lazard Frères Gestion – Institut de France
Sacem

Soutien aux étudiant·es

Bourses d'études et de projets, fonds d'urgence

Académie Française
– Bourse Jean Walter Zellidja
Adami
CIC – Prix Michel Lucas
Fondation BNP Paribas
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondation d'entreprise Hermès
Fondation de France
Fondation Francis et Mica Salabert
Fondation Goélands
Fondation Lazard Frères Gestion – Institut de France
Fondation L'Or du Rhin
Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fonds de dotation Porosus
French-American Piano Society
King's Fountain
Legs Edward Jabes
Legs Laurence Boulay
Mécénat Musical Société Générale
Rotary Clubs de Paris et de Stockholm
Sacem
Secours Catholique – Caritas France
Syllf Association – The Tokyo Foundation for Policy Research
Van Cleef & Arpels

Fondations Musique sous l'égide de la Fondation de France :

Fondation François Louis Baradat
Fondation Marie Dauphin de Verna
Fondation Drouet-Bourgeois
Fondation Prix Monique Gabus
Fondation Monique Rollin
Fondation Macari Lepeuve
Fondation Yves Brieux Ustaritz

Les entreprises partenaires

Repetto, fournisseur officiel du Conservatoire de Paris
Nexo
Noise Makers

Fonds d'urgence Covid-19

Nous tenons enfin à remercier les entreprises, fondations et donateurs qui se sont généreusement mobilisés pendant la crise sanitaire afin de venir en aide aux étudiant·es les plus fragiles.

Ils nous ont versé leur taxe d'apprentissage en 2020

Aléa
Allegretto
L'Arpeggiata
Arts et Formes
Association artistique Concerts Colonne
Atelier 20.12
L'Atelier de l'Accordage
Audio2
L'Aurore boréale
Auxotea restaurant
Backstage Opera Management
Le Balcon
B.e.T. Sigier
Bergerault Percussions Contemporaines
Centre Parisien de Recyclage
Collectif MiRR
Collectif Tana
Compagnie Financière Chevrillon
Le Concert Spirituel
Coutrelis & Associés
Les Diotima
Les Dissonances
Eden Musique Production
Energie TP
Enoch & Cie
Ensemble Court-Circuit
Ensemble Multilatérale
Ensemble Sequenza 9.3
Festival Baroque de Pontoise/AOND
Frankel
Les Frivolités parisiennes
Graines d'Etoiles
Gramond-Kerversau avocats
Goodvibes
H. Sigier

Havas Group
Henri Selmer Paris
IMG Artists France
In Cauda
Jannel
Jazz et Cie
Jean-François Zygel
Kawai France
Lazard Frères Gestion
Marigaux
Music'O' Fil
Musique Sacrée à Notre-Dame
Nagata Acoustics International
Nexosecure
Opale Production Paris
Opus Artis Paris
Orchestre de Chambre de Paris
Orchestre Colonne
Orchestre Padeloup
Orfea Com & Prod
Ouragane
Outhere Music France
Paris Mozart Orchestra
Radio France
Repetto
Le Saint Sabastien
Son/Ré
Syncretis
Territoire des Arts
Théâtre de l'Athénée
Toni and Guy France
Vlovajob Pru
Woodbrass.com
Yamaha Music Europe

L'organisation au Conservatoire

Le Conseil d’administration (juin 2021)

Le conseil d'administration est l'organe délibérant et l'instance décisionnelle du Conservatoire de Paris. Il se réunit au moins deux fois par an comme le prévoit le décret n° 2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon.

Composition du conseil d'administration

Mme Stéphane Pallez, Présidente

Trois membres de droit

La secrétaire générale du ministère de la Culture ou son représentant :
M. Luc Allaire
et M. Noël Corbin

Deux représentants de la direction chargée de la musique et de la danse au ministère chargé de la Culture

M. Christopher Miles
M. Laurent Vinauger

Un directeur de conservatoire à rayonnement régional ou de conservatoire à rayonnement départemental

M. Benoît Girault

Trois personnalités qualifiées

Mme Fabienne Voisin, directrice générale de l’Orchestre national d’Île-de-France
Mme Brigitte Lefevre, directrice de la danse de l’Opéra de Paris de 1995 à 2014
M. Laurent Bayle, directeur général de la Cité de la musique–Philharmonie de Paris

Sept membres élus

Collège n°1
Enseignants, dont un représentant des disciplines chorégraphiques :
M. Alain Billard (titulaire)
M. Marc Lys (suppléant)
Mme Nolwenn Daniel (titulaire)
Mme Sylvie Berthome (suppléante)
M. Hervé Sellin (titulaire)
M. Alexandros Markeas (suppléante)

Collège n°2
Personnels administratifs et techniques :
Corinne Covarrubias (titulaire),
Frédéric Martin (suppléant)
Eric Dégrois (titulaire),
Cécile Grand (suppléante)

Collège n°3
Représentants des étudiant-es :
Sarah Van Der Vliet (titulaire)
Eugénie Loiseau (suppléante)
Simon Herve (titulaire)
Louise Thomas (suppléante)

Le Conseil pédagogique

Le conseil pédagogique est consulté par le directeur sur toute question d'ordre pédagogique.

Le conseil formule un avis sur le règlement des études avant sa présentation au conseil d'administration. Il se réunit au moins une fois par semestre sur convocation du directeur ou à la demande de la majorité de ses membres.

Le conseil pédagogique est composé à raison des deux tiers de représentant-es élu-es du personnel enseignant au Conservatoire et à raison d'un tiers de représentant-es élu-es par les étudiant-es. Les modalités de ces élections et, pour chaque conservatoire, le nombre des membres du conseil pédagogique sont fixés par arrêté du 12 mai 2009 du ministre chargé de la Culture.

La directrice du Conservatoire préside le conseil pédagogique. Les avis du conseil sont rendus à la majorité des membres le composant. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La directrice invite à participer au conseil toute personne dont il juge la présence utile à ses avis. Les avis du conseil sont portés, par la directrice, à la connaissance des professeur-es et des étudiant-es concerné-es.

Composition du Conseil pédagogique

M. Claude Abromont, professeur
M. Esteban Appesseche, étudiant
Mme Sylvie Bensaid-Deldyck, professeure
Mme Sylvie Berthome, professeure
M. Aymeric Biesemans, étudiant
M. Joakim Ciesla, étudiant
M. Sandro Compagon, étudiant
M. Daniel Condamines, professeur
M. Simon Defromont, étudiant
M. Frédéric Durieux, professeur
Mme Morgane Fauchois-Prado, professeure
Mme Coralie Fayolle, professeure
Mme Floriane Hasler, étudiante
M. Thomas Lacôte, professeur
M. Marius Mosser, étudiant
M. Bruno Plantard, professeur
M. Olivier Reboul, professeur
Mme Madeline Tual, étudiante

Membres du CHSCT

Direction

Émilie Delorme
Marine Thyss

Administration

Philippe Brandeis
Cédric Andrieux

Service des ressources humaines

Christophe Pillon
Djoke Diarra
François Raymond
Paule Immath

CFDT

Titulaires

Corinne Covarrubias
Silvia Bidegain-Delaroche
Frédéric Martin
Pierre Bisson
Jean-Christophe Messonnier

Suppléants

Nathalie Pubellier
Christian L'Anthoën
Corinne Georget
Didier Legrand
Olivier Marchand

SAMUP

Titulaires

Pascal Aribot
Gérard Francisque
Alain Billard
Cécile Deletre

Suppléants

Caroline Esposito
Mac Lys
Dominique Plancade

Membres du CT

Direction

Émilie Delorme
Marine Thyss

Administration

Philippe Brandeis
Cédric Andrieux

Service des ressources humaines

Christophe Pillon
Djoke Diarra
François Raymond
Paule Immath

CFDT

Titulaires

Corinne Covarrubias
Silvia Bidegain-Delaroche
Frédéric Martin
Pierre Bisson
Jean-Christophe Messonnier

Suppléants

Christian L'Anthoën
Nathalie Pubellier
Isabelle Guillaud
Pierrette Acevedo

SAMUP

Titulaires

Pascal Aribot
Alain Billard
Dominique Plancade

Suppléants

Odile Auboin
Valérie Guillorit
Marc Lys
Cécile Deletre

Mouvements du personnel

Enseignant-es

<u>Arrivées</u>	<u>Départs</u>
Pierre-Alain Braye-Weppe, professeur de polyphonie des XV – XVII^e siècles Guillaume Connesson, professeur d’orchestration Daria Fadeeva, professeure de pianoforte, à raison de 4h hebdomadaires et professeure associée de pianoforte Arthur Bonetto, professeur associé d’initiation à l’écriture Anna Schivazappa, professeure associée de diction lyrique italienne (en remplacement de Susanna Poddighe), Wladimir Weimer, assistant par intérim de la classe de basson Aurélie Berlan, professeure par intérim pendant le congé de Mme Simonet Sinichi Inogushi, accompagnateur des classes de danse Myrto Katsiki, professeure associée d’analyse chorégraphique Misora Lee, professeure associée de chœur grégorien et direction de chœur grégorien	Denis Cohen, professeur d’orchestration Patrick Cohen, professeur de pianoforte et pianoforte initiation Eliane Mirzabekiantz, professeure d’écriture et analyse du mouvement (Benesh) Susanna Poddighe, professeure associée de diction lyrique italienne Louis-Marie Vigne, professeur associé de chœur grégorien et professeur de direction de chœur Sylvie Bensaïd Deldyck, professeure de formation musicale instrumentistes Vincent Vittoz, professeur associé travail de la scène Elena Garlitsky, accompagnatrice de la classe de violon Rita Quaglia, professeure de danse contemporaine Tristan Lofficial, accompagnateur des classes de danse Olivia Katz, accompagnatrice des classes de danse Oriol Saladrigues, professeur associé des nouvelles technologies appliquées à la composition Renaud Grandemange, professeur associé écriture et initiation B Eloïse Gaillard, professeure associée d’initiation au hautbois baroque Pascalina Noël, professeure associée de danse contemporaine <u>Décès</u> Florence Badol-Bertrand, professeure d’histoire de la musique

Administratifs

<u>Arrivées</u>	<u>Départs</u>
Louis-Marie Baraston, direction des études musicales et de la recherche – chargé de la VAE Kévin Baudrit, service de la production et de l'apprentissage de la scène – parc instrumental, assistant orchestre et prêts Émilie Delorme, directrice Clémence Genier, service de la production et de l'apprentissage de la scène – chargée de production Kany Konate, service des ressources humaines- chargée de mission bureau des personnels administratifs, scientifiques et techniques Anthony Le Pelleter, service des affaires générales et financières – gestionnaire budget Marie-Céline Lesgourgues, service intérieur- responsable de la régie des espaces Alexis Ling, chef du service audiovisuel Nadia Messaoudi, service des affaires générales et financières – chargée de missions juridiques Yannaël Pasquier, chef du département écriture, composition et direction d’orchestre Claire Puzenat, adjointe à la cheffe du service de la production et de l'apprentissage de la scène Françoise Raymond, service des ressources humaines – cheffe du bureau des personnels administratifs, scientifiques et techniques Hager Souabni, service intérieur – chargée de projet OASIS Laure Soro, service des affaires générales et financières – chargée de missions juridiques Marine Thyss, directrice adjointe	Géraldine Brissy, infirmière des étudiants Isabelle Coudert, cheffe du service des affaires générales et financières Paula Da Souza Pozzi, chargée des masterclasses Catherine de Boisheraud, cheffe du service audiovisuel Marion Lancien, direction des études musicales et de la recherche – chargée de scolarité Josiane Langoux, service des ressources humaines – responsable des ordres de mission Elodie Marque, médiathèque, magasinière de bibliothèque Lina Mendy, adjointe au chef du service des ressources humaines Frédéric Sallet, chef du service des ressources humaines Françoise Sebastiao, département pédagogie- chargée de la VAE et formation continue Fanny Vantomme, chargée de production

L'organigramme

Stéphane Pallez
Présidente

Émilie Delorme
Directrice

Marine Thyss
Directrice adjointe

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Philippe Brandeis
Directeur des études
musicales et de la recherche

Gilles Oltz
Disciplines vocales

Denis Vautrin
Métiers du son

Cédric Andrieux
Directeur des études
chorégraphiques

Yannaël Pasquier
Écriture, composition
et direction d'orchestre

Liouba Bouscant
Musicologie et analyse

Clément Carpentier
Disciplines instrumentales

Riccardo Del Fra
Jazz et musiques
improvisées

Pascal Bertin
Musique ancienne

Serge Cyferstein
Pédagogie

RESPONSABLES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Graziella Iaria
Affaires générales
et financières

**Alexandre
Pansard-Ricordeau**
Communication,
relations publiques
et mécénat

**Bénédicte
Affholder-Tchamitchian**
Production et apprentissage
de la scène

Chahinez Razgallah
Affaires scolaires

Patrick Szadek
Informatique

Luca Dupont-Spirio
Relations internationales

Florent Vergez
Bâtiment et sécurité

Marie Bourdeau
Intérieur

Christophe Pillon
Ressources humaines
et dialogue social

RESPONSABLES DES SERVICES RESSOURCES

Alexis Ling
Audiovisuel

Anne Roubet
Éditions et numérique

Cécile Grand
Médiathèque Hector-Berlioz

Merci aux 65 personnes qui ont accepté de se prêter au jeu du récit,
en livrant leur regard sur cette année singulière.

Propos recueillis et mis en forme par Nathalie Moine (Atelier Florès).

Cette édition est une publication du service communication
Responsable du service communication, Alexandre Pansard-Ricordeau
Conception graphique, Mioï Lombard
Assistée de Ben Clarck

Les professionnels à nos côtés



Association Enfances au Cinéma / Mon 1^{er} Festival
Association Française des Orchestres
Association sportive et culturelle du Conservatoire et de la Villette (ASCCV)
BPI – Centre Pompidou
Centre national de la danse
Centres Culturels Municipaux de Limoges
Cité de la musique et de la danse GrandSoissons
Cité de la musique – Philharmonie de Paris
Château de Fontainebleau – Festival de l'histoire de l'art
Chœur de l'Orchestre de Paris
Christuskirche – Église Protestante Allemande à Paris
Conseil départemental de l'Aisne
Conservatoire de Caen
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Boulogne-Billancourt
Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Paris
Conservatoire Nadia et Lili Boulanger de Noisy-le-Sec
Conservatoire de Valenciennes
Conservatoire national supérieur d'art dramatique
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon
Ensemble intercontemporain
Ecoles d'art américaines de Fontainebleau
École des Beaux-Arts de Paris
Encuentro de Santander
Établissement public du Parc et de la Grande Halle de la Villette
European Chamber Music Academy
Festival Aspects des musiques d'aujourd'hui
Festival Automne musical – Grand Châtellerault
Festival Baroque de Pontoise
Festival d'Automne à Paris
Festival de la Grange aux Pianos
Festival Ensemble(S)
Festival Fringe – Torroella de Montgrí
Festival ManiFeste
Festival Traiettorie
Festival Messiaen au pays de la Meije
Festival Musica da Casa Menotti
Fondation de France
Fondation Prometeo

Fondation ROHM – Festival international des étudiants de Kyoto
Fonds Kriegelstein
French-American Piano Society
Grand Palais – RMN
Institut français de Budapest
Institut français de Valencia
IASJ – International Association of Schools of Jazz
IRCAM – Centre Pompidou
IREMUS (Institut de recherche en musicologie)
La Coursive, scène nationale La Gare
La Maison de la Radio
L'Art de la fugue
Le Bal Blomet
Le CENTQUATRE-PARIS
Lycée Georges Brassens
L'Odéon / Conservatoire de musique et de danse de Tremblay-en-France
Mairie du XVIII^e arrondissement de Paris
Maîtrise de Notre-Dame de Paris
Mars en Baroque
Médiathèque Gustave Eiffel
Musée de l'Armée
Musée national Jean-Jacques Henner
Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris
New Music Dublin
Opéra national de Paris
Orchestre de Caen
Orchestre de la Garde Républicaine
Orchestre de Picardie
Orchestre philharmonique de Radio France – Chœur de Radio France
Orchestre PSL
ProQuartet – Centre européen de musique de chambre
Red Note Ensemble
Royal Irish Academy of Music
Sapporo Concert Hall
Sorbonne Universités
Malakoff Scène Nationale
Scène nationale 61
Scène nationale du Sud-Aquitain
Théâtre Auditorium de Poitiers
Théâtre Jean Vilar de Suresnes
Théâtre de la Coupe d'or
Théâtre de la Ville
Théâtre national de Chaillot
Ville de Breuillet
Ville de Levallois-Perret
Ville de Noisy-le-Sec

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PSL 
UNIVERSITÉ PARIS